

«L'Economie» : la tentation protectionniste

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 14971 7 F

MARDI 16 MARS 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Compromis entre le gouvernement et l'opposition en Allemagne

L'accord sur le «pacte de solidarité» relance l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt allemands

Le gouvernement allemand et l'opposition se sont mis d'accord, au cours du week-end, à Bonn, sur le «pacte de solidarité» qui doit permettre une remise à flot de l'économie est-allemande sans augmentation des impôts directs d'ici à 1995 (un impôt de solidarité sera créé à cette date). «Je suis convaincu que ce résultat sera apprécié de manière positive par la Bundesbank», a déclaré le ministre des finances, M. Theo Waigel, faisant allusion à l'annonce – espérée par tous les pays européens – d'une possible baisse des taux directeurs de la banque centrale, jeudi 18 mars.

Les dirigeants allemands sont parvenus à un consensus difficile à imaginer dans nombre d'autres pays. A Bonn, à la chancellerie, samedi 13 mars en fin de journée, étaient réunis autour du chancelier chrétien-démocrate Helmut Kohl, son rival, le président du SPD, M. Björn Engholm, le chef du Parti libéral FDP, M. Otto Lambsdorff, et les représentants des Länder de l'Est. L'objet de cette conférence de presse œcuménique : célébrer la signature du «pacte de solidarité» grâce auquel l'est de l'Allemagne devrait sortir du sous-développement. Coûteux, le programme d'aide ne sera pas financé par une réduction des prestations sociales. Ni contrairement à ce que réclamait le SPD, par une augmentation immédiate de l'impôt sur le revenu, dont le relèvement n'est prévu qu'à partir de 1995, pour ne pas aggraver la récession. En fait, l'essentiel des sommes engagées pour relever l'économie de l'ex-RDA viendront du budget, dont certaines dépenses seront supprimées et dont le déficit va sans doute s'accroître au cours des prochains excercices, tout comme l'endettement du pays.

Lire page 18 l'article d'HENRI DE BRESSON

Remise en ordre

LA classe politique allemande s'est félicitée de l'accord intervenu, samedi 13 mars, sur le «pacte de solidarité» entre le gouvernement, l'opposition et les responsables régionaux. «Un bon résultat», a déclaré le chancelier Kohl tandis que M. Björn Engholm, le dirigeant du Parti social-démocrate, a estimé avoir fait «un grand pas vers la réalisation de l'unité allemande». Le ministre des finances, M. Theo Waigel, espère que cet accord contribuera au rétablissement de la conjoncture et au desserrement des taux d'intérêt par la Bundesbank.

Le pacte avait pour objectif de rééquilibrer les finances publiques – centrales et régionales – mises à mal par l'unification économique. Le débat portait à la fois sur le partage politique du fardeau – quelles classes sociales devaient payer pour l'Est? – et sur sa répartition entre le gouvernement fédéral et les régions. Les partis politiques ont tergiversé plus que de raison. Tant M. Kohl que M. Engholm ont donné l'impression de flotter et de ne pas tenir leurs troupes. Des mois de disputes avaient fini par lasser l'opinion, comme en témoignent les élections de Hesse, il y a une semaine, marquées par le recul de la coalition au pouvoir et du SPD.

LE compromis enfin trouvé permet une certaine remise en ordre. Le premier élément est que le gouvernement a cédé des recettes budgétaires importantes issues de la TVA aux régions. Le caractère fédéral de l'Allemagne est ainsi confirmé, alors que les besoins de l'unification pouvaient entraîner une dynamique centralisatrice.

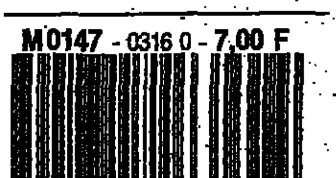
Le deuxième élément est un donnant-donnant. Le SPD a obtenu que les coupes prévues par le gouvernement dans les prestations sociales soient abandonnées. En échange, le gouvernement a réussi à repousser les hausses d'impôts au 1er janvier 1995 (création d'un impôt de solidarité et augmentation de l'impôt sur le capital).

M. Kohl évite ainsi de taxer les contribuables avant les élections de 1994. Cela rassure aussi les milieux économiques, pour qui une hausse immédiate des impôts, comme le réclamait le SPD, aurait un peu plus porté préjudice à la conjoncture.

LA satisfaction de la classe politique est donc justifiée : l'Allemagne a su trouver un consensus, même laborieux, sur une question controversée et capitale. Mais les milieux financiers pourraient être déçus. «Pour l'économie, le pacte est lourd de risques parce que, d'un point de vue financier, il repose presque uniquement sur des hausses d'impôts», note lundi 15 mars la «Frankfurter Allgemeine Zeitung». Et de rappeler que la Bundesbank avait souligné que la solution devait être trouvée dans des coupes budgétaires plutôt que dans des impôts nouveaux.

En outre, faute de recettes suffisantes dans l'immédiat, il est prévu de creuser à nouveau, pour plus de 60 milliards de marks, l'endettement du pays. On aurait donc tort de trop spéculer sur une satisfaction de la Bundesbank.

M 0147 - 0316 0 - 7,00 F



Avant de rencontrer M. Mitterrand à Moscou

M. Eltsine accuse le Congrès russe de violer la Constitution

M. Boris Eltsine, qui doit recevoir, mardi 16 mars, M. François Mitterrand à Moscou, a accusé, lundi, le Congrès des députés de Russie d'avoir «mis en péril les structures d'Etat et l'ordre dans le pays» et de s'être engagé «sur la voie de la violation de la constitution» après avoir «refusé au peuple le droit de s'exprimer par référendum». Dans un communiqué, constituant sa première réaction aux décisions du Congrès qui s'était achevé samedi, le président de Russie a annoncé qu'il rendrait publiques «prochainement» ses «appréciations globales... sur l'ampleur du préjudice politique porté au régime constitutionnel».

MOSCOU

de notre correspondant

La cause est entendue. M. Eltsine a perdu la bataille du Congrès, ses amis sonnent le tocsin, et l'Occident s'inquiète. Cette défaite, pourtant, était tout sauf inattendue : on peut même dire qu'elle était programmée, y compris par le président russe, bien en mal de trouver un autre moyen de sortir de la nasse où il s'était enfermé. Et il n'est pas sûr que cet échec, certes douloureux pour le prestige d'un président décidément usé, soit pour autant catastrophique, ni même qu'elle change fondamentalement grand chose à la situation d'une Russie embourbée, déçue par les réformes mais pas prête pour autant à en revenir à l'ordre ancien.

Au terme de quatre jours de drame en forme de «remake» du Congrès précédent, les députés ont certes voté une fin de non-recevoir aux demandes du président. Ils ont refusé, à une très forte majorité, d'organiser le référendum que M. Eltsine, pour la forme, continuait à réclamer.

JAN KRAUZE

Lire la suite et l'article d'ALAIN FRACHON page 4

Le général Morillon à Srebrenica



Lire nos informations page 3 et la chronique de DANIEL SCHNEIDERMANN page 23

Ile-de-France (I) : l'échec majeur du PS

Dans une région en constante évolution les socialistes n'ont pas réussi, en douze ans, à s'implanter

par Thierry Bréhier

«Nous arrivons à un moment de vérité. Ce qui se fera en Ile-de-France sera décisif pour l'avenir du socialisme démocratique en France.» Jean-Paul Planchou ne manque ni d'ambition ni d'inquiétude, lui qui risque fort, dans sa circonscription de Seine-et-Marne, d'être victime de la vague qui, sous les vents conjugués de l'écologie et de la droite, pourrait faire disparaître, presque totalement, le PS de la région parisienne.

Cette déroute, les socialistes franciliens ne la devront pas seulement aux échecs de leurs délégués au pouvoir d'Etat, mais aussi, et d'abord peut-être, à eux-mêmes. Dans les huit départements de la région capitale, où sont concentrés, comme nulle part ailleurs en France, des employés et des cadres moyens, des salariés solidement formés, des habitants jeunes, rebelles à tous les conservatismes, ils auraient dû, ils auraient pu être chez eux. Ils le furent aux législatives, celles de 1981, comme celles de 1986 et même de 1988, puisqu'ils détiennent encore 35 des 99 sièges en jeu, et cela malgré la résistance du PC, qui, pendant un demi-siècle, fut «la» gauche, autant à Paris que dans sa banlieue, et malgré la pression de la droite qui sut faire mieux que résister dans ses fiefs traditionnels.

Ces relatives victoires législatives ne furent jamais concrétisées, ni aux cantonales ni aux municipales : dans les Hauts-de-Seine, le PS a plus de parlementaires que de conseillers généraux et de maires; dans la circonscription de 140 000 habitants que représente Jean-Paul Planchou, ses amis ne détiennent pas une seule mairie, et un canton sur cinq; dans celle de Michel Coffineau, aux frontières du Val-d'Oise et de la Seine-Saint-Denis, où la gauche dépasse facilement les 55 % des suffrages exprimés, elle ne peut s'appuyer que sur une commune de 1 500 habitants. La situation est, pour elle, tout aussi grave dans les conseils généraux, puisque, après les rêves fous, nés au lendemain de 1981, non seulement le PS n'a pu prendre ceux de l'Essonne et du Val-d'Oise, mais il a dû abandonner celui de Seine-et-Marne. Aussi, alors que la droite tient solidement six des assemblées départementales, seul le PC a réussi à conserver ses fiefs de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Malgré l'importance politique et numérique (elle élit près du sixième des députés français) de l'Ile-de-France, le PS, en fait, n'y a jamais investi véritablement. Ses dirigeants parisiens, comme Lionel Jospin et Paul Quilès, aux circonscriptions de plus en plus menacées par la domination des amis de Jacques Chirac sur sa ville, au lieu de suivre leurs électeurs, chassés en banlieue par la spéculation immobilière, ont préféré s'exiler dans des terres plus accueillantes de province. Même Pierre Joxe n'a fait qu'un aller et retour et, aujourd'hui, il ne reste plus que Michel Rocard, parmi les grands dirigeants socialistes, à tenter de conserver une implantation francilienne.Le symbole de l'incapacité de la gauche socialiste à bâtir une vraie civilisation de la ville, pourtant un temps promise par François Mitterrand, est là éclatant.

Lire la suite page 8

Lire page 10

Les programmes des principales forces en présence

L'ÉCONOMIE

Un point de vue sur la France d'Olivier Blanchard, économiste au MIT

Pour Olivier Blanchard, professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT), la classe politique française a les moyens de relancer l'économie et de vaincre le chômage. Il faut pour cela relancer la demande, en abaissant les taux d'intérêt, quitte à faire cavalier seul en Europe, si nécessaire.

Lire notre supplément «le Monde-L'Économie» pages 25 à 36

Interminable chômage

Un entretien avec M. de Foucauld, commissaire au Plan.

page 2

La mort de Sylvain Floirat

L'ancien président-directeur général de Breguet-Aviation, Matra et Europe 1, qui vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-treize ans, était l'une des plus illustres figures de l'industrie et de la presse.

Lire page 15 l'article de CLAUDE DURIEUX

L'affaire Botton : un réquisitoire supplétif vise M. Michel Mouillot

Dans le cadre de «l'affaire Botton», le parquet de Lyon a délivré, lundi matin 15 mars, un réquisitoire supplétif visant le chef de recel et d'abus de biens sociaux et concernant M. Michel Mouillot, maire (UDF-PR) de Cannes.

Lire page 13

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 250 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 48 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal, 190 esc; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS



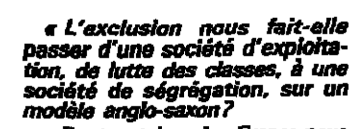
Un entretien avec Jean-Baptiste de Foucauld

« L'exclu lutte seul, tant qu'une main n'est pas tendue »

Dans le cadre de l'enquête que nous consacrons à ceux qui subissent un « interminable chômage », commencée par la publication d'un entretien avec Jean Gandois, PDG de Pechiney et auteur d'un rapport remarqué sur la compétitivité française, nous publions les réflexions de l'un des principaux spécialistes français de l'exclusion, Jean-Baptiste de Foucauld, commissaire au Plan.

Né en 1943, ancien élève de l'ENA, inspecteur des finances, Jean-Baptiste de Foucauld a été conseiller au cabinet de Jacques Delors, alors ministre de l'économie (1982-1984), dont il est resté proche puisqu'il anime le club Echanges et Projets, avant de rejoindre le Commissariat du Plan comme second (de 1988 à 1992) puis comme patron. Il est notamment l'auteur de « la Fin du social-colbertisme » (Belfond, 1988).





« L'exclusion nous fait-elle passer d'une société d'exploitation, de lutte des classes, à une société de ségrégation, sur un modèle anglo-saxon?

– Il est certain qu'en France nous sommes politiquement sensibles à cette question parce que notre tradition républicaine repose sur l'égalité et l'intégration. Mais on la traite de façon trop affective et insuffisamment sociétale. Comme il était indiqué dans le « Manifeste contre l'exclusion, Appel aux initiatives », rédigé fin 1990 par un certain nombre d'associations, l'exclusion constitue un phénomène nouveau dans nos sociétés, et ne peut être assimilée ni à la pauvreté ni à l'exploitation. Il y a des sociétés pauvres qui ne sont pas des sociétés excluantes, car elles ont conservé des liens sociaux forts. Quant à ce qui différencie l'exploitation de l'exclusion, c'est l'absence de rapport social : l'exclu ne se situe plus dans un rapport d'échange avec autrui, il est le plus souvent seul, avec son hétérogénéité propre, sans droits sur autrui parce qu'il ne représente plus d'utilité pour lui.

» Les rapports d'exploitation peuvent être corrigés parce que celui qui est en position de faiblesse peut s'organiser pour rétablir un meilleur équilibre. Ainsi, les salariés sont regroupés dans un lieu commun; ils ont progressivement forgé des moyens d'expression, une identité de groupe; ils ont des moyens de pression, ils peuvent faire grève. Les exclus sont totalement privés de tout cela : ils sont dispersés, ils n'ont pas d'expression en tant que tels. Et contre qui pourraient-ils faire grève? L'exclu lutte seul contre tous, tant qu'une main ne s'est pas tendue.

» Il y a là un phénomène nouveau, qui nous prend à revers. Non pas que les situations d'exclusion n'aient pas existé dans toutes les sociétés; mais jusqu'alors le lien social de base, familial ou géographique était très présent, voire pesant; de la sorte, l'expulsion hors des circuits d'échange économiques ne privait pas d'une insertion dans la société. Aujourd'hui, l'urbanisation, la mobilité géographique, l'instabilité familiale, l'individualisation croissante des modes de vie ont fait que la société est pleine de trous. Et cela, d'autant plus que le droit à se séparer d'autrui contre son gré, sans l'accompagner ou l'aider s'est répandu, que ce soit dans le couple, dans l'entreprise, ou parfois dans les relations avec l'Etat-providence.

» Ainsi, les liens sociaux, comme les emplois, se détruisent plus facilement qu'ils ne se recréent, et les solutions de continuité se multiplient. D'où l'importance fondamentale du revenu minimum d'insertion.

– Il y a des fractions entières de la population qui ne sont même plus atteintes par le virus de la citoyenneté, n'est-ce pas là ce qui déprime profondément la société française?

– Il faut d'abord rappeler que le souci de lutter contre l'exclusion et d'élargir l'accès à l'emploi ne justifie pas une baisse des minimaux sociaux, qui serait source de pauvreté accrue et d'effets pervers considérables (délinquance, activités occultes, etc.)

» Il convient plutôt que l'exclusion soit considérée comme un véritable péril intérieur et traitée avec la même mobilisation que le fut le péril extérieur, à certaines époques.

> *« Il faut passer des prouesses humanitaires au rétablissement des liens communautaires »*

Cela suppose que trois conditions soient réunies : premièrement, il faut que les exclus existent davantage dans la vie sociale, donc qu'ils se voient et s'expriment. S'ils restent cachés, s'il n'y a pas de frottement social avec les inclus, chacun s'enfonce dans l'indifférence et la culpabilité mutuelles. Le problème de la participation à la vie sociale des exclus est un problème central qui n'est pas suffisamment traité.

» Certes, il y a le souci de ne pas figer les exclus dans leur situation ou la constatation que les chômeurs sont trop hétérogènes pour se rassembler et qu'ils ne le souhaitent pas. Mais ce sont de mauvais arguments. Une personne en situation de chômage ou d'exclusion ne doit absolument pas rester seule : plus elle reste seule, plus elle s'enfonce; plus elle recrée du lien social, plus elle a de chances de retrouver un lien économique. Tout ce qui incite les personnes en risque d'exclusion à rester dans un syndicat ou à adhérer à une association de son choix est utile. C'est précisément parce que l'organisation ou l'expression des exclus ne va pas de soi qu'elle doit être soutenue. Le fait que les cadres soient particulièrement touchés par les licenciements actuels peut d'ailleurs favoriser cette évolution. Ainsi la proposition d'un chèque syndical ou associatif qui serait versé à tout demandeur d'emploi de plus de six mois pour qu'il bénéficie d'une incitation forte à aller dans les structures d'accueil de son choix et aussi pour que des structures d'accueil adaptées se créent mériterait d'être expérimentée dans quelques régions. De même pourrait-on expérimenter différentes modalités de relations plus partenariales entre les agences locales de l'emploi et leurs usagers, comme le propose la commission du Plan sur l'amélioration de la vie quotidienne des demandeurs d'emploi (1).

» Deuxième condition : il faut qu'une coopération s'instaure entre exclus et non-exclus. On ne sort pas quelqu'un de l'exclusion sans sa participation, et l'on ne peut pas sortir tout seul non plus de l'exclusion : il faut qu'un autre donne une chance.

» Troisième condition : que des initiatives émergent pour fournir de l'activité à des personnes sans emploi. On a commencé à le faire avec les contrats emploi-solidarité. Il y a des besoins sociaux non satisfaits, il y a des financements publics, il y a des personnes sans emploi, il y a des bénévoles, au moins potentiellement les préretraités : on peut combiner tout cela selon la logique de l'économie solidaire, analysée par Bernard Eme et Laville, pour recréer de l'activité, du revenu et de la socialisation. Lutter contre l'exclusion exige donc simultanément de l'expression – qui peut être conflictuelle, – de la coopération et de l'initiative. Or on ne sait pas combiner ces trois comportements. Ceux qui portent l'expression et le conflit ne sont pas des moteurs de coopération, et inversement, ceux qui s'ingénient à porter la coopération et l'initiative ont un peu peur du conflit.

» Au total, il nous faut retrouver des formes nouvelles de partenariat collectif pour lutter contre l'exclusion. Le XI[e] Plan 1993-1997 peut en être l'occasion. Ne pourrait-on envisager un engagement collectif de performance pour l'emploi entre les entreprises et le patronat (est-il favorable au modèle rhénan ou au modèle anglo-saxon ?), les partenaires sociaux (les comités d'entreprise ne pourraient-ils pas être plus présents dans la lutte contre l'exclusion), le mouvement associatif (qui a beaucoup de choses à dire sur ce sujet), les collectivités locales, les différents services publics qui traitent de l'emploi ou de la formation, et, bien entendu, l'Etat lui-même. Entre ces six pôles, pourquoi pas un jeu d'engagements mutuels où chacun apporterait sa contribution pour l'emploi, en utilisant les différents leviers bien mis en valeur par le rapport de Bernard Brunhes *Choisir l'emploi* (2) ? Le chômage est une question posée à la société autant qu'au gouvernement.

> *« Il y a une écologie du temps à réinventer »*

– Cette lutte contre l'exclusion peut-elle passer d'un combat moral – on dirait humanitaire aujourd'hui – à un débat politique? Si l'on n'y répond pas politiquement, n'est-on pas condamné à ne faire que de l'humanitaire et de l'entrepreneurial, à un face-à-face entre l'abbé Pierre et Bernard Tapie?

– Profondément, il faut passer de l'appel à l'Etat, conforté par des prouesses humanitaires, au rétablissement de liens communautaires ou sociétaires, qui concilient liberté individuelle et responsabilité à l'égard d'autrui. Nous sommes dans une phase d'innovation de l'action publique – le RMI, la politique de la ville et la lutte contre le chômage de longue durée, – de prouesse humanitaire : des associations se sont créées pour combler les vides du social, prendre des initiatives audacieuses, intéressantes, souvent en liaison avec l'Etat. Mais ces initiatives plafonnent assez vite et se heurtent à de multiples dysfonctionnements. Il faut donc un relais, au niveau de la communauté politique tout entière. C'est là que la politique doit intervenir et que le besoin d'un contrat collectif se fait sentir. Notre déficit contractuel, le grand cloisonnement de la société française, la mauvaise interaction entre tous les acteurs : tout cela nous coûte cher.

» Le Plan peut-il essayer de lancer cette espèce de chantier collectif, avec des rendez-vous périodiques, où l'on retrouverait le charisme, l'enthousiasme de la planification à ses débuts, mais dans un contexte différent, appliqué au mal radical d'aujourd'hui qu'est l'exclusion, au même titre que la pauvreté, le sous-développement économique étaient le défi de l'après-guerre? La question vaut d'être posée. Car la société française est exigeante, souvent réticente, mais disponible et apte au changement.

– La question de l'exclusion n'anticipe-t-elle pas sur un débat auquel on n'échappera pas, celui du rapport entre actifs et inactifs, donc de la crise de l'Etat-providence? Faut-il réinjecter quelques milliards pour que ça tienne, ou bien se préparer à ce qu'une minorité d'actifs prenne en charge une majorité d'inactifs? Un nouveau contrat social, qui nous inviterait à repenser la redistribution différemment, est-il nécessaire?

– A cette question complexe, une réponse nuancée doit être apportée. L'Etat-providence ne peut résoudre à lui tout seul les problèmes d'exclusion; il doit s'appuyer sur une société plus solidaire. Mais sans lui, particulièrement en France, l'exclusion serait beaucoup plus forte qu'elle n'est. Et surtout, on peut le réorienter, à coût constant, vers les priorités de l'heure (le logement, les familles démunies plutôt que l'augmentation continuelle des dépenses de santé ou de retraites), avec de bonnes chances d'efficacité : c'est la conclusion, somme toute assez optimiste, des travaux de la commission de préparation du XI[e] Plan qu'a présidée le délégué interministériel au RMI, Bertrand Fragonard.

– Oui, mais c'est un problème dont on ne débat pas sur la place publique.

– Non, on n'en débat pas, mais on y est. Moins nous sommes capables de corriger le rapport social pour faire en sorte que chacun soit intégré dans l'échange, plus nous tombons dans la logique où certains sont obligés de payer pour les autres. Il y a un coût collectif de plus en plus lourd de l'exclusion qui conduit à une espèce de cercle vicieux. Avec deux issues : ceux qui vont jusqu'au bout de la logique de l'Etat-providence et plaident pour le revenu minimum d'existence (on donne à tout le monde, au départ, une prestation d'existence). A mon avis, on cesse alors d'appartenir à une société prométhéenne et productiviste, mais on risque d'entrer dans une société qui se ronge elle-même : il y a de plus en plus de gens qui demandent à tirer sur les mamelles et de moins en moins de gens d'accord pour les alimenter. Mais je reconnais que c'est là un argument conservateur.

» L'autre possibilité est de faire en sorte que chacun ait sa place dans l'échange social, notion plus large que celle d'échange économique, marchand, ou monétaire, dont on voit bien qu'il a des difficultés à intégrer tout le monde. Le travail domestique occupe plus d'heures que le travail salarié aujourd'hui dans nos sociétés, et il y a toute une série d'activités non marchandes qui sont créatrices de lien social et de richesses, au même titre que l'activité marchande, et qui devraient être traitées et organisées de la même façon (pourquoi pas un contrat de bénévolat (3).

» Ainsi notre gestion du temps par blocs homogènes et séparés oblige les individus à se contorsionner dans des moules qui ne correspondent pas exactement à leur équation temporelle personnelle, pour utiliser l'expression de William Grossin (3). Un assouplissement bien organisé des usages du temps dans la société permettrait de répartir l'activité marchande et non marchande de façon beaucoup plus harmonieuse. Le temps est peut-être le plus important des biens, et c'est aussi celui qui est échangé de la façon la moins souple dans notre société. De ce point de vue, les dispositions prises par le gouvernement pour encourager le développement du travail à temps choisi sont importantes. Il reste à les appliquer, ce qui n'est pas facile, car les résistances culturelles sont grandes.

» Il faudra bien arriver à casser cette coupure entre la culture d'initiatives et la culture du partage, entre la culture du temps de travail et la culture du temps libre et trouver de nouvelles formes d'interpénétration entre elles qui faciliteront l'expression de l'intérêt d'autrui, le développement des activités désintéressées et la réalisation de l'équilibre personnel de chacun. Il y a toute une écologie du temps à réinventer qui va de pair avec une écologie sociale plus protectrice des individus et avec l'écologie tout court.

– Oui, mais l'intégration reste l'intégration par l'emploi, par le travail, alors que l'on devrait s'interroger sur la possibilité d'une identité sociale, qui ne soit pas l'identité par le travail. Comment avancer dans cette direction?

– L'identité par le travail monopolise trop le champ social et monopolise trop la personnalité de certains individus. Il n'y a rien à perdre ni pour la société ni pour l'individu à ce qu'elle joue un rôle moins grand. Mais il faudrait faire l'inverse de ce qu'on fait. Quelqu'un qui aujourd'hui adopte des conduites un peu originales en matière de gestion de son temps est précarisé et insécurisé, voire pénalisé alors qu'il redistribue l'emploi et le pouvoir.

» Il reste que nous ne pouvons pas traiter tous ces problèmes extrêmement complexes sans nous référer à une théorie de la justice. Or, sur ce sujet, les débats ont beaucoup avancé, aux Etats-Unis avec John Rawls et Michael Walzer et aussi en France (4), et le Commissariat du Plan souhaite les replacer dans le débat public. A un niveau microsocial, on est en permanence confronté à des problèmes de justice, notamment quand on s'occupe des problèmes d'exclusion. Faut-il aider celui qui en a le plus besoin, mais qui va accaparer l'énergie disponible, ou faut-il aider ceux qui peuvent être aidés facilement, mais avec le risque de délaisser des personnes qui vont sombrer? On ne peut disjoindre le quantitatif et le qualitatif. Comment répartit-on des organes rares face à des malades qui tous en ont besoin? Dans l'entreprise aussi, la résolution des problèmes de justice est un facteur d'efficacité, comme l'a montré la contribution de M. Praderie au colloque précité. Nous sommes sortis d'une vision naïve de l'égalité, ne tombons pas dans une vision simpliste de l'inégalité, condition obligée de performances, et retrouvons une certaine conception de la justice. C'est ainsi que nous pourrons aborder et traiter simultanément et correctement la double question de l'exclusion et de l'inégalité.

> *« Retrouvons une certaine conception de la justice »*

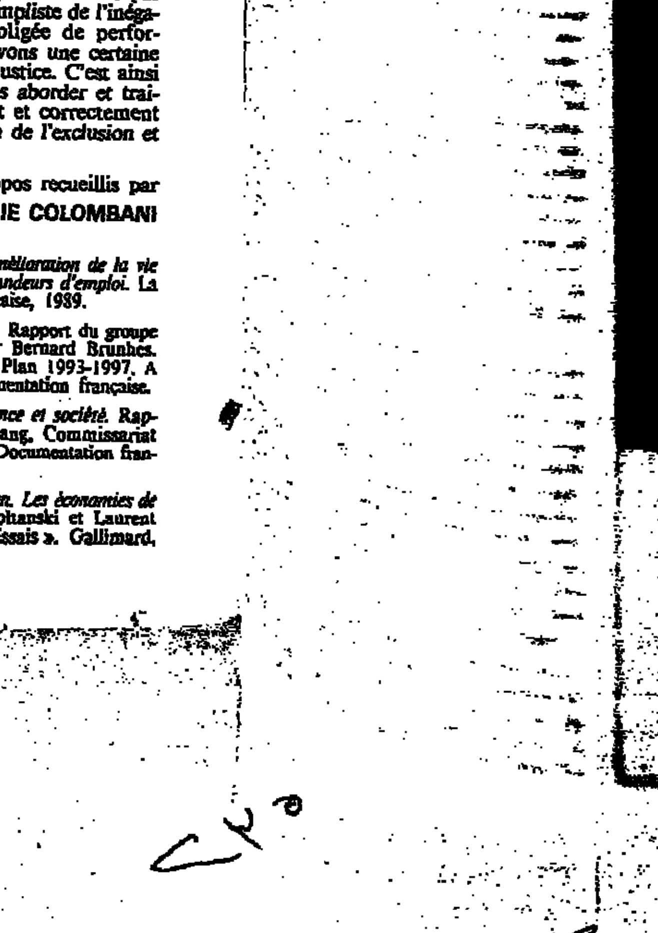
Propos recueillis par
JEAN-MARIE COLOMBANI

(1) *Rapport sur l'amélioration de la vie quotidienne des demandeurs d'emploi*. La Documentation française, 1989.

2) *Choisir l'emploi*. Rapport du groupe Emploi, présidé par Bernard Brunhes. Préparation du XI[e] Plan 1993-1997. A paraître à La Documentation française.

3) *Emploi, croissance et société*. Rapport de Guy Ronstang, Commissariat général du Plan. La Documentation française 1991.

4) *De la justification. Les économies de la grandeur*. Luc Boltanski et Laurent Thévenot, NRF « Essais ». Gallimard, 1991.



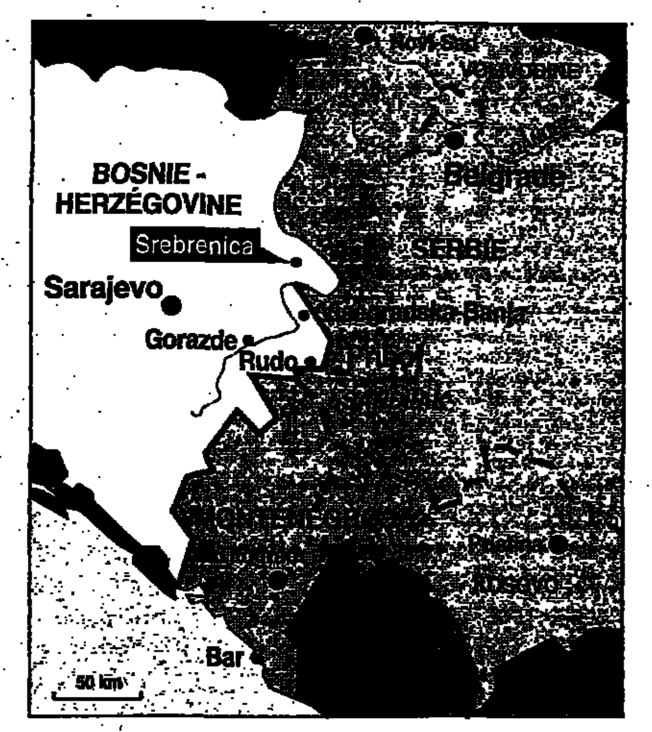
ÉTRANGER

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Le général Morillon tente de sauver les Musulmans de Srebrenica

Le commandant de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) pour la Bosnie, le général français Philippe Morillon, retenu, dans un premier temps, par la population de Srebrenica, enclave musulmane de Bosnie orientale assiégée par les forces serbes, a décidé de rester de son plein gré sur place pour *« essayer de sauver la population d'une attaque serbe »*, alors que de violents combats se poursuivaient dans cette région. Cette décision a été saluée comme un *« acte exemplaire »* par M. Pierre Bérégovoy, qui l'a *« approuvée sans réserve »*.

« Pleinement conscient qu'une tragédie majeure risquait de se produire à Srebrenica, je m'y suis rendu délibérément et j'ai maintenant décidé d'y rester pour calmer l'angoisse de la population, pour tenter de la sauver », a indiqué le général Morillon dans un message diffusé de Srebrenica. *« La semaine dernière, il est devenu clair que les Serbes n'arrêtaient pas leur offensive dans l'est de la Bosnie, non pas tant pour occuper du terrain, mais parce qu'ils étaient furieux après la découverte d'une fosse commune à Kamenica »*, ajoute-t-il. Face aux Serbes, qui ont décidé *« de faire justice eux-mêmes »*, le général Morillon a demandé l'ouverture d'un couloir routier pour ravitailler Srebrenica et d'un couloir aérien *« pour évacuer les centaines de blessés graves par hélicoptère »*. Il a demandé, en priorité, le libre passage d'un convoi d'aide destiné à cette ville et bloqué depuis plusieurs jours par les forces serbes ainsi qu'un arrêt immédiat de l'offensive serbe, *« comme cela avait été promis »* par le quartier général des forces serbes en Bosnie. Mais les Serbes ont fait savoir qu'ils bloqueraient les convois humanitaires destinés à Srebrenica tant que le général Morillon n'aurait pas quitté cette ville, a annoncé, lundi 15 mars, un porte-parole de l'ONU à Zagreb.



Situation « désespérante »

Selon le docteur George Dallemagne, membre de Médecins sans frontières (MSF), qui accompagnait le chef de la FORPRONU et qui a pu quitter Srebrenica dimanche, *« le général Morillon joue l'une de ses dernières cartes, peut-être la plus forte, pour sauver la ville »*. Le général *« a bien joué. Avec la pression internationale, il a peut-être une chance. Sinon la ville tomberait dans quelques jours »*, a, pour sa part, estimé un membre du HCR, M. Laurens Jolles. En décidant samedi de s'adresser publiquement à la population de Srebrenica, en lui promettant de rester à ses côtés et d'ameuter l'opinion internationale, le général Morillon a opéré *« un extraordinaire retournement de situation »*, a encore dit M. Jolles; *« De quasi-otages que nous étions, il est devenu le héros de la ville. »* Selon M. Jolles, le général Morillon est fermement décidé à rester lui-même dans l'enclave tant qu'un convoi d'aide ne sera pas parvenu à Srebrenica et que ne soient déployés des observateurs militaires de l'ONU.

La situation est *« désespérante »* pour quelque 90 000 personnes bloquées dans l'enclave de Srebrenica et dans celle, voisine, de Konjevic Polje, a quant à lui déclaré le médecin britannique Simon Mardel, de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), de retour de cette région où il vient de passer une semaine. *« Le nombre de blessés augmente chaque jour alors qu'il n'y a plus ni anesthésiques ni pénicilline. Chaque obus tue ou blesse quelqu'un. La population souffre de toutes sortes d'infections et de pneumonie, symptômes caractéristiques de la malnutrition »*, a ajouté le dr Mardel, pour qui l'estimation selon laquelle entre 20 et 30 personnes meurent chaque jour paraît *« réaliste »*.

La situation semble au chirurgien britannique d'autant plus insoluble que *« toute tentative des organisations humanitaires internationales de porter secours est déjouée par les Serbes bosniaques »* et que les parachutages de vivres ne permettent de fournir qu'un repas par jour à une personne sur quatre. Quant à la nourriture de base des survivants de Srebrenica et Konjevic Polje, qu'ils ne peuvent se procurer qu'en prenant d'énormes risques, elle est composée, selon le docteur Mardel, d'écorces rugueuses, de grains non identifiables et de baies *« pour le thé »*. Le pain est fabriqué avec des épis de maïs. – *(AFP, AP, Reuter.)*

M. Izetbegovic mandaté pour obtenir des modifications au plan de paix

Le président Alija Izetbegovic a obtenu, dimanche 14 mars, l'aval des dirigeants musulmans de Bosnie pour tenter d'obtenir une modification de l'accord de paix des médiateurs internationaux, MM. Cyrus Vance (pour l'ONU) et David Owen (pour la CEE). Quelque 200 responsables civils et militaires réunis à Sarajevo semblent avoir donné carte blanche au président musulman aux pourparlers de paix qui doivent reprendre cette semaine à New-York.

Après la réunion, M. Izetbegovic a réaffirmé que la carte du découpage de la Bosnie-Herzégovine, qui constitue un volet essentiel du plan de paix Vance-Owen, n'était pas acceptable sous sa forme actuelle. *« J'ai dit à M. Vance, il y a trois jours, que je ne pouvais signer la carte sous cette forme, que personne n'était prêt à l'accepter, surtout en ce qui concerne le statut de Sarajevo »*, a-t-il déclaré. La carte en question divise la République en dix provinces quasi autonomes répondant à des critères principalement ethniques et place la capitale, assiégée par les Serbes depuis onze mois, sous le contrôle conjoint des Serbes, des Musulmans et des Croates de Bosnie pendant une période de transition. Les Serbes bosniaques, maîtres de 70 % du territoire, rejettent également la carte des médiateurs, qui réduirait leur contrôle à 43 % de la République.

« Sauver les gens avant l'Etat »

Les Musulmans veulent faire modifier certains tracés de frontières et réclament des garanties internationales pour le cas où les Serbes refuseraient de signer le document. Ils veulent aussi des précisions sur les relations entre le gouvernement central et les dix provinces envisagées.

Le vice-président Ejup Ganic, dont on n'exclut pas qu'il s'oppose à la poursuite des négociations, a déclaré : *« Il leur serait très difficile* [à MM. Vance et Owen] *de refuser ces changements. »* Un autre adversaire des pourparlers, le colonel Jovan Divjak, commandant adjoint des forces gouvernementales bosniaques, a dit, quant à lui, que *« l'armée est pour la paix* (...) *Nous appuierons ce que les politiques décideront »*. Le président Izetbegovic a, pour sa part, déclaré aux participants à la réunion : *« Vous devez décider si vous voulez la paix ou encore combattre. Je me soucie davantage des gens que de l'Etat. Nous devons tenter de sauver les gens avant l'Etat* (...) *Nous pourrions tenter de sauver l'Etat, mais cela prendrait deux, cinq ou sept ans et nous n'aurions alors plus de peuple »*.

Une soixantaine de parlementaires bosniaques n'ont pu assister à la réunion de dimanche, les Serbes ayant établi un point de contrôle, samedi, sur la seule route d'accès à Sarajevo, ce qui a empêché les « casques bleus » d'assurer leur sécurité.

Par ailleurs, le président de Serbie, M. Slobodan Milosevic, n'a pris aucun engagement au nom des Serbes de Bosnie lors de ses entretiens à Paris avec MM. Vance et Owen ainsi qu'avec le président Mitterrand, a déclaré leur leader Radovan Karadzic cité par l'agence yougoslave Tanjug. *« Le président Milosevic a clairement fait savoir à ses interlocuteurs qu'il n'avait aucune influence sur les Serbes de Bosnie notamment lorsqu'il s'agit des cartes* [de découpage de la Bosnie] *et que la solution passe par un un consensus des trois parties engagées »* (serbe, musulmane, croate), a déclaré M. Karadzic. Ce dernier a accepté une invitation des parlementaires russes nationalistes – *« inquiets de la situation actuelle du peuple serbe »* – à se rendre en Russie. – *(AFP, Reuter.)*

Un militaire atypique

A plusieurs titres, le général Philippe Morillon a eu une carrière atypique. Il est saint-cyrien, mais, à vingt-sept ans, capitaine, il lui prend l'envie de suivre les cours de l'Ecole supérieure d'électricité, dont il obtiendra le diplôme tout en préparant les cours de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique (EMSST). C'est un expert des blindés, mais c'est aussi un passionné de voile. Général de l'armée de terre, il accepte en 1987 de servir un temps à la délégation générale pour l'armement, à une époque où ces va-et-vient, d'une « maison » à l'autre, ne sont pas à la mode. En 1991, il est à l'état-major de la 1re armée à Strasbourg, après avoir commandé la 1re division blindée en Allemagne, mais, à peine nommé, il se porte volontaire en 1992 pour une mission de paix à Sarajevo sous les couleurs de l'ONU.

Philippe Morillon a servi en Algérie, en 1956, dès sa sortie de Saint-Cyr – où il est un condisciple du futur général Amédée Monchal, l'actuel chef d'état-major de l'armée de terre – puis de l'école d'application de l'arme blindée et cavalerie. Il alternera ensuite les postes de part et d'autre du Rhin. Ces multiples séjours, qui l'amèneront à fréquenter des officiers alliés, expliquent qu'il parle l'allemand et l'anglais. En 1984, avec le grade de colonel, il sera l'un des experts militaires auprès de la commission de la défense et des forces armées à l'Assemblée nationale et il conserve, de cette expérience de deux ans le sens et le goût des contacts avec le milieu politique comme avec le monde des médias.

Courageux – on l'a souvent pris pour cible à Sarajevo – et sincère, cet homme de cinquante-huit ans, avec ses fines lunettes et ses cheveux grisonnants, est un général tout terrain, au parler lent qui, depuis octobre 1992, en Bosnie, cherche à ne privilégier aucune des parties en présence tout en désignant, à chaque fois qu'il le faut, le ou les camps qui *« trichent »*, comme il le dit lui-même, selon les circonstances.

J. I.

Suite du procès d'un soldat serbe accusé de viols et de meurtres

Le soldat serbe Borislav Herak, principal accusé du premier procès pour crimes de guerre en Bosnie *(le Monde* daté 14-15 mars), a décrit, dimanche 14 mars, comment avec ses compagnons il avait violé collectivement neuf prisonnières musulmanes. Sa *« préférée »*, dit-il, était Ina, une adolescente qu'il a tuée d'une rafale de pistolet-mitrailleur. Au cours de ce second jour d'audience, il a raconté comment avec ses compagnons il avait effectué neuf visites en août et septembre dernier dans la prison de Vogosca, au nord de Sarajevo, où étaient détenues des femmes musulmanes. A chaque visite, une femme était sélectionnée, violée collectivement, puis emmenée dans les bois et assassinée.

« C'est toujours moi qui les tuais, j'étais le moins gradé », a-t-il expliqué en énumérant les prénoms de ses victimes, Amela, Mejra, Ina, qui avait dix-sept ou dix-huit ans. Chacun des cent cinquante soldats de son unité se rendait dans cette prison environ tous les trois jours selon Herak. A la question du juge, qui lui a demandé s'il prenait plaisir aux viols, il a répondu : *« Non, pas du tout, mais je devais le faire. » (AP.)*

OCÉANIE

AUSTRALIE : cinquième victoire consécutive du Labor

Les travaillistes remportent à l'arraché les élections législatives

Après une campagne difficile et bousculant les derniers sondages, le premier ministre travailliste australien, M. Paul Keating, a remporté les élections législatives tenues samedi 13 mars. En dépit de l'usure du pouvoir et d'indicateurs économiques désastreux, les électeurs ont préféré la stabilité que proposait un chef de gouvernement jeune et à la hargne combative, à une opposition conservatrice arc-boutée sur une TVA fortement impopulaire (*le Monde* daté 21-22 février).

SIDNEY

de notre correspondante

Après un véritable bras de fer entre les deux chefs de parti rivaux, les travaillistes australiens ont remporté les élections fédérales avec au moins 51 % des voix. M. Paul Keating, qui avait supplanté M. Bob Hawke en décembre 1991 à la tête du gouvernement, a ainsi gagné son pari de conduire le Labor à sa cinquième victoire consécutive, fait sans précédent pour son parti.

« Le miracle Keating », « une victoire époustouflante », « un remarquable triomphe personnel », commentaient les journalistes. Le doute a plané jusqu'au dernier jour de la campagne. La barre du million de sans-emploi avait été franchie le mois dernier, et de nouvelles statistiques confirmaient la montée du chômage (11,1 %) à l'avant-veille du scrutin. La majorité des quotidiens avaient recommandé de mettre fin à une décennie de travaillisme, sans toutefois manifester un grand enthousiasme pour la coalition des partis libéral et national. L'alternance semblait si probable que plusieurs personnalités éminentes du Labor ont avoué, une fois la victoire acquise, qu'ils ne l'avaient pas cru possible.

Rompant avec la tradition, le bouillant Keating n'a pas attendu que son rival, M. John Hewson, concède la défaite pour remercier les Australiens. Il a cependant admis que les voix recueillies par le Labor étaient autant l'expression d'une confiance renouvelée que la marque d'une méfiance envers le programme radical de la coalition. *« J'espère qu'aux prochaines élections, la victoire sera à 100 % due à notre bonne gestion »*, a-t-il ajouté.

L'obstination de M. Hewson

Pour M. Hawke comme pour M. John Howard, ancien chef de l'opposition, il ne fait pas de doute que la coalition aurait gagné si elle ne s'était pas obstinée à vouloir introduire une TVA de 15 % en dépit des réticences de l'opinion. La promesse de déréglementer le marché du travail semble également lui avoir nui, si on en juge par les gains du Labor dans le Victoria, dirigé depuis octobre par les libéraux.

En cinq mois, de nombreuses coupes ont été opérées dans le secteur public, et les accords tripartites (syndicats, patronat, gouvernement) sur les salaires et les conditions de travail ont été abolis. C'est dans cet Etat que les travaillistes ont récolté leur plus belle moisson. Ils ont récupéré d'autres sièges en Tasmanie et en Nouvelles-Galles du Sud et minimisé leurs pertes en Australie-Occidentale et en Australie-Méridionale où le Labor local n'avait pas brillé par sa gestion.

Le dépouillement se poursuivait lundi, et le bilan définitif se fera encore attendre quelques jours en raison de la complexité du système électoral. Le Labor a déjà recueilli 77 sièges contre 62 pour la coalition et deux pour les indépendants. En y ajoutant quelques gains probables dans les cinq circonscriptions dont le résultat n'est pas encore connu, il obtiendrait une majorité d'une dizaine de sièges.

Les amis de M. Keating attribuent cette réussite à sa personnalité combative et à sa force de conviction. *« Lorsqu'il a pris le pouvoir, nous étions loin dans les sondages. La plupart d'entre nous pensions qu'il pourrait limiter les dégâts, mais nous n'attendions guère plus »*, a déclaré M. Graham Richardson, ancien ministre des transports. Pour éviter de s'aliéner l'aile gauche du parti, M. Keating avait dû conserver un certain nombre de proches de M. Hawke. Ces précautions semblent moins nécessaires, et on s'attend à ce que le gouvernement soit *« rajeuni »*.

Reste à savoir si les promesses généreuses pourront être tenues. Difficilement, si on en croit le directeur de la Banque de réserve. Voilà qui donnera de nouvelles munitions à M. Hewson puisqu'il entend rester chef de l'opposition. Il a cependant promis de ne plus parler de TVA.

SYLVIE LEPAGE

EUROPE

RUSSIE : la fin du Congrès

Le président accuse les députés de violer la Constitution

Suite de la première page

Et ils ont également refusé de prolonger les pouvoirs d'exception *revendiqués par le président* pour poursuivre les réformes économiques, reprenant du même coup les très larges prérogatives que la Constitution reconnaît au Congrès, prérogatives *qui dans le système soviétique* étaient pure fiction, et dont les élus entendent à présent faire une réalité.

Il n'y a donc cette fois aucun «compromis», rien qui permette au président de sauver la face. Le Congrès s'est achevé sur un impeccable éloge de la démocratie parlementaire, de la bouche de M. Rouslan Khasboulatov. *«Dans un Etat démocratique, l'ordre commence par le respect de la Constitution»*, a déclaré le président du Parlement, indifférent à l'amère ironie d'élus *«eltsiniens» dépités qui lui suggéraient* de revendiquer désormais le poste de président de la Russie et de secrétaire général du Parti... M. Khasboulatov a poursuivi sa leçon de démocratie en expliquant qu'il ne fallait pas faire *«une tragédie»* du désaccord entre l'exécutif et le législatif, et renoncer à cette recherche de *«l'unanimité»* caractéristique de l'époque soviétique. C'était clairement un discours de vainqueur, où ses adversaires verront un monument d'hypocrisie, mais bien dans la manière d'un personnage complexe, tour à tour manœuvrier et impulsif, aussi cyclothymique que peut l'être son «adversaire» Boris Eltsine, et qui se proclame tout aussi «réformateur» que lui.

Pour faire bonne mesure, le Congrès a décidé de consacrer à *l'aide aux officiers et à leurs familles* les 20 milliards de roubles qu'aurait, selon les estimations, coûté l'organisation du référendum. Ce qui revient à surenchérir sur un président toujours prompt à augmenter les soldes de l'armée, et à se concilier les bonnes grâces de généraux.

M. Eltsine sort donc du Congrès les mains vides, sans référendum et sans accord constitutionnel. Mais il était clair que son enthousiasme pour le référendum avait considérablement baissé au cours des dernières *semaines, au point que le président* avait tout fait pour inciter les députés à l'annuler. D'abord en retardant à l'extrême la publication des questions qu'il souhaitait y voir posées, ensuite en y incluant une question dont il savait pertinemment que le Congrès ne pourrait l'accepter : *«Etes-vous en faveur d'un régime présidentiel?»* Et enfin, lors de la quatrième et dernière journée du Congrès, en demandant aux élus d'approuver à l'avance un référendum pour le 25 avril, mais de renoncer à tout contrôle sur l'énoncé des questions comme sur les modalités d'organisation.

L'échec de ce projet de référendum était en fait inscrit dans le «compromis» passé en décembre dernier avec le Congrès. Après avoir lancé l'idée d'un appel au peuple comme un véritable défi aux députés, M. Eltsine avait accepté que cette consultation fasse l'objet de négociations avec les mêmes députés. Pour les amadouer, il leur avait concédé un nouveau premier ministre, mais ce dernier n'avait nullement infléchi la politique économique dans le sens souhaité par les «centristes» dont la collabo*ration était indispensable au prési*dent. M. Eltsine, pris au piège, avait donc exploré à l'avance d'autres voies, agité la vague menace de *«mesures extrêmes»*.

Il en est là aujourd'hui, et ne peut guère se permettre de ne pas réagir sans baisser pavillon et prendre le parti de sa faiblesse. Mais pour l'ins*tant la seule réaction de M. Eltsine* a été la publication, lundi en fin de matinée, d'un communiqué au ton certes assez belliqueux, mais plutôt dilatoire quant au fond. Il accuse le Congrès d'avoir *«mis en danger les structures d'Etat et l'ordre dans le pays»* et de *revendiquer tout le pouvoir*. Mais la présidence ajoute aussitôt que M. Eltsine ne veut pas en tirer de conclusion *«hâtive»* voire *«émotionnelle»*, – ce qui revient pour le président, dont on attendait une solennelle intervention télévisée *depuis plusieurs jours, à se ménager* un délai de réflexion.

Ses options, à vrai dire, ne semblent pas très nombreuses. La proclamation d'un quelconque état d'urgence, voire le recours à la force, risquerait surtout d'accroître le désordre dans le pays, les tendances centrifuges des Républiques autonomes, voire des régions.

Les appels de «collectifs de travailleurs»

Dans l'état d'anarchie où se trouve aujourd'hui la Russie, il faudrait d'ailleurs pour obtenir un quelconque résultat recourir à la force la plus brutale, une situation dans laquelle *M. Boris Eltsine perdrait* son âme. Reste alors cette issue de secours imaginée à l'avance, cette porte étroite d'une fausse consultation populaire en forme de «plébiscite», voire de simple «sondage», puisqu'il semble acquis pour le président et ses amis que *la seule solution* véritablement démocratique, un appel à de nouvelles élections, est impraticable parce que trop dangereuse. C'est d'ailleurs là un des points de rencontre du président et de la majorité des députés, ces derniers ayant préféré samedi *reporter à plus tard*, éventuellement au prochain Congrès, prévu pour juin, une décision concernant la tenue d'élections anticipées : pour l'une comme pour l'autre partie, il n'est pas question aujourd'hui d'un véritable appel à la volonté populaire, même si chacun fait semblant de le vouloir.

L'organisation d'un quelconque plébiscite pourrait être appuyée par une grande campagne de propagande, à vrai dire déjà largement entreprise par la *télévision*, qui cite sans relâche les appels de *«collectifs de travailleurs»* proclamant *leur* soutien au président et leur indignation à *l'égard du* Congrès. Mais le procédé rappelle trop ceux du passé pour être très efficace, et à trop en abuser, le président risquerait de perdre le contrôle de la télévision, autre objet de conflit avec le Parlement.

Une autre possibilité, esquissée dans la déclaration publiée lundi, est de contester la légalité des décisions du *Congrès. Mais un recours devant* le Tribunal Constitutionnel risque fort de s'avérer décevant pour l'exécutif. M. Zorkine, le président du Tribunal, semble en effet faire de plus en plus cause commune avec M. Khasboulatov, l'un et l'autre plai*dant pour le* respect de l'actuelle Constitution, alors que M. Eltsine a indiqué à plusieurs reprises qu'elle lui inspirait les plus grandes réserves et que d'ailleurs il n'avait pas prêté serment sur le texte actuellement en vigueur.

En un mot, il ne semble pas que M. Eltsine ait aujourd'hui les moyens de *s'engager dans un bras de fer* véritable avec le Congrès. Ni d'ailleurs que le Congrès ait lui-même l'intention de pousser son avantage actuel, lui-même assez superficiel. Les quelques députés extrémistes qui ont réclamé la mise en route d'une procédure de destitution du président n'ont nullement été suivis. M. Eltsine, tout empêtré qu'il soit dans les fils qu'il a lui-même tissés, reste sans concurrent à son niveau (M. Khasboulatov ne joue absolument pas dans la même *catégorie*, ne serait-ce que parce qu'il est tchétchène et non russe, et chargé à ce titre de tous les péchés du Caucase). De même, il est très *exagéré de dire que l'actuel* Parlement paralyse la conduite des *réformes*, qui, dans *certains* domaines comme la privatisation, vont leur train. Les hésitations, les coups de frein et les contradictions viennent certes des pressions des centristes, voire des néo-communistes, mais aussi, pour partie, de l'exécutif lui-même, et les propres hésitations de M. Eltsine jouent un rôle non négligeable.

Il n'est donc pas exclu que, par-delà leur affrontement, les deux branches du pouvoir continuent à vivre chacune leur vie, ignorant plus ou moins les décisions de l'autre. Certes M. Eltsine aura plus de mal que par le passé à gouverner par *décrets successifs*, et d'ailleurs pas toujours appliqués. Mais, à l'inverse, le gouvernement, à la suite d'un vibrant appel du premier ministre Viktor Tchernomyrdine, a obtenu un certain accroissement de ses responsabilités, en particulier en matière monétaire. Paradoxe parmi tant d'autres, M. Tchernomyrdine est d'ailleurs venu en remercier chaleureusement les députés, sans émettre le moindre commentaire sur les revers infligés à son président.

JAN KRAUZE

La France et l'Arménie signent un traité d'amitié

Le président arménien Levon Ter Petrossian a achevé, dimanche 14 mars, une visite à Paris au cours de laquelle il a signé un traité bilatéral avec la France.

Ce traité d'entente, d'amitié et de coopération *«n'est pas de pure forme»* – contrairement à ce que l'on pouvait penser, – a déclaré après sa signature M. Mitterrand. En effet, s'il se rapproche des documents semblables déjà échangés par la France avec d'autres Républiques de l'ex-URSS, notamment «européennes», il n'y a eu que M. Boris Eltsine pour signer, avant le président français, un tel traité avec l'Arménie. Les autres capitales en repoussent l'échéance dans l'attente de progrès vers une solution du conflit du Haut-Karabakh qui permettraient de signer en même temps des accords avec Bakou et Erevan. Mais pour la France, *«il est normal*, a déclaré M. Mitterrand, *qu'elle se considère liée par sa longue amitié»* avec l'Arménie et le traité franco-arménien *«a une signification profonde en lien direct avec l'Histoire»*.

Plus prosaïquement, il a aussi été signé in extremis avant les élections en France où la communauté arménienne compte, dit-on généralement, quatre cent mille personnes, alors qu'Erevan était demandeur depuis de longs mois, suivi d'ailleurs par Bakou, intéressé par des accords de coopération. La signature du traité franco-arménien a été précédée par des efforts diplomatiques français pour faciliter l'acheminement d'une aide humanitaire à l'Arménie, avec des interventions auprès de la Turquie, pour qu'elle laisse passer des convois vers sa petite voisine enclavée, dont les privations ont connu cet hiver de nouveaux sommets.

Il n'est pas certain que ces efforts portent tous les fruits escomptés. L'opposition entoure aussi l'Arménie de ses égards empressés, alors que les organisations arméniennes en France dénoncent le peu d'effet des démarches du gouvernement actuel. Ainsi, les stocks d'aide médicale rassemblés en France n'ont pu être chargés sur un train spécial qui a pris la route d'Erevan, la Turquie s'étant pliée aux exigences de ses «frères» azerbaïdjanais pour qui une assistance de ce type renforcerait les capacités militaires des Arméniens. Il en va de même pour le mazout.

L'aide humanitaire de la France – comme celle des Etats-Unis, autre patrie de la diaspora arménienne – s'est en effet mise en place avec retard : d'une part, elle a commencé au sortir de l'hiver, mais surtout, au moment où les Arméniens réussissaient de nouveau, début février, une avancée militaire sur le terrain dans le Haut-Karabakh, causant de lourdes pertes chez les Azerbaïdjanais. Ce qui ne pouvait que raidir la position turque sur le passage de l'aide à l'Arménie, qui se fait au vu et au su de ses populations.

S. Sh.

M. Clinton réaffirme son soutien à M. Eltsine

WASHINGTON

de notre correspondant

Impuissants, les dirigeants américains ont assisté avec inquiétude à la défaite politique que le Congrès des députés de Russie, dominé par les conservateurs, a infligée à un Boris Eltsine tenu par les Etats-Unis pour le garant de la démocratie et des réformes économiques en Russie.

Pour Washington, l'enjeu est de taille. Si le Congrès, qui ne cache pas ses sentiments anti-occidentaux, devait l'emporter, c'est un pan entier des relations américano-russes qui serait remis en cause : des accords sur le désarmement nucléaire à la gestion en commun de certains conflits régionaux parmi les plus chauds. Ce n'est pas un hasard si un des deux ministres dont les conservateurs réclament la démission est le chef de la diplomatie, M. Andréi Kozyrev, accusé d'avoir «aligné» la Russie sur les intérêts des Occidentaux, dans l'ex-Yougoslavie comme ailleurs (en Irak, par exemple).

Le président Bill Clinton avait réitéré samedi son soutien à M. Eltsine et à sa politique. *«Pour ce qui me concerne, il est toujours la seule personne qui ait été élue à la tête du pays»*, a observé M. Clinton, avant d'ajouter : *«Je pense qu'il croit sincèrement dans le bien-fondé des réformes économiques et de la démocratie politique et je pense que c'est quelque chose que nous devons soutenir.»*

Au-delà de ces déclarations de soutien – répétées chaque jour depuis près d'une semaine, – l'administration est consciente d'être dans une situation délicate. M. Clinton a trop reproché à son prédécesseur, M. George Bush, d'avoir abusivement et trop longtemps *«collé» à M. Mikhaïl Gorbatchev*, pour ignorer les dangers d'une politique qui consisterait à faire de même avec M. Boris Eltsine.

La «Realpolitik» de M. Kissinger

Interrogé sur ABC, M. Henry Kissinger tenait, dimanche, des propos qui sont sans doute partagés par quelques-uns des responsables de l'administration. *«La bataille pour le pouvoir va se poursuivre à Moscou*, a déclaré l'ancien secrétaire d'Etat, *et nous commettrions une grosse erreur en nous en mêlant, en soutenant tel individu particulier plutôt qu'un autre.»*

L'issue de cette bataille risque fort d'être un *«régime autoritaire ou semi autoritaire»* dirigé par l'un des protagonistes actuels, peut-être M. Boris Eltsine, a poursuivi M. Kissinger, qui s'est prononcé contre *l'établissement d'un «lien»* entre la poursuite de l'aide occidentale à la Russie et le maintien de tel ou tel dirigeant au pouvoir à Moscou. C'est là un discours empreint de «Realpolitik» bien différent de celui que tenaient d'autres républicains, comme MM. George Bush et James Baker, qui avaient expressément, et très idéologiquement, conditionné l'aide américaine à Moscou au passage immédiat de la Russie à une économie de marché la plus transparente.

Pour une administration démocrate qui clame haut et fort son attachement à la démocratie, la situation pourrait devenir particulièrement délicate si M. Eltsine devait prendre des mesures «autoritaires», contre le Congrès, à quelques jours de la rencontre qu'il doit avoir à Vancouver (Canada), les 3 et 4 avril, avec M. Clinton. Un des commentateurs du *Washington Post*, M. Jim Hoagland, imaginait une situation pire encore pour l'administration : *«Eltsine termine ses conversations avec Clinton* (à Vancouver) *et retourne dans son pays pour prendre des mesures draconiennes contre ses ennemis en laissant entendre qu'il a obtenu, pour ce faire, le feu vert du président américain.»*

Cet ensemble de considérations sur les périls politiques à venir explique sans doute qu'un haut fonctionnaire de l'administration confiait au *New York Times* que *«M. Clinton ne voulait pas donner l'impression de trop étroitement étreindre» M. Eltsine.»*

ALAIN FRACHON

Les pays du G7 poursuivront leur aide

Pour le président Boris Eltsine, une éclaircie est venue ce week-end de Hongkong, où étaient réunis, sous présidence japonaise, les *représentants des chefs* d'Etat et de gouvernements – les «sherpas» – dans le cadre de la préparation du prochain sommet du G7, début juillet à Tokyo. *«En cette période critique, nous avons réaffirmé la détermination de nos dirigeants à soutenir le processus de réforme en Russie»*, a souligné le ministre japonais adjoint des affaires étrangères, M. Koichiro Matsuura, lors d'une déclaration préliminaire faite au nom des Sept dans la colonie britannique. *«Nous sommes déterminés à poursuivre l'octroi d'aide et à soutenir les efforts de réforme économiques du président Eltsine et de son gouvernement»*, a-t-il ajouté au cours d'une conférence de presse à laquelle participait d'ailleurs le vice-premier ministre russe, M. Boris Fyodorov.

Pour autant, aucune enveloppe, aucun paquet financier n'a été annoncé, dimanche 14 mars à *Hongkong. Les Sept se sont* contentés d'indiquer qu'ils allaient *«intensifier leurs discussions sur les moyens concrets d'aider ces réformes»*. Vu la rapidité de la dégradation de la situation économique en Russie, une réunion extraordinaire des ministres des affaires étrangères et des finances du G7 devrait avoir lieu à la mi-avril, voire quelques jours avant la rencontre prévue début avril entre les présidents Bill Clinton et Boris Eltsine. *«Un accord sur la réunion d'avril n'a toutefois pas été formellement arrêté»* à Hongkong, a cependant tenu à préciser un participant à la réunion des «sherpas».

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES
DU GREFFE DE LA COUR
D'APPEL DE POITIERS
DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

Par arrêt en date du 30 janvier 1992 la *Chambre Correctionnelle* de la Cour d'Appel de POITIERS a condamné M. Gérard BAUVAIS, né le 27 octobre 1933 à SAINT-PHILBERT-SUR-ORNE (61), à une peine de 4 ans d'emprisonnement et ordonné la publication du dispositif de l'arrêt dans les journaux *Centre Presse, la Nouvelle République, la Charente libre, le Figaro*, et *le Monde*, pour escroqueries, tentative d'escroquerie et publicité mensongère. Et ce, après arrêt de la Cour de Cassation du 16 novembre 1992 ayant rejeté le pourvoi formé par M. BAUVAIS.

Pour extrait certifié conforme,
LE GREFFIER EN CHEF.

HONGRIE : au cours d'une visite à Budapest

M. Kiejman a voulu dissiper un «malentendu» franco-hongrois

BUDAPEST

de notre correspondant

M. Georges Kiejman, ministre délégué aux affaires étrangères, a voulu dissiper au cours d'une visite à Budapest les 11 et 12 mars le *«malentendu»* dans les relations franco-hongroises provoqué par le voyage éclair de M. Roland Dumas en janvier en Roumanie et en Slovaquie, deux pays qui abritent d'importantes minorités magyares et avec lesquels Budapest a des relations difficiles. Le fait que le ministre français des affaires étrangères ne se fût pas alors arrêté en Hongrie avait froissé certaines sensibilités à Budapest.

M. Kiejman a tenu à rectifier le tir : *«La France et la Hongrie n'ont pas de contentieux ou de différends de fond à résoudre*, a-t-il dit. *Nous éprouvons de temps en temps le besoin de dire que nous nous aimons!»* Le message a été parfaitement reçu du côté hongrois. M. Gyula Kodolanyi, le conseiller des affaires étrangères du premier ministre, a salué la visite comme *«la reconnaissance des relations les plus cordiales entre nos deux pays depuis 1914»*.

Y.-M. R.

ANDORRE

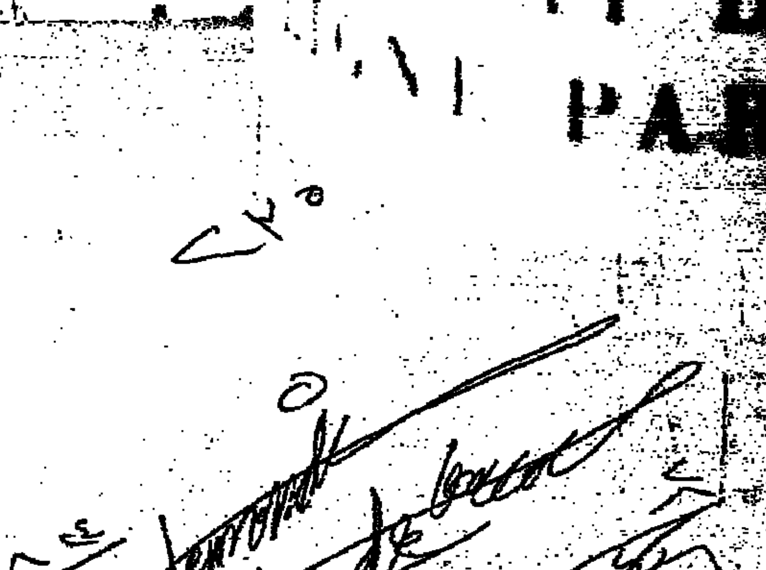
La première Constitution a été adoptée à une forte majorité

La première Constitution de la principauté d'Andorre a *été* adoptée, dimanche 14 mars, par référendum, avec 74,2 % de votes positifs. La participation au scrutin, supérieure à ce qu'attendait généralement la population andorrane, a été de 75,7 %.

Les partisans du «non», qui ne l'ont emporté sur le «oui» dans aucune des sept paroisses (communes), ont réalisé leurs meilleurs résultats dans les secteurs les moins peuplés. Le «oui» a été cependant largement majoritaire dans les «paroisses» *urbaines, telles que* la capitale Andorre-la-Vieille (1 610 contre 562) ou plus fortement urbanisées, comme Sant-Julia-de-Loria.

La nouvelle Constitution consacre notamment la souveraineté populaire par l'institution d'une chambre élue au suffrage universel et l'instauration d'une séparation des pouvoirs, tout en laissant aux *deux coprinces* – le président de la République française et l'évêque d'Urgel – la représentation de la souveraineté nationale (*le Monde* du 13 mars). – *(AFP.)*





PROCHE-ORIENT

ISRAËL : face à l'exacerbation des violences

Le gouvernement appelle la population à garder son sang-froid

Tandis que la tension entre Palestiniens et Israéliens ne fait que s'exacerber dans la bande de Gaza, un touriste étranger a été blessé à coups de couteau, lundi 15 mars, par un Arabe à Afoula, au nord de Tel-Aviv. Presque au même moment, sur le plateau du Golan, un habitant druze a été grièvement blessé par un civil israélien. En Cisjordanie, deux colons israéliens ont été tués et un troisième blessé après avoir été heurtés par une voiture à plaque d'immatriculation palestinienne, et dont le chauffeur a pris la fuite.

JERUSALEM

de notre correspondant

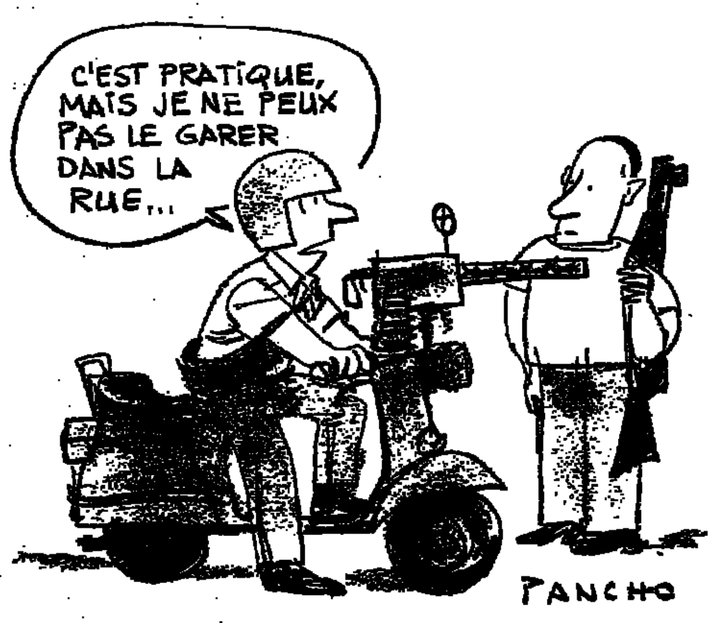
Les Israéliens sont nerveux. C'est en tout cas la conviction de leur gouvernement, dont la réunion hebdomadaire, dimanche à Jérusalem, s'est conclue par un appel aux citoyens pour que, face à la vague d'attentats palestiniens en cours, *« l'une des plus graves auxquelles nous ayons été confrontés »*, écrivait dimanche *Haaretz*, ils *« gardent leur sang-froid »* et *« respectent les lois »*.

Vendredi dernier, le chef de la police s'était cru autorisé à appeler les civils détenteurs d'un permis à porter leur arme en toutes circonstances (*le Monde* daté 14-15 mars). Il s'est fait crûment rappeler à l'ordre, y compris par son ministre, M. Moshe Shahal. *« Pas question*, ont dit deux autres ministres, *de transformer le pays en Far West. »* *« Il y a déjà trop d'armes en circulation dans ce pays »*, a estimé M. Arye Deri, chef du parti religieux Shas et ministre de l'intérieur.

Renforts à Gaza et aide aux colons-cultivateurs

Entre deux cent cinquante mille et trois cent mille Israéliens – selon les sources, – c'est-à-dire plus d'un adulte juif sur dix, les permis étant généralement refusés aux citoyens israéliens arabes, sont légalement autorisés à porter une arme. La plupart se contentent de pistolets de petit calibre, d'autres, surtout chez les cent mille colons des territoires occupés, possèdent des fusils-mitrailleurs. Cet arsenal s'accroît lors de chaque vague d'attentats et, depuis quelques jours, les armuriers enregistrent de confortables hausses de leurs chiffres d'affaires. A cela s'ajoute la « quincaillerie » des dizaines de milliers de soldats et soldates qui, en caserne ou en permission, sur les plages ou chez le marchand de glaces, brandissent en permanence leur M 16 réglementaire sous le nez des touristes. Dans les colonies sûrement, mais aussi dans plusieurs grandes agglomérations et particulièrement à Jérusalem, Israël et les territoires occupés ont déjà l'air d'un *« Far West »*.

La capacité dissuasive des forces de l'ordre a-t-elle tant diminué que les citoyens doivent maintenant assurer eux-mêmes leur sécurité ?



C'est encore une fois *Haaretz* qui posait dimanche la question, prévenant ses lecteurs que l'appel aux armes du chef de la police risquait sérieusement *« de faire couler le sang »*. Alors, pour essayer de calmer un peu les choses, le gouvernement, en l'absence de M. Itzhak Rabin en visite aux Etats-Unis, et sous l'autorité de M. Shimon Pérès, premier ministre par intérim, a pris deux décisions.

D'abord envoyer des renforts, conséquents mais non chiffrés, dans la « poudrière de Gaza » parce que c'est là que la situation est la plus explosive. Trois des six Israéliens tués depuis le début du mois et certains des treize autres blessés pendant la même période l'ont été à Gaza. Ensuite, il a été décidé que les autorités allaient *« prendre toutes les mesures légales nécessaires, qui seront employées avec le maximum de force contre les meurtriers dégénérés qui s'en prennent à d'innocents civils »*. Fortes paroles qui s'accompagnent d'un appel solennel aux populations pour qu'elles rejoignent les *« volontaires de la garde civile »*.

Créée il y a vingt ans à la suite d'une précédente vague d'attentats, la structure paramilitaire est composée de plus de quarante mille supplétifs qui patrouillent un peu partout dans les agglomérations d'Israël sous l'encadrement de trois cent cinquante policiers. Ces derniers, qui sont actuellement dix-huit mille, pourraient voir leurs effectifs augmenter de dix pour cent, le gouvernement ayant *« enregistré »* avec faveur une proposition en ce sens. D'autres idées surgissent. C'est ainsi que la commission parlementaire de l'intérieur devait débattre lundi d'une suggestion de son président, M. Yehoshua Matza (Likoud), de créer une « milice civile » dont les membres, recrutés chez les chômeurs, seraient employés à temps plein et rémunérés.

Enfin, le pouvoir a pris la décision, à l'encontre de sa politique annoncée, d'aider financièrement les colons-cultivateurs installés dans le territoire occupé de Gaza. C'est ainsi que le trésor public financera une partie des salaires et du transport de tous les chômeurs juifs qui accepteront d'aller dans les colonies remplacer les quelques milliers de journaliers arabes qui ont été collectivement licenciés à la veille du week-end.

PATRICE CLAUDE

ÉGYPTE

Cinquante-deux blessés lors d'affrontements entre manifestants et forces de l'ordre

LE CAIRE

de notre correspondant

Cinquante-deux personnes, dont onze policiers, ont été blessées, certaines grièvement, à la suite d'accrochages entre manifestants et forces de l'ordre dans la ville de Qalyoub, à une quarantaine de kilomètres au nord du Caire, dans la soirée du samedi 13 mars et la matinée de dimanche. Des dépendances et le portique d'une église ont été brûlés au cours des violences. La police a interpellé soixante-dix-huit personnes.

Les troubles ont été provoqués par la décision du ministre de l'enseignement, il y a deux semaines, de renvoyer quatre étudiantes et de muter une enseignante d'une école secondaire de Qalyoub, pour avoir diffusé des cassettes *« poussant à la sédition confessionnelle »* ; cette mesure a provoqué des manifestations de solidarité de la part des étudiants. Les autorités locales sont intervenues auprès du gouverneur de la province de Qalyoubeya, afin qu'il fasse annuler la *« décision injuste »* du ministre, l'enquête ayant prouvé que la cassette incriminée était agréée par l'université d'Al-Azhar, la « Sorbonne » de l'islam sunnite. A la suite des directives du premier ministre et du président, le ministre de l'enseignement a reçu dimanche les étudiantes renvoyées, a décidé de les réintégrer et s'est engagé à réexaminer la mutation de l'enseignante.

Tension croissante avec le Soudan

Par ailleurs, la tension est montée entre l'Egypte et le Soudan à la fin de la semaine dernière. Dans un entretien publié samedi par le quotidien koweïtien *Al Anbaa*, le président Hosni Moubarak a mis en garde contre une présence militaire iranienne dans ce pays. *« Si cela se réalisait, nous ne nous tairons pas et nous avons les moyens de faire face à une telle situation »*, qui menacerait la sécurité nationale égyptienne, a dit M. Moubarak. Il a accusé Téhéran de recruter des *« terroristes »* égyptiens dans des groupes de volontaires qui se battaient en Afghanistan.

La police avait annoncé vendredi que les renseignements généraux avaient reçu une lettre de l'organisation extrémiste musulmane Jamaa Islamiya, menaçant de faire sauter au Caire le café Naguib Mahfouz, du nom du Prix Nobel de littérature. Ce café est fréquenté par des touristes, mais surtout par des Egyptiens. Manière pour les services de sécurité qui font, pour la première fois, ce genre de révélation, de nourrir les sentiments anti-intégristes qui vont croissant depuis le récent attentat à la bombe contre un café de la place Tahrir, au centre du Caire.

D'autre part, le ministère des affaires étrangères a protesté contre la décision *« inamicale et regrettable »* du Soudan de prendre le contrôle de l'université égyptienne de Khartoum, fondée en 1955, fréquentée par près de vingt-cinq mille étudiants et à laquelle Le Caire alloue un budget d'une quinzaine de millions de dollars par an.

La décision soudanaise de nationaliser l'université égyptienne, indique-t-on au Caire, fait partie d'une série de mesures de « déségyptianisation » adoptées par la junte islamiste de Khartoum. Au mois de décembre, le Soudan avait nationalisé les écoles égyptiennes dans plusieurs villes, alors que leur statut et celui de l'université n'avaient jamais été remis en cause par les précédents régimes.

ALEXANDRE BUCCIANTI

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : l'attentat contre le World Trade Center

Réouverture de l'enquête sur l'assassinat du rabbin Meir Kahane

L'enquête sur l'assassinat du rabbin Meir Kahane, en 1990 à New-York, a été rouverte par la police de cette ville pour déterminer s'il existe un lien entre l'homme acquitté de cet assassinat et les trois suspects de l'attentat contre le World Trade Center, a annoncé vendredi 12 mars la police de New-York. Le *New York Times* de samedi rapporte que le meurtrier présumé mais acquitté du rabbin Kahane, El Sayyid Nosair (d'origine égyptienne), va être inculpé de tentative d'évasion de la prison d'Attica (New-York).

Nosair, bien qu'acquitté de l'assassinat du rabbin Kahane, avait été condamné pour avoir tiré sur un agent de sécurité en s'enfuyant du lieu du meurtre et purge actuellement une peine de prison. Des faux passeports et certificats de naissance à son nom ont été découverts au domicile d'Ibrahim Gabarowny, son cousin, inculpé d'obstruction à la justice dans l'enquête sur l'attentat du World Trade Center du 26 février. Selon des sources policières, la réouverture de l'enquête sur l'assassinat du rabbin Meir Kahane, le 5 novembre 1990 dans un hôtel de New-York, remet également en question la théorie acceptée jusqu'à ce jour que Nosair était le seul suspect de ce crime dont il a été acquitté.

L'hebdomadaire *Newsweek* affirme d'autre part, dans sa dernière livraison, que l'Iran a secrètement subventionné le cheikh Rahman, ce religieux égyptien installé aux Etats-Unis, dont le principal suspect dans l'attentat du World Trade Center, M. Mohammed Salameh, suivait les sermons (*le Monde* du 18 mars). – *(AFP, AP.)*

M. Clinton promet une aide fédérale aux zones touchées par les fermetures de bases militaires

M. Bill Clinton a promis samedi une aide fédérale aux zones touchées par les fermetures de bases militaires annoncées vendredi par le secrétaire à la défense, M. Les Aspin. Quelque 31 bases, principalement situées autour de la baie de San-Francisco, doivent être fermées, et 134 autres établissements verront leur activité réduite. Le commandement des forces américaines en Europe avait par ailleurs annoncé vendredi l'évacuation totale ou partielle de 28 bases en Europe (le *Monde* daté 14-15 mars).

M. Clinton a invité les habitants de la région de la baie de San-Francisco à faire part de leurs doléances à une commission spéciale. Le président propose au Congrès de consacrer 20 milliards de dollars (112 milliards de francs) sur cinq ans à l'aide à la reconversion des zones affectées par ces fermetures. Certaines installations militaires pourraient en particulier être transformées pour servir à la production civile. Toutes ces fermetures vont réduire la croissance dans un premier temps, mais devraient bénéficier à l'économie à long terme, a déclaré dimanche le président de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan. *« Les coupes militaires vont gêner la croissance à court terme, comme c'est évident en Californie, mais l'économie va en bénéficier à long terme parce qu'elles vont libérer des ressources pour augmenter les opportunités dans le pays »*, a dit M. Greenspan qui s'adressait à un auditoire de banquiers à San-Diego (Californie). – *(AFP, AP.)*

SALVADOR : le rapport d'une commission de l'ONU

Six chefs militaires sont déclarés responsables de l'assassinat de six jésuites en 1989

Six chefs militaires salvadoriens, dont le ministre de la défense René Emilio Ponce, sont responsables de l'assassinat de six jésuites salvadoriens en 1989, selon une commission spéciale créée par l'ONU qui réclame leur destitution dans un rapport publié lundi 15 mars à New-York. Dans ce rapport sur les violations des droits de l'homme commises pendant la guerre civile au Salvador, la « commission de la vérité » affirme en outre que plusieurs dirigeants du Front Farabundo-Marti de Libération nationale (FMLN), l'ex-guérilla salvadorienne, sont impliqués dans de graves violations des droits de l'homme commises pendant la guerre civile. Elle recommande en conséquence que ces dirigeants, dont Joaquin Villalobos, Ana Guadalupe Martinez et Jorge Melendez, se voient interdire à vie d'occuper des fonctions publiques.

Le général René Emilio Ponce, principale personnalité mise en cause dans ce rapport, a annoncé vendredi qu'il remettait son poste de ministre de la défense « à la disposition » du président salvadorien Alfredo Cristiani. Les autres chefs militaires désignés par la commission comme responsables de l'assassinat des jésuites sont le général Orlando Zepeda, vice-ministre de la défense, le général Inocente Montano, le colonel Oscar Alberto Leon Linares, Elena Fuentes (dont le grade n'est pas indiqué) et Juan Rafael Bustillo, commandant en retraite de l'armée de l'air.

Les Etats-Unis ont donné une semaine au gouvernement salvadorien pour qu'il relève de leurs fonctions les militaires compromis, a déclaré dimanche M. Peter Romero, chargé d'affaires américain à San-Salvador. Le président Cristiani a de son côté demandé une *« amnistie générale »* pour tous les crimes commis pendant la guerre civile et invité ses concitoyens à se pardonner mutuellement. – *(AFP.)*

□ **JAMAÏQUE : un membre de l'opposition mortellement blessé lors d'un meeting électoral.** – Un militant du Parti travailliste de Jamaïque (opposition) a été mortellement blessé vendredi 12 mars à coups de couteau en plein meeting électoral. La campagne électorale en vue des élections législatives du 30 mars donne actuellement lieu à de violents incidents malgré les appels au calme des partis politiques. – (*Reuter.*)

□ **VENEZUELA : le président Perez se déclare prêt à démissionner.** – Le président Carlos Andres Perez s'est déclarée samedi 13 mars disposé à abandonner ses fonctions au cas où la Cour suprême le lui demanderait pour le juger dans une affaire de détournement de fonds publics.M. Carlos Andres Perez est soupconné d'être impliqué dans le détournement de 11 millions de dollars après sa réélection à la tête de l'Etat en février 1989. – *(AFP.)*



AFRIQUE

SÉNÉGAL : vingt jours après le scrutin

Le Conseil constitutionnel a confirmé la réélection du président Diouf

Le Conseil constitutionnel a annoncé, samedi 13 mars, *soit vingt jours après le* scrutin du 21 février, la réélection du président du Sénégal, M. Abdou Diouf, au premier tour, avec 58,4 % des suffrages exprimés. M. Abdoulaye Wade, son principal *rival, est arrivé en deuxième position,* avec 32,03 % *des voix.* La participation a été de 51,46 %. Cette élection consacre la bipolarisation de l'échiquier politique sénégalais : *M. Landing Savané, du Parti africain pour la démocratie et le socialisme* (PADS), *n'a* obtenu que 2,91 % des suffrages ; M. Abdoulaye Bathily, 2,41 % ; M. Iba Der Thiam, 1,61 % ; M. Madior Diouf, 0,97 % ; *M. Mamadou Lô, 0,85 % ; M. Babacar Niang,* 0,81 %.

Peu *après l'annonce de ces résultats,* des centaines de jeunes gens ont attaqué des gendarmes à coups de pierres, dans deux *quartiers de Dakar.* Plusieurs centaines de *manifestants ont érigé des barricades et incendié une voiture particulière.* En 1988, la publication des premiers résultats partiels, favorables au président Diouf, avait entraîné de violentes manifestations de rue. L'état d'urgence avait été décrété à Dakar, et de nombreux dirigeants de l'opposition avaient été arrêtés. – *(AFP.)*

Un troisième mandat qui s'annonce difficile



Il faudra du doigté à M. Abdou Diouf pour mener à bien le troi*sième mandat qui* vient de lui être confié. La profonde aspiration au changement exprimée par les villes – Dakar lui a retiré son soutien – traduit en effet une usure du pou*voir que* seules des *réformes* radicales peuvent endiguer. Mais plus que l'homme, c'est le sérail dont il est issu, le système socialiste, en place depuis l'indépendance *(1960), qui a fait l'objet d'un* violent rejet à l'occasion de ce scrutin.

La vie de M. Diouf se confond avec celle de l'Etat sénégalais de l'après-indépendance. En 1970, à l'âge de trente-cinq ans, il était premier ministre. Onze ans plus tard, « dauphin » du président Léopold Sédar Senghor, il accédait à la *magistrature suprême. Son nou*veau mandat (de sept ans renouvelables) achevé, il aura dirigé le pays pendant trente ans... Si cette perspective le dessert dans les milieux *urbains, avides d'alternance, elle* est, ailleurs, un gage de stabilité.

L'année 1988

Sur la scène internationale, son *profil* d' « homme de paix », sa réserve, mêlée à un souci de participer aux affaires *mondiales*, en font un interlocuteur incontournable dans le domaine de la diploma*tie africaine*. Sa *réputation* à l'étranger et l'avance dont il se targue en matière d'ouverture démocratique valent au Sénégal d'être l'un des pays subsahariens les plus *aidés. Un atout à double tran*chant : les bailleurs de fonds occidentaux reprochent aujourd'hui au régime de s'être laissé imprégner par une *mentalité* d'« *assisté* » et par la corruption. Le président n'est pas personnellement mis en cause, *mais une partie du cercle du* pouvoir l'est, tout comme des membres de sa famille proche.

Lui-même garde l'image d'un grand technocrate, homme de dossiers avant tout. Le quotidien *le Soleil ne lui connaît que* deux passe-temps : la belote et le jeu de dames. Au lycée déjà, ses camarades le surnommaient « Abdou sans-faute ». Il commence sa carrière comme administrateur, puis gouverneur de région. Le président Senghor le remarque et en fait, en *1963, son directeur de cabinet*, puis son premier ministre, en 1970. Dix ans plus tard, le « président-poète » lui laisse sa place. Il terminera le mandat de son prédécesseur et se *fera* élire en 1983, puis réélire cinq ans plus tard.

En 1988, sa victoire – avec 73 % des suffrages contre 26 % à son rival, Mᵉ Abdoulaye Wade – marque le début d'une période trou*blée. Emeutes et manifestations* se succèdent pendant des mois ; les leaders de l'opposition sont arrêtés pour avoir encouragé les mouvements de rue en dénonçant les fraudes qui avaient entaché le scrutin. Un an plus tard, les massacres de Mauritaniens au Sénégal et de *de Sénégalais en Mauritanie por*tent un nouveau coup au pays. Le malaise social ne s'amenuisera qu'en avril 1991, avec la formation d'un gouvernement d'union natio*nale dont une partie de l'opposi*tion est partie prenante. Mᵉ Wade, l'opposant de toujours, étant devenu ministre d'Etat sans portefeuille, le président Diouf trouve *quelque* répit.

Prochaine échéance : les législatives de mai

La « cohabitation » durera dix-huit mois. A l'approche de l'élection de février 1993, M. Wade *quitte* le gouvernement, apparemment décidé à jouer son va-tout. Six mois avant le scrutin, il évoque un *gentlement agreement* qui le lierait à M. Abdou Diouf : quel que *soit le vainqueur*, l'un et l'autre seraient assurés de faire partie du prochain gouvernement. La question demeure de savoir si l'expérience de 1991-1992, synonyme de paix *sociale pour M. Diouf*, ne pourrait être renouvelée. Pas question en tout cas d'une nouvelle alliance Diouf-Wade dans l'immédiat, puisque la fièvre électorale ne retombera pas avant *quelques mois* – les états-majors préparent en effet les élections législatives du 9 mai prochain.

Dans cette perspective, le président doit faire face à une urgence : dépoussiérer le Parti socialiste, à l'occasion des investitures, afin de garder la majorité à l'Assemblée nationale. M. Abdou Diouf a pu voir, pendant la campagne électorale, à quel point les responsables locaux du parti dont il est le secrétaire général sont contestés. *Plu*sieurs d'entre eux se sont fait huer pendant les meetings du président. Lui-même, peu à l'aise en public, n'a pas mobilisé des foules aussi enthousiastes que celles attirées par le cri de ralliement de son challenger, « *Sopi !* » (« changement » en wolof). Il ne lui reste plus qu'à tirer la leçon essentielle de ce scrutin : sauf à se faire en personne le promoteur du changement, il risque de se trouver face à un pays, et plus particulièrement une capitale, difficilement gouvernable.

MARIE-PIERRE SUBTIL

□ **Quatre morts dans des attaques attribuées aux indépendantistes.** – Un militaire a été tué et onze autres blessés, dimanche 14 mars, à une quarantaine de kilomètres à l'est de Ziguinchor, capitale régionale de la Casamance, au cours d'un affrontement avec des hommes soupçonnés d'appartenir au Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), a-t-on appris de source sûre à Dakar. Vendredi, *trois* personnes avaient été tuées et six blessées, dans la région, lors de trois *attaques attribuées* également au MFDC. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : MM. Mandela et Buthelezi ont lancé un appel à la paix au Natal.** – *Le président du Congrès national* africain (ANC), M. Nelson Mandela, a terminé, dimanche 14 mars, une visite de trois jours au Natal en lançant une campagne de paix dans cette province déchirée par la violence. La veille, lors des funérailles de six enfants tués dans une embuscade le 2 mars, M. Mangosuthu Buthelezi, le dirigeant du parti Inkatha à dominante zouloue, avait *lui aussi appelé à la réconciliation.* M. Nelson Mandela avait renoncé à se rendre à ces obsèques, « *pour des raisons de sécurité* », selon des responsables de l'ANC. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ALGÉRIE : un membre du Conseil consultatif national grièvement blessé dans un attentat.** – M. Hafid Senhadri, membre du Conseil consultatif national (CCN) – qui tient lieu de Parlement –, a été grièvement blessé par balles, dimanche 14 mars, à Alger, par des hommes armés qui ont réussi à prendre la fuite. D'autre part, un adjudant-chef de gendarmerie qui circulait à bord de sa voiture personnelle, a été assassiné, vendredi, à El Harrach, dans la banlieue sud-est de la capitale, par des inconnus qui n'ont pu être arrêtés. – *(AFP.)*

□ **MAROC : condamnation à mort du commissaire Tabet.** – *Le commissaire principal des renseignements généraux de Casablanca a été condamné*, dans la nuit du dimanche 14 au lundi 15 mars, à la peine capitale par la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca. M. Mohamed Mustafa Tabet *avait contraint plus de cinq* cents femmes à avoir des rapports sexuels avec lui. Ce scandale avait soulevé une grande émotion dans le pays. A cette occasion, partis et associations avaient demandé « *l'assainissement de certaines administrations* » (*le Monde* du 13 mars). – *(AFP.)*

□ **MAROC : M. François Léotard reçu par Hassan II.** – Le souverain *chérifien a reçu, samedi 13 mars,* M. François Léotard, maire de Fréjus, en visite privée au Maroc. *Hassan II avait rencontré*, ces dernières semaines, plusieurs responsables de la droite française, dont *MM. Jacques Chirac, Charles Pasqua* et Valéry Giscard d'Estaing. – *(AFP.)*

□ **CAMEROUN : un prêt français de 100 millions de francs.** – *Une* convention portant sur un prêt de 5 milliards de francs CFA *(100 millions de francs)* a été signée, vendredi 12 mars à Yaoundé, a déclaré M. Philippe *Jurgensen, directeur général* de la Caisse française de développement (CFD). M. Jurgensen a précisé que *cette somme servira à la restructuration* du système bancaire. – *(Reuter, AFP.)*

ASIE

CHINE : ouvrant la session annuelle du Parlement chinois

M. Li Peng s'en est pris vivement à la politique britannique à Hongkong

Ouvrant, lundi 15 mars, la session annuelle du Parlement de Pékin, prévue pour durer dix-sept jours, le chef du gouvernement chinois, M. Li Peng, a vivement *dénoncé l'action « perfide et arbitraire »* du gouverneur de Hongkong, M. Chris Patten, pour sa décision d'aller de *l'avant vers une démocratisation* des institutions avant la rétrocession de la colonie britannique en 1997.

PÉKIN

de notre correspondant

Le régime chinois avait déjà mis la gachette de la propagande en position de tir automatique depuis que *M. Patten avait décidé* vendredi de rendre officielles ses propositions de représentation accrue *des élus* dans les institutions de la colonie à partir de 1995. Les principaux médias de Pékin y étaient allés de leur commentaire indigné devant cette « *machination de vieux colonialistes* » concoctée par Londres.

La Chine, y apprenait-on, se doutait bien que le gouvernement britannique n'était animé « *d'aucune sincérité* » dans son désir proclamé de parvenir à un arrangement avec elle. Le régime chinois tonnait en particulier contre l'idée *que l'on puisse douter qu'il fût* habilité à parler au nom des cinq millions et demi de Hongkongais.

Mais, en s'en prenant lundi devant les près de trois mille députés de l'Assemblée nationale populaire à *M. Patten* et *à Londres*, M. Li est allé plus loin : le refus du compromis sur Hongkong, désormais introduit dans le rapport du premier ministre, devient du même coup principe politique de l'Etat chinois, et le chef du gouvernement n'a pas mâché ses mots : « *Les autorités de Hongkong et de Grande-Bretagne*, a-t-il dit, *cherchent en fait à provoquer des troubles et à faire obstacle à une passation pacifique des pouvoirs à Hongkong. Cela n'a aucun rapport avec le problème de la démocratie (...). Nous voulons la coopération et non la confrontation, mais le gouvernement chinois ne saurait transiger sur les principes. La seule solution qui reste au gouvernement britannique est de revenir au plus vite dans la bonne voie, celle indiquée par les documents déjà signés et par ce qui a été convenu entre les deux parties.* » En guise d'exemple, il a loué l'attitude du Portugal, qui a abdiqué depuis longtemps toute responsabilité *politique* dans sa colonie de Macao, promise à rétrocession deux ans après Hongkong.

Ce n'était sans doute pas un hasard si ce passage du rapport du premier ministre venait dans la foulée d'une *promesse* d'accélération de la modernisation de l'armée, pour laquelle M. Li a invoqué la *volonté de M. Deng Xiaoping*, le patriarche absent de la session parlementaire mais que l'on sait tenu informé sur les travaux en cours. Le renforcement de l'appareil militaire au service d'une conception impériale de l'unité de la Chine est un des principaux thèmes de la *réunion. M. Li* a annoncé un effort accru dans ce sens ainsi que des moyens en augmentation pour les services de police, en particulier le « KGB » chinois.

Pas d'engagements précis

Si la Chine montre ainsi les dents sur Hongkong, M. Li s'est *montré* plus *modéré* quant aux « *forces étrangères* » accusées de « *chercher à faire obstacle à la réunification pacifique* » de Taïwan au continent. « *Nous adopterons toutes les mesures énergiques nécessaires pour faire cesser les activités indépendantistes visant à créer un Taïwan indépendant et à diviser la patrie* », a-t-il prévenu, sans mettre en cause nommément la France et les Etats-Unis pour leurs ventes d'armes à Taïpeh.

L'essentiel de son discours, lu d'un ton morne, était *consacré* à un inventaire économique dépourvu d'engagements précis *mais censé aller dans* le sens de « *l'économie de marché socialiste* » voulue par M. Deng. M. Li a annoncé un dégraissage de 25 % d'une administration aux effectifs pléthoriques. *Il* a admis, çà et là, l'existence de problèmes. La perception des impôts « *laisse beaucoup à désirer* » ; une réforme de la fiscalité est une nécessité « *d'une extrême urgence* ». Un malaise rural apparaît.

M. *Li* l'a attribué à un écart croissant entre les prix des produits *industriels* et ceux des produits agricoles et à la perception abusive de taxes par les autorités locales. Il *n'a pas mentionné* la cause *qui* a provoqué, ces derniers mois, plusieurs manifestations paysannes en province : le paiement des récoltes par l'Etat au moyen d'assignats, les autorités préférant réserver leur trésorerie à des projets dans le secteur des services.

Le chef du gouvernement a pro*mis un effort dans* la lutte contre la corruption, le clientélisme, la criminalité. Il a, en tout état de cause, inscrit toute réforme dans le strict cadre du socialisme. « *La démocratie est une caractéristique fondamentale du socialisme* », a-t-il assuré, avant d'annoncer un renforcement du rôle des comité de quartier et autres organes « *de la dictature démocratique populaire* ».

Dès avant l'ouverture du Parlement, des policiers anti-émeute avaient pris position en divers points sensibles de la ville. Place Tiananmen, des militaires saluaient les berlines noires *des serviteurs du* peuple arrivant pour se joindre aux députés dans la grande salle du Palais du peuple. Les serviteurs prirent place sur le podium, les députés au parterre. Le prochain président de l'Assemblée, M. Qiao Shi, président de séance, fixa la salle *des yeux dans une parfaite* immobilité pendant presque deux heures. *Il* dirigeait jusqu'à présent, et continuera sans doute de diriger l'ensemble des polices du régime.

FRANCIS DERON

DIPLOMATIE

Après le retrait de Pyongyang de l'AIEA

Washington considère que la politique nucléaire de la Corée du Nord constitue un « danger »

Deux jours après avoir annoncé son retrait de l'Agence internationale de l'énergie atomique (*le Monde* daté 14-15 *mars*), la Corée du Nord a exigé, lundi 15 mars, de l'AIEA qu'elle « *s'excuse pour les crimes qu'elle a commis contre le peuple coréen* ». Samedi, le vice-ministre des affaires étrangères de Pyongyang avait averti des « *graves conséquences* » qu'auraient la prise de nouvelles sanctions contre son pays à la suite de son refus de se soumettre aux inspections internationales exigées par l'AIEA. « *Si de telles mesures étaient prises*, a-t-il ajouté, *nous sommes entièrement prêts à prendre les contre-mesures appropriées* ».

D'autre part, la Corée du Sud a mis ses troupes en état de préalerte et demandé aux forces amé*ricaines sur son territoire* de faire de même. Le porte-parole du nouveau président, M. Kim Young-sam, a annoncé qu'il allait demander l'aide de la Chine et de la Russie, qui « *ont une certaine influence* » sur le régime du maréchal Kim Il-sung. En attendant, il n'y aura aucun échange économique avec le Nord *tant que la ques*tion ne sera pas réglée.

Aux Etats-Unis, le secrétaire à la défense, M. Le Aspin, a déclaré dimanche que la nouvelle situation créée par la Corée du Nord créait un « *danger* » et que Washington allait lancer une offensive diplomatique majeure pour faire revenir celle-ci sur sa décision. *Enfin*, le département d'Etat a fait remarquer que le traité de non-proliféra*tion nucléaire dont Pyongyang* vient de se retirer, lui donnait l'obligation de continuer à accepter des inspections de ses installations nucléaires pendant encore quatre-vingt-dix jours.

POLITIQUE

Temps mort

Les élections sont en retard. On perd du temps. *Les citoyens de la deuxième circonscription de Polynésie*, eux, donnent l'exemple : ils n'ont fait ni une ni deux, pour élire député, dimanche 14 mars, au premier tour, M. Gaston Flosse, RPR, président du gouvernement territorial. Ailleurs, il faudra encore attendre le 21 mars, voire le 28, pour vérifier ce qu'annoncent les sondages.

Que faire dans ce temps mort ? Campagne ? Aucun responsable politique ne paraît imaginer qu'il puisse influencer le moindre électeur d'ici au scrutin. Chacun se garde, au surplus, de lancer le moindre débat compromettant. *« Il est impératif et urgent d'alléger les prélèvements obligatoires »*, répète lundi, dans *les Echos*, M. Jacques Chirac, fidèle au classicisme le plus pur. *« L'opposition considère qu'elle est déjà au pouvoir et elle étale ses contradictions »*, affirme M. Pierre Bérégovoy, à tout hasard, dans *le Journal du dimanche*, en ajoutant, sans illusions : *« Il faut que les Français se ravisent. »*

Réaliste, M. Michel Rocard a prédit, dimanche 14 mars, à Sarcelles, *« une remontée de conservatisme »*, qui va faire *« prendre du retard »* au pays, *« notamment sur le plan du partage du travail »*. Mesurée, Mme Ségolène Royal, qui participait à un débat avec Mme Dominique Voynet (Verts) et MM. Jacques Toubon (RPR) et Pierre Zarka (PCF), sur TF 1, s'est inquiétée des risques qu'une victoire *« trop écrasante »* de la droite ferait courir à la démocratie. Heureusement, il y a la première présidence de la Cour des comptes, vaste sujet qui se prête à d'inépuisables commentaires. *« Pierre Joxe est nommé [à ce poste] parce qu'il a souhaité se retirer de la vie politique active »*, a déclaré Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, dimanche sur Radio J. S'en serait-elle tenue là, on aurait pu se demander si elle entendait vraiment justifier le genre de retraite active qu'a prise son collègue de la défense. Aussi a-t-elle précisé qu'il *« présente toutes les qualités pour exercer cette fonction »*. M. Bérégovoy confirme : *« Depuis 1988, c'est la compétence qui dicte les choix. »*

M. Rocard a rappelé que des responsables nommés par la droite entre 1986 et 1988 avaient été maintenus en fonction, ensuite, par la gauche. Les derniers sondages légalement publiables – l'un de la SOFRES, pour TF 1, fait le 12 mars auprès de mille personnes dans cent circonscriptions de métropole, l'autre de l'IFOP pour le *Journal du dimanche*, réalisé du 10 au 12 mars auprès de mille personnes – indiquent une baisse des intentions de vote pour les écologistes, que la SOFRES situe à 12 % et l'IFOP à 14,5 %. Pour le reste, tout est stable, dans les limites de la marge d'erreur inhérente à ces enquêtes. Les jeux paraissent faits, il est temps de se projeter dans l'après 28 mars. *« Je souhaite que mon successeur soit un homme ou une femme ayant le sens de l'Etat et du dialogue »*, indique M. Bérégovoy, qui n'en peut mais. *« Dans le domaine de la politique étrangère comme dans les autres, le gouvernement, appuyé sur sa majorité, devra pleinement exercer ses responsabilités »*, prévient M. Chirac. Le président du RPR précise, d'autre part, que la nouvelle majorité *« sera d'une extrême fermeté dans les négociations agricoles au sein du GATT »*. M. Bérégovoy l'approuve.

Le premier ministre propose d'explorer d'autres pistes de consensus, en invitant la future Assemblée à se saisir du projet de loi sur les retraites qu'il présentera le 17 mars au conseil des ministres et auquel, souligne-t-il, *« les syndicats sont plutôt favorables »*. M. Rocard, de son côté, recommande, dans *le Parisien* du lundi 15 mars, une *« charte »* commune à la gauche et à la droite sur la politique de l'immigration. Vous avez dit *« alternance »* ?

PATRICK JARREAU

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

Ile-de-France : l'échec majeur du PS

Suite de la première page

Depuis douze ans, le chef de l'Etat a semblé privilégier, fidèle à ses racines, la France rurale, la France des villes moyennes. Echec politique ancien. Echec économique récent. Dans cette région longtemps relativement favorisée en matière d'emploi, le chômage devient aujourd'hui lancinant. Même dans les quartiers les plus huppés, les candidats, toutes étiquettes confondues, sont surpris de constater que ce thème est devenu la première des préoccupations. Le cadre, même supérieur, s'inquiète pour lui, et surtout pour ses enfants, qui, malgré la qualité de leurs diplômes, ne trouvent pas de travail.

La crise du logement, fruit de la spéculation immobilière, frappe ici plus durement qu'en province, et les gouvernements socialistes en sont rendus responsables. Comme on leur fait supporter, puisqu'ils sont au pouvoir, tout le « mal vivre », conséquence de transports en commun toujours insuffisants et d'un urbanisme mal maîtrisé.

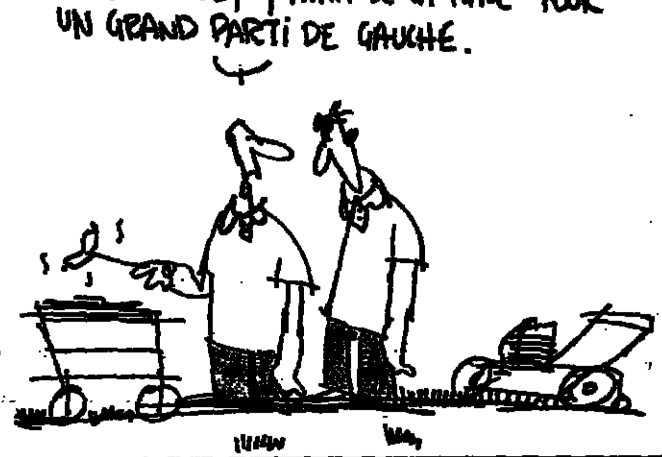
La seule tentative pour mettre un peu d'ordre dans ce conglomérat de villes jalouses de leur indépendance, surtout depuis les lois de décentralisation, celle de la réforme du schéma directeur entreprise par Michel Rocard, s'est même retournée contre les socialistes. Dans ce qui n'était qu'une projection de la croissance naturelle afin de tenter de la maîtriser, les Franciliens n'ont vu que la photo de ce qui les attendait au début du vingt et unième siècle, et ils ont frémi d'horreur : leurs derniers espaces verts étaient grignotés par les logements, les voies ferrées, les autoroutes. Ce projet devait servir la campagne des socialistes ; il est devenu un instrument pour la droite et surtout pour les écologistes. Dans cette région sociologiquement socialiste, mais où les habitants n'ont pas obtenu du passage de leurs amis au pouvoir les satisfactions qu'ils attendaient, ceux qui se sont mis en position de recueillir les voix des « déçus du socialisme » ne peuvent qu'être en terrain favorable.

En grande couronne, là où le mot « campagne » a encore une signification, la défense de l'environnement est un thème porteur. En petite couronne, les classes moyennes sont attirées par ceux qui leur promettent le changement, en leur assurant que toutes leurs difficultés viennent d'une mauvaise organisation de la société.

Un électorat en déshérence

Le PS n'a pas été en état de résister, lui qui n'a jamais su structurer un électorat laissé en déshérence par la déliquescence du communisme. La tâche aurait été, en tout état de cause, rude, tant ici les habitants sont volatils (d'une élection à l'autre, les logements HLM changent facilement de 20 % à 25 % de leurs occupants) et tant l'absence d'une forte presse locale réduit le lien entre les citoyens et leurs représentants. La prime aux « sortants » ne peut être que plus faible en Ile-de-France qu'en province. Dans une région qui, de tout temps, a été particulièrement sensible à tous les vents des modes électorales, le terrain était propice aux écologistes, même si la nouveauté de leur présence rend difficiles les prévisions sur leur intégration dans le jeu politique.

Les résultats des élections régionales de l'an dernier peuvent laisser des espoirs fous aux amis de Brice Lalonde et d'Antoine Waechter : même si le PS a mieux résisté à leur percée dans Paris *intra muros*, ils ont devancé les socialistes dans la plupart des circonscriptions de banlieue. Le PS n'est resté devant eux que dans sept des soixante-dix-huit circonscriptions de la couronne : une appartient à la droite, celle de Patrick Balkany dans les Hauts-de-Seine ; les six autres sont socialistes, celles de Jacques Guyard dans l'Essonne, de Claude Bartolone dans la Seine-Saint-Denis, de Laurent Cathala, René Rouquet et Patrick Sève dans le Val-de-Marne, celle de Dominique Strauss-Kahn dans le Val-d'Oise.



Qu'un tel succès écologiste se renouvelle aux législatives, et c'en est fini du PS en Ile-de-France ! Les dirigeants de GE et des Verts en rêvent bien entendu. Armés de sondages, ils se voient déjà faire entrer à l'Assemblée nationale une vingtaine de députés élus dans la région capitale. Surtout si de multiples triangulaires, voire des quadrangulaires, leur permettent de *« perturber le jeu »* comme ils ne cachent pas vouloir le faire. Malheureusement pour eux, il y a de multiples « dissidences », même si, comme ils le disent, elles ont permis de procéder à un *« autonettoyage »* des militants. Car elles peuvent suffire à leur faire perdre les quelques points qui leur auraient été indispensables pour devancer le sortant socialiste et surtout pour avoir le droit d'être présents au second tour, la barre des 12,5 % des inscrits étant forcément difficile à franchir dans des élections où il y a tant de candidats.

Le duel PC-écologistes fait peur

Quelques espoirs sérieux subsistent quand même pour eux. Le plus crédible est dans la 8e circonscription de Seine-et-Marne, où le sortant socialiste, Jean-Pierre Fourré, est, semble-t-il, usé. Son concurrent écologiste, Alain Rist, est depuis longtemps implanté, et il pourrait profiter de la bataille que se livrent, à droite, le maire UDF de Torcy et son premier adjoint RPR. La situation est comparable dans la neuvième du Val-d'Oise, où l'usure locale du député socialiste, Michel Coffineau, rend la situation très confuse dans un secteur théoriquement acquis à la gauche. GE a investi un architecte parisien, Michel Cantal-Dupart, dont la campagne sera facilitée par la division du RPR entre son candidat officiel, Marcel Porcher, et le maire de Goussainville, Elisabeth Hermanville, et cela dans une circonscription où le Front national est solidement implanté.

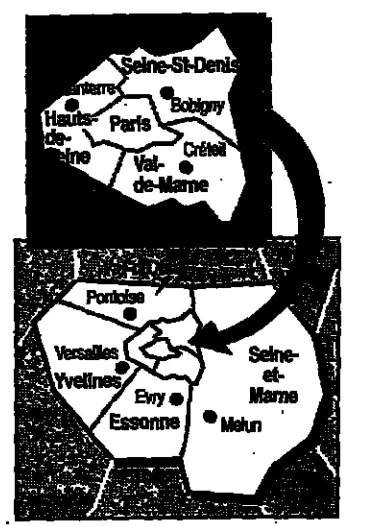
C'est aussi, paradoxalement, sur le FN que comptent les écologistes pour aider Harlem Désir dans la onzième des Yvelines, contre Guy Malandain, qui peut légitimement arguer de son travail tant au Palais-Bourbon que dans sa circonscription, largement implantée dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, peuplée de cadres moyens et supérieurs. Mais celui-ci sera aidé par les divisions de la droite, la candidate officielle de l'UPF, Janine Cayet (UDF-PR), étant contrée par un dissident RPR, et par un ancien député giscardien, Nicolas About, maintenant très proche du RPR. En fait, tout dépendra de la personnalité de ceux qui auront la capacité de se maintenir au deuxième tour, comme ce sera le cas dans toutes les autres circonscriptions visées par les écologistes. Y compris dans la quatrième du Val-d'Oise, où GE espère que François Gayet, transfuge du MRG bien implanté, pourra trouver un créneau pour empêcher la réélection de Francis Delattre (UDF-PR), même si le PS n'a guère envie de faciliter la tâche d'un homme qui n'a pas été très correct avec lui.

Se garder à droite, mais aussi à gauche : le combat pour le PS se joue sur les deux fronts. Il lui faut aussi compter avec la persistance de l'implantation des communistes qui, profitant de la perte d'audience des socialistes, ambitionnent, non sans raison, de reprendre des sièges qu'ils avaient dû abandonner à leurs alliés de la défunte union de la gauche. Aux régionales, le PC a devancé le PS dans dix-neuf circonscriptions de banlieue. Certes, onze d'entre elles sont celles des députés communistes sortants, et comme dans celles-ci la gauche est largement majoritaire, le PC est pratiquement assuré de retrouver ses sièges.

Pour ne pas prendre de risques, il a accepté de faire la part du feu avec ses « contestataires », même si certains d'entre eux redoutent toujours une offensive discrète des « Khmers rouges » qui préfèrent un parti réunifié sur une ligne dure, même s'il doit être privé d'un groupe parlementaire. Les rapports sont particulièrement tendus avec le maire de Montreuil, Jean-Pierre Brard, qui a refusé que le parti soit associé d'une manière ou d'une autre à sa campagne. Le PC peut aussi s'inquiéter pour la réélection de Georges Marchais, tant le candidat Vert, Alain Lipietz, offre, pour la première fois, une alternative crédible à tous ceux qui ne supportent plus le secrétaire général du PC. Mais un deuxième tour entre le communiste et l'écologiste serait surtout catastrophique pour le PS, qui serait là devant un choix cornélien engageant toute sa stratégie à venir. Certes les dirigeants socialistes savent qu'une telle hypothèse peut se produire ailleurs, mais la force symbolique de ce cas-ci dominera.

En attendant, s'ils n'ignorent pas qu'ils n'ont rien à attendre des deux circonscriptions de droite, celle de Michel Giraud et de Robert-André Vivien dans le Val-de-Marne, où le PC a devancé le PS aux régionales, ils craignent pour l'avenir de leurs six sortants qui sont dans une situation semblable : c'est le cas de Julien Dray, dans l'Essonne, même si tous les observateurs locaux pensent qu'il devrait s'en sortir, de Michel Sapin et Philippe Bassinet dans les Hauts-de-Seine, qui n'avaient devancé que de fort peu leurs challengers communistes au premier tour de 1988, de Gilbert Bonnemaison en Seine-Saint-Denis, dont l'usure face aux problèmes de sécurité pourrait faciliter la tâche de sa rivale communiste, même si, dans ce département où le PC détient tout le pouvoir, il porte aussi facilement que le PS la responsabilité de ce qui ne va pas.

Même situation pour Roger-Gérard Schwartzenberg dans le Val-de-Marne, qui doit compter avec une forte présence communiste dans sa ville de Villeneuve-Saint-Georges et la présence d'un bon candidat centriste, Jean-Marie Poirier, et pour René Rouquet à Alfortville. Celui-ci n'a été devancé que de peu par le PC aux régionales, mais il doit faire face à la candidature « sauvage » de Serge Franceschi. Le seul nom du fils de l'ancien maire de la ville, qui fut un proche de François Mitterrand, peut priver celui qui a succédé à son père à la mairie des voix nécessaires pour devancer le candidat communiste, Paul Mercieca. Le moins que l'on en puisse dire est que les socialistes val-de-marnais prennent cela très mal. Ils s'étonnent que « Paris » ne soit pas intervenu vigoureusement et menacent de maintenir, en tout état de cause, la candidature de René Rouquet au deuxième tour, dans une circonscription acquise à la gauche.



La droite ne peut, en effet, profiter de ce désaccord particulier à gauche. Il en va bien autrement ailleurs. D'autant qu'elle peut surfer, pendant sa campagne, sur un autre échec des socialistes au pouvoir : le développement de l'insécurité dans les banlieues.

THIERRY BRÉHIER

Prochain article

Ile-de-France (II) : les divisions de la droite compliquent ses assauts.

Seine-et-Marne : le Vert et le député « de terrain »

Rien n'agace autant M. Jean-Pierre Fourré, député socialiste sortant de Seine-et-Marne, que d'imaginer que, s'il ne devait y avoir qu'une seule circonscription en Ile-de-France pour tomber dans l'escarcelle des Verts, ce pourrait être la sienne. Cette circonscription, *la huitième*, avec quelque cent cinquante mille habitants, la ville nouvelle de Marne-la-Vallée et le gigantesque parc, très controversé, d'EuroDisney, est la plus à gauche du département. M. François Mitterrand y avait recueilli près de 58 % des suffrages exprimés au second tour de l'élection présidentielle de 1988, et, la même année, M. Fourré avait lui-même été réélu avec 57,5 % des voix face à l'un de ses concurrents d'aujourd'hui, M. Gérard Burlet (RPR).

Député « de terrain », M. Fourré a multiplié les interventions au cours de la législature, et il en tient un compte minutieux : cent soixante-huit permanences, au total, les lundis, dans chacune des vingt-six communes de la circonscription. Il a obtenu la création d'un « observatoire local d'EuroDisney », créé une association pour un contrat de valorisation de l'environnement et du patrimoine local. Il anime, depuis dix ans, un comité local pour l'emploi qui déborde de beaucoup les limites de la circonscription, mais, lors des élections régionales, les écologistes ont engrangé jusqu'à 23,6 % des suffrages sur l'ensemble du secteur, et voici qu'avec le reflux annoncé de la gauche le député sortant, proche de M. Jean-Pierre Chevènement et soutenu, donc, par le Mouvement des citoyens, est jugé menacé par l'un des principaux animateurs du groupe des Verts au conseil régional d'Ile-de-France, M. Alain Rist.

Querelle fratricide à droite

« C'est dommage que cela tombe sur lui, reconnaît ce dernier, *car Jean-Pierre Fourré a une vraie sensibilité à l'environnement. Il a voté contre la guerre du Golfe et s'est abstenu sur Maastricht. »* Mais la logique de M. Rist, ancien maoïste des années 70, est implacable : *« Lorsque les écologistes atteignent 14 % sur le plan national, le département nous donne 19 %, et la circonscription, 23 %. »* Toujours en 1992, M. Rist avait même devancé assez nettement, au premier tour, le candidat socialiste dans le canton de Torcy et réalisé, du même coup, précise-t-il, *« le meilleur score des Verts aux élections cantonales dans toute l'Ile-de-France »*. Si le courant de l'écologie politique demeure porteur, il ne désespère donc pas de devenir l'un des rares députés « écolos » de la future Assemblée. *« Pour la première fois*, dit-il, *le problème n'est pas d'exister, mais de gagner. »* Le patron de l'une des plus grandes entreprises de la circonscription ne l'a-t-il pas déjà convié récemment à déjeuner en lui disant : *« M. Rist, puisque nous allons devoir désormais travailler ensemble... »*

Ce duel obligé entre deux hommes également passionnés par l'aménagement de la grande banlieue de Paris s'accompagne d'escarmouches, rendues obligatoires par la campagne électorale. L'un s'interroge avec envie sur les effets de la candidature d'un socialiste dissident, M. Eric Sorokine. L'autre cherche naturellement à mettre en valeur un autre candidat écologiste, M. Daniel Bonato, patronné par les dissidents de Génération Ecologie. Cependant, la seule véritable lutte fratricide est celle qui oppose le maire (UDF-PR) de Torcy, M. Gérard Jeffray, investi par l'UPF, à son premier adjoint, M. Burlet, soutenu par les instances locales du RPR.

Dans un tel contexte, tous les rêves sont permis. M. Rist se dit qu'avec un peu de chance, aucun candidat de droite ne passera le seuil de 12,5 % des électeurs inscrits (soit environ 18 % des suffrages exprimés) nécessaire pour accéder au second tour. M. Fourré, lui, préfère se souvenir que rien n'est jamais joué d'avance : lors de sa première élection, aux cantonales de 1976, il l'avait emporté de quatre voix.

J.-L. S.

A la télévision et à la radio

Le programme officiel des interventions

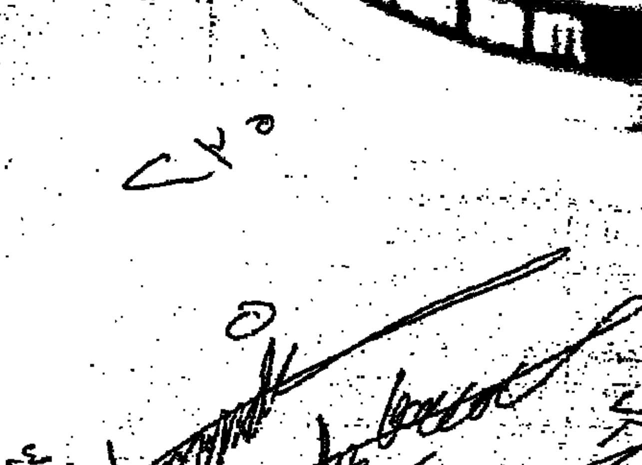
Sur France 2 après le journal de 20 heures, sur France 3 à 14 h 10. – *Lundi 15 mars* : FN, UDF, PS, Parti des travailleurs (1 minute chacun). *Mardi 16 mars* : RPR, Nouveaux Ecologistes, Union des indépendants (1 minute chacun), PS (2).

Sur France 2 après l'émission de deuxième partie de soirée, sur France 3 avant le jeu « Questions pour un champion », à 18 h 15. – *Lundi 15 mars* : PC (2 minutes), PS, RPR, UDF (1 minute chacun). *Mardi 16 mars* : UDF, PS, A gauche vraiment (LCR), RPR, Alliance populaire (1 minute chacun).

Sur France 2 après la météo du journal de 13 heures, sur France 3 après la météo du journal Soir 3. – *Lundi 15 mars* : FN (4 minutes 30) (6), UDF (4), RPR (5,5). *Mardi 16 mars* : CNI (4 minutes 30), PS (6), RPR (4,5), UDF (4).

Sur France-Inter avant les informations de 14 heures. – *Lundi 15 mars* : PS (3 minutes), CNI, Alliance populaire, UDF, RPR (1 minute chacun). *Mardi 16 mars* : Parti des travailleurs (1 minute), PS (3), UDF (2), RPR (1).

Sur France-Inter après le journal de 20 heures. – *Lundi 15 mars* : CNI (5 minutes), UDF (4), PS (6), Parti des travailleurs (5), RPR (5). *Mardi 16 mars* : PS (6 minutes), RPR (5), UDF (4), PC (6).



POLITIQUE

des 21 et 28 mars

PAROLES D'ÉLECTEURS

« La droite leur fait tourner la tête »

Il n'y a plus de tradition. Dans sa salle à manger, seul l'affichage du règlement des débits de boisson sur le papier fleuri, entre l'horloge et la cheminée, rappelle qu'on est ici dans un restaurant. « Mathé » (Marie-Thérèse pour les inconnus) le dit. Elle qui, à soixante ans, roule encore ses pommes dauphines à la main, fait *« des choses simples »*, un filet de charolais aux cèpes, un pâté à la crème ou un feuilleté aux champignons – *« comme on est loin de tout, au lieu de faire vingt kilomètres pour les courses, je fais tout moi-même »* – trouve que *« les mentalités ont changé »*.

Bien sûr, la vie était différente lorsqu'elle est arrivée, il y a quarante-cinq ans, pour reprendre le flambeau de sa grand-mère aux cuisines. Les pêcheurs d'Aubusson (Creuse) venaient taquiner la truite à la rivière et s'attardaient à la table du restaurant ; l'épicerie, dans la pièce d'à côté, était encore imprégnée de l'odeur du café que l'on faisait moudre, et son mari, Germain devait, certains matins, taper plus fort et plus vite encore sur son enclume, *« le nez dans le feu »*, parce que les paysans attendaient, chacun son tour, avec leurs chevaux dans la cour du restaurant.

Malaise

Aujourd'hui il y a bien longtemps que l'école a fermé ses portes, que les deux églises de Tardes, un petit village au nord de la Creuse, ne servent plus à rien faute d'habitants – cent cinquante au dernier recensement – et que la salle de bal du restaurant – *« On faisait venir Jean Ségurel, l'accordéoniste de Corrèze »* – ne fait plus résonner ses flonflons. Mathé vend encore *« une dizaine de paquets de cigarettes par jour, en plus du restaurant »*, mais Germain, lui, a cessé d'être maréchal-ferrant : *« Les chevaux ne servent plus à rien. »* L'arrivée des tracteurs a tué le métier. Germain a bien travaillé quelques années pour adapter le matériel de labour aux machines. Mais ensuite...

« Et puis, il y avait une règle qui voulait que le paysan paie son forgeron à la fin de chaque année, explique Mathé, *mais, progressivement, ils se sont mis à payer avec de plus en plus de retard, cela devenait tous les deux ans... »* Autrefois, *« le paysan tenait à son artisan, maintenant il va au moins cher »*. Germain se souvient des grandes années *« 60, 70 »* : *« Les métayers étaient d'aplomb, il y avait de belles fermes, ça tournait. »* Aujourd'hui, il les voit *« produire deux fois plus de bêtes qu'il y a trente ans tout en étant moins riches »*. *« Ça me dépasse. »* Germain défend peut-être sa chapelle, mais *« la mécanisation, elle a conduit au malaise »*. *« Même ceux qui n'avaient pas le sou ont engagé des frais et, maintenant, ils doivent payer. »* Pour autant, les jeunes auraient tort de *« se figurer si vite qu'ils seraient mieux dans d'autres métiers à la ville »*. *« Il ne faut pas croire que ça va briller partout. »*

Germain dit que *« ce n'est pas la première fois que la campagne connaît des moments difficiles »*. Seulement, autrefois, *« on criait moins, mais on se donnait plus facilement des coups de main »*. Ici, dans cette terre de métayers, d'ouvriers agricoles et de maçons, qui allaient faire la saison à Paris, il y avait une tradition : on votait communiste ou socialiste. *« Cela vient de nos grands-parents, ceux qui ont trimé à la guerre de 14-18 et même d'avant »*, explique Germain. Quelque chose est en train de changer, sans doute. Mathé et Germain trouvent que *« les jeunes, enfin ceux qui ont cinquante ans, ne sont plus prêts à suivre la tradition »*. *« On dirait que la droite leur fait tourner la tête, c'est peut-être parce qu'elle leur propose des miracles »*, dit Germain.

Pour Mathé, les choses sont pourtant simples : *« Ils*, dit-elle en parlant de la *« gauche »*, *sont quand même plus proches de ceux qui travaillent, de l'ouvrier. Les autres sont fiers. »* Mathé ne voudrait pas choquer : *« Nous sommes peut-être trop dans notre petit coin pour pouvoir juger. »*

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Le premier tour ayant été avancé dans le territoire

M. Gaston Flosse (RPR) est élu député de la Polynésie

Le premier tour des élections législatives dans les deux circonscriptions de la Polynésie française a été organisé samedi 13 mars, un délai plus long étant nécessaire, pour des raisons géographiques, entre les deux tours de scrutin. Le second tour aura lieu, comme en métropole, le 28 mars. M. Gaston Flosse (RPR), président du gouvernement territorial, a été élu dès le premier tour dans la deuxième circonscription.

PAPEETE

de notre correspondant

Ancien député, ancien secrétaire d'Etat chargé du Pacifique-Sud dans le gouvernement de cohabitation de M. Jacques Chirac, M. Gaston Flosse (RPR) ajoute une nouvelle fois à ses fonctions de maire de Pirae et de président du gouvernement territorial celles de député, ravies à M. Emile Vernaudon. L'ancien secrétaire d'Etat, qui fut aussi député européen, a rassemblé la majorité des suffrages de la deuxième circonscription, malgré une campagne très offensive de ses opposants portant, notamment, sur la moralisation de la vie publique. M. Flosse a en effet été condamné, en avril 1992, à une peine de prison de six mois avec sursis pour ingérence.

Dans la première circonscription, le candidat indépendantiste, M. Oscar Temaru, a obtenu presque autant de voix que le candidat de la majorité locale, M. Jean Juventin, président de l'assemblée territoriale. Le maire de Faaa a largement amélioré ses précédents scores électoraux, grâce à son discours sur la moralisation de la vie publique, en puisant vraisemblablement une grande partie de ses voix électorales au sein de la jeunesse sans emploi issue de l'ethnie polynésienne. M. Temaru est l'un des rares hommes politiques polynésiens à ne pas avoir eu maille à partir avec la justice.

Naguère porté sur une ligne dure inspirée de l'expérience vécue pendant le conflit algérien et convaincu de la légitimité de la revendication canaque, M. Temaru, chef du Front de libération polynésien, est un séparatiste « jusqu'au-boutiste ». Sa campagne a révélé néanmoins certaines concessions : la Polynésie peut être indépendante tout en restant ouverte à tous, sans discrimination ethnique aucune, à condition qu'elle obtienne toutefois de la France la restitution de sa souveraineté.

Convaincu du droit des Polynésiens à l'accès à la terre selon le seul droit coutumier, il a soutenu, pendant la campagne, les opposants au projet de construction d'un hôtel de la chaîne Le Méridien, avec l'appui tacite du Aia Api, le mouvement présidé par le député sortant de la deuxième circonscription, M. Emile Vernaudon. M. Temaru peut, d'ores et déjà, espérer de ce dernier un report des voix en sa faveur pour le deuxième tour du 27 mars.

MICHEL YIENG KOW

Les résultats

1re (Ouest)

I., 64 440 ; V., 42 007 ; A., 34,81 % ; E., 41 417.

Jean Juventin, RPR, m. de Papeete, cons. ter., 13 870 (33,49 %) ; Oscar Temaru, indép., m. de Faaa, cons. ter., 11 206 (27,06 %) ; Alexandre Léontieff, d. s., pdt ass. ter., UDF, 7786 (18,80 %) ; Jean-Marius Raapoto, div. d., 2 593 (6,26 %) ; Pierre Dehors, Maj. p., m. de Moorea, cons. ter., 2 568 (6,20 %) ; Monil Tetuanui, divers gauche, m. de Tahaa, cons. ter., 1 480 (3,57 %) ; Léon Céran-Jerusalemy, maj. p., cons. ter., 862 (2,08 %) ; Jacques Bryant, GE, 771 (1,86 %) ; François Nanai, div. g., 281 (0,68 %).

[Les résultats du premier tour des élections du 12 juin 1988 avaient été les suivants : Inscrits, 64 075, vot., 32 766, abst., 48,86 %, suffr. expr., 32 354 ; Alexandre Léontieff, RPR-sout. PS, 13 225 (40,87 %), Edouard Fritch, URC-RPR, 7 960 (24,60 %), Oscar Temaru, ext. g., Patrick Revault, maj. p.-cent., 2 171 (6,71 %), Jacky Graffe, UDF-PR, Monil Tetuanui, maj. p.-cent., 1 428 (4,41 %), Enrique Braun-Ortega, maj. p.-cent., 916 (2,83 %).]

2e (Est)

I., 46 141 ; V., 32 010 ; A., 30,63 % ; E., 31 477.

Gaston Flosse, RPR, pdt. gvt. ter., m. de Pirae, 15 787 (50,15 %), ELU ; Emile Vernaudon, maj. p., d. s., m. de Mahina, 8 523 (27,8 %) ; James Salmon, indép., 4 654 (14,79 %) ; Jean-Paul Theron, div. d., 1 515 (4,81 %) ; Emmanuel Nauta, indép. 592 (1,88 %) ; Jean-Charles Tekuataoa, div. g., 406 (1,29 %).

[En 1988, premier tour : inscr., 43 856, vot., 24 725, abst., 43,62 %, suffr. expr. 24 245 ; Emile Vernaudon, maj. p.-div. g., 11 817 (48,73 %), Gaston Flosse, URC-RPR, 11 416 (47,08 %), James Salmon, 1 012 (4,17 %). Second tour : inscr., 43 850, vot., 27 993, abst., 36,16 %, suffr. exp., 27 563, Emile Vernaudon, 13 923 (50,51 %), ELU ; Gaston Flosse, 13 640 (49,49 %).]

EN BREF

□ **M. Waechter compte sur le second tour.** – Invité à commenter la baisse des intentions de vote en faveur des écologistes, révélée par les derniers sondages, M. Antoine Waechter a déclaré, dimanche 14 mars, sur RTL, que *« les électeurs sauront corriger, entre les deux tours, le mode de scrutin majoritaire et reporter leurs voix sur les écologistes »*. Il a réaffirmé que, *« pour l'essentiel »*, il n'y aurait pas de retrait des candidats écologistes en situation de se maintenir au second tour des élections législatives.

□ **Décès de Joseph Planeix, ancien député du Puy-de-Dôme.** – Joseph Planeix, député (PS) du Puy-de-Dôme de 1962 à 1978, est décédé, le 12 mars, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

[Né le 8 avril 1915 à Aydat (Puy-de-Dôme), Joseph Planeix, entrepreneur de travaux publics, avait été maire de Parent de 1944 à 1992. Conseiller général de Vic-le-Comte de 1946 à 1992, membre du Parti socialiste SFIO, il avait élu député dans la troisième circonscription du Puy-de-Dôme en 1962 et constamment réélu jusqu'en 1978, année où il s'était retiré. Proche de M. François Mitterrand, il avait eu comme assistant parlementaire M. Michel Charasse.]

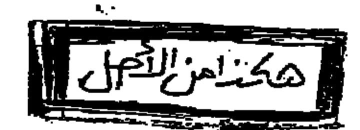
POLITIQUE

Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993

Les programmes des principales forces en présence

	Parti communiste	Parti socialiste	Entente des écologistes	Union pour la France	Front national
Economie emploi	– Affirmer la nécessité de produire et de créer français ; taxer la spéculation et l'exportation de capitaux afin d'encourager l'investissement ; refuser toute dévaluation, même déguisée, du franc ; – Aller vers les 35 heures, sans diminuer les salaires ni accroître la précarité par la généralisation du travail à temps partiel.	– Développer l'économie mixte ; – Favoriser une initiative européenne de croissance au service de l'emploi ; – Aménager le travail en ouvrant des négociations par branche ; – Encourager le partage du travail ; – Instaurer une véritable gestion prévisionnelle des effectifs.	– Développer toutes les formes d'occupation par l'encouragement de l'économie non marchande ; – Promouvoir le partage du travail par le passage direct aux 35 heures négocié secteur par secteur, sans perte de revenu pour les bas salaires ; inciter au travail à temps partiel, avec une indemnité de compensation pour les bas revenus ; – Donner la priorité aux politiques locales de l'emploi.	– Définir dès la prochaine session un programme de privatisation dont le produit serait affecté pour partie à la réduction du déficit budgétaire ; – Présentation d'un collectif budgétaire pour économiser 20 milliards de francs ; – Assurer par une loi l'indépendance de la Banque de France ; – Prise en charge progressive par l'Etat des cotisations familiales ; – Adoption d'une loi-cadre prévoyant de nouvelles formes d'emplois à charges sociales et à contraintes allégées, ainsi que la rénovation et la décentralisation de l'ANPE.	– Protéger le marché intérieur, organiser une relance non-inflationniste de l'activité, conforter la stabilité du franc, assurer la priorité d'emploi pour les Français et organiser le départ des immigrés ; – Réduire les dépenses publiques (350 milliards de francs en 7 ans) et les prélèvements obligatoires, privatiser à hauteur de 300 milliards de francs les « entreprises étatisées n'assurant pas un service public », augmenter les bas salaires, préserver les acquis sociaux, supprimer progressivement l'impôt sur le revenu et améliorer la rémunération de l'épargne.
Protection sociale	– Revaloriser le RMI, en multipliant par quatre l'impôt sur les grandes fortunes ; – Abroger la contribution sociale généralisée ; – Assurer un financement équilibré de la Sécurité sociale en augmentant les cotisations des entreprises et en diminuant les cotisations salariales.	– Créer un fonds de solidarité, financé par l'Etat, regroupant les dépenses vieillesse relevant de la solidarité ; – Consolider le droit à la retraite à soixante ans ; – Maîtriser les dépenses de santé sans remettre en cause leur couverture ; – Equilibrer la situation de l'UNEDIC par l'instauration d'un « malus » pour les entreprises qui licencient et d'un « bonus » pour celles qui forment et requalifient.	– Conduire une réforme en profondeur de la protection sociale, permettant un financement juste et pérenne de la solidarité : unification des différents régimes, association des usagers à la gestion des caisses, cotisations assises sur l'ensemble des revenus.	– Confier aux caisses d'assurance-maladie une pleine responsabilité de gestion et de décision ; – Garantir le droit à la retraite à 60 ans et favoriser la constitution d'une épargne-retraite complémentaire, grâce à un avantage fiscal ; – Etablir une nouvelle organisation des rapports entre les établissements de soins, les finances et les autorités de tutelle ; – Engager un programme d'urgence pour le logement des sans-abris.	– Réserver l'aide et les prestations sociales aux Français, séparer totalement les trois branches de la Sécurité sociale (maladie, vieillesse et allocations familiales), créer des caisses pour les étrangers, développer l'assurance privée et la retraite par capitalisation.
Education	– Mettre en œuvre des plans de développement prioritaires ; engager un plan d'urgence de construction, de rénovation et d'équipement de locaux scolaires et universitaires ; – Donner à chaque enfant un bon niveau de connaissances, l'objectif à atteindre étant l'acquisition d'une qualification au niveau du baccalauréat ; – Revaloriser la fonction enseignante.	– Assouplir le système éducatif en déconcentrant la gestion et la politique des programmes ; – Accueillir les enfants dès l'âge de deux ans dans le service public ; – Bâtir une politique de l'alternance, en s'appuyant sur la réussite du baccalauréat professionnel.	– Engager une nouvelle étape de la décentralisation, adopter un plan d'urgence pour les collèges, établir une charte d'accompagnement pour chaque élève, décloisonner l'enseignement supérieur (Génération Ecologie).	– Permettre aux parents de choisir librement l'école de leurs enfants ; – Laisser les collectivités locales financer en toute équité, écoles publiques et écoles privées ; – Permettre aux écoles, collèges et lycées d'opter pour un contrat d'autonomie, pour échapper aux tutelles trop contraignantes ; – Faciliter la création d'établissements d'enseignement supérieur libres ; – Attribuer aux régions la charge de la formation professionnelle.	– Garantir le libre choix des établissements scolaires dont l'autonomie sera assurée, créer des universités privées et rétablir l'enseignement de l'instruction civique ; – Promouvoir les universités françaises.
Sécurité justice	– Assurer à tous l'exercice des libertés fondamentales et le droit à la sécurité ; démocratiser l'utilisation de la force publique ; – Défendre le droit de grève, améliorer le code du travail, garantir les libertés syndicales.	– Assurer le droit à la sûreté des biens et des personnes, en poursuivant la politique de prévention, de dissuasion et de répression ; – Développer la politique de coopération européenne en matière de sécurité aux frontières ; – Simplifier et améliorer le fonctionnement de la justice : créer des procédures de conciliation, d'arbitrage et de médiation.	– Assurer la garantie des droits fondamentaux de chacune des personnes qui vivent dans notre pays ; – Renforcer les moyens du pouvoir judiciaire et assurer son indépendance (Génération Ecologie).	– Engager une loi-programme, renforcer les moyens de la justice et de la police ; – Faire du Conseil supérieur de la magistrature un conseil supérieur de la justice indépendant du pouvoir politique ; – Réviser la récente refonte de la procédure pénale.	– Supprimer l'Ecole nationale de la magistrature, unifier et renforcer les services de police, faciliter les contrôles d'identité, généraliser les titres légaux infalsifiables, inverser les flux migratoires, rétablir la peine de mort et les quartiers de haute sécurité (QHS), expulser les délinquants étrangers.
Environnement aménagement du territoire	– Mener une grande politique de la ville avec la réhabilitation des grands ensembles et la construction de nouveaux logements sociaux ; lutter contre la désertification rurale en refusant la réforme de la PAC et les accords du GATT ; – Diversifier l'approvisionnent énergétique en mettant l'accent sur la sécurité de la filière nucléaire et sur la résorption des pollutions et nuisances des autres sources énergétiques.	– Donner la priorité aux transports collectifs en milieu urbain – Relancer le logement locatif social ; – Maintenir, adapter les services publics et favoriser la localisation des PMI-PME en milieu rural ; – Renforcer la péréquation des ressources fiscales entre zones urbaines et zones rurales, entre régions riches et régions pauvres ; – Appliquer les écotaxes contre les pollueurs ; – Créer un service civil volontaire et européen de « casques verts ».	– Déconcentrer les créations d'emplois afin de limiter la croissance des grandes villes et remédier à la dévitalisation d'une partie du territoire ; – Se dégager à terme de la production électronucléaire, développer massivement le recours aux énergies renouvelables, réviser à la baisse le programme autoroutier, moderniser le réseau ferroviaire ; – Mettre en place une fiscalité écologique.	– Compléter la décentralisation en transférant, par exemple, la formation professionnelle aux régions, la gestion du RMI aux départements ; – Présenter un code de l'environnement instituant un délit d'atteinte à l'environnement ; – Engager un programme pluriannuel de réforme de la DGF ; – Créer des zones de revitalisation rurale ; – Définir pour les banlieues des contrats de responsabilité engageant l'Etat, les régions et les préfets.	– Utiliser le référendum local pour les problèmes d'environnement, rendre les pollueurs économiquement et pénalement responsables, privilégier les villes moyennes, promouvoir l'agriculture biologique et faciliter l'accès aux transports en commun.
Institutions vie démocratique	– Faire élire le président de la République pour sept ans non renouvelables par le Parlement réuni en Congrès, et non plus au suffrage universel ; – Rétablir le scrutin proportionnel pour l'élection de l'Assemblée nationale ; – Rendre obligatoire l'examen de toute proposition de loi présentée par au moins 2 % des électeurs inscrits.	– Renforcer le rôle du Parlement, contrôler plus directement l'activité gouvernementale, généraliser l'évaluation des lois et règlements ; – Garantir le retour à l'activité professionnelle après l'exercice d'une fonction élective, notamment dans le secteur privé ; – Améliorer les garanties de l'indépendance des magistrats ; – Limiter la compétence de la Haute Cour aux cas de haute trahison et de crimes contre la sûreté de l'Etat.	– Adopter le scrutin proportionnel pour les élections législatives et assurer le plein respect des droits du Parlement ; – Instaurer le référendum d'initiative populaire au niveau local ; – Poursuivre la décentralisation, avec un rééquilibrage des pouvoirs entre l'assemblée régionale et l'exécutif.	– Etendre le champ du référendum sur les grands sujets de société ; – Instituer un droit d'initiative populaire permettant aux citoyens de provoquer l'organisation d'un référendum.	– Inscrire la préférence nationale dans la Constitution, établir le scrutin proportionnel, créer le référendum d'initiative populaire, supprimer l'ENA, abroger les lois réprimant la négation des crimes contre l'humanité commis pendant la seconde guerre mondiale, donner un fondement constitutionnel aux pouvoirs des médias.
Nationalité immigration	– Faciliter l'acquisition de la nationalité française en refusant toute réforme régressive du code de la nationalité ; – Accorder aux immigrés le droit de vote aux élections locales et européennes après cinq ans de présence en France ; – Assurer une maîtrise nationale, démocratique et solidaire de l'immigration ; – Appliquer rigoureusement la loi antiraciste.	– Maîtriser les flux d'immigration, lutter contre le travail clandestin et les détournements de procédure ; – Préserver la tradition ancestrale du droit d'asile.	– Génération Ecologie : garantir aux étrangers une égalité de traitement en matière de logement et d'éducation, donner une certaine solennité à l'accès à la nationalité française ; – Les Verts : accorder aux résidents étrangers, à partir d'une durée de résidence légale de cinq ans, le droit de vote et l'éligibilité aux élections locales, maintenir le code de la nationalité actuel.	– Achever la réforme du code de la nationalité, déjà adoptée par le Sénat ; – Abolir les lois Joxe sur les reconduites à la frontière ; – Réformer la législation relative au regroupement familial et renforcer la répression du travail clandestin.	– Instaurer le droit du sang, établir la naturalisation comme unique moyen d'obtention de la nationalité française, rendre impossible la double nationalité, réglementer l'accès à la propriété des étrangers, s'opposer à l'influence politique de l'islam, démanteler les « ghettos ethniques », rendre impossible l'immigration légale et mettre fin au regroupement familial.
Europe	– Demander que soit inscrite, dans toutes les directives sociales de la Communauté, la garantie explicite du maintien des acquis sociaux dans chaque pays concerné ; – Permettre un contrôle effectif du Parlement français sur l'action européenne du gouvernement ; – Elargir les prérogatives du Parlement européen, notamment pour contrôler la commission de Bruxelles.	– Défendre les intérêts de la France dans les négociations internationales comme le GATT, en usant du droit de véto contre tout accord contraire à ses intérêts fondamentaux ; – Etendre les pouvoirs du Parlement national comme du Parlement européen ; – Rassembler les forces de gauche et les syndicats sur des objectifs communs, tels que les trente-cinq heures de travail hebdomadaires.	– Poursuivre la construction d'une Europe politique, démocratiser les institutions européennes, développer l'Europe sociale et l'Europe de l'environnement. – Construire une Europe des régions (les Verts).	– Proposer au partenaire allemand de prendre en commun une initiative politique dans le domaine monétaire ; – Veiller au strict respect du principe de la subsidiarité ; – Améliorer le fonctionnement des institutions européennes pour donner un nouvel élan à la construction européenne.	– Dénoncer comme caduc le traité de Maastricht, abroger la révision constitutionnelle de juin 1992, supprimer la Commission de Bruxelles, créer la Confédération de l'Europe des patries, protéger le grand marché européen, instaurer des mécanismes de sécurité collective.
Nouvel ordre mondial	– Favoriser l'élimination complète des armes nucléaires de la planète ; abolir le commerce des armes ; agir pour un système de sécurité collective ; – Annuler les dettes des pays du tiers monde ou les transformer en un fonds national d'investissements productifs ; – Revaloriser le rôle de l'Assemblée générale de l'ONU et attribuer des pouvoirs accrus à son secrétaire général.	– Créer une cour internationale des droits de l'homme ; – Légaliser le droit d'ingérence des Nations unies en faveur des personnes et des minorités ; – Créer une banque de développement, notamment en faveur du Maghreb et de l'Afrique noire ; – Instaurer, sur le plan international, un système de dépôts minimum pour les mouvements de capitaux.	– Définir les moyens d'une sécurité commune à l'ensemble du continent européen ; – Proposer une stratégie ambitieuse d'aide au développement, la reconversion programmée de l'industrie d'armement et la renonciation au commerce des armes ; – Prendre des initiatives en faveur d'un processus collectif d'abandon de l'arme atomique.	– Participer au développement des pays les plus pauvres en réformant notamment les modalités de coopération avec l'Afrique ; – Affirmer partout l'action de la France en faveur de la paix et l'opposer à la prolifération des armes de destruction massive.	– Rééquilibrer les relations France-Etats-Unis, résister aux assauts économiques du Japon, refuser le prétendu « nouvel ordre mondial », développer les coopérations bilatérales, proposer des accords avec le Maghreb favorisant le retour des ressortissants immigrés.
Défense	– Décider l'arrêt définitif des essais nucléaires ; – Maintenir la conscription, reconnaître les droits des citoyens à tout soldat, sous-officier, officier, ainsi que ceux des objecteurs de conscience ; – Refuser toute intégration dans une défense européenne et adhérer à tous les traités internationaux existants en faveur de la paix et du désarmement.	– Renforcer le processus de désarmement nucléaire ; – Fixer au « juste nécessaire » les dépenses de défense nationale.	– Mettre fin aux essais nucléaires de Mururoa, diminuer le budget militaire, compléter le service militaire proprement dit par un service civil ; – Construire une défense européenne (Génération Ecologie) ; substituer au concept de défense nationale celui de sécurité commune (Les Verts).	– Créer un pilier européen de sécurité à partir de l'UEO, dans le cadre de l'Alliance atlantique ; – Fonder une agence européenne des armements ; – Conserver la capacité de dissuasion nucléaire de la France.	– Mettre en œuvre une alliance militaire européenne, créer une force terrestre d'intervention polyvalente, renforcer les capacités d'intervention marine, accroître les moyens opérationnels de la force aérienne tactique, créer une défense antimissile, constituer une garde nationale de volontaires, créer un organisme de défense des frontières et de contrôle des populations étrangères, remplacer la conscription par le volontariat.




هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

CATASTROPHES

De la Floride à la frontière canadienne

Le « blizzard du siècle » a fait plus de cent victimes dans tout l'est des Etats-Unis

Une exceptionnelle tempête de neige a affecté, samedi 13 et dimanche 14 mars, l'ensemble de la façade orientale des Etats-Unis, causant la mort d'une centaine de personnes et de nombreux dégâts.

WASHINGTON

de notre correspondant

Les Américains de la côte est ont essuyé, pendant le week-end, un véritable « big-bang » météorologique : celui-ci a pris la forme d'un *monstrueux blizzard, dont les* chutes de neige ont résulté de la rencontre d'une vague de froid polaire, dernier vestige de l'hiver, et d'une masse d'air chaud et humide, premier signe annonciateur du printemps. *« La plus grosse tempête de neige »* que les Etats-Unis aient connue depuis 1888, a soufflé pendant une trentaine d'heures, de la Floride à la frontière canadienne, avant de partir sur l'Atlantique et d'arriver – peut-être, – dans quelques jours, sur l'Europe occidentale. Elle a provoqué la mort de plus d'une centaine de personnes et d'impressionnants dégâts sur des milliers de kilomètres.

Aucun Etat de la façade orientale du pays n'a été épargné. La Floride et la Géorgie ont connu des chutes de neige sans précédent à ces latitudes, accompagnées d'une cinquantaine de tornades, cependant que des vagues monstrueuses s'abattaient sur des rivages dévastés par des vents soufflant à plus de 150 km/h. *« Du jamais vu »*, disaient les météorologistes pour décrire une situation où se conjuguaient chutes de neige et bourrasques hivernales avec les coups de tonnerre et les éclairs d'un orage d'été.

Dimanche 14 mars, de la Virginie à la Nouvelle-Angleterre, le sol était recouvert de plusieurs décimètres de neige, que le froid avait *transformés en une épaisse couche* de glace rendant toute circulation difficile sur plusieurs milliers de *kilomètres. Le redoux annoncé* pour cette semaine obligera la population à passer les prochains jours dans la boue. Comme si la météo voulait s'entêter à démentir Tocqueville, qui affirmait, un peu vite, qu'*« aux Etats-Unis* [...]. *la nature elle-même travaille pour le peuple ».*

Une tempête « entièrement prédite »

L'état d'urgence a été déclaré tout au long de la côte, dans vingt-six Etats. La *tempête a figé presque* toute activité. Les trains étaient bloqués, les routes pour la plupart impraticables, et les aéroports fermés d'Atlanta à Boston. A Washington, la capitale fédérale, seuls quelques grands axes étaient utilisables; *les autres rues n'étaient* accessibles qu'aux véhicules tout terrain, et la population se terrait à domicile. Dès la fin de la semaine, des milliers d'Américains *s'étaient* rués sur les supermarchés pour faire des provisions de temps d'urgence : *sucre,* lait, lampes de poche, cassettes vidéo.

En Floride, encore mal remise du hurricane Andrew d'octobre dernier, deux millions d'habitants étaient sans électricité. Ailleurs, sur la côte, des localités ont dû être évacuées, du fait des vagues et des inondations. Plusieurs personnes ont été tuées par des chutes d'arbres ou de *pylônes électriques*, écrasées sous l'effondrement de leurs maisons, victimes de noyade après avoir été happées par des vagues de plus de 7 mètres déferlant sur les bords de mer. Plus au nord, une demi-douzaine de sans-abri sont morts de froid, et des personnes âgées ont succombé aux suites d'attaques cardiaques.

Il n'y a que les spécialistes de la météorologie qui affichaient une certaine satisfaction, toute professionnelle. M. John McCarthy, du National Weather Service, déclarait au *Washington Post* : *« Ce fut une tempête entièrement prédite, les modèles* [calculés sur ordinateur] *se sont montrés parfaitement exacts. »* Depuis plusieurs jours déjà, les météorologistes avaient averti, en effet, qu'un étrange phénomène météorologique allait se produire. Venue du cercle polaire, dans le Nord-Ouest canadien, une vague de froid est descendue jusqu'au golfe du Mexique pour remonter le long de la côte est où elle est entrée au contact des premières masses d'air chaud et humide printanières. Les historiens ont noté que « la tempête du siècle » a frappé le jour du cent cinquième anniversaire du « grand blizzard » de 1888, qui recouvrit la même côte d'un demi-mètre de neige et fit plusieurs centaines de morts.

AL. FR.

FAITS DIVERS

Une « tentative de parricide » à Chambéry

Héritage au propane

CHAMBÉRY

de notre correspondant

M. Bruno Charles, substitut du procureur de la République de Chambéry (Savoie), a procédé, samedi 13 mars, à la mise en examen pour « tentative de parricide » d'une lycéenne de dix-huit ans, Véronique Girard, et pour « complicité de tentative d'assassinat » de deux chômeurs, Fabien Hans (vingt et un ans) et Nicolas Dolquès (vingt-deux ans), ses complices. Les trois jeunes gens ont été incarcérés dans la soirée à la maison d'arrêt de Chambéry.

Véronique Girard et Fabien Hans, qui sortaient ensemble depuis septembre dernier et avaient besoin d'argent, avaient imaginé de supprimer les parents de la jeune fille ainsi que sa sœur âgée de dix-sept ans, pensant ainsi récupérer un héritage estimé à 900 000 francs. Ils avaient promis à leur ami, Nicolas Dolquès, 250 000 francs en échange de son aide.

Le trio opéra dans la nuit du 11 au 12 mars. Ayant pénétré dans l'appartement des parents situé au rez-de-chaussée, les trois jeunes gens ouvrirent les vannes d'une bouteille de propane volée auparavant à la SNCF et placée dans la chambre de Véronique, ainsi que les boutons d'une gazinière. Un coup de téléphone donné une heure plus tard était censé provoquer une explosion. Il a eu pour unique effet de réveiller M. Girard qui, sentant le gaz et découvrant la bouteille de propane, alerta la police.

PHILIPPE REVIL

De magnitude 5,9 et 6,3

Les séismes de Futuna ont provoqué la mort de trois personnes

Les séismes de magnitude 5,9 et 6,3, qui ont frappé la petite île française de Futuna dans la nuit *du 12 au 13 mars, ont tué trois* personnes (un adulte et deux enfants) et en ont blessé grièvement une dizaine d'autres. Des habitations en dur se sont effondrées, des routes ont été obstruées en plusieurs endroits, les réseaux de distribution d'électricité et d'eau ainsi que le réseau téléphonique ont subi des dommages importants. M. Louis Le Pensec, ministre des départements et territoires d'outre-mer, a annoncé, le 14 mars, qu'*« une première aide financière d'urgence d'un montant de 200 000 francs »* serait déléguée aux autorités locales et que des mesures préparatoires à l'indemnisation seraient engagées dès lundi *15 mars.*

L'île de Futuna, qui ne couvre que 92 kilomètres carrés et compte quelque trois mille habitants, est située à 14,25° sud et à 178° ouest, *c'est-à-dire dans une région à la* tectonique extrêmement compliquée, à 500 kilomètres à l'ouest des Samoa occidentales et 400 kilomètres au nord-est des Fidji. Les Samoa occidentales sont bordées au sud par un fossé qui fait suite *en se courbant vers l'ouest au fossé* sud-ouest-nord-est des Tonga (lequel prolonge le fossé des Kermadec qui vient de Nouvelle-Zélande).

Après cette courbe, le fossé des Samoa fait place à une faille transformante analogue à la célèbre faille de San Andreas de Californie. Son côté nord glisse vers l'ouest par rapport à son côté sud au rythme moyen de 12 à 15 centimètres par an. Or, Futuna et sa *petite sœur l'île Alosi sont situées à* 20 kilomètres au nord de cette faille, comme nous l'a expliqué Rémy Louat, chargé de recherche à l'ORSTOM et *spécialiste de la tec*tonique de cette région. En outre, les deux îles sont situées au-dessus d'un système complexe d'autres failles. Ce sont ces dernières failles qui ont dû jouer le 13 mars, comme elles l'avaient déjà fait le 27 mars 1986 sans faire de victimes.

Y. R.

MÉDECINE

Dans un rapport remis au gouvernement

Le professeur Ruffié propose que la transfusion sanguine devienne « une discipline universitaire autonome »

Le rapport *« Enseignement-formation-recrutement en transfusion sanguine »*, remis il y a quelques jours à MM. Bernard Kouchner et Jack Lang, respectivement ministre de la santé et de l'action humanitaire et ministre de l'éducation nationale et de la culture, par le professeur Jacques Ruffié, connaîtra-t-il le même sort que le rapport « sur la transfusion sanguine et les dérivés sanguins » qui lui avait été confié en février 1984 par M. Edmond Hervé, alors secrétaire d'Etat à la santé et qui, *depuis, est resté lettre morte ?* Tout porte à croire en tout cas que ni M. Kouchner ni M. Lang n'auront la possibilité de le mettre en œuvre. *Leurs successeurs auraient* pourtant tort de s'en désintéresser.

Il s'agit d'un *document* de 53 pages destiné à fournir au gouvernement des propositions relatives à l'enseignement de la transfusion sanguine. Rappelant que *« curieusement, la réforme « Debré 1960 », qui avait prévu fort justement l'intégration hospitalo-universitaire de toutes les branches d'activités médicales, a oublié la transfusion sanguine »*, le professeur Ruffié propose une véritable « mise en conformité » de l'activité transfusionnelle avec les autres spécialités médicales. Cette interdiscipline, explique-t-il, qui nécessite de nombreuses compétences, en particulier dans les domaines de l'immunologie, la virologie, l'hématologie, la biochimie, la biologie moléculaire, la biologie cellulaire et la gestion, doit pouvoir bénéficier d'une formation initiale adaptée et spécifique et d'un recyclage permanent. En d'autres termes, le professeur Ruffié estime qu'il n'est que temps de mettre fin à la situation qui prévaut *actuellement et qui fait de* la transfusion sanguine le parent pauvre de l'hématologie.

On dénombre aujourd'hui dans ce secteur 1 500 médecins, dont 700 vacataires, 110 pharmaciens, 3 400 techniciens et 1 300 infirmiers. Depuis dix ans, un seul hospitalo-universitaire (immunologie) a été nommé directeur d'un établissement de transfusion sanguine. Réfutant un à un les arguments de ceux qui s'opposent à une telle évolution, le professeur Ruffié *réclame que la transfusion sanguine devienne « une discipline universitaire à part entière et autonome »* (par l'intermédiaire de la création d'une sous-section spécifique au sein de la section 47 du Conseil national des universités). En pratique, cela permettrait de créer une filière spécifique hospitalo-universitaire pour les directeurs de centre.

D'autre part, le professeur Ruffié estime que tous les personnels accédant à des postes de responsabilité devront avoir suivi une formation initiale incluant une formation spécialisée de cinq ans. Pour *tous les personnels impliqués dans* la transfusion sanguine, il propose en outre de créer *« une obligation de formation de tous les personnels impliqués dans la transfusion sanguine »*.

F. N.

RELIGIONS

L'abbé Laguérie rétabli dans ses fonctions de curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet

Les traditionalistes accusent l'épiscopat et l'Etat de vouloir leur asphyxie financière

Le supérieur de la Fraternité traditionaliste Saint-Pie X a annoncé, dimanche 14 mars, la levée de la sanction qu'il avait prise contre l'abbé *Philippe* Laguérie, curé « destitué » de Saint-Nicolas-du-Chardonnet (*le Monde* du 12 et daté 13-14 mars). Il a violemment pris à partie l'épiscopat français, accusé de faire pression sur le gouvernement pour bloquer les legs et dons faits au profit des traditionalistes.

Il y avait la foule des grands jours, *dimanche matin*, sur le parvis de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Au grand complet, la famille traditionaliste de Paris était venue *aux nouvelles*, après une semaine folle marquée par l'« occupation » de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (1), par la « destitution » pour indiscipline de l'abbé Philippe Laguérie, figure emblématique de ce fief intégriste, et la mobilisation de ses fidèles. Elle va se terminer sur un coup de théâtre.

Après un Evangile tombant à pic (*« Tout Royaume divisé contre lui-même... »*), l'abbé Laguérie, en surplis blanc, sort des stalles et, devant deux mille fidèles, se lance dans une autocritique que le prêtre repenti devait renouveler lors des cinq offices de la journée. Revenant sur la *« prise »* de Saint-Germain-l'Auxerrois, il la justifie par les locaux devenus trop petits de Saint-Nicolas, et ajoute : *« Cette aventure se serait bien passée, si le cardinal Lustiger n'avait décidé de finir de vider son église avec deux cent cinquante CRS ! »*

Changement de rôles

Puis il bat sa coulpe. Il porte seul, dit-il, la responsabilité de ce coup de force. L'abbé Laguérie reconnaît n'avoir informé aucun de ses supérieurs et demande à Dieu et à l'abbé Aulagnier qui officie de lui accorder son pardon. La soumission est la seule issue, explique-t-il, pour que *« le démon ne profite pas de notre trouble »*.

A son tour, l'abbé Aulagnier, en chasuble violette, descend de l'autel. Pour justifier la « destitution » du curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le supérieur de la Fraternité Saint-Pie X invoque l'unité, qui garantit *« le trésor de la tradition et le dépôt de la foi »*. Mais au pécheur repenti, Dieu accorde sa miséricorde. Et magnanime, louant l'abbé Laguérie pour ses excuses et sa docilité – *« une nouvelle pierre à votre couronne »*, – il annonce la levée de la sanction. Dans l'église, l'émotion est à son *comble et les applaudissements* crépitent.

Mais les deux acteurs avaient échangé leur rôle. D'ordinaire vindicatif, l'abbé Laguérie, tête basse, *avait rangé ses coups*. Au contraire, le rond et bon abbé Aulagnier monte à l'assaut et enfle la voix contre l'épiscopat *français*, révélant du même coup les raisons de sa colère après le *« coup de force généreux »* contre Saint-Germain-l'Auxerrois : cette action risquait de contrarier la négociation de la Fraternité Saint-Pie X avec le gouvernement pour tenter de régler le dossier des legs *« indûment gelés »*, dit-il, sous la pression de l'épiscopat.

« Que faites-vous de notre bon droit ? »

« Mgr Lustiger, Mgr Duval, je vous interpelle, interroge t-il. *Que faites-vous des volontés testamentaires de nos défunts ? »* Le supérieur de la Fraternité souligne le manque à gagner dû au blocage des legs pour les séminaires, prieurés et autres chapelles traditionalistes. *« Nos défunts prennent des dispositions testamentaires pour nos œuvres. Ils le font sans aucune connivence avec un parti politique. C'est notre développement qui vous inquiète. Il faut l'empêcher, mais que faites-vous du droit, de notre bon droit ? »*, s'égosille le prêtre dans une église qu'il occupe illégalement, bravant toutes les décisions de justice, depuis dix-sept ans.

Il s'appuie sur un avis favorable à sa cause du Conseil d'Etat et oppose la bonne volonté du gouvernement socialiste aux pressions néfastes de la hiérarchie catholique. *« C'est un scandale*, s'écrie-t-il, faisant résonner la voûte. *Sous votre influence, le premier ministre ne signe pas le décret nous autorisant à recevoir ces legs. »* Et il interpellé, à leur tour, le cardinal Decourtray, puis le secrétaire d'Etat du Vatican et le « ministre des affaires étrangères du pape », Mgr Tauran, *« mon ancien compagnon du séminaire français à Rome »*, enfin le Père Bernard Lagoutte, secrétaire général de l'épiscopat français, qualifié de *« sectaire »*.

Le supérieur de la Fraternité Saint-Pie X en appelle enfin au sens de la justice du ministre de l'intérieur, avec lequel il aurait eu *« un contact fort bon, agréable, aimable »*, et du premier ministre : *« Allez-vous attendre encore longtemps avant de faire respecter le droit ? Nous sommes aussi des citoyens français. Nous voulons croire que nous sommes encore dans un Etat qui respecte le droit. »* Et prenant à revers ses fidèles, cet ennemi de la laïcité, nostalgique des régimes chrétiens d'antan, réclame haut et fort *« la séparation des pouvoirs politique et religieux, la séparation de l'Eglise et de l'Etat »*.

C'est le monde à l'envers. Mais dehors, les tracts électoraux du Front national circulent. Devant tant d'affluence, les vendeurs de *National hebdo* se frottent les mains et, *à la sortie*, les commentaires des fidèles vont bon train. Toutes les polémiques de la semaine sont effacées sur le dos de Mgr Lustiger. *« Tout cela, c'est la faute à Lustiger*, tempête un paroissien. *Lustiger avec le PS, on aura tout vu ! C'est la faute à la juiverie, à la franc-maçonnerie. »* Sa voisine surenchérit : *« Lustiger, c'est Judas. Tout ce qu'il veut, c'est être pape, et malheureusement il le sera. »* Et d'un pas décidé, elle va brûler un cierge pour fêter l'unité de sa *paroisse* retrouvée.

HENRI TINCQ

(1) Voir *le Monde* du 9 mars. Outre le Père Michel Gitton, curé de l'église occupée, le maire du 1er arrondissement, M. Michel Caldagues, a porté plainte. Quatre jeunes gens avaient été interpellés.

Un préjudice de 50 millions de francs

Un casse-tête juridico-financier oppose, depuis l'excommunication de Mgr Lefebvre, le 30 juin 1988, les traditionalistes français à l'Etat. Une quarantaine de dossiers d'exonération *de legs, au profit de la* Fraternité Saint-Pie X, représentant une valeur d'environ 50 millions de francs, se trouvent bloqués à *la préfecture des Hauts-de-Seine*, où est déclarée l'association. En effet, à cause du schisme à l'intérieur de l'Eglise *catholique, la Fraternité, érigée* en 1970 par Mgr Lefebvre, aujourd'hui décédé, n'est plus habilitée à revendiquer un statut *d'association cultuelle* catholique (loi de 1905), donc à recevoir des dons et legs exonérés des droits de succession.

Les demandes d'exonération sont soumises à un arrêté préfectoral et, *au-delà de 5 millions* de francs, à un décret pris par le premier ministre et contresigné par *le ministère de l'intérieur*. Or, aucune des tractations menées depuis quatre ans entre la Fraternité Saint-Pie X et l'*administration n'a abouti. Plutôt* favorable à la requête des traditionalistes, un avis du Conseil d'Etat, du 24 janvier 1989, n'a été suivi *par* aucun des trois gouvernements successifs depuis cette date (*le Monde* du 13 octobre 1992).

Un souci de laïcité positive

Les pressions exercées sur la hiérarchie catholique *officielle* n'ont pas eu plus de succès. L'épiscopat estime également que, même si elle a renoncé *dans ses statuts à la qualifica*tion de *« romaine »* (ce qui est un comble pour une association si férue de tradition), la Fraternité schismatique ne peut plus se *prévaloir* de la *participation* à l'exercice du culte catholique en France.

Si l'Etat *« ne reconnaît ni ne subventionne aucun culte »* (loi de séparation de 1905), il apprécie le *but cultuel* des associations, certaines pouvant bénéficier des mêmes avantages financiers que les associations reconnues d'utilité publique. *Dans cette affaire de legs traditionalistes*, les *services* juridiques du ministère de l'intérieur – actuellement en concertation avec ceux du Quai d'Orsay – *ne font qu'interpréter* le statut légal de l'Eglise de France établi en 1923, deux ans après le rétablissement des relations entre le Saint-Siège et l'Etat. *Un échange de lettres* entre le *président* du conseil de l'époque, Raymond Poincaré, et le nonce Ceretti atteste que Rome a reçu de l'Etat français la *garantie* que *ne seraient reconnues* comme catholiques que les seules associations *« en communion avec Rome »*. Prudence prémonitoire de la diplomatie vaticane !

Il est *clair que toute association* bouddhiste, musulmane ou gallicane peut bénéficier de la reconnaissance légale et qu'il *suffirait que la* Fraternité Saint-Pie X prenne toute autre dénomination que celle de *« catholique »*, pour que soit mis fin au préjudice financier qui le touche. En rigueur de termes, la laïcité n'autorise pas l'Etat à s'ingérer dans les affaires internes aux différentes organisations cultuelles. Mais la position actuelle du ministère de l'intérieur témoigne d'un souci de laïcité positive, l'Etat laissent aux autorités confessionnelles *représentatives* le soin d'assurer leur discipline interne. Pour la même raison, chez les juifs, *les loubavitch ne sont pas autorisés à* avoir leur propre régime d'abattage rituel.

Le paradoxe veut que les traditionalistes misent sur un gouvernement de gauche pour *obtenir une interprétation plus* stricte de la laïcité. Comme le montre la dernière affaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, ils *font le forcing sur l'administration et l'épiscopat, sachant* qu'un gouvernement RPR-UDF ne prendra pas le risque d'apparaître plus *belliqueux vis-à-vis de la hiérarchie catholique que la gauche au pouvoir.*

H. T.



SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'instruction de l'affaire Botton

Un réquisitoire supplétif visant M. Michel Mouillot, maire de Cannes, est délivré par le parquet de Lyon

LYON

de notre bureau régional

A la demande du juge Philippe Courroye, chargé de l'instruction du dossier Botton, le parquet de Lyon a délivré, lundi matin 15 mars, un réquisitoire supplétif visant le chef de recel, d'abus de biens sociaux et concernant M. Michel Mouillot, maire (UDF-PR) de Cannes (Alpes-Maritimes) et candidat aux élections législatives. M. Mouillot doit donc recevoir un courrier l'informant de sa mise en examen et l'invitant à choisir un avocat, avant d'être convoqué par le juge d'instruction en première comparution.

Vieille relation de l'homme d'affaires lyonnais Pierre Botton, M. Mouillot aurait perçu des sommes s'élevant globalement à 673 000 francs versées par plusieurs sociétés du groupe Botton au début de l'année 1990. M. Mouillot a ainsi perçu, du 1er février au 31 mars 1990, 110 000 francs nets versés par la SARL Bailly, une somme de 189 000 francs du 1er avril au 31 juillet 1990 versée par la SARL 3B Holding et 394 000 francs de la SARL ENFIN (créée par Yves Mourousi et revendue à Pierre Botton) entre le 1er avril et le 31 juillet. Les investigations menées par le juge et les déclarations de plusieurs témoins, dont M. Marc Bathier, bras droit de M. Pierre Botton, amènent à penser que M. Mouillot n'a pas eu de rôle effectif dans ces entreprises, où il n'a pas effectué de travail et où il n'aurait même pas été présent à cette période qui suivait l'élection municipale partielle de Cannes, au cours de laquelle sa liste avait été réélue au premier tour de scrutin, le 28 janvier 1990. M. Pierre Botton avait personnellement pris part à la campagne électorale de M. Mouillot et aurait pu ainsi la «sponsoriser» (*le Monde* du 19 février).

A deux reprises, les 11 et 18 février dernier, le juge avait souhaité faire entendre le maire de Cannes par le SRPJ de Lyon. Mais M. Mouillot avait prétexté des problèmes de santé en produisant des certificats médicaux détaillés pour ne pas se rendre à ces deux convocations. Estimant que les présomptions étaient trop précises pour permettre une audition comme simple témoin, le magistrat instructeur avait, au début du mois de mars, réclamé au parquet un réquisitoire supplétif lui permettant seul de mettre en examen le maire de Cannes.

ROBERT BELLERET

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Bastia se prononcera le 23 avril sur la catastrophe de Furiani

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Bastia rendra son arrêt le 23 avril sur les responsabilités pénales dans la catastrophe de Furiani qui a fait 15 morts et 2 117 blessés dans l'effondrement d'une tribune provisoire installée lors de la demi-finale de la Coupe de France de football opposant, le 5 mai 1992, le Sporting Club de Bastia (SCB) à l'Olympique de Marseille. La décision des magistrats s'appuiera, d'une part, sur un réquisitoire de 150 pages rédigé, dès le 19 février, par le procureur général Christian Raysseguier, d'autre part, sur les réponses apportées, les 11 et 12 mars, par les parties concernées par la catastrophe.

BASTIA

de notre correspondant

Le procureur général requiert le renvoi devant le tribunal correctionnel de douze des dix-huit personnes inculpées dans le cours de l'instruction judiciaire. Il requiert aussi six non-lieux, dont un au bénéfice de M. Jean Fournet-Fayard, président de la Fédération française de football (FFF). M. Bertrand Philippot, président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bastia, a entendu, jeudi 11 mars, à huis clos, les réponses aux réquisitions du parquet général formulées par les conseils des cent soixante-sept familles de victimes constituées partie civile.

La défense des inculpés s'est exprimée aussitôt après, à l'exception de celle du premier inculpé de l'affaire, M. Jean-Marie Boismond, directeur technique de la société Sud-Tribune, qui a supervisé le montage de la tribune qui s'est effondrée. Une absence à l'audience qui, selon certaines victimes, pourrait être le signe indicateur d'une *«requête en dépaysement pour raison de sûreté publique»* de la part de M. Boismond. En effet, le délibéré de la chambre d'accusation, dans son arrêt du 23 avril, aura notamment à fixer le lieu du procès dont les inculpés ne contestent d'ailleurs pas la tenue à Bastia. En revanche, les débats ont été plus animés à propos des responsabilités pénales de la tragédie. Trois groupes de responsabilités complémentaires sont distinguées. D'abord, la responsabilité technique qui met en cause le constructeur et installateur de l'édifice. A ce sujet, un rapport d'expertise judiciaire offre peu de marge de manœuvre à Sud-Tribune et à son directeur, affirmant que *«la probabilité de ruine de l'édifice était proche de 100 %»*. La seule planche de salut pour l'installateur reste la mise en cause de la Socotec, société chargée du contrôle des travaux. Mais Me Daniel Soulez-Larivère a d'ores et déjà pris date : *«Nous n'avons pas été consultés sur le montage de la tribune. Notre nom a été abusivement utilisé.»*

Le deuxième groupe de responsabilités concerne l'ensemble du «pouvoir sportif». Les débats ont permis de mesurer l'ampleur de l'abus dont a fait l'objet la FFF. Son avocat, Me Jean Appietto, a expliqué que la fédération n'est pas réglementairement concernée par l'organisation de la Coupe de France, ce qui justifierait le non-lieu requis au bénéfice de son président. Restent ceux qui sont supposés avoir orchestré les manœuvres, souvent cupides et finalement meurtrières, du 5 mai 1992. Les dirigeants du SCB et de la Ligue corse de football cumulent diverses inculpations, pour *«homicide et blessures involontaires»* et pour *«faux et usage de faux en écritures privées»*.

Enfin, les cent soixante-sept parties civiles ont déposé des mémoires dans le but de mettre en cause une dernière dimension des responsabilités du drame. Celle qui concerne l'administration de l'Etat, avec à sa tête M. Henri Huran, préfet de la Haute-Corse au moment des faits. La seule inculpation de M. Raymond Ledeun, son directeur de cabinet, est présentée par les conseils de certaines victimes comme insuffisante. L'argument est fondé sur le fait que la délégation de pouvoir d'un préfet au bénéfice de son subordonné direct n'est pas applicable en matière de commission départementale de sécurité. Or les carences de cette commission sont patentes. *«Ou alors veut-on limiter la responsabilité de l'Etat au niveau d'un simple directeur de cabinet?»* interroge Me Charles Santoni, bâtonnier de l'ordre à Bastia.

MICHEL CODACCIONI

EN BREF

□ **Nucléaire : saisie de 5 kilos de matières suspectes à Berlin.** – La police berlinoise a arrêté, jeudi 11 mars, un passeur polonais porteur de 5 kilos de matières *«contenant probablement de l'uranium»*. Le parquet de la ville, qui, pour faciliter l'enquête, a attendu quelques jours avant d'annoncer la nouvelle, a demandé que des analyses soient faites pour préciser la nature exacte de la cargaison. Ce type de trafic en provenance des pays de l'ancien bloc communiste se développe sans qu'il ait été possible à ce jour de découvrir de véritables filières de matières radioactives. Le plus souvent, les produits proposés jusqu'à ce jour étaient peu radioactifs, sans intérêt stratégique ou industriel et tout au plus capables de duper des non-spécialistes, comme l'ont montré les cinq prises faites depuis juillet 1992 en Allemagne et recensées par l'Agence internationale de l'énergie atomique.

□ **Un ancien candidat du Front national condamné à huit ans de réclusion pour le meurtre d'un fils de harki.** – Emilien Bonnal, ancien policier municipal de Trets (Bouches-du-Rhône) et militant du Front national, a été condamné à huit ans de réclusion criminelle, vendredi 12 mars, par la cour d'assises du Var, pour le meurtre, en 1985, d'un jeune homme de vingt-trois ans. Les jurés ont suivi les réquisitions modérées du procureur de la République selon qui l'accusé, ancien d'Algérie et d'Indochine, avait *«tout sacrifié à la France»*. Le 18 septembre 1985, un fils de harki, Abdallah Mokhtari, avait invectivé Emilien Bonnal, soixante ans, candidat aux élections cantonales sous l'étiquette Front national, alors qu'il collait des affiches. Au cours de la dispute, Emilien Bonnal avait sorti un fusil à pompe de sa voiture et tiré en direction du jeune homme, le tuant sur le coup.

Le congrès du Syndicat général de la police

Les policiers parisiens appellent le prochain gouvernement à la «sagesse républicaine»

Majoritaire chez les vingt-trois mille policiers en tenue affectés à Paris et en petite couronne, le Syndicat général de la police (SGP) a consacré son trente-deuxième congrès au thème «Mégapoles, mégapolice». Réunis du 8 au 11 mars à Nanterre (Hauts-de-Seine), les sept cents délégués syndicaux ont avancé leurs propositions pour adapter la *«police républicaine»* aux enjeux de la sécurité urbaine. Le prochain gouvernement a été invité à *«ne pas déstabiliser l'institution policière»* par M. Richard Gerbaudi, qui a été réélu secrétaire général du SGP.

«Ce n'est pas parce qu'un gouvernement de gauche n'a rien compris à la police que ses projets ne pourront être repris par ses successeurs de droite», a prévenu M. Gerbaudi. Le dirigeant du Syndicat général de la police (SGP), qui est aussi celui de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP, majoritaire chez les policiers en tenue), met notamment en cause le projet de loi présenté par le ministre de l'intérieur sur les polices municipales. Demandant aux prochains gouvernants de *«jeter ce texte au panier»*, il a reproché à M. Paul Quilès d'avoir cherché à *«déposséder la police en permettant aux policiers municipaux d'être armés et de procéder à des interpellations et à des vérifications d'identité»*. *«Favoriser la municipalisation de notre institution*, a-t-il ajouté, *ce serait suicidaire.»*

Après avoir insisté sur le rôle de *«la police républicaine dans un combat des libertés qui revêtira, ces prochains mois, une teneur particulière»*, le dirigeant du syndicat majoritaire en région parisienne a lancé, à l'adresse du prochain locataire de la place Beauvau, un appel à la *«sagesse républicaine»*. Placés aux premiers postes de la crise urbaine, les syndicalistes savent que leurs collègues sont exposés aux sirènes de l'extrémisme sécuritaire et du racisme. *«On joue souvent les pompiers pour ramener les plus agités à la raison»*, explique un brigadier de Seine-Saint-Denis.

Des policiers de Berlin, de Chicago et de Moscou avaient été invités au congrès : *«Ils s'interrogent eux aussi sur l'efficacité de la police*, a commenté M. Gerbaudi. *Il faut éviter que, dans cinq ou dix ans, ce village paisible de dix millions d'habitants qu'est la région parisienne ne connaisse la même situation que les mégapoles américaines.»* Pour le SGP, il s'agit d'adapter l'outil policier aux nouvelles demandes sociales. Le syndicat a ainsi proposé de créer des *«structures anti-drogue composées de policiers en tenue»* dans les commissariats, réclamant que les gradés et les gardiens puissent devenir officiers de police judiciaire. Afin d'adapter la politique de prévention et de répression ou encore de s'attaquer aux «bouchons» routiers, le SGP a demandé qu'une *«réorganisation complète de la police soit mise en chantier à l'échelle régionale, celle de la mégapole»*.

Contestation à l'intérieur de la FASP

A propos de la sécurité dans les transports en commun, M. Gerbaudi s'est dit favorable à l'instauration d'une prime (200 francs mensuels) versée aux policiers volontaires; ceux-ci seront dotés d'un brassard et d'une alarme électronique lors des trajets entre leur travail et leur domicile, afin d'intervenir lors d'éventuels incidents. Comme pour souligner à quel point les policiers sont plongés dans les grands problèmes de l'époque, un gardien de la paix *«atteint du virus du sida»* est intervenu à la tribune pour inviter ses collègues à signer une pétition lancée par le groupe ESPOIR (Entraide-Sida-Police-Information-Réflexion), qu'il a créé avec d'autres policiers.

Réélu à la tête du SGP, qui avait sévèrement chuté aux élections professionnelles de décembre dernier, M. Gerbaudi va maintenant devoir affronter la contestation qui s'est développée au sein de la FASP. Le Syndicat national des policiers en tenue (SNPT, composante la plus nombreuse de la fédération, regroupant les gardiens et gradés de province) a demandé, le 3 mars, que *«la politique globale impulsée par Richard Gerbaudi»* soit débattue au sein des instances dirigeantes de la FASP et que ce débat soit sanctionné par un *«vote de confiance»*. Non sans laisser planer la menace d'un éclatement fédéral : *«Le SNPT tirera très rapidement ses conclusions quant à sa participation à l'intérieur de la fédération.»* Cependant, M. Gerbaudi reste confiant : *«Contrairement à la FEN, qui sort brisée de la tempête, la FASP est à l'abri d'une implosion politique.»*

ERICH INCIYAN

SPORTS

AUTOMOBILISME : Alain Prost remporte le Grand Prix d'Afrique du Sud

Chronique d'une victoire annoncée

Pour son retour en formule 1, Alain Prost (Williams-Renault) s'est imposé dans le Grand Prix d'Afrique du Sud disputé dimanche 14 mars à Kyalami. Le Brésilien Ayrton Senna (McLaren-Ford) a terminé deuxième devant le Britannique Mark Blundell (Ligier-Renault), qui a offert à l'écurie française sa première place sur un podium depuis 1986. Cinq voitures seulement ont pu franchir la ligne d'arrivée de ce grand prix achevé sous un violent orage.

KYALAMI

de notre envoyé spécial

Pâle, les traits tirés, Alain Prost n'avait rien d'un triple champion du monde retrouvant avec plaisir la formule 1 après une année sabbatique. *« Aux plans physique et technique, tout va bien*, assurait-il au volant de la Williams-Renault. *Psychologiquement, c'est moins bien. L'hiver a été agité et pénible... »* A trente-huit ans, malgré ses trois titres et ses quarante-quatre victoires en grand prix, son avenir sportif se jouait à deux dates très rapprochées. Le 14 mars, à l'occasion du Grand Prix d'Afrique du Sud, où il devait démontrer qu'il pouvait viser une quatrième couronne et faire oublier le panache de son prédécesseur Nigel Mansell. Le 18 mars, devant le conseil mondial de la Fédération internationale automobile (FIA), où il risque une suspension pour des propos jugés inconvenants à l'encontre des principaux dirigeants de la formule 1.

Au soir de sa quarante-cinquième victoire, le pilote français pouvait s'avouer *« très fatigué, mais soulagé »*. Son week-end se soldait par une large victoire, assortie de la *pole position* aux essais et du meilleur tour en course, mais ses retrouvailles avec Ayrton Senna, son grand rival en formule 1, n'avaient pas été de tout repos. Pendant l'été, avant même que le contrat de deux ans ne soit signé entre Frank Williams et Alain Prost, le Brésilien avait su provoquer un conflit dans lequel le Français avait eu le mauvais rôle aux yeux de l'opinion.

En confirmant en septembre l'existence d'un premier accord de principe avec Prost et en proposant ses services sans contrepartie financière à l'écurie britannique, Ayrton Senna avait permis à Frank Williams d'imposer à Nigel Mansell une réduction de salaire après son titre. Le pilote britannique avait préféré s'exiler aux Etats-Unis. En révélant aussi le veto mis par le Français à son recrutement, le Brésilien montrait que ce dernier refusait désormais la confrontation avec lui à matériel égal.

Des paramètres différents

En laissant enfin planer le doute jusqu'à début mars sur sa présence en 1993, Ayrton Senna faisait d'Alain Prost un bouc émissaire en cas de championnat dévalué par un cavalier seul de Williams-Renault.

Près de 10 000 kilomètres parcourus en essais depuis le 28 septembre 1992 n'avaient pas suffi à rassurer le Français sur sa capacité à maîtriser parfaitement les réglages de son nouveau châssis à suspension réactive. *« Il m'a fallu oublier ce que j'ai fait pendant vingt ans et assimiler chaque changement de comportement entraîné par une mise au point faite avec des paramètres différents »*, confiait-il. Malgré ses treize années de présence en formule 1, c'est avec un trac de débutant qu'il a découvert le nouveau circuit de Kyalami.

Pour Alain Prost, le test le plus redoutable était celui de l'ultime séance de qualification, qui désigne le bénéficiaire de la *pole position* au départ du grand prix. Depuis ses débuts en formule 1, Ayrton Senna a démontré à soixante et une reprises une inégalable maîtrise dans cette discipline de vitesse pure, où il s'agit de se montrer le plus rapide sur un tour lancé. Le Français, qui n'avait plus réussi de *pole* depuis le Grand Prix de France 1989 au Castellet, ne prise plus guère cet exercice, où il convient de prendre tous les risques, mais les quatorze *pole position* en seize grands prix signées l'an dernier par Nigel Mansell avec la Williams-Renault l'obligeaient à relever le défi. En forçant visiblement sa nature après un temps époustouflant réussi par le Brésilien, Alain Prost s'imposait pour 88/1 000 de seconde.

Le pilote français semblait ainsi avoir fait le plus difficile pour la course. C'était compter sans un mauvais réglage d'embrayage, qui lui faisait rater son départ. Dans la confusion, Ayrton Senna s'élançait en tête, suivi de Damon Hill (Williams-Renault), qui partait aussitôt en tête-à-queue. Alain Prost se retrouvait troisième, juste derrière Michael Schumacher (Benetton-Ford). Après quelques timides tentatives de dépassement, le Français devait attendre le vingt-quatrième des soixante-douze tours pour doubler le Brésilien, ralenti par des problèmes électroniques, et s'envoler vers une confortable victoire.

Chez Renault un rêve secret

Dix ans après, Alain Prost a ainsi effacé le mauvais souvenir qu'il gardait de Kyalami. Sur le circuit sud-africain, il avait dû laisser échapper, dans la dernière course de la saison 1983, un premier titre de champion du monde qui lui semblait promis. La suspicion sur un carburant non conforme qui avait permis à Nelson Piquet de faire couronner pour la première fois un moteur turbo (BMW) en formule 1 avait constitué l'ultime point de friction dans le retentissant divorce entre le pilote français et Renault.

« Notre victoire de l'an passé ne nous a pas fait complètement oublier la déception et l'amertume que nous avions ressenties lorsque le titre nous avait échappé pour quelques points en 1983, affirme Patrick Faure, président de Renault Sport. *Un titre avec Alain cette année serait une éclatante revanche sur le destin. Je crois que, depuis longtemps, nous rêvons tous en secret chez Renault de cette victoire-là. »* L'aisance manifestée par Alain Prost aux essais comme en course serait plutôt de bon augure pour atteindre cet objectif, à condition qu'elle ne le desserve pas le 18 mars lorsqu'il comparaîtra devant le conseil mondial de la FIA.

Pour un entretien publié dans un magazine spécialisé (1) où il critiquait sévèrement les compétences et le comportement de Bernie Ecclestone, président de l'Association des constructeurs de formule 1 (FOCA), et de Max Mosley, président de la Fédération internationale du sport automobile (FISA), Alain Prost se voit menacé d'un blâme ou d'une suspension pour avoir nui aux *« intérêts du sport automobile. »* Si le pilote français ne nie pas le fond de cet entretien, il en conteste la forme et entend le prouver en présentant la bande magnétique sur laquelle il a été enregistré.

Plus que les propos du pilote, Bernie Ecclestone redouterait surtout, pour l'intérêt du spectacle et des chaînes de télévision qui le retransmettent, une trop grande domination d'Alain Prost et des Williams-Renault. Pour limiter ce risque, il avait même proposé en vain en début d'année de lester les voitures les plus performantes (500 grammes par point marqué en championnat). La proposition avait été repoussée après l'opposition de Frank Williams. Peut-être pense-t-il arriver à un résultat comparable si l'écurie britannique est privée de son meilleur pilote pendant quelques courses.

GÉRARD ALBOUY

(1) *Auto plus*, 5 janvier 1993.

PATINAGE ARTISTIQUE : championnats du monde

Oksana Baiul en tête d'affiche

Oksana Baiul a gagné, samedi 13 mars, à Prague, le titre de championne du monde de patinage artistique. Deuxième à l'issue du programme original, vendredi, l'Ukrainienne, âgée de seize ans, s'est imposée, dans le libre, devant la Française Surya Bonaly et la Chinoise Lu Chen.

PRAGUE

de notre envoyée spéciale

Il a fallu que le public frappe dans ses mains en cadence pour qu'Oksana Baiul montre enfin le bout de son nez en trompette et grimpe sur le podium pour recevoir sa médaille d'or. Surya Bonaly, elle, a gratifié les Praguois de son célèbre saut périlleux arrière. Il ne suffisait donc pas d'être championne du monde, pour l'Ukrainienne, ou vice-championne, pour la Française; encore fallait-il conquérir les cœurs. A l'issue de ce dernier combat, la palme est encore revenue à Oksana Baiul. Décidément, ces championnats du monde 1993 auront inspiré les patineurs. Après les hommes, jeudi (*le Monde* du 13 mars), les dames ont aussi donné dans la comédie.

Avec le culot de ses seize ans, Oksana Baiul s'est permis des caprices de star pendant toute la compétition. Comme une « pro », elle n'a jamais refusé d'offrir son visage de porcelaine aux télévisions. Sur la glace, elle semblait repousser l'instant du départ, elle tournoyait dans une dernière hésitation avant d'envoyer la musique, se signait ou balayait un faux pli. Ces gestes sont désormais un rituel. Il pourrait être agaçant. Ils ont fait sourire, venant d'une gamine, préludant à un numéro de talent et de grâce. Oksana Baiul est un elfe. Elle paraît s'envoler dans les triples sauts, ses pirouettes et ses voltes sont des instants d'harmonie. Avec elle, le patinage semble facile et l'effort inutile.

Est-ce cette aisance affichée qui a désespéré l'Américaine Nancy Kerrigan ? Première après le programme original, celle-ci a craqué lors du libre, dégringolant à la cinquième place. Avait-elle été perturbée par la brièveté de l'entraînement matinal de l'Ukrainienne qui avait préféré consacrer son temps à une chaîne de télévision américaine? L'arrogante Kerrigan ignorait manifestement qu'Oksana ne peut se permettre de gaspiller ses forces avant l'épreuve du programme libre.

A l'inverse de l'Ukrainienne, Surya Bonaly peut se dépenser sans compter. Patinant derrière Oksana Baiul lors du programme libre, samedi, elle a réalisé deux triples sauts de plus que sa rivale. Cela n'a pas suffi. Il a manqué ces petits riens qui auraient donné à la prestation athlétique un supplément d'émotion.

Trop boulotte à trois ans

Tout oppose la poupée de porcelaine et la perle noire. La glisse d'Oksana est une caresse, celle de Surya, un feu d'artifice. L'Ukrainienne vient, pour ainsi dire, de nulle part. Absente des championnats du monde juniors – parce qu'elle n'avait jamais été qualifiée, – cette enfant prodige se retrouve, dès sa première saison internationale, vice-championne d'Europe et championne du monde... Championne d'Europe depuis trois ans, la Française buttait au pied des podiums olympiques (cinquième à Albertville) et mondiaux (onzième à Oackland) et désespérait d'obtenir cette légitimité internationale à laquelle elle a droit.

Surya a été adoptée à huit mois, Oksana est quasiment orpheline depuis l'âge de quatorze ans. Sa mère est morte, son père s'est volatilisé. Elle vit à Odessa dans la famille de son entraîneur Galina Zmievskaya. Mais, l'automne dernier, la patinoire d'Odessa est tombée en panne et il lui a fallu retourner à Dniepropetrovsk, sa ville natale, pour préparer sa première saison. De tout cela, Oksana Baiul n'aime guère parler. Elle racontera seulement ses débuts. A trois ans, jugée trop boulotte pour être ballerine, elle est venue au patinage afin de perdre quelques kilos. Elle y est restée, en rêvant de devenir une étoile.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats

AUTOMOBILISME

Grand Prix d'Afrique du Sud

1. A. Prost (Fra., Williams-Renault), les 306,792 kilomètres en 1 h 38 min 45 s (moyenne : 186,403 km/h); 2. A. Senna (Bré., McLaren-Ford), à 1 min 19 s; 3. M. Blundell (Ligier-Renault), à 1 tour; 4. C. Fittipaldi (Bré., Minardi-Ford), à 1 tour; 5. J. Lehto (Fin., Sauber), à 2 tours; 6. G. Berger (Aut., Ferrari), à 3 tours.

CYCLISME

Paris-Nice

Alex Zülle a remporté dimanche 14 mars le Paris-Nice devant les Français Laurent Bezault et Pascal Lance. Le Suisse est le septième coureur à porter le maillot de leader de bout en bout depuis la création de l'épreuve en 1933. Jean Bobet, en 1955, Eddy Merckx, en 1971 ou Sean Kelly, en 1986, avaient notamment réalisé cette performance.

FOOTBALL

Championnat de France
Deuxième division
(Vingt-sixième journée)

GROUPE A

*Nancy b. Mulhouse	3-0
*Sedan b. Perpignan	1-0
*Valence et Istres	1-1
*Annecy et Rodez	0-0
Martigues b. *Louhans-Cuiseaux	1-0
*Cannes b. Epinal	5-1
*Nice b. Charleville	2-0
Ajaccio b. *Alès	2-0
*Bastia b. Créteil	4-1

Classement. – 1. Martigues, 34 points; 2. Nancy, 31; 3. Cannes et Sedan, 30; 5. Bastia, Nice, Charleville et Valence, 29.

GROUPE B

Tours b. *Guingamp	1-0
*Niort et Beauvais	0-0
Red Star b. *Rouen	1-0
*Laval et Dunkerque	0-0
*Bourges b. Gueugnon	1-0
Rennes b. *Ancenis	3-0
*La Roche-sur-Yon et Lorient	1-1
*Angers et Le Mans	1-1
*Amiens et Châteauroux	1-1

Classement. – 1. Angers, 37 points; 2. Rennes et Rouen, 35; 4. Beauvais, 33; 5. Red Star et Niort, 32.

HANDBALL

Championnats du monde en Suède

En battant la Roumanie (23-22), dimanche 14 mars, à Karlstad, l'équipe de France de handball s'est qualifiée pour la deuxième tour des championnats du monde. Elle y rencontrera successivement la formation des Républiques tchèques et slovaques (lundi), l'Espagne (mardi) et l'Egypte (jeudi). Si les tricolores remportent ces trois matches, ils se qualifieront pour la finale, samedi 20 mars à Stockholm.

SKI ALPIN

Coupe du monde dames à Lillehammer

L'Autrichienne Renate Goetschl a remporté dimanche 14 mars le slalom de Lillehammer. L'Autrichienne, dont c'est la première victoire en Coupe du monde, précède la Suédoise Kristina Andersson et la Française Patricia Chauvet. La veille, lors de la descente, la Canadienne Kate Pace s'était imposée devant l'Américaine Picabo Street et la Française Carole Montillet.

SAUT A SKI

Concours de Holmenkollen (Norvège)

Le Français Didier Mollard s'est classé deuxième du prestigieux concours de Holmenkollen, comptant pour la Coupe du monde. En tête à l'issue du premier saut, il a laissé la victoire au Norvégien Espen Bredesen dans la deuxième manche.

FOOTBALL : l'Ajax, adversaire de l'AJ Auxerre en coupe d'Europe

L'étrange murmure d'Amsterdam

L'AJ Auxerre doit rencontrer l'Ajax d'Amsterdam, mardi 16 mars aux Pays-Bas, en match retour des quarts de finale de la Coupe d'Europe de l'UEFA. Lors de la première manche, en Bourgogne, les Auxerrois s'étaient imposés (4-2). Aux Pays-Bas, l'Ajax est considéré comme le club de la communauté juive d'Amsterdam et fait l'objet d'attaques antisémites.

AMSTERDAM

de notre envoyé spécial

Les stades néerlandais bruissent parfois d'un étrange murmure. Une sorte de sifflement, entre le jet de la douche et une fuite de gaz. De travées en travées, il prend de l'ampleur et fait sourire les jeunes supporters. Surtout ceux qui détestent l'Ajax d'Amsterdam. Car ce sifflement, anodin en apparence, évoque bien des douches, celles des camps de concentration, et des émanations de gaz, celles du génocide. Pour que le doute ne soit pas permis, la chorale des bruiteurs conclut souvent sa prestation d'une série de cris sans équivoque : *« Juifs, juifs, juifs... chassons les youpins ! »*

Les *« youpins »*, ce sont donc ceux d'Amsterdam. Joueurs, dirigeants et supporters. De Rotterdam à La Haye, rares sont les stades où ils ne sont pas insultés de la sorte tant l'Ajax, jalousé pour son palmarès exceptionnel, est également haï pour ses liens présumés avec la communauté israélite de la ville. Des liens qui ne résistent pourtant guère à une brève étude de l'histoire du club et de son public. Certes, dans les années 30, l'équipe était appréciée de la bourgeoisie locale – et notamment des commerçants juifs, – mais elle ne pouvait être considérée comme le porte-drapeau officiel d'une communauté ou d'une autre.

C'est toujours le cas soixante ans plus tard. Les dirigeants estiment que 20 % des spectateurs (17 000 en moyenne, à chaque match à domicile) sont israélites. La proportion est encore moindre (5 à 10 %) au sein des instances dirigeantes. *« L'Ajax est juste le reflet de la population d'Amsterdam*, constate le président du club, M. Michael van Praag. *Cette image de marque ne me dérangerait pas le moins du monde, bien au contraire, si elle ne favorisait une montée de la haine et de la violence. »* Le phénomène s'est intensifié à partir du début des années 80, en marge d'un essor spectaculaire du hooliganisme.

En janvier 1983, lors d'un match contre La Haye, deux bombes explosent dans une tribune réservée aux supporters de l'Ajax. Bilan : vingt blessés, dont un grave. En octobre 1989, dix-neuf personnes sont blessées, dont neuf grièvement, à l'occasion d'un match contre Feyenoord Rotterdam, après l'explosion de deux petites bombes lancées par des jeunes gens. En septembre 1991, un match prévu à Groningue contre l'équipe locale doit être annulé par crainte d'un attentat. La veille de la rencontre, la police trouve des engins explosifs, ainsi que des tracts appelant les hooligans de Groningue à *« attaquer les juifs de façon organisée pour les chasser hors de la ville »*.

Racisme banalisé

Contrairement à ce qui peut se passer dans certains stades allemands, en particulier à l'Est, ces incidents relèvent davantage d'une évolution effrayante du hooliganisme que d'une véritable résurgence du nazisme. Les jeunes gens qui hurlent ainsi leur haine des *« youpins »* militent rarement au sein de groupuscules d'extrême-droite. Ils cherchent avant tout à provoquer leurs adversaires et à déstabiliser les joueurs de l'Ajax. Mais le résultat est identique. La violence gagne du terrain. Le racisme est banalisé.

Il l'est d'autant plus que les jeunes supporters amsterdamois, qui figurent parmi les plus violents du pays avec ceux de Feyenoord et de La Haye, se sont pris au « jeu ». Certains d'entre eux viennent au match avec des drapeaux israéliens, qu'ils accrochent aux grillages des tribunes. Lorsque leurs adversaires hurlent : *« Juifs, juifs, juifs... »*, ils répliquent : *« Oui, oui, oui... »*. Les tee-shirts, *« Ajax hooligans »*, vendus sous le manteau près du stade, sont toujours ornés d'une étoile de David. Ces casseurs sont-ils israélites pour autant? *« Bien sûr que non »*, sourit un jeune homme qui se dit tout de même juif par son grand-père – *« mais pas au-delà. » « Simplement, on finit par se sentir solidaires. C'est excitant d'avoir ainsi une cause à rallier, surtout si l'on est du côté de la minorité qui résiste. »* Le président Michael Van Praag s'avoue impuissant face à cette réaction. *« J'ai vu ces jeunes. Je leur ai fait remarquer qu'ils étaient juifs comme moi je suis chinois, mais cela n'a rien changé. »*

Les responsables du football néerlandais, tout comme les autorités politiques, ont tardé à prendre conscience de la gravité de la situation. Depuis quelques mois, pourtant, les initiatives se multiplient afin de mettre un terme à ces pratiques. En novembre, toutes les équipes du pays se sont associées à une journée antiraciste. En janvier, la police d'Amsterdam a renvoyé chez eux deux mille supporters d'Utrecht qui descendaient d'un train en scandant leurs slogans habituels.

En outre, les policiers interpellent parfois des spectateurs en flagrant délit de haine raciale. Mais les condamnations sont rares, comme le regrette M. Van Praag : *« Les juges ne sont pas assez sévères. Il ne connaissent rien au football et aux supporters. Sept types sur dix sortent sans être inquiétés. Un jour, un gars qui faisait le bruit de la douche est arrivé devant un magistrat. Il a dit qu'il s'amusait simplement à faire « pschiiiiiit » avec quelques copains et qu'il n'avait rien contre les juifs. Le juge l'a cru, estimant que le lien n'était pas « évident » entre le bruit en question et les chambres à gaz. »*

PHILIPPE BROUSSARD

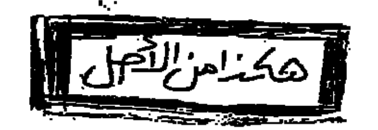
ATHLÉTISME : championnat du monde en salle de triple saut

Le rebond de Pierre Camara

Pierre Camara a attendu longtemps. Exactement le sixième et dernier essai de son concours du triple saut, samedi 13 mars, lors des championnats du monde en salle. En plantant ses pointes dans le sable, le Français venait d'accomplir une performance qui ne doit rien aux absences de nombreuses vedettes de l'athlétisme mondial sous le Skydome de Toronto (Canada). Avec un triple saut de 17,59 mètres, l'athlète a réussi la quatrième performance mondiale en salle de tous les temps, record de France, et amélioré sa meilleure performance personnelle en salle de 63 centimètres. Il venait surtout de se glisser, comme par effraction, parmi les meilleurs de sa discipline.

Pour une telle reconnaissance, obtenue à l'âge de vingt-sept ans, il avait attendu bien longtemps. Né de père guinéen et de mère française, Pierre Camara ne s'était jusqu'à présent signalé que par ses écarts de conduite. Son talent, dans une des disciplines les plus exigeantes de l'athlétisme, était gâché par sa réputation de fêtard, par son manque d'assiduité aux entraînements. Le temps perdu semblait le condamner au statut d'éternel espoir. Jusqu'à ce qu'il décide de quitter la douceur du Sud-Ouest pour la rigueur d'un entraînement parisien, en 1990. Après avoir arrêté l'athlétisme pendant six mois et songé à renoncer définitivement, Pierre Camara connut son « déclic », avec un triple bond au-delà des 17 mètres, et le droit d'espérer réussir un jour « le grand saut ».

Samedi, sa médaille d'or a ouvert une bonne série de performances pour les athlètes français. Samedi, Jean Galfione a pris la troisième place du saut à la perche, épreuve où manquait Serguei Bubka. Dimanche, Eric Dubus a remporté la médaille d'argent du 3 000 mètres, et Patricia Girard a pris la troisième place du 60 mètres haies. Par ailleurs, l'Américain Dan O'Brien a amélioré, avec 6 476 points, le record du monde de l'heptathlon de Christian Plaziat. L'Ukrainienne Inesa Kravets a battu son record du monde du triple-saut féminin à 14,47 mètres.



COMMUNICATION

Sylvain Floirat est mort

Le charron milliardaire

Sylvain Floirat, l'ancien président-directeur général de Breguet-Aviation, Matra et Europe 1, est mort lundi 15 mars, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Il était l'un des plus illustres self-made-men français.

« Le profit est l'axe de tout. Sans profit, pas de dividende, ce dividende qui est aussi sacré que la paie du personnel, qui passe même avant la machine. Chaque fois que l'on oublie le profit, on fait machine arrière. » Ainsi s'exprimait, en 1967, devant les anciens élèves de l'ENA, Sylvain Floirat, ancien élève... de l'école communale de Nailhac (Dordogne), titulaire du seul certificat d'études, et l'un des derniers self-made-men milliardaires. Dans le langage simple et rocailleux qui était le sien, à l'image de son style de vie, il disait volontiers : *« Faut que ça fasse du gras ! »*, signifiant par là qu'il fallait réaliser des profits.

Né le 28 septembre 1899 à Nailhac, commune dont il sera le maire sans discontinuer depuis 1959, Sylvain Floirat est fils d'un employé des Postes. Il est apprenti charron à Périgueux en 1910. Ce rude et précoce démarrage le marquera de manière indélébile et l'incitera à prendre sa revanche. Carrossier à La Plaine-Saint-Denis en 1926, il est ensuite gérant de sociétés dans l'automobile juste avant la seconde guerre mondiale. Mais l'enfant de la Dordogne a du flair : c'est dans la communication au sens large (aéronautique, transports, puis médias) qu'il décèle les voies de l'avenir et du profit. L'homme, qui avouait ignorer la *« stratégie »*, qui savait *« exploiter les opportunités avant tout le monde »*, sut effectivement faire de l'argent, tout en restant attaché à son Périgord natal, où il développera la cueillette des noix, du tabac et où il se lancera dans la promotion de la truffe.

Avions et piastres

Ainsi, constructeur d'autocars et transporteur routier avant guerre, Sylvain Floirat saisit, à la Libération, le futur rôle du transport aérien. Il rachète aux Américains cinq avions commerciaux « retapés », qu'il affecte aux lignes d'Extrême-Orient, sous le label d'Aigle Azur, compagnie qu'il exploite mais qui ne possédait qu'un vieux Junker. Quand il la revendra, et qu'elle deviendra la compagnie UAT, Aigle Azur vaudra 3 milliards de francs grâce au transport militaire de la guerre d'Indochine et au rapatriement des piastres.

Parallèlement, en 1954, Sylvain Floirat va s'occuper, à la demande du gouvernement, des ateliers d'aviation Louis-Breguet, qui connaissent des difficultés financières, ainsi que de RBV-Radio Industrie, qui fabrique des radars pour la marine. Quand Sylvain Floirat revendra Breguet à Marcel Dassault en 1967, l'affaire, après des mois de discussions entre experts, est conclue pour 3 milliards de francs lors d'un simple déjeuner entre ces deux hommes, que tout (formation, genre de vie) séparait mais qui se tutoyaient. Avec son flair prodigieux, il sort aussi, en 1957, la société des engins Matra de ses difficultés de trésorerie et la remet sur les rails de la prospérité.

Comme pour l'avion, il comprend, à l'orée des années 60, l'importance à venir de l'audiovisuel. C'est dans le portefeuille de RBV-RI qu'il découvre le « paquet » d'actions d'une certaine Société Images et Son-Europe 1, bientôt sujette à un krach financier. Sylvain Floirat devient alors le « patron » de la station radiophonique Europe 1 et de Télé-Monte-Carlo, dont l'actionnaire majoritaire est à l'époque la Sofirad, société holding de l'Etat. Très présent à la station radiophonique, il est également le promoteur infatigable de la télévision en couleur en France, quitte à tenter d'implanter le Secam au Liban. En 1973, à soixante-quatorze ans, Sylvain Floirat – qui confiait qu'*« au fond l'argent ne m'intéresse pas, c'est le travail qui me passionne, c'est ma joie de vivre »* – fait d'un certain Jean-Luc Lagardère son dauphin à la tête de Matra. Mais sa succession n'aura réellement lieu qu'en 1980.

Président et administrateur d'une trentaine de sociétés, Sylvain Floirat – dont la biographie occupe une demi-colonne du *Who's who* – s'est intéressé aux activités les plus diverses : l'hôtellerie (le Byblos à Saint-Tropez, l'Hôtel Vannier en Sologne), l'agriculture (la pomme Golden, la truffe du Périgord dont il préside la fédération de producteurs...). Il s'est même intéressé à la presse écrite, avec un journal gratuit d'abord, *Hebdo Toulouse* (revendu à *la Dépêche du Midi* en 1969) puis *Un jour* dont il cédera toutefois rapidement le contrôle.

Sa réussite et sa fortune restent liées à quelques entreprises industrielles-clés, comme Aigle Azur ou Matra, au long desquelles court le fil d'Ariane des commandes de l'Etat. Mais l'homme d'affaires sut se tenir proche du pouvoir sans en être le vassal. Il suivait toujours de près l'évolution de son empire et des développements que lui a donnés après lui M. Lagardère : Matra et ses filiales, Europe 1 puis Hachette dont il était administrateur depuis 1981. La légende périgourdine retiendra surtout le nom de l'apprenti charron devenu milliardaire, grâce à son génie des affaires. Veuf, il laisse une fille, Simonne, qu'il avait su préparer à prendre la relève.

CLAUDE DURIEUX

EN BREF

□ **Neuf quotidiens régionaux créent une société d'investissement.** – Neuf quotidiens régionaux indépendants ont constitué une Société d'investissement d'éditeurs de presse (SIEP), société anonyme destinée à renforcer leurs moyens et leurs capacités d'intervention, afin de *« garantir leur indépendance et leur spécificité »*. Les actionnaires de la SIEP sont les sociétés éditrices de *l'Alsace, la Manche libre, le Midi libre, la Montagne, la Nouvelle République du Centre-Ouest, Ouest-France, Sud-Ouest, le Télégramme de Brest, la Voix du Nord*, ainsi que la Compagnie française des papiers de presse, chargée de négocier l'achat de papier. Aucun de ces titres, dont la diffusion moyenne représente au total plus de 2 millions et demi d'exemplaires, n'appartient au groupe Hersant, chef de file de la presse quotidienne française, dont les journaux représentent une diffusion de l'ordre de 1 million et demi d'exemplaires. Les fondateurs de la SIEP ont prévu de porter ses capitaux propres à hauteur de 100 millions de francs en fonction des opérations de *« solidarité et d'intervention »* que la société anonyme déciderait de mener, mais d'autres montages financiers pourraient être décidés ultérieurement.

□ **Le *New York Post* change de propriétaire.** – Le plus ancien quotidien des Etats-Unis, le *New York Post*, créé en 1801, va changer de propriétaire. Un juge des faillites en a confié la gestion, vendredi 12 mars, à un investisseur immobilier de soixante-quatorze ans, M. Abe Hirschfeld, ancien trésorier du Parti démocrate dans l'Etat de New-York, qui s'est engagé à apporter au journal 4 millions de dollars en capital ainsi que des garanties pour les 4 millions et demi de dollars de taxes que ce titre doit acquitter. A la fin du mois de janvier, le précédent propriétaire, M. Peter Kalikow, avait été déclaré en faillite personnelle. Le *New York Post* tire actuellement à environ 550 000 exemplaires et emploie 716 salariés.

CARNET DU Monde

Décès

– M. Robert Baratier,
son époux,
Mme Josette Baratier,
M. et Mme Philippe Duchaufour,
Le docteur et Mme André Rieucau,
Et leurs familles,
M. et Mme Jacques Dessaint,
M. et Mme Louis Julia,
ses amis de toujours,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Jehanne BARATIER,

survenu le 10 mars 1993, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Une cérémonie religieuse aura lieu le 17 mars, à 14 heures, en l'église Sainte-Cécile de Boulogne-Billancourt, 44, rue de l'Est.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, allée de Belle-Feuille,
92100 Boulogne-Billancourt.

– Saint-Etienne. Aix-en-Provence. Petersbach. Strasbourg. Paris. Saint-Martin. Grenoble.

Mme Elisabeth BÉRAUD,
née Juvy,

s'est éteinte, dans sa cent cinquième année, le 3 mars 1993, en Alsace.

Nous l'avons beaucoup aimée et entourée.

Hélène et Jean Chevalier,
Madeleine Chevalier,
ses enfants,
Marie-Hélène Chevalier,
Elisabeth Chevalier,
Jean-Jacques et Brigitte Chevalier,
Gilles et Françoise Chevalier,
Patrick et Murielle Chevalier,
François Chevalier et Nathalie Boursier,
Marie-Laure et Yves Besnard,
Etienne et Phat Chevalier,
ses petits-enfants,
Et ses dix-sept arrière-petits-enfants.

– Jean et Françoise Camplan,
Fanny Pierre,

Colette et Hervé Hutin,

Marjolaine et Michel Glaize,
Aurélie et Eric Mériaux,
Guillaume Pierre,
Sidonie Camplan,

Vincent, Marie et Clémence,

ses enfants, sa nièce, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Peggy CAMPLAN,

survenu à son domicile, le 11 mars 1993, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les membres fondateurs de l'association Le Renouveau,
Le conseil d'administration,
Le directeur et les amis de l'association,
ont la douleur de faire part du décès de

Peggy CAMPLAN,
médaillée de la Résistance,
membre fondateur
et trésorière de l'association.

– M. et Mme Philippe Duret,
M. et Mme Alain Dumant,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses sœurs,
Son oncle,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel DUMANT,
administrateur civil,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier du Mérite agricole,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 12 mars 1993, à soixante-dix-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 16 mars, à 14 heures, en l'église de Villeblevin (Yonne), suivie de l'inhumation.

– Neuilly-sur-Seine.

Les familles de la Fontinelle, Hinton, Lercari, Kasarherou, Leurquin,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Yvette de la FONTINELLE,
née Robert-Dumas,
conservateur honoraire
de la Bibliothèque nationale,
commandeur
de l'ordre des Palmes académiques,

veuve de

Jean de la FONTINELLE,
artiste peintre,

survenu à Saint-Mandrier (Var), dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Alfredo GASPART,
artiste-peintre,

survenu à Paris, le 12 mars 1993, dans sa quatre-vingt-treizième année.

L'inhumation aura lieu le mercredi 17 mars, à 11 h 15, au cimetière ancien de Chatou (Yvelines).

– M. et Mme Gabriel Jauffret,
Anne et Isabelle van den Plas,
M. et Mme Albert Gazier,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louise GAZIER,

survenu à Toulon le 11 mars 1993.

Ils associent à son souvenir celui de son époux,

M. Roger GAZIER,
ancien préfet.

Les obsèques seront célébrées dans l'intimité familiale, à Saint-Denis-en-Val (Loiret).

– Tours.

Mme Denise Gorrichon,
son épouse,
Martine Gorrichon,
sa fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Louis GORRICHON,
ancien interne des hôpitaux de Nantes,

survenu le 9 mars 1993, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu à Tours, le 12 mars, dans l'intimité.

180, boulevard des Océanides,
44380 Pornichet.
16, rue Croix-Pasquier,
37100 Tours.

– Yves Gourvil,
Mirella Giardelli et Olga,
Olivier Gourvil,
Muriel Pagès, Gabriel et Romain,
ont la douleur de faire part de la mort de

Colette GOURVIL,
née Kornfeld,

survenue le 11 mars 1993.

Les obsèques auront lieu le mardi 16 mars, à 10 heures, au cimetière communal de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Noëlle de LEIRIS,
agrégée de sciences physiques,
ancienne élève de l'Ecole normale
supérieure de la rue d'Ulm,

survenu à Paris le 6 mars 1993, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

1, rue Philippe-de-Rouvres,
21000 Dijon.

– Sa famille a la tristesse de faire part du décès de

Antoinette LÉVY-FREY,
administrateur civil retraité,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 14 février 1993.

– Serge Perkowsky,
son fils,
Olivier et Yseult Perkowsky,
ses enfants,
Toute sa famille et ses proches,
ont la tristesse de faire part du décès de

Samuel PERKOWSKY,

survenu à Paris, le 10 mars 1993.

L'inhumation aura lieu à Castries (Hérault), dans la plus stricte intimité.

Serge Perkowsky,
125, route de Dieppe,
76250 Déville.

– Mme Charles Rickard,
Les familles Rickard, Hautefeuille, Poujol, Dubois,
ont le chagrin de faire part du décès de

Charles RICKARD,
préfet honoraire,
président d'honneur
de la Société des autoroutes
Paris-Rhin-Rhône,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Arts et des Lettres,

survenu à Cahors le 13 mars 1993, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Claude, Jean, Claudine, Jacques, Marthe,
ses enfants,
Et leurs familles,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Osnas ROLLEY,
née Nadelman,

survenu le 7 mars 1993.

Les obsèques ont eu lieu à Pontaubert, le mercredi 10 mars.

– Aix-en-Provence.

Joseph et Geneviève Lillo-Royer
et leurs enfants,
Alain et Claude Royer
et leurs enfants,
Ainsi que toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Hubert ROYER,

survenu le 11 mars 1993.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste du Faubourg, le samedi 13 mars.

– Mme Françoise Réveillaud,
son épouse,
Patrice et Jean-François Réveillaud,
ses enfants,
Mme Madeleine Watson,
sa sœur, et son époux,
Leurs enfants et petits-enfants,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur René-Jean RÉVEILLAUD,

survenu le 13 mars 1993 en son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Saint-Cloud, le 16 mars, à 9 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Longré, en Charente, dans l'intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

4, boulevard de la Bastille,
75012 Paris.

– L'association Aide à l'enfance tibétaine,
a la douleur d'annoncer le décès de sa fondatrice,

Annie SUDRAT,

survenu dans la nuit du 12 au 13 mars, à la suite d'une longue maladie.

La cérémonie aura lieu au funérarium d'Arpajon, le mardi 16 mars, à midi.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– M. Jean Tabary,
son époux,
Jean-Luc et Cécile Lafont,
François et Martine Brocard,
ses enfants,
Agathe, Léon et Pauline,
ses petits-enfants,
Les familles Fourment, Tabary, et Renard,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean TABARY,
née Claude Fourment,

veuve de

M. Guy BROCARD,

survenu le mercredi 3 mars 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

46, rue Cortambert,
75116 Paris.

– Le 9 mars 1993, à l'âge de trente-huit ans,

Pierre TARDY

décédait du sida.

De la part de
Emmanuel Trenado,
son ami,
René et Suzanne Tardy,
ses parents,
Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et de toute sa nombreuse famille.

Levée du corps à la salle mortuaire de l'hôpital Bichat le mercredi 17 mars, à 10 heures (entrée rue Pasteur-Valery-Radot, métro Porte-de-Saint-Ouen).

Selon la volonté de Pierre, son corps sera incinéré au crématorium du Père-Lachaise ce même mercredi, à 11 heures.

Une célébration religieuse réunira ceux de sa famille et de ses amis qui le désireront pendant cette incinération à la chapelle de l'Est (Père-Lachaise), à 11 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Que ceux qui le souhaitent fassent une offrande à une association de solidarité ou de recherche médicale, selon leur propre choix.

17, boulevard Voltaire,
75011 Paris.
24, rue Rieussec,
78220 Viroflay.

– Emile et Odile Trystram,
ses frère et belle-sœur,
La famille Calemard,
La famille Giros,
La famille Trystram,
La famille Dernis,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Paul TRYSTRAM,
professeur émérite
à l'université Paris-I,

survenu le 7 mars 1993, dans sa quatre-vingt-unième année.

15, quai de Bourbon,
75004 Paris.

– M. Olivier Roussin,
son fils,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Nelly VIGNON,

survenu le 12 mars 1993, à Paris.

Les obsèques auront lieu le jeudi 18 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er, suivies de l'inhumation au cimetière parisien d'Auteuil.

18, rue de Richelieu,
75001 Paris.

Remerciements

– Le Père provincial de la Compagnie de Jésus,
Les membres de la communauté jésuite de la rue de Grenelle,
La famille du

Père Michel RIQUET,

remercient toutes les personnes qui lui ont manifesté leur sympathie et leur attachement à l'occasion de ses obsèques.

Anniversaires

– Le 16 mars 1986, notre fille bien-aimée,

Florence GUIGUI,

prenait la décision de nous quitter.

Ne l'oubliez pas.

– *In memoriam.*

Il y a un an nous quittait notre très cher

Jacques VATINE.

Une affectueuse pensée de ceux qui ont aimé cet homme de cœur et de devoir.

Conférences

– **« Secrets du visage et des mains »**, d'après la Kabbale. Mercredi 17 mars 1993, à 20 h 30 ; dimanche 21 mars, à 18 heures. Centre de la Kabbale, 20, passage Turquetil, Paris-11e. Tél. : 43-56-01-38.

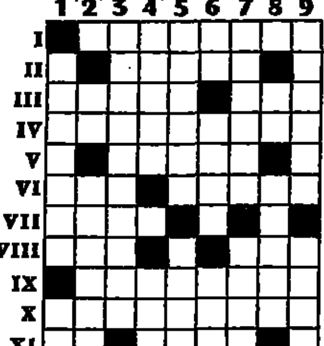
Soutenances de thèses

– Université Paris-Sorbonne, Paris-IV. Jean Duchêne : « Mgr Leclerc de Juigné (1728-1811), archevêque de Paris de 1782 à 1801 », mercredi 17 mars 1993, à 14 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne (thèse d'histoire préparée sous la direction de M. le professeur Pierre Chaunu).

– « Aspects juridiques de l'endettement international. L'expérience du Brésil », par Isabella Soares-Micali, le mardi 16 mars 1993, à 9 heures, à l'université Paris-I, Panthéon-Sorbonne, 12, place du Panthéon, Paris-5e, salle 6.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5997



HORIZONTALEMENT

I. Qui a l'air pincé. – II. Place pour un gaillard. – III. Du vent ! Le sujet. – IV. Ne sont pas comme des fourmis. – V. Qui a repris un siège. – VI. Bas, ce n'est pas le paradis. Fait passer. – VII. Parler dans une île. – VIII. Noir dans les champs. Peut être pulsionnel pour le psychanalyste. – IX. N'aime pas qu'on lui serve des crudités. – X. Qui n'ont pas pris la bonne moitié. – XI. Partie de la Suisse. Dieu.

VERTICALEMENT

1. Parfume souvent les cocottes. Un préfixe quand on fait les choses à moitié. – 2. Pour un nom de savant. Peuvent remplir un panier. – 3. Font de sérieuses économies de blanchissage. – 4. Crache en fumant. S'échappait quand on ouvrait le bec. – 5. Mauvaises habitudes. Doit raisonner comme une pantoufle. – 6. Un vague sujet. Vital, pour Bergson. Choisi comme un domicile. – 7. Nous sommes tous passés par là. Outil de cordonnier. – 8. Divinité. L'osier, par exemple. – 9. Sort de l'enveloppe. Utile pour calculer un quotient.

Solution du problème n° 5996

Horizontalement

I. Estafilades. DCA. – II. Toiles. Sorti. Hi ! – III. Abri. Ancre. Lear. – IV. Bramabiau. Albi. – V. Légère. Gras. – VI. En. Liners. Née. – VII. Talle. Sil. MG. – VIII. Regs. Ee. Lee. Ame. – IX. Uri. Saint. But. – X. Erreur. Etat. Ara. – XI. Selliers. Lester. – XII. Lai. Se. Si. – XIII. MP. Ig. Io. Râ. – XIV. Apéritifs. Cairn. – XV. Gogos. Monocles.

Verticalement

1. Etable. Rues. Gag. – 2. Sobre. Terres. Pô. – 3. Tirage. Girl. Meg. – 4. Aliments. El. Pro. – 5. Fe. Ar. Guil. Is. – 6. Isabelle. Réait. – 7. Ni. Iles. Rigi. – 8. Ascagne. Aes. FM. – 9. Dorure. Lit. Viso. – 10. Ere. Arsenal. – 11. St. Assiettes. Co. – 12. Ill. Sérac. – 13. Eban. Abat. Ail. – 14. Chai. Emmurés. Ré. 15. Air. Végétariens.

GUY BROUTY

CULTURE

THÉATRE

Les complicités haineuses

Luc Bondy mène Ibsen du drame bourgeois à la tragédie

JOHN GABRIEL BORKMAN
à l'Odéon, à Paris

Dehors il neige, c'est la nuit. Une pièce basse mal meublée. Au-dessus, des bruits de pas. Une *femme. Derrière les fenêtres, elle* aperçoit la silhouette d'une autre femme, la fait entrer. Elles se connaissent, elles sont deux sœurs. Gunhild (Bulle Ogier), la maîtresse de maison, et Ella (Nada Strancar). Deux *rivales*, deux femmes frustrées devenues mères abusives. Leurs rapports sont tendus, la cause en est le fils de Gunhild recueilli par Ella, quand John Gabriel Borkman (Michel Piccoli), mari de Gunhild, a été condamné à cinq ans de prison.

A présent, il est sorti, il est là en *haut, c'est lui que l'on entend marcher.* Il ne descend jamais, ne voit jamais sa femme, elle se refuse à *faire les premiers pas. Par compensation,* elle a récupéré son fils, et aujourd'hui sa sœur vient pour le *reprendre*, l'*adopter. Plus tard, on* apprendra qu'Ella a été le premier, le seul amour de Borkman, la seule *personne qu'il n'ait pas ruinée.* Mais il l'avait sacrifiée à sa «carrière». Il a voulu la jeter dans les *bras d'un avocat, elle s'y est refusée*, l'avocat s'est vengé en dénonçant ses malversations.

Au-delà des péripéties

Une histoire bien sordide à la Dallas. Seulement, au-delà des péripéties de fait-divers, il y a la *force d'Ibsen pour foncer dans le* magma bourbeux qui sous-tend la vie quotidienne, sa rage d'en extirper *des vérités en lambeaux*, comme un psy brutal, un exorciste qui ne chercherait pas à chasser le *«démon», mais au contraire* à bien l'étudier, se réjouissant de le voir si costaud, si complexe.

Les personnages ressassent leurs amertumes, et connaissent leurs réels griefs sans plus avoir besoin d'en parler. Ce qui les unit tient de la haine et de la dépendance. Une vraie famille, en somme, et personne n'a su couper le cordon, pas même en fuyant. On peut imaginer que le fils (Bernard Nissille), partant avec une femme plus âgée et très belle, très vivante (Catherine Frot, splendide) assez prévoyante pour emmener avec eux la jeune Frida (Christine Vouilloz), va s'en sortir. Mais ce n'est pas certain du tout.

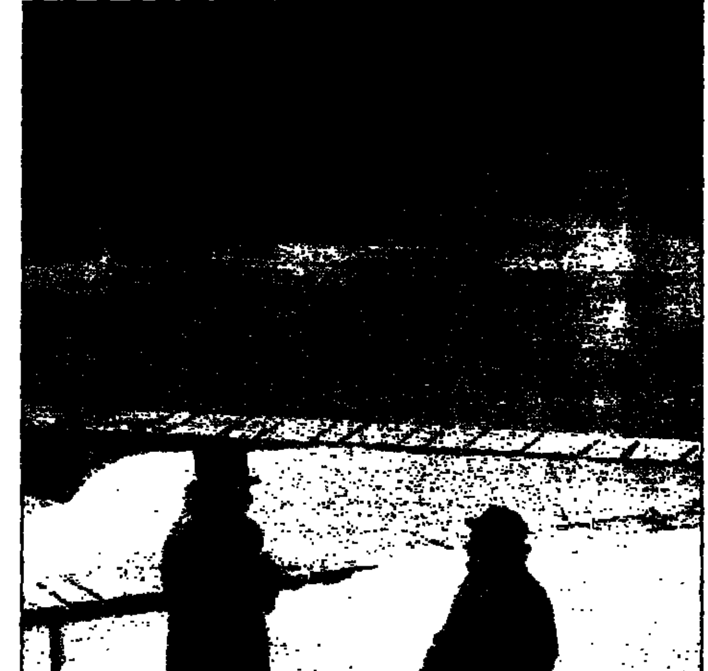
Le spectacle de Luc Bondy, présenté à l'Odéon après Lausanne et Bruxelles (*le Monde* du 4 mars), *impose le mystère de cette* ambiance lourde, de plus en plus envahissante tandis que l'espace se *dilate : après la pièce basse où vit* Gunhild, l'immense chambre clôturée de cordons où Borkman a *reconstitué l'enfermement* de sa cellule. Il tourne en rond, parcourant des chemins de housses noires *posées sur des meubles, et qui zig*zaguent inutilement. Environné de livres, de maquettes, il reprend les pièces de son dossier, attend que le monde vienne lui faire des excuses, lui redonner son rang, prenant la pose à chaque fois que quelqu'un frappe à sa porte. Ce n'est jamais ceux qu'il espère. *Il voit uniquement* Frida, qui vient jouer du piano pour lui, et son père, (*Roland Amstutz*), *écrivain raté*, comptable, compagnon fidèle. Et puis, ce jour-ci, Ella...

Freud n'est pas loin

A la fin, Borkman descendra, tentera de retenir son fils, il sortira, et il y aura le paysage étouffé sous la *neige*, où il va *mourir*. Le décor est d'Erich Wonder, les lumières d'André Diot, les costumes, sobres et beaux, de Béatrice Leppert.

Poursuivis par leur passé, les *personnages progressivement* se confient, se dévoilent, se débattent en vain contre des culpabilités qu'ils *refusent – pareils au Gillat* des *Travailleurs de la mer* dans les bras visqueux d'un poulpe monstrueux : Freud n'est pas loin. Luc Bondy, avec une grâce suprême, une finesse inexorable, fait se côtoyer le mental et le quotidien, l'onirique et le concret, tout naturellement, sans avoir l'air d'y toucher. Les deux mondes sont là, toujours, se reflétant, s'enchevêtrant. Et nette, claire, l'histoire suit son cours. Indiscutable.

Le spectacle, c'est vrai, bénéficie d'une distribution hors pair, y compris pour les «seconds rôles» – la réputation de Luc Bondy comme directeur d'acteurs n'est pas usurpée, une telle cohésion est rare. D'autant qu'il faut s'aligner, tenir, aux côtés de trois «monstres».


MARC et ROLAND ENGUERAND
Michel Piccoli et Roland Amstutz

A tous les instants, Michel Piccoli est *grandiose*. Qu'il *grimpe* à l'échelle avec la rapidité de l'habitude et l'agilité d'un étrange *insecte : que sans un mot, il* affirme la possession de cette chambre dont il a fait une prison et son royaume ; qu'il domine, rugisse, qu'il se comporte en tyran déchu, qu'il erre dans la neige, roi Lear pathétique et terrible usant *ses dernières forces, il bouleverse* et inquiète.

Dans ses affrontements avec ses deux femmes, dans leurs affrontements entre *elles, on quitte le* drame pour le tragique : duo Nada Strancar et Bulle Ogier, unies par une haine complice, duel de deux *forces irrépressibles, et qui provo*que un véritable effroi. Bulle Ogier, bétonnée dans des certitudes auxquelles *elle s'efforce de croire* encore, veut faire effacer «la faute» du mari par le fils. Nada Strancar, farouche, forte d'un amour auquel elle ne croyait plus, se bat avec l'énergie de qui n'a plus rien à perdre. Au sens fort, *elles étonnent.*

COLETTE GODARD

▶ *Théâtre de l'Odéon*, place de l'Odéon, grande salle, du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 *heures. Jusqu'au* 12 *mai.* Tél. : 44-41-36-36.

Visite d'un disparu

Koltès, de l'enfance sombre à Metz aux grands soirs de Nanterre

L'ENTRETIEN DU SOLITAIRE
à la Main-d'Or à Paris

Bernard-Marie Koltès, quinze jours avant sa mort le 15 avril *1989, s'entretenait longuement*, pour France-Culture, avec Lucien Attoun. En 1970 et 1971 il avait fait ses débuts à Strasbourg, mettant lui-même en scène ses adaptations de Gorki, de Dostoïevski, et du *Cantique des cantiques.* Et c'est Lucien Attoun qui, onze ans avant *la création de Combat de nègres et de chiens* par Chéreau, fit connaître Koltès (il avait vingt-quatre ans) par une plus grande audience, en diffusant sur France-Culture, dans son émission *« Le* Nouveau Répertoire dramatique», la pièce *l'Héritage*, mise en ondes par Catherine *Frémy.*

En avril 1989, Bernard-Marie Koltès s'exprimait donc une dernière fois sur lui, son enfance, son adolescence, sur le théâtre. Les premières années difficiles à Metz en l'absence du père, officier de carrière retenu en Indochine, puis en Algérie, ce père que Koltès dit *n'avoir «compris» que trop tard.*

Ce qu'il y avait de très beau, dans cet entretien diffusé sur France-Culture le *14 avril 1990*, c'était la simplicité du ton, la vérité de la voix, la confiance des souve*nirs et des réactions, et aussi ce qui* n'était pas dit. Koltès ne disait pas, entre autres choses, si l'incidence *des guerres coloniales sur la dureté* du foyer a déterminé plus tard sa «haine» pour les «Occidentaux», le malaise qu'il allait ressentir parmi eux, et son besoin de chercher la paix dans les cafés fréquentés par les immigrés, ou à l'étranger. Comme sa décision d'employer *ses droits d'auteur à la création* d'un hôpital à Lagos.

Lucien Attoun, *lorsqu'il conduisit* cet entretien, ne pouvait pas deviner que Koltès n'avait que quelques jours à vivre. *S'il l'avait su*, il n'aurait pas posé des questions «incisives», donnant lieu à des réponses, *à des projets* d'avenir qui provoquent une lumière tragique. Mais la mère et le frère de Bernard-Marie *Koltès*, invités à entendre cette «dernière bande», se prononcèrent pour la diffusion intégrale.

Telles quelles, ces cent minutes et quelques de dialogue ne sont pas seulement un témoignage très précieux et poignant sur l'un des très grands auteurs dramatiques de ce temps ; l'élévation de la pensée, la *beauté des paroles, la charge* affective de la voix, les ouvertures si personnelles de l'éthique de Koltès, *ainsi que les hasards*, les reprises, les silences de cette rencontre, font naître peu à peu une réelle œuvre dramatique.

Jean-Gabriel Nordmann a eu l'idée, et a su obtenir les différents accords, pour mettre en scène cet entretien. Dans un lieu sobre, modeste (décor de Vincent Debats), l'acteur *Michel André tient le* «rôle» de Bernard-Marie Koltès, et ce ne pourrait pas être plus juste, *plus authentique, plus émouvant.* L'interprétation de Lucien Attoun a été confiée à une femme, Pauline Sales, *nécessité de cette bonne* vieille distanciation, plus drôle que gênante. Une soirée d'une densité *rare, très belle et touchante, qui* prendra fin bientôt : y songer.

MICHEL COURNOT

▶ Théâtre de la Main-d'Or, 15, passage de la Main-d'Or, 75011 Paris. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 17 heures. *Jusqu'au* 28 mars. Tél. : 48-05-67-89.

ARTS

Cultures sans frontières

Deux expositions retracent l'itinéraire de Wifredo Lam un peintre partagé entre plusieurs mondes

BARCELONE

de notre envoyé spécial

Le 8 décembre 1902, Lam Yam, *quatre-vingt-quatre ans*, commerçant chinois faisant fonction d'écrivain public à Cuba, devenait le père d'un huitième enfant. Anna Sérafina, son épouse, était une métisse hispano-africaine, qu'on disait un peu sorcière. Leur jeune fils, Wifredo, allait connaître un destin peu ordinaire.

En 1923, ce dernier débarque de son île natale en Espagne, pour étudier la peinture avec le directeur du *Prado, Fernando Alvarez de Sotomayor.* Il découvre le marxisme et les jolies filles, tout en pratiquant une peinture traditionnelle mâtinée de surréalisme. Lam se cherche, et ses tableaux révèlent des emprunts nombreux, tantôt au cubisme, tantôt à Paul Klee. Mais, petit à petit, il dégage un style qui lui est propre. C'est à ce moment qu'éclate la guerre civile espagnole. *Lam* combat dans les rangs républicains comme artificier ; malade, il est évacué à Barce*lone, où il rencontre le sculpteur* Manolo Hugué, qui lui donne une lettre d'introduction auprès de son ami Picasso.

Lam traverse la frontière et gagne Paris. *Picasso* s'entiche du jeune Cubain, lui fait rencontrer Miro, Eluard, Tzara et Breton, et le recom*mande au marchand Pierre Loeb, qui* lui propose son premier contrat, bientôt suivi d'une exposition personnelle. En 1939, il expose en duo avec Picasso à la Perls Gallery de New-York. *Wilfredo Lam* est *lancé*. Sa peinture au graphisme épuré, inspiré des sculptures africaines, et aux thèmes simples et universels – famille et maternité, en particulier – *rencontre un certain succès, qu'inter*rompt, derechef, un nouveau conflit.

Lam quitte Paris, fuyant les nazis, et se réfugie à Marseille, où il retrouve le groupe des surréalistes réfugiés dans la villa Air-Bel. Il dessine essentiellement, *illustre le poème* d'André Breton *Fata Morgana*, et participe à quelques «cadavres exquis». En 1941, il s'embarque avec Breton vers le Nouveau Monde, et retrouve Cuba. De retour à La Havane, le choc est rude. La misère y règne. Le banditisme et la corruption lui font prendre conscience des méfaits de la colonisation.

Lam se replie alors vers Haïti et ses cultes vaudous, qui, avec la *santeria que pratiquait sa grand-mère*, deviennent ses sources d'inspiration. Là est le meilleur de Lam, dans ces *grandes et terrifiantes forêts* vierges où passent les ombres des dieux du panthéon caraïbe. Lam emporte ses *visions avec lui lorsqu'il retourne en* Europe après la seconde guerre mondiale. Deux thèmes prédominent alors dans son œuvre, désormais reconnue : la femme-oiseau, dont il *fait le symbole de la culture afro-cu*baine, et la femme-cheval. Il rencontre à New-York les principaux repré*sentants de l'action painting*, et à Paris ceux du groupe Cobra. L'un d'entre eux, Asger Jorn, lui fait découvrir, près de Gênes, une petite station balnéaire, Albissola, fréquentée par une importante colonie d'artistes attirés là par une tradition locale de la céramique. Lam s'y *adonne, en alternance avec le dessin* – qu'il pratique de préférence à la peinture.

Mais Cuba reste au premier rang de ses préoccupations : il y soutient les étudiants qui protestent en 1955 contre la dictature de Battista, comme il applaudira publiquement à l'entrée de *Fidel Castro* à La Havane. Invité par le nouveau gouvernement cubain, il sera à l'origine, en 1967, d'une exposition aujourd'hui légendaire regroupant une centaine d'artistes parisiens du Salon de Mai qui seront conviés à montrer leurs œuvres et à réaliser une peinture murale collective à La Havane. Lors de sa mort à Paris, en 1982, Cuba *lui fera des funérailles nationales.*

C'est ce parcours peu banal d'un artiste cosmopolite que révèlent aujourd'hui trois expositions, *l'une* au Palazzo della Permanente de Milan (montrant soixante-dix œuvres provenant des collections italiennes), les deux autres à Barcelone. La capi*tale catalane rend ainsi un brillant* hommage à cet homme d'outre-mer qui n'hésita pas à la défendre, le moment venu. La Fondation Miro présente un ensemble de tableaux, échelonnés *chronologiquement* de 1933 à 1970 ; l'exposition déçoit pourtant, sans que l'on sache si cela est dû à un accrochage *peu inspiré*, ou si Philippe Soupault n'avait pas raison lorsqu'il remarquait que l'«*on peut retrouver et reconnaître dans ses toiles les plus explosives cette volonté de savoir, d'abord, dessiner*».

Les dessins, gouaches, *gravures et* aquarelles qui sont montrés au Centre culturel de la Fondation La Caixa emportent en effet, quant à elles, totalement l'adhésion, et révèlent, mieux que les tableaux, les hésitations, les progrès et les intuitions fulgurantes de l'artiste.

HARRY BELLET

▶ Peintures, à la Fondation Miro, et œuvres sur papier, au Centre culturel de la Fondation *La Caixa, avenida Diagonal*, 621-629, Barcelone (Espagne). Jusqu'au 21 mars.

MUSIQUES

L'Arlésienne de Gounod

Découvrir ou redécouvrir un ouvrage parfait

MIREILLE
à l'Opéra-Comique à Paris

Consacrer sa soirée à Mireille? Livret adapté de Mistral, drame d'intérêt régional, histoire de petite *bonne femme*, musique *«avé l'accent»*... Grimace snob du mélomane. Il s'est fait son idée de l'opéra de Gounod. Pour avoir chanté à l'école le chœur des *magnanarelles sans avoir* jamais compris ce que ce mot signifiait («magna la reine?»), il croit en *avoir humé de près le parfum bon* marché. Opéra français populaire. Affaire classée.

Une Mireille venue d'Avignon, et que recevront plusieurs scènes en coproduction, arrache en ce *moment* des bravos enamourés au public de la salle Favart à Paris. Il *ne faut pas la dédaigner. Mireille* est ici donnée dans sa version originale en cinq actes et sept tableaux – *faute de happy end*, la partition fut considérablement trafiquée au lendemain de sa création en 1864. Elle laissera stupéfaits les ignorants dont nous sommes, ceux *qui n'avaient jamais vu l'ouvrage* représenté et n'avaient accordé à ses enregistrements qu'un intérêt distrait. C'est, dans son genre, un opéra parfait.

Mais quel genre? Tout est là, précisément. La fille d'un riche éleveur d'Arles aime un pauvre vannier ; *une gitane leur prédit* un avenir sombre ; rendez-vous, en cas de malheur, aux Saintes-Maries-de-la-Mer. On se croit embarqué dans un vaudeville provençal. Débarquent le *père de la fiancée* avec ses airs de patriarche archaïque et Ourrias le manadier, rival bestial : un peu d'Ancien Testament, un peu de *Géorgiques*. L'acte trois nous trimbale chez Hoffmann et chez Weber (le *Freischütz*), soit en *plein fantastique allemand*, avec Val d'Enfer, malédiction, fantômes aquatiques, passeur fatal et assassin abîmé dans les flots (souvenir de *Don Giovanni?*).

Juste le temps de souffler aux *feux de la Saint-Jean. Le rêve, à* nouveau, s'installe. Un berger joue les pâtres sur le rocher. Mireille, *sacrifiant ses bijoux à la Vierge, dit* adieu à sa petite sœur écervelée, la Marguerite de *Faust* (antérieur de cinq années). Et ça ne fait que commencer. Notre Arlésienne, croi*sée moderne, parcourt à pied la* trentaine de kilomètres qui la séparent des Saintes-Maries. Jérusalem lui apparaît dans un accès de délire mystique. On la croit morte. La voici ressuscitée. Pour un chemin de croix en bonne et due forme, qui la porte des bras de son amou*reux retrouvé jusqu'à l'apothéose* d'un ultime contre-ut gagné degré par degré avant que Dieu la rappelle à ses côtés. Voix céleste.

Un sujet plus français que français

Comment écrivait-on de l'opéra *dans la France du second Empire*, juste avant la vogue wagnérienne? La réponse, c'est *Mireille*, opéra français sur un sujet plus français que français, destiné à ces voix très *intelligibles*, très articulées, fortes et légères, simples et nuancées, ouvrage-clé pour la connaissance du grand style vocal français. Avec une assurance d'académicien, mais sans une once d'académisme – avec, tout simplement, du métier, – Gounod trouve la solution juste aux situations dramatiques les plus outrées. La musique coule, sans être facile, sûre de ses effets, savoureuse, chaleureuse, jamais *boursouflée.*

On *chante toujours Wagner tant* bien que mal. Est-on encore capable de bien chanter Gounod? La distribution réunie à l'Opéra-Comique laisse perplexe, surtout la Mireille de Michèle Command. Tout va bien dans le médium, mais la voix est trop lourde pour que l'articulation, dans l'aigu, reste compréhensible. Luca Lombardo (le Cassio d'*Otello* à la Bastille) se cantonne dans un registre nasillard et crispé : le rôle de Vincent demande plus d'innocente facilité. *Rita Gorr en Taven* joue les monstres sacrés. L'Ourrias de Marcel Vanaud est d'un style plus sobre (*l'opéra français du dix-neuvième* siècle doit beaucoup à ce baryton belge). Alain Verhes est une basse *lyonnaise*, parfaitement distribuée dans le beau rôle patriarcal de Ramon. La direction de Cyril Diederich, à la tête des Chœurs de l'Opéra-Comique, de la Maîtrise des Hauts-de-Seine et d'un Orchestre Colonne en *bonne forme (pas* un canard du côté des cornistes), nous a semblé à la fois ferme et sensible, concernée, fervente.

La mise en scène est de Robert Fortune. L'émule d'Antoine Bourseiller a choisi de *rajeunir Mireille* de près d'un demi-siècle et de la transporter en pleine révolution industrielle, dans une Provence en passe d'être coupée de ses valeurs ancestrales. On aperçoit à peine le passage d'un vélo, les costumes trois-pièces des bourgeois au dernier tableau. *Dans des décors* réduits à l'essentiel, il y a du soleil et des parfums sur scène. La mort porte sa faux sur l'épaule. L'âme de Mireille est un tissu léger qui *tressaille dans le ciel bleu.*

ANNE REY

▶ *Jusqu'au* 25 mars à l'Opéra-Comique, 5, rue Favart, 75009 Paris. Tél. : 42-60-04-99. A 19 h 30 et le *dimanche* à 17 heures. Puis aux Opéras de Lausanne, de Nantes et au Grand Théâtre de Tours. A lire : Charles Gounod, *Mémoires d'un artiste*, édité et présenté par Claude Glayman, Calmann-Lévy, 1991, 237 pages, 92 F. L'enregistrement de *Mireille* réalisé en 1955 au Festival d'Aix-en-Provence, avec Janette Vivalda, Nicolaï Gedda, Christiane Gayraud, Michel Dens et André Vessières, *direction André Cluytens*, a été réédité en 1992 chez EMI-VSM (un album de deux CD).

CULTURE

GALERIES

La rigueur du hasard

Trois expositions démontrent la variété et la vitalité de l'abstraction géométrique

DUBREUIL
à la galerie Vivas
CUZIN
à la galerie Jordan
PERROT
à la galerie Barbaro

Epicure lui attribuait la production du monde. Après les physiciens, les économistes l'ont intégré : le hasard – et sa sœur l'incertitude – est au centre de la démarche de nombreux artistes, surréalistes en tête. Pourtant, il semble aujourd'hui qu'il faille en chercher les développements les plus prometteurs du côté de ceux qui furent les frères ennemis des surréalistes dans les années 30 : les abstraits géométriques. Ils souffrent, depuis Mondrian, d'une réputation de rigorisme, panachée d'un soupçon d'ennui ; or, sans être exactement de joyeux lurons, ils produisent actuellement des œuvres qui sont paradoxalement parmi les plus variées qui soient, et les plus justes aussi.

On a pu en voir quelques exemples ces derniers temps avec les expositions d'Elsworth Kelly et de François Morellet, qui utilisent tous deux des formes élémentaires, des grandes surfaces de couleur à la facture neutre, employées dans des formats souvent inhabituels. Ils recherchent l'absence de composition et usent pour cela du hasard et de la répétition.

Un don du ciel

« A quoi bon tant s'agiter pour des choses que le hasard distribue ? », semble se dire Jean-François Dubreuil. Il sollicite la presse internationale de la manière la plus pertinente qui soit, en utilisant la configuration des maquettes et des mises en page pour déterminer l'agencement de ses tableaux. Mais la rigueur reprend immédiatement ses droits : les publicités sont caviardées de rouge, les photographies reçoivent du noir, les textes du gris ou du blanc. Le tirage au sort intervient à nouveau pour déterminer l'ordre d'apparition des autres couleurs.

Le hasard joue d'une autre manière dans le travail de Christophe Cuzin, sous cette forme ancienne qu'on appelait un don du ciel : un beau matin, ouvrant la porte de son atelier, il trouva sur le seuil une plaque métallique rouillée qui affectait la forme de la lettre « E ». Apparemment innocent, le petit objet finit par envahir tout son travail, sous les formes classiques du dessin et de l'estampe. Cette lettre banale, mais dit-on la plus fréquemment utilisée, au point que Georges Perec crut nécessaire de l'escamoter d'un de ses romans, est devenue reine. Elle sait aussi s'adapter, et le hasard intervient à nouveau : les trois sculptures que Cuzin montre en ce moment ont des dimensions calculées en fonction de l'échelle de la galerie qui les accueille. Les trois « E » mesurent ici 2,80 m, chacun se tord selon sa propre logique et reçoit une couleur déterminée par la palette restreinte mise à la disposition des carrossiers par les fabricants d'apprêt industriel. Le résultat est étonnant : vues de l'extérieur, les fenêtres de la galerie irradient une sourde pulsation colorée ; à l'intérieur, le spectateur est baigné dans cette lumière qui l'attire vers ces constructions, à la fois imposantes et légères comme une voyelle.

Antoine Perrot est le plus proche de l'image traditionnelle que l'on se fait d'un abstrait géométrique. L'exposition que lui consacrait il y a deux ans la galerie Lahumière portait en exergue une citation de Clement Greenberg, qu'il avait adoptée : *« L'éclectisme extrême qui domine l'art aujourd'hui est malsain et il faudrait lui résister, même au prix du dogmatisme et de l'intolérance. »* Luttant contre la médiatisation qui oblitère les œuvres au profit des artistes, Perrot utilise le hasard pour s'effacer derrière ses tableaux : c'est le hasard qui détermine la répartition des éléments composant les collages servant de point de départ à des œuvres plus importantes. Pour le reste, l'exposition est accrochée avec une grande rigueur : la galerie est tout entière au service d'une progression qui conduit vers une œuvre superbe, *G, 1993*. Le spectateur est d'abord insidieusement attiré à l'intérieur par de très séduisantes pièces composées d'une partie peinte et d'une autre recouverte d'une feuille de plomb. Sensuel, le plomb verni capte la lumière, luit sous des reflets qui fascinent.

On passe ensuite à quatre pièces monochromes, verticales et étroites, marquées de curieuses découpes qui gardent l'entrée comme de modernes totems. Plus loin, deux panneaux au profil ondulé, retour du hasard, esquissent au mur le geste d'un gigantesque pinceau et conduisent au tableau du fond pour lequel toute l'exposition semble avoir été organisée. Il le mérite : les fragments de bois irréguliers peints en bleu, buissonnants au mur et stabilisés par quatre carrés de plomb, ont l'énergie des papiers découpés de Matisse dont, à travers Ellsworth Kelly, Perrot est un des derniers héritiers.

HARRY BELLET

► Jean-François Dubreuil, galerie Alessandro Vivas, 12, rue Bouchardon, 75010 Paris. Tél. : 42-38-63-12. Jusqu'au 17 avril.

► Christophe Cuzin, galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple, 75004 Paris. Tél. : 42-72-39-84. Jusqu'au 25 mars.

► Antoine Perrot, galerie Barbaro, 74, rue de Quincampoix, 75003 Paris. Tél. : 42-72-57-36. Jusqu'au 1er avril.

Enigmes de la vision

Inspirées de la Bible, des gouaches et des gravures de Gérard Garouste

LE QOHELET
à la galerie Art, Culture et Foi

C'est une exposition intime dans une petite galerie, mais une exposition dense, harmonieuse, heureuse en somme. Sous un titre savant, Le Qohelet, autrement dit L'Ecclésiaste, Gérard Garouste a réuni quelques-unes des gravures qui lui ont été suggérées par la lecture biblique.

Images pieuses ? Illustrations ? Rien de tel. Les lignes s'entrelacent, s'accumulent en tourbillons et nuages et, de cette apparence de désordre, des corps et des lieux se distinguent peu à peu. Actions et expressions demeurent mystérieuses. L'œil reconnaît seulement des gestes amorcés, des fragments de paysages brouillés, des arbres qui semblent des torches, des rochers qui semblent des maisons, des ombres et des anges. Quelquefois un verset de l'Ecclésiaste copié d'une large écriture étirée, à peine déchiffrable, se superpose à l'image ou fait office de légende. Il ne l'éclaire guère pour autant. L'énigme n'en finit pas.

Et c'est d'elle que ces eaux-fortes tiennent l'essentiel de leur grâce. L'élégance des esquisses, l'étrangeté d'un dessin qui se défait et se reforme sans cesse, la bizarrerie des compositions attirent l'œil. Il pénètre dans ces buissons ténébreux et s'y perd. Reconnaître des figures le rassure, les voir se dissoudre le déconcerte – long exercice de répérages et égarements alternés. A qui songer ? A de lointaines références, primitifs rhénans et danubiens, graveurs vénitiens experts en mythologies indécises, maniéristes pragois, apparitions goyesques – mais sans effroi, – symbolisme de Bresdin et de Moreau.

Serait-ce là la généalogie imaginaire de Garouste ? Il se peut. Ayant rompu les attaches qui le liaient aux engouements et aux modes contemporaines, il suit, à sa guise, selon son rythme et ses rêveries, un cheminement de plus en plus singulier. Il lit tantôt la Bible et tantôt *la Divine Comédie*. Il se laisse porter par leurs poésies pour inventer la sienne. Il dessine, il grave, il peint des gouaches, sans guère se soucier de plaire ni d'être compris. Il est dans son œuvre, dans sa profondeur, libre de divaguer, libre d'inventer de beaux songes inexplicables.

PHILIPPE DAGEN

► Galerie Art, Culture et Foi, 4, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 75005 Paris ; tél. : 43-54-72-08. Jusqu'au 3 avril.

PHOTOGRAPHIE

Les couleurs de la nuit

Disparu en 1990, Daniel Boudinet est l'auteur de subtiles vues nocturnes

DANIEL BOUDINET
au Palais de Tokyo

Jusqu'ici, la Mission du patrimoine photographique a présenté dans ses deux grandes salles du Palais de Tokyo des rétrospectives de photographes – Lartigue, Kertész, Kollar, René-Jacques, Bovis, Colomb – dont les œuvres, données à l'Etat, étaient accomplies et couraient sur un demi-siècle. D'où les expositions-fleuves (250 photos) et les livres denses et soignés qui les accompagnaient (1).

Pour la première fois, la Mission présente un photographe arrêté net en pleine maturité : Daniel Boudinet, mort du sida en 1990, à l'âge de quarante-cinq ans. Dans le beau texte d'introduction intitulé « La symphonie inachevée », Christian Caujolle nous avertit : *« Il nous reste à examiner les images qu'il nous laisse comme un corpus, le seul que nous aurons de lui, plutôt que comme une œuvre. Ceci afin d'éviter à la fois des points de vue non pertinents (« la vie et l'œuvre ») et de surévaluer, sous l'emprise du deuil, l'importance du parcours accompli. »*

Hélas, cet avertissement lucide n'a pas été entendu. La présentation des images est un modèle de confusion : photos mineures et perles, commandes alimentaires et travaux personnels, tout est mis au même niveau, le bon, le moins bon et le médiocre. Dans le livre qui accompagne la rétrospective, un méticuleux récit biographique suit le parcours du photographe, pointe ses rencontres, dénombre ses amis, ses voyages. Comme si nous avions affaire à un Man Ray fréquentant le Tout-Paris mondain et artistique de l'entre-deux-guerres. Ce n'est pas le cas.

Ainsi, les portraits de cinéma (la moitié de l'exposition) sont de peu d'intérêt – même si on y trouve des fulgurances, comme Isabelle Weingarten, Bulle Ogier – tant on a du mal à y déceler la touche de l'auteur. Réalisés pour *le Cinématographe*, les visages serrés, sobres, frontaux, ont au moins le mérite de trancher avec la vogue insupportable du portrait « scénarisé » qui a envahi les magazines dans les années 80. Les photos de voyages (Bomarzo, Asie, Petra), trop disparates, ainsi que quelques commandes ponctuelles (intérieurs de casinos), ne sont pas convaincantes.

La perfection en sept images

Nous savions, en revanche, que Daniel Boudinet avait réalisé les plus justes portraits de Roland Barthes, que ce dernier avait choisi, dans la production de son ami-photographe, un polaroïd couleur (d'étranges matières bleu-vert) pour ouvrir son livre *la Chambre claire*. Tous deux s'étaient retrouvés dans le numéro 4 de la revue *Créatis*, en 1977 : Roland Barthes y expose ses réflexions et ses émotions, à partir de paysages si anodins (champs, feuillages, ferme, village) que son imagination peut courir. *« Tout ce que D. B. photographie, je le désire »*, explique le philosophe.

On retrouve dans le travail de Boudinet les mêmes préoccupations que Roland Barthes a énoncées dans ses livres : le refus de la sentimentalité, l'absence d'informations, le dépouillement des lignes et des formes, une obsession du jeu matière-lumière, l'indifférence à l'anecdote et à l'esthétisme, la recherche de l'intemporalité.

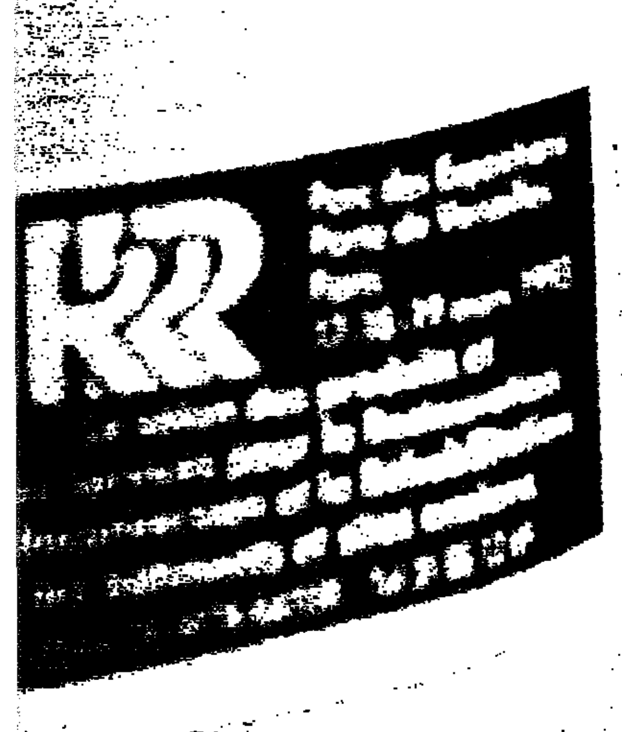
C'est ainsi que Boudinet a trouvé dans ses compositions nocturnes en couleurs – pans de murs, routes périphériques et pylônes – un terrain idéal. La couleur est minoritaire dans le fonds Boudinet, donné à l'Etat en 1991. Mais on y trouve le meilleur. Nous sommes en 1975-1977 et, là, le photographe est un précurseur. Certes, on a vu Paris, Londres, Rome, ou Chamonix, la ville qui l'a vu naître, sous de meilleurs jours. Mais, ici, nous sommes ailleurs, dans la matière photographique étalée sur des petits formats subtils aux dominantes bleues, ocre ou rouges.

Si Daniel Boudinet a été catalogué coloriste et photographe de la nuit, ses formes colorées ne sont pas celles qu'on voit dans les magazines. Les siennes ne cessent de jouer avec la matière, le sujet et la lumière. A ce jeu-là, Daniel Boudinet a atteint la perfection dans un porte-folio de sept images, rassemblées sous le titre *Fragments d'un labyrinthe* : porte, couloir, détour, mur, décrochement, coin, passage. Peu importe le jeu de piste étrange dans lequel Boudinet nous entraîne. Gardons seulement le souvenir d'une fragile et parfaite harmonie bleu-vert-nuit. Sa couleur.

MICHEL GUERRIN

(1) Les livres publiés dans le cadre des expositions organisées par la Mission du patrimoine photographique étaient coédités par le ministère de la culture et les éditions La Manufacture. Cette dernière, installée à Besançon, a déposé son bilan en janvier dernier au moment où le livre de Daniel Boudinet était en fabrication. Aussi la sortie et la mise en place de ce livre ont-elles été assurées été assurée par la Mission : 19, rue Réaumur, 75003 Paris. Tél. : 42-74-30-60.

► Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, 75016, Paris. Tél. : 47-20-32-34. Jusqu'au 18 avril. Catalogue sous la direction de Christian Caujolle, 224 pages, 395 francs.



ÉCONOMIE

BILLET

L'emploi des jeunes se dérobe

Depuis 1985, le chômage des jeunes reculait. Il augmente à nouveau. Entre mars 1991 et mars 1992, il a progressé de 0,4 point, passant de 7,8 % à 8,2 % de la population des moins de vingt-cinq ans, qu'ils soient actifs, inactifs ou scolarisés. L'INSEE, qui fait ce constat dans un document rendu public lundi 15 mars *(INSEE Première, nº 248)*, observe que l'évolution du marché du travail est *«peu favorable»*.

Jusqu'à présent, la baisse du chômage chez les jeunes était essentiellement obtenue par l'augmentation du nombre de ceux qui prolongent leurs études. Or, si cette tendance se poursuit – 43 % des seize à vingt-cinq ans étant scolarisés en mars 1992 contre 41,9 % en mars 1991, – ce mouvement ne suffit plus désormais. L'allongement de la scolarité, surtout sensible chez les jeunes âgés de dix-huit à vingt-trois ans, ne parvient pas à contenir la diminution globale des emplois. Pourtant, et du fait de l'arrivée des classes creuses des *seize à dix-sept ans, qui ont* diminué de 6 %, l'effectif des moins de vingt-cinq ans s'est réduit de 100 000 en un an...

Tout compris, la proportion de jeunes ayant un emploi faiblit, qui, de 39,1 % en 1991, revient à 37,7 % en 1992. La chute est particulièrement sensible pour ceux des emplois qui ne sont pas «aidés» (1,7 point en moins), *mais ne concerne pas, parmi eux, les emplois temporaires ou précaires, qui représentent* 13,1 % du total, contre 12,3 % en 1991. Les missions d'intérim et les contrats de travail à durée déterminée continuent à se développer, au détriment des contrats à durée indéterminée.

Cette aggravation n'est pas compensée, en outre, par la croissance relative des emplois aidés par l'Etat, dont ont bénéficié 7,2 % des jeunes en 1992, après 6,9 % en 1991. Si le nombre des stagiaires et des apprentis baisse, pratiquement toutes les autres formules augmentent leurs effectifs. C'est vrai pour les contrats emploi solidarité (CES, successeurs des TUC), l'exonération-jeune et, dans une moindre mesure, les contrats de qualification et d'adaptation.

Telle qu'elle se présente, la situation montre à l'évidence les limites des actions gouvernementales dès lors que la conjoncture économique est mauvaise pour l'emploi.

Mme Martine Aubry, à son arrivée à la tête du ministère du travail, avait renoncé à certains dispositifs en faveur des jeunes et avait préféré les inciter activement à chercher un emploi. Cette réorientation n'a pas été couronnée de succès. Dans le même temps, l'accent a été mis sur le chômage de longue durée et les CES, largement ouverts aux adultes. Les résultats obtenus sur ce deuxième front l'ont été au détriment du premier, prouvant ainsi qu'on ne peut pas courir deux lièvres à la fois.

ALAIN LEBAUBE

Relançant l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt de la Bundesbank

L'accord sur le «pacte de solidarité» en Allemagne ne prévoit pas d'augmentation des impôts avant 1995

Après deux jours et demi de négociations marathon, les responsables du gouvernement fédéral, de l'opposition social-démocrate et les chefs des seize Länder allemands, réunis autour du chancelier Helmut Kohl à la chancellerie de Bonn, ont bouclé dans la soirée du samedi 13 mars le «pacte de solidarité» qui doit permettre de sortir l'est de l'Allemagne de son sous-développement économique. Le coup de semonce des élections communales de Hesse, où l'extrême droite avait profité une nouvelle fois de la faiblesse des grands partis traditionnels, a été entendu.

La volonté de compromis l'a emporté sur la guerre de tranchées que se livraient depuis des mois majorité et opposition, gouvernement fédéral et Länder de l'Est, sur la meilleure façon de répartir les charges de la réunification.

Cet accord relance l'espoir d'une baisse des taux directeurs de la Bundesbank, dont le conseil se réunit jeudi 18 mars.

BERLIN

de notre correspondant

Le compromis prévoit qu'il n'y aura pas d'augmentation d'impôts directs d'ici à 1995, mais que la réunification ne sera pas payée non plus au détriment de la solidarité sociale. *L'impôt de solidarité réclamé par* les sociaux-démocrates pour tout de suite sera instauré à partir de 1995 seulement. Le prélèvement atteindra 7,5 %. Son produit et l'augmentation de l'impôt sur le capital rapporteraient 28 milliards de deutschemarks (1). Ils iraient entièrement dans les caisses du gouvernement fédéral. Ce dernier a *accepté*, en *contrepartie*, que la *part* de la TVA *redistribuée* aux Länder soit portée à partir de 1995 de 37 à 44 %. Cet accroissement de ressources permettra aux régions de l'Ouest de financer l'énorme surcroît de charges que va leur valoir l'extension aux Länder de l'Est du système de péréquation destiné à équilibrer les revenus entre *régions pauvres et régions riches*. Ce système, qui fonctionnait jusqu'ici uniquement entre les Länder de l'Ouest, remplacera le Fonds de l'unité allemande mis en place à titre transitoire après la réunification pour drainer vers l'Est les financements publics.

Les sociaux-démocrates, majoritaires à la Chambre des Länder, ont obtenu dans la négociation que le financement de l'unification ne porte pas préjudice aux plus défavorisés par des *réductions* des *prestations sociales*. En *raison* du déficit prévu de l'Office du travail de près de *5 milliards* de deutschemarks, le gouvernement *avait inscrit dans son collectif budgétaire* du 4 mars une diminution des allocations de chômage. Il n'est plus question que de réprimer la fraude.

De même, l'Office du travail, qui avait menacé de ne plus reconduire les emplois à revenu minimum dans les nouveaux Länder de l'Est, recevra 2 *milliards* de deutschemarks *supplémentaires pour en financer 400 000, contre* 314 000 aujourd'hui.

Pas de réductions de prestations sociales

La menace de l'office avait déclenché une levée de boucliers à l'Est, où ces *emplois ont été très importants* pour diminuer l'impact du chômage. Leur suppression ferait passer le taux de chômage à l'Est de 14,5 % à près de 20 %. Les Länder de l'Est ont reçu pour les deux années 1993 et 1994 l'engagement d'une augmentation du Fonds de l'unité allemande de 3,7 et 8,85 *milliards* de deutschemarks, financée respectivement par le gouvernement fédéral et les Länder de l'Ouest. Ils se répartiront à partir de 1995 près de 60 milliards de deutschemarks d'aide budgétaire directe de l'Ouest. Près de 55,8 milliards, selon le ministre des finances, M. Theo Waigel, *proviendront* du système de péréquation des Länder.

Le reste viendra de l'augmentation des *programmes* d'aide à la *construction*, à l'assainissement de l'environnement, de la création d'un fonds pour le *maintien d'un noyau industriel qui prendra* la relève de la Treuhand, l'office qui gère jusqu'en 1995 la liquidation du patrimoine de l'ex-RDA. A ces sommes s'ajouteront les charges financières prévues pour rembourser la résorption des dettes de l'ex-RDA, qui s'élèveront à partir de *1995 à 40 milliards* de deutschemarks annuels; à *celles aussi prévues pour* la reconstruction des *infrastructures*. L'Est devrait coûter au total près de 110 milliards de deutschemarks par an.

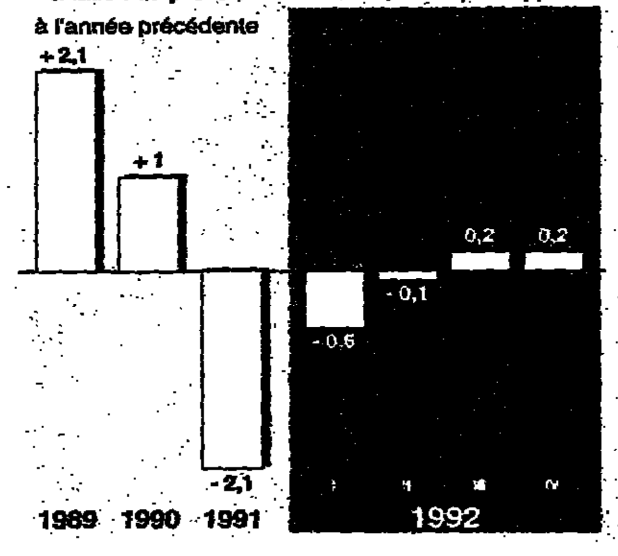
D'ici à 1995, les *charges* supplémentaires seront financées par des économies et par un accroissement de l'endettement public. Le projet de collectif budgétaire pour 1993 prévoyait début mars un endettement de 51 milliards, en augmentation de 8 milliards. Le principal succès de la majorité gouvernementale dans la *négociation* a été de *tenir bon sur son refus* d'augmenter *d'ici* à 1995 la *pression* fiscale pour ne pas renforcer la récession actuelle et donner toutes ses chances à une reprise espérée vers la fin de l'année. M. Theo Waigel, ministre fédéral des finances et président de la CSU bavaroise, a estimé que l'accord devrait avoir un effet positif sur la conjoncture, parce qu'il introduit de la clarté pour les acteurs économiques. Il a souhaité que les marchés financiers et la Bundesbank en tirent les conséquences.

Sur le plan politique, la majorité et l'opposition vont pouvoir profiter d'un répit avant d'affronter les prochaines échéances sociales. La montée du chômage, la crise de la sidérurgie à l'Ouest, les négociations sur le rattrapage des salaires à l'Est, promettent encore de mettre les nerfs à rude épreuve ces prochaines semaines. Le compromis de samedi a été commenté avec soulagement par les chefs des partis. Le président du Parti social-démocrate, M. Björn Engholm, a estimé qu'il s'agissait d'un pas important pour la réalisation de l'unité et souligné que, s'il ne répondait pas à tout, il montrait néanmoins que les grands partis étaient capables de serrer les coudes devant l'ampleur de la tâche à accomplir. Le chancelier Kohl a affirmé que tous avaient été conduits par l'idée, *«dans un moment difficile de l'histoire de notre pays, de devoir aboutir à un résultat»*.

L'enlisement des discussions sur le «pacte de solidarité» avait exaspéré une opinion publique insécurisée par les difficultés de la réunification et le passage à vide de l'économie allemande. Le Parti social-démocrate, auquel sa *majorité au Bundesrat donne un pouvoir de contrôle* sur le gouvernement, doit sérieusement repenser aujourd'hui sa stratégie pour redresser son image de parti aspirant l'année prochaine à la relève du pouvoir. Le chancelier Kohl est au plus bas de sa popularité. Il a perdu beaucoup de crédit en ne prévoyant pas le coût de l'unification. Mais il a maintenant un accord souscrit par tous, et il dispose d'une année pour montrer qu'il sait en tirer parti.

HENRI DE BRESSON

(1) Le deutschemark vaut 3,39 francs.



Après avoir touché le fond en 1991 avec une croissance très négative (– 2,1 %), l'économie de la Grande-Bretagne donne des signes – fragiles – de rétablissement. Ainsi, la croissance du produit intérieur brut (PIB) au cours des troisième et quatrième trimestre a-t-elle atteint 0,2 %, selon les chiffres révisés de l'Office central de statistiques (CSO), en données corrigées des variations saisonnières. Sur l'ensemble de 1992, la diminution du PIB ressort à 0,5 %, selon le CSO, ce qui porte la baisse à 3,7 % depuis l'entrée, au troisième trimestre de 1990, de la Grande-Bretagne en récession. Gouvernementaux ou non, les experts pronostiquent une croissance de 1 % du PIB cette année.

SOCIAL

Les difficultés du secteur automobile

Huit journées de chômage partiel chez Michelin

CLERMONT-FERRAND

de notre correspondant

Michelin a décidé de suspendre l'activité de ses services centraux à Clermont-Ferrand durant une période de huit jours qui s'échelonnera du 19 au 22 mars, du 2 au 5 avril, et les 26 et 27 avril.

Cette mesure, communiquée vendredi 12 mars par la direction aux délégués du comité d'établissement, placera en *situation* de *chômage partiel* 90 % du personnel des services qui relèvent des activités du siège social. Près de 5 000 employés administratifs ou techniciens sont concernés alors que les cadres, s'ils ne sont pas touchés pour l'instant, devront *«contribuer à l'effort d'une façon à définir ultérieurement»*.

Michelin évoque *«la situation difficile dans laquelle se trouve le secteur automobile en Europe»*. Celle-ci *«a déjà conduit l'entreprise à revoir en baisse les volumes de fabrication des différents produits, entraînant par voie de conséquence la mise en chômage partiel du personnel de fabrication sur la plupart des sites de France et d'Europe»*.

J.-P. R.

Un accord sur le partage du travail

Cent vingt emplois pourraient être sauvés chez Thomson-tubes électroniques

Les syndicats CFDT, FO et CFE-CGC et la direction de Thomson-tubes électroniques (2 200 salariés) ont élaboré un accord qui devrait permettre d'éviter le licenciement de 120 personnes. Alors que l'entreprise envisageait de supprimer 412 postes en trois ans, les propositions soumises au personnel – qui se prononcera le 16 mars lors d'une consultation à bulletin secret – consistent à diminuer de cinq jours la durée annuelle de travail et à réduire, dans des proportions qui devront être négociées, les augmentations de salaire (limitées à 1 % en 1993). En outre, le recours à la sous-traitance sera atténué et la société récupérera, après le rachat d'autres activités, certaines fabrications.

Ce dispositif permettra de maintenir 120 emplois, le reste du sureffectif étant absorbé par des préretraites, des départs naturels ainsi que par le retrait des salariés ayant atteint soixante ans et justifiant de cent cinquante trimestres de cotisations. Thomson-tubes électroniques, dont le siège est à Vélizy (Yvelines), compte des unités de production à Saint-Egrève et à Moirans (Isère) ainsi qu'à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie).

□ **Primerica rachète Shearson pour près de 1 milliard de dollars.** – Primerica, société américaine de services financiers, a annoncé, vendredi 12 mars, le rachat de la firme de courtage Shearson, appartenant à American Express (Amex), pour près de 1 milliard de dollars en liquidités et en actions (5,6 milliards de francs). Ce rachat permettra au nouvel ensemble Smith Barney Shearson de rattraper Merrill Lynch, le numéro un du secteur (*le Monde* du 11 mars). Shearson (8 500 personnes, 400 bureaux aux Etats-Unis et 60 milliards de dollars d'actifs gérés) fusionnera avec la maison de courtage Smith, Barney, Harris, Upham and co, filiale de Primerica, qui emploie 7 200 personnes. *«Cette transaction fait faire à Smith Barney, qui a dégagé un bénéfice net de 170,1 millions de dollars en 1992, un prodigieux bond en avant dans une transformation qui aurait autrement pris des années»*, a déclaré M. Sanford Weill, président de Primerica. Ce dernier avait fondé puis vendu Shearson à Amex en 1981.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 13 mars 1993 :

DES DÉCRETS

– Nº 93-319 du 8 mars 1993 modifiant le décret nº 85-1243 du 26 novembre 1985 portant création d'*instituts et d'écoles internes dans les universités et les instituts nationaux polytechniques*;

– Nº 93-77 du 20 janvier 1993 *portant création et organisation* provisoire de l'université de La Rochelle (rectificatif):

– Nº 93-324 du 11 mars 1993 modifiant le décret nº 69-904 du 29 septembre 1969 relatif au statut des agents du service des transmissions du ministère de l'intérieur.

Et au *Journal officiel* du dimanche 14 mars 1993 :

DES DÉCRETS

– Nº 93-335 du 12 mars 1993 modifiant le décret nº 83-926 du 20 octobre 1983 relatif à l'organisation de la recherche au ministère de la justice:

– Du 12 mars 1993 autorisant la prise de participation de la société Winterthur au capital de la société centrale de l'Union des assurances de Paris;

– Nº 93-336 du 12 mars 1993 modifiant le code de la sécurité sociale (2e partie : Décrets en Conseil d'Etat) et relatif à l'aide aux associations logeant à titre temporaire des personnes défavorisées instituée par l'article L. 851-1 de ce code.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

• **Prix de gros : + 0,4 % en février.** – L'indice des prix de gros a fait un bond inattendu de 0,4 % en février aux Etats-Unis, contre 0,2 % en janvier, soit la plus forte hausse en deux ans. En dépit de cette accélération, qui a surpris les conjoncturistes, les prévisions d'une inflation *modérée* sur l'ensemble de *l'année* 1993 *demeurent*.

Pour les douze derniers mois (février 1992 à février 1993), la hausse des prix de gros se monte à 1,8 %, et à 3,4 % en rythme annuel depuis le début de l'année.

Quelques jours avant un conseil européen

Le mécontentement persiste chez les pêcheurs

Le mécontentement des marins-pêcheurs continue de se manifester, quelques jours avant un conseil des ministres européens à Bruxelles, jeudi 18 mars. En France, dans la nuit du dimanche 14 mars au lundi 15 mars, une centaine de pêcheurs, masqués et armés de barres de fer, ont bloqué quatre camions frigorifiques danois et britanniques, et détruit leur cargaison dans la zone portuaire de Capécure à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Au Pays de Galles, des bateaux britanniques ont bloqué plusieurs heures au début du week-end l'entrée du port de Milford-Haven afin d'empêcher le débarquement de poisson provenant de France. Le mercredi 10 mars déjà, sur le même port, des pêcheurs s'en étaient pris à la cargaison de morue d'un chalutier breton. *«Nous demandons des quotas d'importation réalistes, mais malheureusement, la seule façon de nous faire entendre est d'agir de la sorte»*, a notamment déclaré, samedi 13 mars, le capitaine d'un chalutier gallois.

La veille, un incident avait opposé un patrouilleur espagnol et des pêcheurs français d'anchois dans les eaux du golfe de Gascogne. Selon les pêcheurs, un deuxième incident s'était produit, quelques heures plus tôt, entre un patrouilleur et un chalutier d'Hendaye. En application d'un accord bilatéral entre la France et l'Espagne, la campagne de pêche à l'anchois se termine le 20 mars. – *(AFP.)*

TRANSPORTS

A une vitesse de 160 km/h

Mise en service progressive des rames du TGV Nord

Quatre rames du TGV Nord relient quotidiennement Paris, Arras, Lille et Dunkerque, depuis le lundi 15 mars, pour familiariser les voyageurs et les personnels de la SNCF avec ce nouveau matériel, avant sa mise en service définitive, le 23 mai, annonce la SNCF. Mais ces rames flambant neuves, sorties il y a quelques mois seulement des ateliers de GEC-Alsthom et baptisées «Réseau», ne rouleront qu'à 160 km/h, c'est-à-dire à la même vitesse que les trains Corail actuels. Pendant cette période, certaines d'entre elles seront affectées à la desserte internationale Paris-Bruxelles en remplacement du Trans-Europe-Express (TEE).

CONJONCTURE

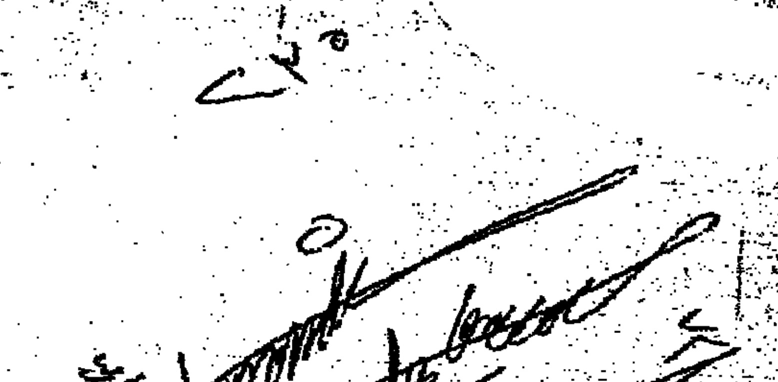
La hausse des prix a atteint 0,4 % en février

Les prix à la consommation ont augmenté de 0,4 % en février, selon l'indice provisoire publié, lundi 15 mars, par l'INSEE. Le mois précédent, la hausse avait également été de 0,4 % alors que les prix étaient restés stables en décembre. Calculée sur les douze derniers mois et à partir du nouvel indice mis au point par l'INSEE, l'inflation atteint 2,1 %, alors que pour l'ensemble de l'année 1992, toujours à partir du nouvel indice, elle n'avait pas dépassé 1,9 %. Pour autant, l'indice de février est jugé *«satisfaisant»* par le ministère des finances qui note que, s'agissant de l'inflation dans l'Hexagone, *«la tendance de fond»* reste une hausse de 2 % par an.

M. Chirac préconise un allégement des prélèvements obligatoires

Il est *«impératif et urgent d'alléger les prélèvements obligatoires»*, a indiqué M. Jacques Chirac dans une interview publiée lundi 15 mars par le quotidien *les Echos*. Pour l'ancien premier ministre, une telle mesure permettrait de *«réamorcer le cycle de la croissance, relancer l'investissement, favoriser l'esprit d'initiative et donc lutter plus efficacement contre le chômage»*. M. Chirac reconnaît toutefois que *«tout ne sera pas possible tout de suite»*, notamment à cause du déficit budgétaire et du déséquilibre des comptes de la protection sociale pour 1993, dont seul *«un audit approfondi et objectif»* permettra de mesurer l'ampleur.





ÉCONOMIE

Après l'annulation d'un préavis de grève en référé

Le trafic était quasiment normal lundi matin dans le métro parisien

Le trafic a été quasiment normal, lundi 15 mars au matin, dans le métro parisien, après l'annulation par le tribunal de grande instance de Paris du préavis de grève déposé par les conducteurs (*le Monde* daté 14-15 mars). Selon des informations données par la direction et confirmées de source syndicale, les rames ont roulé normalement sur toutes les lignes. Seules de légères perturbations ont été notées sur les lignes 6 et 7 (Nation-Etoile et Villejuif-La Courneuve), où trois trains sur quatre seulement circulaient. Reste à savoir si cette reprise du travail s'explique par les risques de sanctions encourues par les grévistes ou par un essoufflement du mouvement.

L'incertitude demeure donc sur la suite des événements : lundi matin, des préavis de grève pour les prochains jours couraient toujours. Celui de mardi, déposé par la CGT, s'inscrit dans le cadre d'une journée nationale d'action dans les transports. A la CGT et au Syndicat autonome des conducteurs, on affirmait n'avoir connaissance lundi matin d'aucune réunion entre les syndicats impliqués dans le conflit pour déterminer la suite à donner au mouvement.

►Renseignements : numéro vert 05-15-11-11.

Dans un rapport confidentiel portant sur la période 1988-1991

L'inspection générale des finances critique les coûts de la RATP

Un rapport de l'inspection générale des finances (IGF), remis au gouvernement en octobre 1992 et resté jusqu'à présent confidentiel, souligne la « dérive » des coûts de fonctionnement de la RATP entre 1988 et 1991.

Ce rapport de l'inspection générale des finances a été réalisé à la suite d'une demande de M. Christian Blanc, qui a dirigé la RATP du 22 février 1989 au 27 novembre 1992. Sa première partie fait apparaître une hausse de 41,4 % en francs courants et de 30 % en francs constants entre 1988 et 1991 (2,083 milliards de francs contre 1,473 milliard) des matières et autres charges externes (MACE), c'est-à-dire des coûts de fonctionnement, hors frais de personnel et investissements. De 1985 à 1988, ils n'avaient progressé que de 10 % en francs courants.

Après avoir noté que la période analysée correspond à une *« mutation profonde du fait des actions engagées par son PDG, M. Christian Blanc, pour transformer la RATP en une entreprise publique moderne »*, M. Alexandre Jevakhoff, inspecteur des finances, et M. René Waldmann, ingénieur général des ponts et chaussées, rappellent que *« cet objectif de « modernité publique » a paru suffisamment innovant à l'Etat pour que le directeur du budget accepte en 1990 la création d'une dotation de modernisation de 50 millions de francs* [renouvelée en 1991 et 1992], *sans définir aucun critère d'éligibilité »*.

D'après l'IGF, *« la dérive des MACE constatée depuis 1988 a été favorisée par l'absence d'un véritable contrôle de gestion.* [Elle] *traduit des choix industriels contestables ou erronés.* [Elle] *correspond à une modernisation financièrement coûteuse. »* Le rapport estime que la RATP ne dispose pas, en 1992, d'un contrôle de gestion à la hauteur de ses enjeux économiques et financiers, en raison de *« l'absence, totale ou partielle, de suivi des activités, en particulier dans les départements de maintenance, l'absence de rigueur dans le suivi des stocks »*.

Les coûts de fonctionnement liés à l'activité ont augmenté d'environ 8 % par an en francs constants, alors que l'activité globale est restée quasiment stagnante, souligne-t-il. A propos de la politique de propreté et de sécurité, engagée au printemps 1989, l'IGF considère que le contrat signé en 1985 entre la RATP et le groupement COMATEC conduit par la Générale des eaux, a transformé *« ce qui aurait dû rester un simple contrat de prestation de services (...) en une construction juridique bâtarde, une aventure industrielle douteuse et une opération financière plus avantageuse pour la Générale des eaux que pour la RATP »*. Le rapport souligne en particulier que *« les conditions dans lesquelles la RATP conduit ses opérations antigraffitis s'avèrent particulièrement critiquables »*.

L'IGF s'interroge également sur *« la dotation de modernisation »*, qui s'est *« largement confondue avec un mode alternatif de financement »* et a été utilisée pour des *« opérations sans lien avec la réforme engagée en 1989 »*. Enfin, elle dénonce la conclusion de contrats de gré à gré avec des consultants extérieurs, et *« l'intérêt douteux des études commandées »*.

La réponse de M. Christian Blanc

Dans une réponse adressée, le 20 novembre 1992, à l'IGF, M. Christian Blanc rappelle d'abord que la dérive des coûts de 1989 a pour cause *« l'accord salarial extrêmement coûteux conclu en décembre 1988, à l'issue d'une des grèves les plus dures et les plus longues qu'aient connue les transports publics parisiens »*. Il demande ensuite que les fruits de sa politique soient jugés sur les années 1990-1992 et souligne que les estimations faites (en novembre 1992) du bilan de 1992 laissent apparaître une baisse des coûts de 1,8 % à 2 % (1). *« Les charges supplémentaires liées à la modernisation, réelles en 1990 et 1991, auront ainsi été absorbées dès 1992, alors même que des moyens très importants continuent d'être affectés, contrairement à ce qui prévalait jusqu'en 1989 inclus, à la lutte contre les graffitis et l'insécurité. »*

Sur l'absence de contrôle de gestion, M. Blanc regrette que le rapport de l'IGF ne fasse pas état des décisions prises au cours de l'été 1991, et mises progressivement en application en juillet 1992. Il rappelle également sa décision de changer, avant même la mission d'enquête, l'organisation des services de la comptabilité de la gestion et des services logistiques, dont le mauvais fonctionnement est souligné par le rapport. Enfin, M. Blanc exprime sa déception sur les propositions d'amélioration à court et moyen terme du rapport.

CHRISTOPHE DE CHENAY

(1) Les dépenses de fonctionnement sont effectivement passées de 2,083 milliards en 1991 à 2,043 milliards en 1992.

ENTREPRISES

Une perte de près de 1 milliard de francs

Fujitsu déficitaire pour la première fois de son histoire

La conjoncture et les effets de la guerre féroce que se livrent constructeurs informatiques et groupes électroniques sur tous les marchés n'épargnent personne. Fujitsu, le géant japonais, a annoncé vendredi 12 mars des pertes avant impôt de 20 milliards de yens (950 millions de francs) pour l'année fiscale 1992 (prenant fin le 31 mars).

En octobre 1992, la firme nipponne, deuxième constructeur d'ordinateurs du monde et l'un des principaux fabricants de semiconducteurs, tablait encore sur un bénéfice avant impôt de 30 milliards de yens (1,5 milliard de francs). Ces prévisions étaient déjà modestes au regard du bénéfice de 51,5 milliards de yens (2,5 milliards de francs) enregistré en 1991.

Fujitsu est dans le rouge, un fait unique dans les annales. Le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 3 450 milliards de yens (166 milliards de francs), en infime progression par rapport aux 3 440 milliards de yens réalisés en 1991.

VIE DES ENTREPRISES

Un chiffre d'affaires en diminution de près d'un quart

Pertes accrues pour Charbonnages de France en 1992

Les anciens dirigeants du groupe s'en souviennent : il fut un temps où Charbonnages de France (CdF) affichait un résultat positif en fin d'exercice. Certes, le bénéfice était symbolique et il devait beaucoup aux subventions versées par l'Etat, mais il était là, presque palpable. Heureuse époque, bien révolue, tant CdF paraît aujourd'hui abonné aux déficits aussi chroniques qu'abyssaux.

L'année 1992 n'aura pas dérogé à la règle alors même que, dans le courant de l'été, M. Jacques Bouvet, un polytechnicien venu de la défunte Agence pour les économies d'énergie, a remplacé M. Bernard Pache, appelé au chevet du constructeur informatique Bull. La situation de CdF s'est *« globalement dégradée »* l'an dernier, a résumé M. Bouvet lors de la présentation, samedi 13 mars, des résultats de l'entreprise.

Dégradation *« terrible »* du chiffre d'affaires d'abord : d'une année sur l'autre, il a dégringolé d'un quart (7,4 milliards de francs en 1991 ; 5,6 milliards en 1992). Les raisons de cette amputation n'ont rien de *mystérieux* : EDF a moins fait appel à l'électricité produite par CdF dans ses centrales au charbon (ces ventes représentent près de 40 % du chiffre d'affaires de CdF). Douceur de l'hiver oblige, l'électricien a également réduit ses achats d'un charbon français dont le prix à la tonne, entraîné par la chute des cours internationaux, a pratiquement diminué de moitié en dix ans (pour une tonne de charbon tricolore consommée, la France en importe deux).

Confronté à cet environnement déprimant (les enlèvements des sidérurgistes sont eux aussi en baisse), CdF, comme les années précédentes, a battu en retraite. Elle l'a fait en bon ordre. Les fermetures de mines ont été rares, l'an dernier, et les suppressions d'emplois inférieures aux exercices antérieurs (1 700 en 1992 contre 2 900 en 1991).

Du coup, vus de l'extérieur, les *chiffres sont catastrophiques* : le rendement, pour la première fois depuis des années, a plafonné l'an passé et les comptes tirent vers le rouge vif.

De 2,9 milliards de francs en 1991, le déficit courant de CdF a grimpé à 3,6 milliards de francs l'année dernière. Même si les subventions de l'Etat (2,8 milliards au titre de l'exploitation des mines) et des jeux de provisions ont permis de ramener le déficit final à 1,4 milliard, les Houillères ressemblent à un trou sans fond. Jusqu'ici, tous les gouvernements se sont refusés à brusquer les choses et à accélérer la mort des Charbonnages et de leurs 18 000 salariés. Le prochain suivra-t-il la même voie?

J.-P. T.

Malgré de graves déconvenues en Italie

Degrémont épargné par la crise

S'il n'y avait eu l'Italie, le groupe Degrémont aurait affiché, l'an dernier, des résultats exceptionnels. La filiale du groupe Lyonnaise-Dumez spécialisée dans la construction de stations d'épuration, a, en effet, fort bien achevé 1992. En France, où *« un tiers seulement des eaux usées sont actuellement collectées et épurées »*, selon M. Yves Moine, directeur administratif et financier de Degrémont, le démarrage du sixième plan quinquennal des agences de l'eau, qui prévoit le doublement des sommes allouées au traitement des eaux résiduaires, a déjà fait sentir ses effets.

En Europe, le groupe s'est contenté d'un *« état de veille »* dans les ex-pays de l'Est, mais a poursuivi sa croissance en Grande-Bretagne (au marché dopé par les privatisations) et en Allemagne (les nouveaux Länder). Dans le reste du monde, il a poursuivi son développement en Asie et en Amérique latine, où il peut tabler sur *« la moisson de contrats récoltés par la Lyonnaise »*. En Argentine notamment, où celle-ci a décroché la concession pour la distribution d'eau de Buenos-Aires.

Les chiffres 1992 sont à l'avenant : un bénéfice net (part du groupe) en hausse de 20 %, à 103 millions de francs : un chiffre d'affaires consolidé en augmentation de 10 %, à 3,64 milliards de francs ; une rentabilité économique en progrès, à 2,8 % ; des prises de commandes qui ont atteint 3,2 milliards de francs contre 2,9 en 1991. Un carnet de commandes au 31 décembre de 5,6 milliards de francs lui assurant vingt mois d'activités...

Ces bons chiffres, Degrémont les doit, pour une part, à des résultats financiers en forte progression – de 42,3 à 76,5 millions de francs (+81 %), – grâce, notamment, à la trésorerie engrangée lors de l'augmentation de capital réalisée en juin 1992. Le résultat d'exploitation, en revanche, a stagné à 172,4 millions de francs (+ 1 %), en raison d'une croissance rapide des effectifs du groupe (la masse salariale a augmenté de 20 %). Quant aux résultats exceptionnels, ils se sont à nouveau détériorés (– 49,9 millions de francs), après comptabilisation de provisions importantes destinées à couvrir les risques de plusieurs filiales étrangères, Brésil, Espagne et, surtout, Italie.

Paralysie du système politique et des collectivités territoriales... L'opération « Mains propres » (*« Mani pulite »*), en effet, n'a pas épargné la filiale italienne du groupe, dont certains dirigeants ont même été interrogés par la justice. *« Ils ont tous été relâchés »*, s'empresse de préciser M. Olivier Kreiss, PDG de Degrémont. Mais le groupe craint pour le paiement de ses chantiers – la filiale a perdu 25 millions de francs en 1992, – et déplore le gel des activités dans la Péninsule : *« Les élus en fonction n'osent plus prendre de décision, les autres sont sous les verrous. »* C'est dire.

P.-A. G.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRISES

□ **Compagnie du BTP : approbation du plan de restructuration après des pertes de 720 millions de francs en 1992.** – *Le conseil de* surveillance de la Compagnie du BTP a approuvé le plan de restructuration de l'établissement, qui se traduit par deux mesures *principales* : sortie du bilan de l'ensemble des créances immobilières (pour un montant net de 3,2 milliards de francs) et suppression de 220 emplois. En raison *notamment* de ces mesures, l'exercice 1992 se traduira par une perte *« de l'ordre de 720 millions de francs »*, selon un communiqué publié lundi 15 mars par la Compagnie du BTP. L'équilibre du compte de résultats devrait être *« approché »* en 1993 et la Compagnie devrait *« retrouver une profitabilité normale en 1994 »*, précise un communiqué.

□ **Nouveau plan de réorganisation d'Adidas-France : 130 suppressions d'emplois en Alsace.** – Le plan de réorganisation d'Adidas-Sarragan-France, présenté vendredi 12 mars à Landersheim lors d'un comité central d'entreprise (CCE), prévoit 130 nouvelles suppressions d'emplois en Alsace, portant à 530 la diminution totale des effectifs sur les sites alsaciens de la firme. Les 130 suppressions d'emplois annoncées vendredi concernent le site de production de La Walck-Pfaffenhoffen ainsi que le siège d'Adidas-Sarragan-France à Landersheim, et viennent s'ajouter au plan social déjà en cours. Ce plan prévoyait initialement 500 suppressions, ramenées ensuite à 400. Ce plan a été qualifié de *« bonne nouvelle »* par M. Jacques Grausse, délégué CFTC au comité central d'entreprise, qui craignait une diminution des effectifs beaucoup plus importante.

CAPITAL

□ **Moulinex : M. Gilbert Torelli se renforce dans la Société des fondateurs avec 44,9 %.** – M. Gilbert Torelli, directeur général adjoint du groupe électroménager Moulinex, a renforcé sa position dans le capital de la Société des fondateurs, pour porter sa part à 44,9 % contre 35 % auparavant, selon un avis financier publié lundi 15 mars dans la presse. La Société des fondateurs détient 25,69 % de la Financière Moulinex et la majorité des droits de vote avec 50,9 %. M. Torelli a porté sa part à 44,9 %, après avoir racheté les 5 % qui appartenaient à M. Hans Witzmann et 4,90 % des 5 % que détenait M. Joan Giralt, précise le groupe. La nouvelle répartition du capital de la Société des fondateurs se répartit comme suit : MM. Gilbert Torelli 44,9 %, Roland Darneau, le PDG de Moulinex 10 %, Joan Giralt 0,10 %, Michel Vannoorenberghe 35 % et Jacques Texier 10 %.

LICENCE

□ **Devanlay (confection) : prorogation du contrat pour la fabrication des vêtements Lacoste jusqu'en 2012.** – Le groupe Devanlay vient de signer avec la société « La Chemise Lacoste », un nouveau contrat mondial de fabrication valable jusqu'au 30 juin 2012, qui concède à Devanlay le droit exclusif de fabriquer les vêtements Lacoste dans le monde. Le groupe textile a aussi conclu de nouveaux contrats de distribution concernant la France d'une part et l'Allemagne d'autre part, jusqu'au 30 juin 2012. D'autres contrats de distribution sur les Etats-Unis et le Canada devraient intervenir *« dans les prochaines semaines »*. Devanlay avait acquis en juillet 1992 les droits de distribution pour ces deux pays.

GISEMENT

□ **Pétrole : découverte en mer du Nord.** – British Petroleum (BP) a annoncé récemment la découverte d'un nouveau gisement de pétrole à l'ouest des îles Shetland, en mer du Nord britannique. Avec des réserves évaluées entre 250 et 500 millions de barils, soit le quart environ du gisement de *Brent*, le plus gros gisement de la partie britannique de la mer du Nord, cette découverte est la plus importante des cinq dernières années dans cette zone. BP (80 %) et Shell (20 %) se partagent le « bloc » où a été réalisée la découverte.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 15 mars ⬆
Léger espoir

La conclusion samedi à Bonn du pacte de solidarité entre le chancelier Kohl et les Länder a ravivé *les espoirs d'une baisse rapide des taux allemands*, et la Bourse de Paris a commencé la semaine dans l'optimisme avec un bond de *1,30 % du CAC 40. Toutefois, au fil des* heures, le marché devenait plus circonspect. L'indice se maintenait à + 0,89 %, un *niveau sensiblement inférieur* à celui de l'ouverture (+ 1,05 %).

De *son côté, la Banque de France* a retiré lundi 1,1 milliard de francs de liquidités du marché monétaire, lors d'un appel d'offres *ordinaire, en laissant inchangés* ses taux directeurs. L'institut d'émission a accordé au total 64,3 milliards de francs pour une *tombée* globale de 65,4 *milliards*. Le franc, dont le recul face au mark avait entraîné la chute du marché obligataire français, opérait une *remontée lundi matin*. Du côté des valeurs en hausse figuraient Nordon, UIS, Dassault Aviation. En baisse figuraient *Moulinex*, Lebon et SAT.

Dans la matinée au cours de l'assemblée générale de *l'UAP*, les actionnaires ont approuvé l'apport à l'UAP, par la société suisse Winterthur, de sa participation de 37,35 % *dans le capital du* groupe d'assurance allemand Nordstern Allgemeine, conformément à l'accord signé le 7 janvier. D'autre part, les négociations entre l'UAP et Suez sur Victoire, interrompues en décembre dernier, *« devront reprendre un jour ou l'autre »*, mais l'UAP peut *« attendre beaucoup plus longtemps que Suez dans la situation présente »*, a déclaré le président du groupe d'assurance, M. Jean Peyrelevade.

Du côté des valeurs étrangères, les titres du groupe de Carlo de Benedetti (Olivetti, Cir, Cofide) étaient suspendus à la Bourse de *Milan*, tandis que les conseils d'administration de chacune de ses sociétés étaient réunis.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

	5-3-93	12-3-93
Valeurs franç. à rev. variable	110,5	110
Valeurs industrielles	106,9	106
Valeurs étrangères	109,5	112,9
Pétroles-Energie	107,8	107,1
Chimie	101,2	92,5
Métallurgie, mécanique	115,3	114,8
Electricité, électronique	103,1	102,4
Bâtiment et matériaux	114,2	112,7
Ind. de consom. non alim.	118,1	112,4
Agroalimentaire	101,5	101,2
Distribution	110,2	109,7
Transports, loisirs, services	111,2	110,8
Assurances	122	122
Crédit banque	115,6	114,7
Sicomi	111,1	115,4
Immobilier et foncier	108,1	111,8
Investissement et portefeuille	120,3	121,1

Base 100 en 1949

	5-3-93	12-3-93
Valeurs franç. à rev. variable	4 371,36	4 351,6
Valeurs étrangères	3 792,16	3 902,9

Base 100 en 1972

	5-3-93	12-3-93
Valeurs franç. à rev. variable	630,84	627,9
Valeurs étrangères	512,70	527,7

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES

Base 100 : 31 décembre 1981

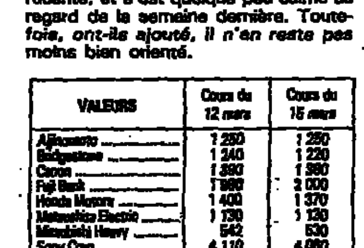
	5-3-93	12-3-93
Indice général	531,4	528,5
Produits de base	463,6	459,1
Construction	456,1	458,9
Biens d'équipement	281,5	278,3
Biens de consom. durables	523,6	510,2
Biens de consom. non durables	949,8	938,7
Biens de consom. alim.	841,9	840,1
Services	524,4	523,1
Sociétés financières	546,3	548,2
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	375,6	379,1
Valeurs industrielles	537,1	532,5

TOKYO, 15 mars ⬆ Septième séance de hausse

Pour la septième séance consécutive, la Bourse de Tokyo a continué de progresser lundi 15 mars. Des prises de bénéfice avaient initialement limité la hausse mais l'attente de nouvelles mesures gouvernementales pour relancer *l'économie ont redonné confiance* aux investisseurs. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné *48,66 points à 18 086,18 points*, soit une avance de 0,27 %. Le volume des échanges était estimé à 350 millions *de titres contre 800* millions au cours de la séance de vendredi.

« Le marché est ferme (...), les investisseurs souhaitent le maintien des cours jusqu'à la fin de l'exercice budgétaire le 31 mars », dit un opérateur qui prévoit *« une consolidation autour de 18 000 points cette semaine »*.

Le principal indicateur de la place avait ouvert en repli sous l'effet de ventes bénéficiaires, avec un plus bas *niveau atteint en cours de matinée de* 17 957,16 points. Des achats liés aux mesures de relance lui ont permis de *se redresser par la suite avec un « plus haut »* atteint dans l'après-midi de 18 189,16 points. Selon les opérateurs, *le marché* est dans une phase d'ajustement, après sa hausse récente, et s'est quelque peu calmé au regard de la semaine dernière. Toute*fois, ont-ils ajouté, il n'en reste pas* moins bien orienté.



VALEURS	Cours du 12 mars	Cours du 15 mars
Ajinomoto	1 250	1 250
Bridgestone	1 240	1 220
Canon	1 390	1 390
Fuji Bank	1 990	2 000
Honda Motors	1 400	1 370
Matsushita Electric	1 130	1 120
Mitsubishi Heavy	542	530
Sony Corp.	4 110	4 080
Toyota Motors	1 370	1 370

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6645	5,6665	5,7795	5,7855
Yen (100)	4,7902	4,7940	4,8886	4,8957
Ecu	6,5900	6,5953	6,6266	6,6384
Deutschemark	3,3971	3,3976	3,4252	3,4285
Franc suisse	3,7083	3,7120	3,7647	3,7718
Lire italienne (1000)	3,5205	3,5262	3,5289	3,5301
Livre sterling	8,1144	8,1230	8,2213	8,2380
Peseta (100)	4,7604	4,7642	4,7116	4,7209

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	3 3/16	3 5/16	3 1/16	3 3/16	3	3 1/8
Ecu	9 1/4	9 3/8	8 15/16	9 1/16	8 5/16	8 7/16
Deutschemark	8 1/8	8 1/4	7 11/16	7 13/16	7 1/4	7 3/8
Franc suisse	5	5 1/8	4 15/16	5 1/16	4 5/8	4 3/4
Lire italienne (1000)	10 7/8	11 1/4	10 13/16	11 3/16	10 11/16	11 1/16
Livre sterling	6	6 1/8	5 13/16	5 15/16	5 5/8	5 3/4
Peseta (100)	16 1/2	17 3/8	14 3/4	15 3/8	13 3/8	13 7/8
Franc français	11 1/4	11 3/4	11	11 7/16	9 11/16	10 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

CHANGES

Dollar : 5,6665 F =

Le dollar s'est repris lundi à Tokyo, terminant la séance à 118,18 yens, en hausse de 0,33 yen par rapport à la clôture de la séance précédente (117,85 yens). Le dollar bénéficie de la poursuite de l'instabilité politique en Russie et de la perspective d'un abaissement des taux d'intérêt allemands. En *Europe, le dollar était stable à* 5,6665 francs, contre 5,6635 francs dans les échanges interbancaires de vendredi soir.

FRANCFORT	12 mars	15 mars
Dollar (en DM)	1,6647	1,6675
TOKYO	**12 mars**	**15 mars**
Dollar (en yens)	117,85	118,18

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (15 mars)	10 7/8-11 %
New-York (12 mars)	2 15/16 %

BOURSES

	11 mars	12 mars
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	530,99	528,50
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 988,94	1 965,18

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	11 mars	12 mars
Industrielles	3 457	3 427,82

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	11 mars	12 mars
100 valeurs	2 953,40	2 915,90
30 valeurs	2 294,30	2 268
Mines d'or	95,80	97,60
Fonds d'Etat	97,59	97,69

FRANCFORT

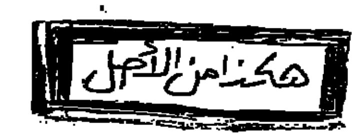
	11 mars	12 mars
Dax	1 717,40	1 707,14

TOKYO

	12 mars	15 mars
Nikkei *Dow Jones*	18 037,52	18 086,18
Indice général	1 350,94	1 353,60

□ **La Chine entend protéger ses marchés boursiers.** – *Pékin* va restreindre le nombre de firmes chinoises autorisées à émettre des actions sur le marché international afin de protéger ses propres marchés boursiers créés fin 1990, a rapporté, dimanche 14 mars, le quotidien officiel *China Daily*. Par ailleurs, la Commission chinoise des opérations de Bourse est en train d'établir de nouveaux règlements destinés à rendre plus attrayantes les actions « B », vendues exclusivement aux investisseurs étrangers. Parmi les innovations figure l'obligation pour les sociétés chinoises cotées en Bourse de fournir davantage d'informations aux investisseurs étrangers, selon M. Wang Jianxi, membre de la Commission. *Dix-neuf actions* sont cotées aux marchés boursiers de Shanghaï et de Shenzhen, dont le volume des transactions a été peu étoffé ces derniers temps.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 15 MARS

Cours relevés à 13 h 30

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5240	C.N.E 3%	5350	5370	5380	+ 0 56
905	B.N.P. T.P.	990	990	989	- 0 10
841	Cr.Lyon. T.P.	882	882	882	....
1774	Renault T.P.	1900	1925	1896	- 0 21
1716	Rhone Poul. T.P.	1917	1920	1945	+ 1 46
1080	Saint Gobain T.P.	1120	1100	1100	- 1 78
820	Thomson T.P.	880	880	880	....
725	ACCOR	710	713	714	+ 0 56
770	Air Liquide	773	785	782	+ 1 16
635	Alcatel-Alsthom	650	652	654	+ 0 62
1640	Als.Superm.	1955	1980	2000	+ 2 30
300	A L S P I	365	365	364	- 0 27
550	AGF Sté Centrale	570	572	579	+ 1 58
1140	Axa (ex Cie Midi)	1260	1278	1282	+ 1 75
164	Bafip	164	164	168	+ 2 44
78	Bail-Equipem.	86 10	85 90	85 50	- 0 70
715	Bail Investiss.	820	826	828	+ 0 98
485	Bancaire	451 90	469	465	+ 2 90
640	Bazar H.-V.	710	695	695	- 2 11
1160	Berger (M)	1300	1315	1310	+ 0 77
375	Bertrand Faure	390	400	414	+ 6 15
1140	Bic	1145	1144	1138	- 0 61
1100	B.I.P.	1120	1120	1120	....
143	BIS	166 50	163	163	- 2 10
480	B N P (CI)	517	522	525	+ 1 55
480	Bolloré Tech.	490	492	500	+ 2 04
2900	Bongrain	3110	3150	3120	+ 0 32
555	Bon-Marché	528	535	544	+ 3 03
640	Bouygues	675	676	677	+ 0 30
84	BP France	89 50	90	90	+ 0 56
955	B S N	970	988	983	+ 1 34
1250	Canal Plus	1320	1340	1335	+ 1 14
173	Cap Gem.S.	199	200	200 30	+ 0 65
210	Carnaudmetalbox	231 90	230	230 50	- 0 60
2480	Carrefour	2551	2590	2575	+ 0 94
160	Casino	149	150	150 90	+ 1 28
106	Casino ADP	104 50	104	104 50	....
530	Castorama D.L.	570	575	575	+ 0 88
235	C.C.F.	244 80	245 50	243 70	- 0 45
30	CCMC Ly.	37 30	36	37	- 0 80
445	C.D.M.E	430	430	435	+ 1 16
166	C.E.G.I.D.	174 80	172	173	- 1 03
60	Centrest (Ny)	51 35	52	50 20	- 2 24
370	C.E.P. Comm.	419	418	415	- 0 95
94	Cerus	94	95	93 70	- 0 32
1140	Cetelem	1288	1282	1278	- 0 78
265	CF Int.	290	276 80	285	- 1 72
300	CGI Info.	340	336	335	- 1 47
1060	C G I P	1170	1170	1172	+ 0 17
840	CGP	648	....	....	....
1370	Chargeurs S A	1258	1260	1253	- 0 40
250	Christian Dior	242	245	241 90	- 0 04
520	C I C A (M)	560	560	560	....
290	Ciments franc.	319	324	325	+ 1 88
540	Clarins	595	582	590	- 0 84
405	Club Méditer.	433 30	434	436 50	+ 0 74
900	Coles	990	995	990	....
219	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
1220	Compt Mod.	1280	1280	1285	+ 0 39

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
275	CPR (Paris Réa.)	313	315	315	+ 0 64
1090	Créd. Foncier	1124	1130	1139	+ 1 33
380	Crédit Loc France	410 50	408 20	409 50	- 0 24
540	Cr Lyon.(CI)	520	512	520	....
1240	Crédit Nat.	1377	1373	1373	- 0 29
530	CSEE	540	521	519	- 3 89
3440	Damart	3600	3650	3650	+ 1 39
385	Dassault Aviation	385	386	400	+ 3 90
250	Dassault Electr.	254	254	256	+ 0 79
1410	De Dietrich	1500	1500	1500	....
510	Degremont	518	523	518	....
43	Dév.R.d.C.(Li)	58 85	58	55	- 6 54
83	Dév.R.Sud-Est	78	81	78	..
295	D M C	285 60	292	287	+ 0 49
440	Docks France	456	480	464	+ 1 75
107	Dynaction	160	162	164	+ 2 50
2340	Eaux (Gle)	2265	2305	2304	+ 1 72
690	E.B.F.	750	758	760	+ 1 33
425	Ecco	419 50	422	419 50	....
350	Elf Aquitaine	373 80	379	378 10	+ 1 15
1010	EliSanofi/ExSanofi	1001	1010	1014	+ 1 30
250	Erap-Elf (CertI)	270 50	274	273 20	+ 1 00
645	Eridania-Beghin	658	663	670	+ 1 82
440	Essilor	445	440	437 30	- 1 73
200	Esstilor (DP)	215	215 50	214	- 0 47
735	Esso	790	787	791	+ 0 13
1520	Eurafrance	1693	1682	1685	- 0 47
440	Euro RSCG	534	533	538	+ 0 75
73	Eurodisneyland	86 95	88	88 35	+ 1 61
1030	Europe 1	1095	1100	1098	+ 0 27
39	Eurotunnel	39 20	39 70	39 70	+ 1 28
125	Finextel	132 50	133 10	133 10	+ 0 45
300	Fives Lille	317	309	318	+ 0 32
710	Fougerolle	810	829	825	+ 1 85
3650	Fromager. Bel	3965	4025	4050	+ 2 14
1700	Gal.Lafayette	1649	1636	1646	- 0 18
380	G.A.N.	410	418	423	+ 3 17
390	Gascogne (B)	371	375	378	+ 1 89
1380	Gaz et Eaux	1387	1392	1414	+ 1 95
580	Géophysique	596	605	600	+ 0 84
680	Groupe André SA	713	713	712	- 0 14
550	Groupe Cité	580	595	587	+ 1 21
410	GTM-Entrep.	400	408	405 20	+ 1 30
1490	Guyenne-Gas.	1536	1535	1542	+ 0 39
430	Havas	475	478 80	477 40	+ 0 51
240	Idia	244 20	248	248	+ 1 56
390	Iméral	385	387	388	+ 0 78
143	Immob. Phénix	141	141	141	....
147	Ingénico	183	180	180	- 1 64
8590	Inst. Mérieux	8760	8800	8870	+ 1 26
450	Interbail	494	481	496 90	+ 0 59
480	Intertechnique	514	516	522	+ 1 56
1120	J. Lefebvre	1075	1073	1075	....
490	Klepierre	601	602	601	....
570	Labinal	699	690	699	....
340	Lafarge	353 80	356	357	+ 0 96

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
88 72	Lagardère Group.	94 50	94	94 10	- 0 42
260	Lebon	294	285	285	- 3 06
4350	Legrand	4579	4585	4570	- 0 20
2250	Legrand (DP)	2490	2500	2445	- 1 81
173	Legris Industries	183 90	188	188 40	+ 2 45
735	Locindus	832	830	826	- 0 72
3350	L.V.M.H.	3302	3330	3334	+ 0 97
450	Lyon.Eaux/Dumez	449 50	453	452 60	+ 0 69
37	Majorette Ly.	37	....	....	..
315	Mar. Wendel	341	331 30	339	- 0 59
117	Matra-Hachette	118 50	121	119 80	+ 1 10
84	Metaleurop.	77	77	76 25	- 0 97
13 50	Métrologie In.	16 95	17 50	17 80	+ 5 01
181	Michelin	183 90	184	182 60	- 0 71
93	Moulinex	103	99	99 50	- 3 40
940	Navig. Mixte	913	921	934	+ 2 30
133	Nord-Est	140	140	138	- 1 43
265	Nordon (Ny)	290	300	310	+ 6 90
53	Olipar	54 50	55	55	+ 0 92
1070	Oréal	1143	1160	1142	- 0 09
420	Paribas	416	420 80	420 70	+ 1 13
230	Pechiney Int.	222 80	229	225	+ 0 99
295	Pechiney (CIP)	310	314	312	+ 0 65
395	Pernod Ricard	415	420	419 50	+ 1 08
840	Peugeot	567	578	573	+ 1 06
835	Plastic-Omn.	794	794	793	- 0 13
285	Pollet Ex.Lamb.Fr.	289 50	289 50	296	+ 2 25
955	Primagaz	935	953	949	+ 1 50
650	Printemps	701	707	700	- 0 14
620	Promodès	688	680	692	+ 0 58
310	Radiotechn.	282 20	285 10	290 50	+ 2 94
6570	Redoute (La)	7400	7480	7500	+ 1 35
147	Rémy Cointreau	155	159 50	160	+ 3 23
585	R. Poulenc A	566	566	573	+ 1 24
585	R. Poulenc CIP	555	560	560	+ 0 90
42	Rochette(La)	42	43 70	43 50	+ 3 57
505	Roussel Uclaf	570	574	580	+ 1 75
2970	R. Impé.Ly.	3250	3201	3250	...
150	Sade (Ny)	154	153	153	- 0 65
2890	Sagem	3025	3000	3000	- 0 83
535	Saint Gobain	507	517	519	+ 2 37
1200	Saint Louis	1200	1193	1195	- 0 42
1500	Salomon Ly.	1544	1548	1549	+ 0 32
320	Salvepar (Ny)	350	350	352	+ 0 57
1580	S A T	1600	1610	1561	- 2 44
285	Saul. Chât.	284	284	289 10	+ 1 80
825	Saupiquet (Ns)	925	945	925	....
690	Schneider	688	693	696	+ 1 16
17	SCOA	17 10	17 20	17 25	+ 0 88
525	Scor s.a.	550	538	550	....
380	S.E.B.	395 20	400 10	402	+ 1 72
460	Sefimeg	470	465	467	- 0 64
140	Selectibanque	151	149 50	149	- 1 32
175	Sextant A.	180	184	186 10	+ 3 39
685	S F I M	675	676	679	+ 0 59
225	S.G.E.	214	216	215 10	+ 0 51

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
465	Simco	492	480	492	..
940	Sk. Rossignol	988	965	990	+ 0 20
440	Sligos	486	482 50	487	+ 0 21
635	Société Géné.	638	643	640	+ 0 31
42	Sodexho(B)	49 10	48 70	49 50	+ 0 81
78	Sodero(Ns)	85	87	86	+ 1 18
995	Sodexho	1019	1022	1021	+ 0 20
85	Sogenal(Ny)	84 80	86 65	85 30	+ 0 59
1360	Som.-Allib.	1418	1391	1391	- 1 90
415	SOPHIA	451 10	453	459	+ 1 75
1120	Sovac	1200	1220	1229	+ 2 42
405	SPEP	385	382 10	382 10	- 0 75
350	Spie-Batignol.	410	411	407	- 0 73
575	Strafor Facom	612	620	620	+ 1 31
295	Suez	314 70	316	319	+ 1 37
1220	Synthélabo	1186	1190	1199	+ 1 10
162	Thomson CSF	154 90	158 50	155	+ 0 06
240	Total	256 50	258 50	258	+ 0 58
150	- (certif)	175 50	178	177	+ 0 85
545	U.A.P	575	589	585	+ 1 74
265	U F B Locab.	285	285	280	- 1 75
260	U.G.C DA (Robur)	237	237	238	+ 0 42
440	U I C	562	569	570	+ 1 42
475	U I F	515	508	515	....
760	U I S	753	761	787	+ 4 52
330	Unibail	385	383	383	- 0 52
770	Valéo	785	786	791	+ 0 76
161	Vallourec	155	152	157	+ 1 29
245	Via Banque	278	278	278	....
250	Worms et Cie	283 80	257	283	- 0 30
1610	Zodiac	1785	1760	1765	- 1 12
865	Elf Gabon	890	890	910	+ 2 25
103	Amax	109 20	107	107	- 2 01
91	Amer. Barrick	91 05	92 35	92 40	+ 1 48
131	Amer. Express	149 10	157 70	159	+ 6 64
290	A.T.T.	322 10	324	322 80	+ 0 22
119	Anglo Amer.C.	119	120	119 80	+ 0 67
210	Amgold	225	224 80	225	....
215	Banco Santander	232	228	229	- 1 29
785	B.A.S.F.	802	807	811	+ 1 12
940	Bayer	929	924	931	+ 0 22
46	Blenheim Plc	48 20	48 10	48 50	+ 0 62
28	Buffelsfont.	29 20	30 05	29 80	+ 2 05
162	Chase Manh.	195	196 70	197 50	+ 1 28
2070	Daimler Benz	2107	2146	2115	+ 0 38
85	De Beers	81 60	82	81	- 0 74
2320	Deutsche Bank	2428	2457	2455	+ 1 11
1280	Dresdner Bank	1408	1412	1417	+ 0 64
42	Driefontein	43 40	42 80	43	- 0 92
260	Du Pont-Nem.	270 80	266	268	- 1 77
275	Eastman Kodak	309 20	309	308 10	- 0 36
12	East Rand	12 85	12 90	12 50	- 2 72
30	Echo Bay	29 20	30	30	+ 2 74
168	Electrolux	180	188	173	- 3 89
161	Ericsson	176	172 10	172	- 2 27
345	Exxon Corp.	360	356 10	355 30	- 1 31

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
280	Ford Motor	277	276 20	272 80	- 1 52
38	Freegold	40 80	41 50	40 70	- 0 25
11 50	Gencor	12 15	12 50	12 15	...
455	Gén. Elect.	495	495	493 80	- 0 24
215	Gén. Motors	217 80	218	219	+ 0 55
350	Gén. Belgique	377 50	...	...	....
37	Gd Métropol.	38 55	38 55	39	+ 1 17
37	Guinness	38 40	38 80	39	+ 1 56
20	Hanson PLC	20 30	20 80	20 55	+ 1 23
13 50	Harmony Gold	14 10	14 20	14 20	+ 0 71
405	Hewlett Packard	439 50	435	437	- 0 57
31	Hitachi	36	35 70	35 70	- 0 83
905	Hoechst	850	852	852	+ 0 24
94	I.C.I	102 30	102 10	104	+ 1 66
280	I.B.M.	306	316 90	315 60	+ 3 14
410	I.T.T.	447 50	444	445	- 0 56
164	Ito Yokado	181 60	183 80	182 50	+ 0 50
49	Matsushita	53 55	54	53 55	....
270	Mc Donald's	293	294 90	292	- 0 34
210	Merck	224	224	224	....
570	Minnesota M.	620	...	...	....
39	Mitsubishi	42 30	.	.	...
360	Mobil corp.	376 10	380 30	380 30	+ 1 12
335	Morgan J.P.	389 30	388 80	390	+ 0 18
4010	Nestlé	4230	4205	4294	+ 1 51
129	Norsk Hydro	133 30	133 20	136	+ 2 03
86	OFSIL	86 40	90 60	85	- 1 62
1290	Pétrofina	1357	1345	1366	+ 0 66
395	Philip Morris	376 30	375 50	374 40	- 0 50
70	Philips	69 50	70 80	71	+ 2 16
77	Placer Dome	76	77 80	78 15	+ 2 83
275	Procter Gamble	299	300 50	301 40	+ 0 80
173	Quilmès	176	178	178	+ 1 14
17 50	Randfontein	20 40	20	20 55	+ 0 74
250	Rhone Poul. Rorer	269	270 50	270	+ 0 37
460	Royal Dutch	482	482	482 10	+ 0 02
52	R T Z	54 30	54 20	54 25	- 0 09
15 50	Saat.& Saatchi	14 70	14 90	15	+ 2 04
25	St Helena	28 85	28 05	27 50	- 4 68
310	Schlumberger	328	324 50	323 60	- 1 37
48	Shell transp.	47 90	47 60	47 80	- 0 21
2230	Siemens	2180	2190	2212	+ 1 47
184	Sony	195	192 90	192 10	- 1 49
86	Sumitomo Bank	93 50	92	91	- 2 67
151	T.D.K.	165	161 90	164	- 0 61
60	Telefonica	60 10	61 90	60 55	+ 0 75
26	Toshiba	29 35	29 35	29 35	...
585	Unilever	650	654	653	+ 0 46
245	Uni.Techn.	265 10	265	265 10	....
230	Vaal Reefs	237	239	237	....
950	Volkswagen	971	970	970	- 0 10
285	Volvo	278	....	...	....
89	West. Deep.	91 60	92	89 70	- 2 29
450	Xerox Corp.	478 50	476 80	476 80	- 0 36
111	Yamanouchi	109 70	109 80	109 80	+ 0 09
6 50	Zambia Cop.	6 35	6 25	6 35	...

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nominal	% du coupon
Emp Etat 9,8% 78	....	6 80
10,80% 79/94	100 70	5 68
Emp.Etat 13,4% 83	102 80	3 08
10.26% mars 86	107 50	0 08
OAT 10% 5/2000	115 08	8
OAT 9,9% 12/1997	110 40	2 49
OAT 9,8% 1/1996	108 23	1 18
PTT 11,2% 85	108 65	3 03
CFF 10,25% nov 90.	114 70	....
CNA 10 % 1979	101 05	0 59
CNB Bques 5000F	99 10	1 73
CNB Paribas 5000F	97 80	1 73
CNB Suez 5000F	97 75	1 73
CNI 1/82 5000F	98 85	1 73
CNT 9 % 86	....	7 59
CRH 10,90% déc.85	113	2 01
CHARB FCE 3% 100.	...	....
CNCA	1081	....
Carus	2325	....
Ly. Eaux cv 6,5%	800	....
Thoms. cv 9,2% 86.	763	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1585	1580
Arbel	398	394
Bains C.Monaco	900	900
B.Hypoth.Europ.	210	....
B.N.P. Intercont.	341	345
Bénédictine	2240	....
Bidermann Internat.	450	....
Blanzy Ouest	1274	....
B T P	25 80	27 10
Cambodge	520	....
Carbone Lorraine	375 90	361
Case Poclain	2 50	....
C.B.C.	312	310 50
C.E.G.F (Frigor.)	547	....
Centenaire Blanzy	384	380
Caragen	27	26 10
Champex Ny	17 50	17
CIC (CIP)	195	194 50
C.I.T.R.A.M (B)	2205	....
Cie Industrielle	3601	4384
Cpt Lyon Alemand	305	304
Concorde	736	749
Constr.Mét.Prov.	15 80	....
Crédit Gén.Ind.	109	....
Cr Universel (Cie)	300	....
Darblay	625	625
Didot Bottin	594	576
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	278 50	280
Ent.Mag. Paris	4350	....
Eridania-Béghin CI	525	535
Fidei	398	399

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Finalens	302 10	310 30
F.I.P.P.	70	....
F.N.A.C.	2200	2150
Foncière (Cie)	510	507
Foncina	352	....
France I.A.R.D.	461	....
France SA (La)	1855	1818
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	485	490
Gerafim	276 50	277 50
Gévelot	500	....
G.F.C.	400	400 10
Groupe Victoire	923	903
G.T.I (Transport)	223	....
Immobail	354	355
Immobanque	760	755
Im.Marseillaise	4500	4650
Invest.(Sté Cie.)	2900	2900
Lille Bonnières	1150	1150
Louvre	2587	2585
Locle	205	205
Machines Bull	22 50	23
Mag.Uniprix	192	193
Métal Déployé	330	320
Mors	45	45
Navigation (Nle)	139	....
Optorg	279	....
Oréal (CI)	635	616
Origny-Desvroise	660	....
Palais Nouveauté	1449	1450
Paluel Marmont	410	....
Parfinance	171	....
Paris France	260	....
Paris Orléans	200	200
Parthena Invest.	240 30	260
Piper Heidsieck	695	....
Porcher	280	....
Promodès (CI)	395	398
Publicis	670	668
Rochefortaise	157	155
Rosario	141 10	....
Rougier	158	159
S.A.C.E.R.	635	635
S.A.F.A.A.	266	....
S.A.F.I.C Alcan	200	204
Saga	348	....
Sant Dominique (F.)	115	....
Salins du Midi	530	535
Savoisienne M.	145	....
Silic	676	675
S.I.P.H.	60	60
S.M.C.I.	42 50	....
Sofal	470	....
Sofio	210 10	212
Sofiam (ex Sacam)	83	81
Sofragi	2700	....
Soudure Autogène	724	724
Sovabail	285	....
Stemi	760	....
Taittinger	2185	2111
Testut-Aequitas	89	....
Tour Eiffel	234	230
Ufiner	1155	....
Vicat	405 70	....
Viniprix	1500	1520
Virax	106	....
Maroc Sté Brasserie.	280	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	551	....
Alzo Nv Sico	450 20	450
Alcan Aluminium	104	103
American Brands	211	....
Arbed	445 70	....
Asturienne Mines	100 50	....
Banco Popular Espa.	621	621
B.Reglements Int.	21290	....
Can.Pacifique	78 10	79
Chrysler Corp.	226	224
C I R	4 24	....
Commerzbank	1000	....
Dow Chemical	311	311
Fiat	19	....
GBL (Brux Lamb.)	500	505
Gevaert	1100	....
Glaxo Holdings Ltd	55 70	56 80
Goodyear Tire	415 80	418
Grace and Co (WR)	215	205
Honeywell Inc. Inc.	198 90	...
Johannesburg	61	60
Koninklijke Pakhoed	67 10	....
Kubota	25 10	....
Noranda Mines	85 15	85
Olivetti priv.	4 70	....
Pfizer Inc.	350	....
Ricoh	28 05	....
Robeco	320	318 80
Rodamco NV	154 10	154 10
Rolinco	311 10	311 40
Saipem	4 32	....
Sema Group	24	23 85
SKF Aktiebolaget	58	....
Tenneco Inc.	249	....
Toray Ind.	30	....
West Rand Cons.	5 45	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	71 10	71
C G H Cogenhor	7	....
Coparex	565	...
Europ. Accum.	80	80
Europ Soufres Ind.	8 10	...
Guy Degrenne	390	....
Lecteurs du Monde	233	233
Nicolas	950	....
Office Cent. Pharma.	840	840
Particip. Perrier	190	....
Rorento N.V.	258 80	259 10
St-Gobain-Emballage	1731	...
Schlumberger Ind.	491	510
S.E.P.R.	1386	....
S.M.T. Goupil	2 60	....
S.P.R. act. B	300	....
Waterman	1100	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	533	545
B.A.C.	23 70	...
Boiron (Ly)	475	485
Boisset (Lyon)	235	231
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	758	751
Calberson	273	273
Cardif	942	950
C.E.G.E.P.	180	180
C.F.P.I.	208	....
C.N.I.M.	1148	1146
Codetour	310	310
Creeks	110 10	110 10
Dauphin	300	300
Devanlay	1200	1291
Dolisos	120	....
Editions Belfond	190	....
Europ. Propulsion	200	190
Finacor	140	....
G.F.F. (group.fon.f.)	44 30	...
G.L.M.	460	460
Gravograph	160	161
Guintoli	585	....
I.C.C.	208	210
Idianova	70 50	72
Immob. Hôtelière	1180	1180
Interm. Computer	120 70	...
I.P.B.M.	36 85	...
Molex	167	169
N.S.C. Schlumberger	721	730
Publ.Filipacchi	732	735
Rhone-Alp.Ecu (Ly)	317	317
Select Invest (Ly)	96	96
Serbo	160 70	160
Sopra	350	340
TF1	473 90	479 70
Thermador H. (Ly)	350	345
Unilog	220	220
Viel et Cie	131 50	135
Y St-Laurent Groupe	760	770

SICAV (sélection) 12/3

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Actilion	220 11	214 22
Actimonétaire C.	30722 77	30722 77
Actimonétaire D	30722 77	30722 77
Améri-gan.	7771 49	7472 59
Ampliaxis	695 09	674 84
Amigone trésor	702842 00	702842
Associa Première	31473 99	31473 99
Associc.	1109 78	1109 78
Atout Futur	471 01	459 52
Aurecic.	1250 15	1213 74
Avenir Alizes	1809 78	1774 29
Axa Capital	191 04	185 48
Axa Court Terme	8606 72	8606 72
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	973 78	945 43
Axa.Ep.Fr.Ex Ageperg.	845 26	820 64
Axa Europe	132 72	128 85
Axa Investments	114 11	110 79
Axa NPI	125 24	121 59
Axa Ob.Fr.Extrans	157 58	152 99
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se.	141 92	137 79
Axa Prem.Ex.Agepre.	127 32	123 61
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	156 51	151 95
Axa Valeurs PER	135 63	131 68
Cadence 1	1088 97	1067 62
Cadence 2	1074 25	1053 19
Cadence 3	1066 75	1045 83
Capimonétaire	6766 81	6760 05
Capioblig	7113 83	6974 34
Capitacic	1468 24	1446 54
Coaxis	1449 13	1413 79
Comptavalor	3793 78	3788 10
Credinter	478 41	464 48
Crédit Mutuel Capital	1387 36	1360 16
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	718 15	718 15
Cred.Mut.Ep.Indus.	103 43	100 66
Cred.Mut.Ep.J.	75054 99	75054 99
Cred.Mut.Ep.long.T.	210 06	204 44
Créd.Mut.Ep.Monde	1233 70	1200 68
Cred.Mut.Ep.Quatre	1143 60	1112 99
Dana	1467 28	1431 47
Drouot France	930	902 91
Drouot Sécurité	248 61	241 37
Ecocic	1144 44	1111 11
Ecupar	133 56	129 67
Ecur. Capitalisation	2834 41	2806 35 •
Ecur. Expansion	519356 56	518578 69
Ecur. Géovaleurs	2460 38	2388 72 •
Ecur. Investissement	161 94	157 22
Ecur Monepremière	72504 51	72504 51 •
Ecur. Monétaire	42514 85	42514 85
Ecur. Trésorerie	2619 36	2619 36
Ecur. Trimestriel	2081 76	2061 15 •
Elancial	120 57	117 06
Energia	293 60	280 29
Eparcic	3897 68	3897 68
Eparcourt-Sicav	4861 03	4849 41
Epargne Associat.	27316 75	27005 72 •
Epargne-Uni	1410 88	1376 47
Ecu Cash capi.	8470 61	8470 61 •
Euro Solidarité	1136 57	1125 32
Eurocic Leaders	1077 28	1045 90
Eurodyn	1231 48	1201 44
Euro Gan	6479 39	6230 18
Fonsicav	15616 22	15616 22
France-gan	11117 82	10684 44
France Garantie	286 72	286 15

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
France Obligations	517 54	512 42
Francic	490 78	476 49
Francic Pierre	112 85	109 56
Francic-Régions	1188 04	1153 44
Fructi-Associations	37 91	37 91
Fructi-Capi	46 45	45 76
Fructidor	245 21	241 59
Fructifrance action C.	995 42	971 14
Fructifrance action D	973 21	949 47
GAN Rendement	5404 96	5325 08
Gestilion	16185 82	16105 29
Gest.Associations	185 68	181 59 •
Horizon	1374 73	1334 69
HLM Monétaire	15076	15076
Indicia	1114 44	1092 42 •
Indust.Fse.Court.T.	1592 18	1592 18
Interepar	111307 10	108065 15
Interoblig	15763 28	15454 20
Intersélection Fce.	533 08	522 63
Japacic	162 52	157 78
Jeunepargne	308 94	304 37
Latitude	2427 36	2423 72
Lion Association	11291 94	11291 94
Lion Institution	33091 25	33008 73
Lionplus	1094 28	1072 82
Lion Trésor	2372 51	2349 02
Lion 20 000	28242 86	28242 86
Livret Bourse Inv.	609 58	591 83
Livret Portefeuil.	756 37	734 34
Méditerranée	185 18	179 79
Mensuel CIC	10290 51	10188 62
Monecien	73689 62	73689 62
Mone.J	39088 72	39088 72 •
Monévalor	44279 05	44279 05
Mutualité dépôts	14603 60	14574 45
Natio Court Terme	102659 00	102352
Natio Court Terme2	308015 00	308015
Natio Epargne	19306 33	19114 19
Natio Ep Capital	11928 07	11809 97
Natio Ep. Croissance	1842 88	1793 56
Natio Ep. Obligations	218 70	212 85
Natio Ep Retraite	133 21	129 64
Natio Ep. Trésor	8490 85	8473 90
Natio Ep. Valeur	477 75	464 98
Natio Fran. index	1060 03	1051 12
Natio Imm.	1205 63	1173 36
Natio Inter	1640 78	1598 87
Natio Monétaire	27205 35	27205 35
Natio Opportunités	1113 91	1084 10
Natio Patrimoine	1397 75	1360 34
Natio Perspectives	1134 81	1104 44
Natio Placements	63821 91	63821 91
Natio Revenus	1071 17	1060 58
Natio Sécurité	11939 70	11939 70
Natio Valeurs	939 61	914 48
Nippon-Gan	5239 66	5038 13
Nord Sud Dévelop.	1763 83	1750 33
Obli-Associations	171 26	169 56 •
Oblicic-Mondial	2857 08	2814 86
Oblicic-Régions	1112 32	1085 88
Oblifutur	3162 16	3085 03
Oblig. très cout.	193 13	190 28
Oblilion	1561 17	1545 71
Oblisécurité Sicav	13970 13	13970 13
Oraction	1173 10	1144 49
Paribas Capitalisation	1696 63	1671 56 •

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Paribas Opportunités	134 22	128 75 •
Paribas Patrimoine	622 32	598 95 •
Patrimoine Retraite	242 27	237 52
Parvalor	615 19	603 13
Poste Croissance	23486 51	23463 05
Poste Gestion	71204 74	71204 74
Première Oblig.	11407 56	11396 16
Prévoy. Ecureuil	122	120 79
Pro Associations	31775 94	31775 94
Proficus	1032 94	1007 75
Quartz	145 55	142
Remacic	166 29	163 83
Revenus Trimestr.	5466 76	5412 63
Revenu-Vert	1194 49	1165 36
St Honoré Vie & Santé	1027 61	981 01
St Honoré Bons du Tr.	12066 62	12026 49
St Honoré Invest.	816 91	779 87
St Honoré Pacifique	644 16	614 95
St Honoré Real	16179 80	16115 34
Sécuricic	1873 80	1873 80
Sécuri-Gan	12711 88	12462 63 •
Sécuritaux	1499 01	1499 01
Sicasdan	734 68	723 82
Sicav Associations	1987 99	1987 99
SFI-CNP Assur.	717 13	696 24
S.G. Fr oppor. C et D	1282 40	1257 25
Sicav 5.000	472 50	459 85
S.I. Est	1382 80	1342 52
Silvafrance	735 44	715 76
Silvam	427 66	416 21
Silvarente	231 52	226 98
Silvamer	472 39	459 75
S.N.I.	1166 21	1132 24
Sogenfrance Capita.	1235 67	1211 44
Sogenfrance Distribut.	1193 71	1170 30
Sogépargne	322 60	316 27
Sogeinter	1388 38	1361 16
Soleil Investissements	619 88	596 04
Solstice	2254 13	2248 51
State Street Act. Eur.	9977 62	9640 21 •
State Street Act. Frce.	11290 35	10961 50 •
St. Str. Act.Japon	11603 63	11211 24 •
State Street Emer. Mts	12700 42	12089 82 •
St.Street OAT Plus	11615 76	11398 •
Stratégie Actions	900 32	865 69
Stratégie Rendement	1537 62	1489 22
Technocic	992 57	963 66 •
Techno-Gan	5848 50	5623 56
Thésora	727 69	720 49
Trésor Plus	1418 11	1402 09
Trésor Trimestriel	1054 52	1044 08
Trésoricic	140758 07	140758 07
Trilion	5391 77	5322 58
Uni-Associations	121 16	121 16 •
Uni-Foncier	1328 74	1296 33
Unifrance	624 35	609 12
Uni Régions	1265 11	1234 25
Univar	252 37	252 37 •
Univers Actions	1367 01	1333 67
Univers Obligations	1959 20	1911 41
Valorg	2209 59	2207 38
Valrea	57499 92	57471 18 •
Winterthur St-Honoré	233 09	222 52

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 15/3	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 680	....	5 4	5 9
Ecu	6 582	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 840	....	329	349
Belgique (100 F)	16 507	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	302 370	....	291	311
Italie (1000 lires)	3 518	....	3 2	3 7
Danemark (100 krd)	88 470	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 258	....	7 8	8 5
Gde-Bretagne (1 L)	8 094	....	7 7	8 5
Grèce (100 drachmes)	2 512	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	371 270	....	359	379
Suède (100 krs)	72 730	....	69	78
Norvège (100 k)	79 890	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 298	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 763	....	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 675	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 559	....	4 3	4 7
Japon (100 yens)	4 802	....	4 6	4 8

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/3
Or fin (kilo en barre)	59300	59900
Or fin (en lingot)	59500	59800
Napoléon (20f)	342	344
Pièce Fr (10 f)	325	.....
Pièce Suisse (20 f)	340	344
Pièce Latine (20 f)	340	344
Souverain	431	435
Pièce 20 dollars	2115	2115
Pièce 10 dollars	1185	1200
Pièce 5 dollars	650	.....
Pièce 50 pesos	2200	2225
Pièce 10 florins	354	358

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 12 mars 1993

NOTIONNEL 10 %.
Nombre de contrats estimés : 207 755

COURS	Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	114,84	116,92	117,08
Précédent	115,38	117,28	117,44

CAC 40 A TERME
Volume : 29 262

COURS	Mars 93	Avril 93	Mai 93
Dernier	1 990	2 010,50	2 022
Précédent	2 014	2 035,50	2 056

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

MUSIQUE

CONCERTS

AUDITORIUM CHARLES-MUNCH (40-09-79-71). Ensemble Carmina Alterna : 20 h 30 mer. Jean Royer (direction). CPE Bach, Telemann, Bach, Haydn, Mozart.
AUDITORIUM COLBERT (BIBLIOTHÈQUE NATIONALE). Ensemble Court-circuit : 12 h 30 jeu. Pierre-André Valade (direction).
AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Quatuor Emerson : 19 h mer., ven. Schubert, Mozart Ensemble Inter-Contemporain : 19 h jeu. Didier Pateau (hautbois), Jacques Deleplancque, Jens McManama (cors), *Pierre-Laurent Aimard (piano)*, Paul Daniel (direction). Stravinsky, Holt, *Fedele, Janacek Solistes de l'Ensemble Inter*contemporain : 16 h 30 dim. Bartok, Kurtag.
AUDITORIUM DU CONSERVATOIRE GABRIEL FAURÉ (46-33-97-98). Ingrid Saarkoppel, Jean Barthelemy : 20 h 30 mar. Piano, guitare. Chopin, Mendelssohn, Rachmaninov, Prokofiev, Barrios, Tarrega, *Albeniz*.
AUDITORIUM DU LOUVRE (40-20-52-29). Andreas Staier : 20 h 30 *mer*. Clavecin. Bach, Scarlatti Aleksander Madzar, Nicholas Angelich : 12 h 30 jeu. Piano. Mozart, Debussy, Brahms.
AUDITORIUM SAINT-GERMAIN *(46-33-87-03). Marie-France Giret, Antoine* Frisch : 20 h 30 mer. Piano, violoncelle. Beethoven, Schumann, Debussy, Janacek, Ohana Annie Balmayer, Catherine Daiprés : 20 h 30 jeu. Violoncelle, piano. Bach, Beethoven, Schubert Jacques Villisech, Jean-Marc Lesage : 20 h 30 ven. Basse, piano. Schubert Petteri Falck, Fabrizio Ventura : 20 h 30 sam. Baryton, piano. Schumann, *Sibelius, Ravel Ensemble l'Itinéraire : 17 h 30* dim. R. Strauss, Saint-Saëns, Schubert, Tessier, Grisey.
BATEAU-THÉATRE L'OURAGAN (40-51-84-53). Brigitte Costa-Leardee, Laurence Mazouer : jusqu'au 4 avril 1993. 19 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 11 h dim. *Récitant*, piano. Massenet, Schubert, Debussy, Brahms, Berlioz, Bartok, Scriabine, *Schumann*.
CENTRE DE LANGUE ET DE CULTURE ITALIENNE (46-34-27-00). Michel Noyelle, Lorenzo Cipriani : 16 h sam., dim. Clarinette, clavecin. Haendel, Bach, Lefevre, Speth, Couperin.
CHAPELLE NOTRE-DAME DES ANGES *(47-63-47-97). Fernand Guiot, Pascal Salicetti*, Sylvia Sacoun : 20 h 30 *mar.* Récitants, *flûte. Bellet, Bach, Haydn, Pergolèse.*
CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Anna Catarci, Donato di Stefano, Bruno Gousset : 12 h 45 *mer.* Soprano, basse, piano. Mozart, Rossini, Verdi Barbara Frittoli, Gianandrea Noseda : 12 h 45 ven. Soprano, piano. Mozart, Puccini, *Massenet, Verdi Maxim Vengerov, Itamar Golan* : 12 h 45 lun. Violon, piano. *Mozart, Beethoven*, Tchaïkovski, Wieniawski, Saint-Saëns.
CONSERVATOIRE ITALIEN DE PARIS (45-26-46-67). Jérôme Akoka, Jérôme Simon, Salvo Romeo : 20 h jeu. Violon, clavecin. Tartini, Vivaldi, Donatoni, Berio.
EGLISE DE LA MADELEINE. Chœurs et orchestre *Ama-Deus : 20 h 30 jeu. Richard* Boudarham (direction). Mozart Chœur Tchaï*kovski : 18 h 30 mar. Ludmila Lentzy* (direction). Musique religieuse russe.
EGLISE DE LA TRINITÉ. Ensemble Domino musical : 12 h 45 mer. Manette Jost (direction). Participation libre.
EGLISE NOTRE-DAME-DE-LA-GARE. Chœur et orchestre Pierre Molina : 20 h 45 jeu. *Pierre Molina* (direction). Bach.
EGLISE SAINT-AUGUSTIN. Chœurs et *orchestre Pro Musica de Paris : 20 h 30 mar.* Mireille Patrois (soprano), Danielle Michel (contralto), Jean-Christophe Rousseau (baryton), Chœurs des conservatoires d'Anthony et Jouy-en-Josas, Trajan Popesco (direction). Fauré, Pergolèse.
EGLISE SAINT-GERMAIN-DE-CHARONNE. Groupe instrumental de Paris : 20 h 30 ven. Beethoven, Brahms.
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Orchestre de Tirgu-Mures : 21 h mar F. Lamprecht *(direction)*. Bach.
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Versailles . jusqu'au 27 mars 1993. 21 h sam Vivaldi, Marcello, Purcell Orchestre de l'Action musicale internationale : 20 h 45 mar. Quatuor d'Erevan, Nurhan Arman (direction). Mozart, Loca*telli, Grieg, Elgar*
EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Ensemble orchestral de l'Essonne : 20 h 45 sam. ; 17 h 30 dim. Marie-Hélène Gatti (mezzo-soprano), Brice Thomas (direction). Vivaldi.
INSTITUT CERVANTÉS (40-70-92-92) Quintet Isar Camara · 18 h 30 lun. Stravinsky, *Debussy, Webern, Falla, Pablo.*
LE MADIGAN (42-27-31-51). Annie Papin, *Véronique Briel : 22 h 30 mer. Chant, piano* Florence Person, Nathalie Steinberg : 22 h 30 jeu., sam. Mezzo-soprano, piano. Schoenberg, Berg, Webern, Barber, Ives Anne Barbier, Vincent Vittoz, Thierry Boulanger : 22 h 30 ven., lun. Chant, piano Christophe Collette, Dominique Conca : 22 h 30 *mar. Violon, Vincent Deprecq (alto)*, Yannick Callier (violoncelle). Brahms, Debussy.
MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (42-22-97-60). Margot Pares-Reyna, Marcel Quillévéré : 20 h 30 lun. Soprano, ténor, Jesus Castro Balbi (guitare), Georges Rabol (piano). Barrios, Guastavino, Saumell, Villa-*Lobos.*
MAISON DE L'EUROPE (42-72-94-06). *Blandine Jeannest, Véronique* Menuet-Stibbe : 20 h 30 jeu. Soprano, piano. Rossini, Donizetti, Mozart, Schubert, Strauss, Bizet, Duparc, Poulenc, Villa-Lobos.
MAISON DE RADIO-FRANCE *(42-30-15-16). Aude Heurtematte : 20 h 30* ven. Orgue. Buxtehude, Bach, Vierne, Tour*nemire Orchestre philharmonique de Radio-*France : 20 h 30 lun. François-Xavier Bilger (direction). Franck, Hetu, Satie, Honegger.
OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Quatuor Manfred : 20 h ven. Haydn.
OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Chœur et ensemble Capella *Figuralis : 20 h jeu. Joos Van Veldhoven* (direction). Hollanders, Haffner, Geertsom, *Verrijt, Koninck.*
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Histoire du soldat : jusqu'au 29 mars 1993. 20 h 30 lun. De Stravinsky. Jean-Philippe Dequin (récitant), Ensemble instrumental Futurs-musiques.
SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble d'archets européen : jusqu'au 30 avril 1993. 21 h jeu., sam., mar. S. Tran Ngoc *(violon), Carl Brainich (direction). Vivaldi*, Haendel, Massenet, Albinoni.
SALLE ANDRÉ-MARCHAL. *Hommage à* Jean Langlais : 16 h 45 dim. Ensemble de cuivres du Conservatoire supérieur de Paris-CNR, Georges Bessonet, Antoine de Castelbajac, Jonas Vitaus, Simon Adda-Reiss (orgue), *Jean-Marc Houdard (clarinette), Olivier* Carry, Simon Fournier (trompette). Langlais.
SALLE CORTOT (47-63-80-16). Marie-Jo*sèphe et Pierre-François Truys : 20 h 30* ven. Piano, violon. Beethoven, Fauré, Messaen, Martinu.
SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Paul Badura-Skoda : 20 h 30 mer. Piano. Schubert Nelson Gœrner : 11 h dim. Piano. *Mozart*, Debussy, Stravinsky Brigitte Engerer, Olivier *Charlier : 20 h 30 mar. Piano, violon. Schu*bert, Grieg, Brahms.
SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre philharmonique de Radio-France : 20 h 30 mer. Bruno Leonardo Gelber (piano), Guennadi Rojdestvenski (direction). Honegger, Rachmaninov, Chostakovitch Orchestre Pasdeloup : *17 h 30* sam. Pierre Hofer (violon), Michel Marchesini (violoncelle), Roger Boutry *(direction). Grieg, Borodine, Verdi, Fauré*, Bizet, Massenet, Berlioz Orchestre des concerts Lamoureux : 17 h 45 dim. Eric Picard (violoncelle). Pascal Verrot (direction). Weber, Schumann, Mendelssohn Orchestre Colonne : 20 h 30 lun. *Philippe* Entremont (piano, direction). Mozart, Beethoven Ensem*ble orchestral de Paris : 20 h 30 mar. Martha* Argerich (piano), Armin Jordan (direction). *Haydn*, Bartok, Schumann Joseph Grau : 18 h 30 mar. Flûte. Salle Debussy Claude Khan : 21 h sam. Piano. Schumann, Chopin, Liszt.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Kronos Quartet : 20 h 30 lun. Daugherty, Golijov, Zorn, Part, Tamusuza, Cowell, Scott, *Johnson.*
THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES *(49-52-50-50). Trio Borodine : 20 h 30 ven.* Tchaïkovski, Ravel, Beethoven Anna Tomo*wa-Sintow : 20 h 30 sam. Soprano*, Helmut Œrtel (piano). Tchaïkoski, Brahms, Strauss Kathleen Battle : 20 h 30 lun. Soprano, Roger Vignoles (piano). Mozart, Strauss Orchestre des Champs-Elysées : 20 h 30 mar. Monica Hugett (violon), *Philippe Herreweghe* (direction). Beethoven Christian Zacharias : 11 h *dim. Piano. Schubert.*
THÉATRE GRÉVIN (43-58-75-10). Olivier Baumont : 11 h dim. Clavecin. Rameau, Couperin Robin Renucci, *Roger Muraro* : 20 h 30 lun. Récitant, piano.

Périphérie

ALFORTVILLE. EGLISE NOTRE-DAME. Quatuor d'Erevan 20 h 30 ven. *Mirzoian*, Debussy, Komitas
ARGENTEUIL. CAVE DIMIÈRE (39-61-25-29). Michael Riessler, Carlo Rizzo, Gérard Siracusa . 21 h ven. Clarinette basse, *percussions*, Valentin Clastrier (vielle). Globokar, Wolff, Aperghis, Riessler, Kagel
BRÉTIGNY-SUR-ORGE. ESPACE JULES-VERNE (60-84-40-72). *Koutaisi* : 21 h sam.
CHATOU. CENTRE JACQUES-CATINAT *(39-52-28-30). Jean-Louis Charbonnier*, Jérôme Hantaï : 20 h 45 ven. Viole de gambe, Catherine Samouel (clavecin). Sainte-Colombe, Marais, Couperin, Forqueray.
CORBEIL-ESSONNES. CATHÉDRALE SAINT-SPIRE. *Hannelore Nagorsen, Marie-*Josée Ledru : 20 h 45 ven. Soprano, alto, *Gérard Sablier (orgue). Pergolèse, Couperin.*
COURBEVOIE. SALLE DES MARIAGES *(43-33-63-52). Quatuor de Erevan : 20 h 45* jeu. Eugenie Alecian (piano). Mansourian, Altounian, Schumann.
ENGHIEN-LES BAINS. THÉATRE DU CASINO (34-12-94-94). Gilbert Py, Yves Bisson, Chantal Bastide : 20 h 30 sam. Ténor, baryton, soprano. Verdi, Puccini, *Massenet, Gounod, Wagner, Bizet.*
FRESNES. FERME DE COTTINVILLE (46-66-08-10). Orchestre Jeune Philharmonie : 17 h dim. Jean-Jacques Werner (direction). Beethoven.
GARCHES. CENTRE CULTUREL SIDNEY-BECHET (47-41-39-32). Régis Pasquier, *Alain Meunier : 17 h dim. Violon, violoncelle*, Jean-Claude Pennetier (piano). Schubert, *Fauré, Brahms.*
MONTREUIL. STUDIO BERTHELOT (48-70-64-63). Brigitte Le Gargasson : 21 h sam. Chant, Thierry Escaich (piano). Haendel, Falla, Gluck, Mozart, Bizet.
ORGEVAL. CHAPELLE SAINT-JEAN (39-73-72-33). Jean-Pierre Loublier : 17 h dim. Piano. Liszt, Schumann, Debussy, Tchaïkovski, Ravel.
POISSY. THÉATRE *(39-79-03-03). Amsterdam Baroque Orchestra* : 20 h 30 mer. Barbara Schlick (soprano), Klaus Martens (baryton), Guy de Mey (ténor), Kai Wessel (contre-ténor), Chœurs de l'association Bach des Pays-Bas, Ton Koopman (direction). Passion selon saint Jean de Bach.
SARTROUVILLE. THÉATRE (39-14-23-77). Les Grandes Voix bulgares : *21 h dim. Sdravkov Mihaylov (direction).* Chants orthodoxes.
LES ULIS. CENTRE CULTUREL BORIS-VIAN (69-07-65-53). Les Pléiades : 17 h dim. Solistes de l'Orchestre philharmonique de Radio-France. Rossini, Beethoven.
VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. *Les Demoiselles de Sain-Cyr* : 17 h 30 sam. Emmanuel Martin (direction). *Clérambault.*

OPÉRAS

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Benvenuto Cellini : jusqu'au 31 mars 1993. 19 h 30 jeu., lun. Opéra de Berlioz. Donna *Brown (soprano) Diana Montague (mezzo-so*prano), Chris Merritt, Danielm Galvez-Vallejo, *Francis Egerton (ténors), Michel Trempont*, Yves Bisson, Philippe Fourcade (barytons), Jean-Philippe Courtis, Romuald Tesarowicz (basses), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction), Denis *Krief (mise en scène)* Faust : jusqu'au 2 avril 1993. 19 h 30 sam., mar. Opéra de Gounod. *Francisco Araiza (ténor), Barseg Tumanian*, Philippe Duminy, Andreas Schmidt, Jean-François Vinciguerra (barytons), Nelly Miricioiu (soprano), Collette Alliot-Lugaz (mezzo-soprano), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Julius Rudel (direction), Jorge Lavelli (mise en scène).
OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Mireille : jusqu'au 25 mars *1993. 19 h 30 mer., ven., sam., mar. ; 17 h* dim. Opéra de Gounod. Michèle Command, Maryse Castets, Lydia Mayo (sopranos), Christian Papis, Luca Lombardo (ténors), Alain Vernhes, Christian Poulizac (basses), Marcel Vanaud (baryton), Rita Gorr, Valérie Marestin, Sophie Pondjiclis (mezzo-sopranos), *Chœurs de l'Opéra-Comique, Orchestre* Colonne, Cyril Diederich (direction), Robert *Fortune (mise en scène).*
OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Capriccio : jusqu'au 30 mars 1993. 19 h 30 ven., mar. De R. Strauss. Felicity Lott, Anne-Sophie Schmidt (sopranos), Ann Howells (mezzo-soprano), Eberhard Büchner, Robert Dume (ténors), Andreas Schmidt, *Wolfgang Schoene (barytons)*, Theo Adam, Lorenz Minth (barytons-basses), Orchestre de l'Opéra de Paris, *Peter* Schneider (direction), Johannes Schaaf (mise en scène)
PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Mahagonny Cabaret : jusqu'au 10 avril 1993 21 h jeu., ven , sam ; 17 h dim. D'après Weill Françoise Martinaud, Inge Dreisig (sopranos), *Véronique Azoulay (mezzo-soprano)*, Jean-Michel Serero, Frédéric Bang Roubez (barytons), Erika Guiomar (direction).
ELDORADO (42-49-60-27). Les Mille et une nuits : jusqu'au 28 mars 1993. 14 h jeu., dim. Opérette de Francis Lopez. Avec Tom Gama et Anne Gallois.

Périphérie

AULNAY-SOUS-BOIS. ESPACE JACQUES-PRÉVERT (48-68-00-22). Il Signor Bruschino : 21 h mar. Opéra de Rossini. Didier Frédéric, Jacques Péroni (basses), *Valérie Hornez (soprano)*. Olivier Grand, Nikola Todorovitch (ténors), Orchestre national d'Ile-de-France, Denis Dubois (direction), Adriano Sinivia (mise en scène)
EVRY. THÉATRE DE L'AGORA *(64-97-22-99). L'Opéra de travers . 20 h 30* jeu., ven., sam. De Joseph Racaille. Avec *Jacques Auffray, Bénédicte Fatet, Vladimir* Javorsky, Danièle Marty, Nicolas Peskine et Abdul Alafrez (mise en scène)
FONTENAY-AUX-ROSES. THÉATRE DES SOURCES (46-61-30-03). Il Signor Bruschino : 20 h 30 sam. Opéra de Rossini. Didier Frédéric, Jacques Péroni (basses), Valérie *Hornez (soprano)*, Olivier Grand, Nikola Todorovitch (ténors), Orchestre national d'Ile-de-France, Denis Dubois (direction), Adriano Sinivia (mise en scène)
NANTERRE. THÉATRE DES AMANDIERS (46-14-70-00). Ou bien le débarquement désastreux : jusqu'au 4 avril 1993. 20 h 30 ven , sam , mar. ; 16 h dim. De Heiner Goebbels. André Wilms (comédien), Boubakar *Djebate (kora), Sira Djebate (chant), Yves* Robert (trombone), Xavier Garcia (synthéti*seurs). Heiner Goebbels (mise en scène).*
VILLEJUIF. THÉATRE ROMAIN-ROLLAND (47-26-20-02). Il Signor Bruschino : 20 h 30 jeu. Opéra de Rossini. Didier Frédéric, Jacques Péroni (basses) Valérie Hornez (soprano), Olivier Grand, Nikola Todorovitch (ténors), Orchestre national d'Ile-de-France, Denis Dubois (direction), Adriano Sinivia (mise en scène).
NEUILLY-SUR-SEINE. THÉATRE SAINT-PIERRE (47-34-86-13). Dédé : jusqu'au 27 *mars 1993. 20 h 30 mar.*, jeu., ven., lun., mar ; 15 h 30 20 h 30 sam. Opérette d'Al*bert Willemetz, musique d'Henri Christiné, les* 7 de la Cité. Robert Fiquet (mise en scène).
PUTEAUX. THÉATRE DES HAUTS-DE-SEINE *(47-72-09-59). La Route fleurie* : 20 h 30 ven. Opérette de Francis Lopez. *Jack-Henri Soumière (mise en scène), Monique Clin* (chor.).

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS *(42-33-22-88).* Bobby Rangel Trio : 22 h 30 mer., jeu. ; Aldo *Romano Trio : 22 h 30 ven., sam. ; Mike* Swerin Quartet : 22 h 30 dim. ; Philippe Milanta Nonet : 22 h 30 lun. ; Jam Session : 22 h 30 mer.
AUDITORIUM DES HALLES *(40-28-28-40). Niels Lan Doky Quartet* : 21 h sam. ; Kenny Baron Trio : 21 h lun. ; Ahmad *Jamal : 19 h 21 h mar.*
BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Session : jusqu'au 31 mars 1993. 22 h 30 mer. ; Jungle Bebop Trio : 22 h 30 jeu. ; Jean-Marie Ecay, Francis Lassus, Richard Bona : jusqu'au 28 mars 1993. *22 h 30 dim.* ; Cap'tain : 22 h 30 lun. ; Black Pyramide : 22 h 30 *mar. ; Clive Stevens Band : 22 h 30 jeu.*
BATACLAN (47-00-30-12). Misty in Roots : 19 h ven.
LE BILBOQUET (45-48-81-84). Turk Mauro Quartet : 22 h 45 dim. ; Cool Jazz Quartet : 22 h 45 lun., mar. ; Jean-Lou Longnon Quintet :
BOUFFONS THÉATRE *(42-38-35-53)*. Bleu Virgule : 16 h sam.
CAFÉ DE LA DANSE. *Quintet Clarinettes* : 22 h mer., jeu. ; Bemiray : 22 h ven.
CAFÉ RIVE-DROITE *(42-33-81-82). Peter* Nathanson Blues Band : 22 h 30 mer., jeu. ; Dixie Stompers : jusqu'au 28 mars 1993. 22 h ven., sam., dim. ; Marché noir : 22 h 30 lun., mar.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Marc Laferrière Quintet : *21 h 30 mer. ; Marc Laferrière Dixieland Jazz* Band : 21 h 30 jeu., ven. ; Jacky Caroff : 21 h 30 sam. ; Big Band de Saint-Gratien : 21 h 30 dim. ; François Guin et Benny Vasseur Quintet : 21 h 30 lun., mar.
LA CIGALE (42-23-15-15). Noir Désir : 20 h 30 jeu., ven., sam.
ELYSÉE-MONTMARTRE. Melvin Taylor & the Slack Band : 20 h mar.
FRONT PAGE *(42-36-98-69). Ze Boom* : 22 h 30 mer. ; Paula Moore : 22 h 30 jeu. ; A. Berquez, Blues Heritage : *22 h 30 ven.* ; Blues Burgers : 22 h 30 sam. ; House Band : jusqu'au 28 mars 1993. 22 h 30 dim. ; Mustang Sally : 22 h 30 lun. ; Coketale : 22 h 30 mar.
GIBUS (47-00-78-88). Carmen Jones, Blauer Reuter : 23 h mer. ; Lucy Station : *23 h ven., sam. ; Losted Tears : 23 h mar.*
HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz *Middle : jusqu'au 19 mars 1993*. 21 h ven. ; Trio New Orleans : 21 h sam.
JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Terence Blanchard X Quintet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Boto et Novos Tempos : jusqu'au 21 mars 1993. 22 h 30 dim. ; Claude Bolling Big *Band : jusqu'au 11 avril 1993. 12 h dim.* Jazz sur brunch ; Ann Peebles : jusqu'au 3 avril 1993. 22 h 30 lun., mar.
LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Chantage : 22 h 30 mer. ; Laurence Saltiel Quartet : 22 h 30 jeu. ; Deneille Thomson & the Jack Henry Orchestra : *22 h 30 ven.*, sam. ; Amanda's Swing Cocktail : 22 h 30 mar.
LA LOUISIANE *(42-36-58-98). Boozoo's* Jazz Combo : 21 h mer. ; Jean-Pierre Gélineau Trio : 21 h jeu. ; Michel Mardignan Clarinette Connection : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Fabrice Eulry : 21 h lun.
LE MONTANA (45-48-93-08). Alain Bouchet Quartet : 22 h 30 mer., jeu. ; Philippe de Preissac Trio : 22 h 30 ven., sam. ; Chris *Henderson Band : jusqu'au 28 mars 1993.* 22 h 30 dim. ; Marcel Zanini Quartet : 22 h 30 lun., mar.
MONTGOLFIER (40-60-30-30). Oriol Bordes : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; François Guin : 22 h lun., mar.
NEW MOON (49-95-92-33). DB Factory, Insect Bones : 20 h 30 mer. ; *Zarathoustra*, Moon Module : 20 h 30 jeu. ; Neurotic Troll : *23 h ven. ; Black Lions : 23 h sam.* ; DSB, Dieux : 20 h 30 lun. ; Les Tontons flingueurs : 20 h 30 mar.
NEW MORNING (45-23-51-41). Xaynaca : 19 h mer. 1re partie : Malo Kele, Matoulouloulous ; In Cahoots : 21 h ven. Phil Miller (guitare), Elton Dean (saxophone), Jim Dvorak (trompette), *Fred Baker (basse), Pip Pyle* (batterie) ; Canned Heat . 21 h mar. ; Irakere : 21 h jeu.
LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Josiane Saint-Louis, Christian Jourdinaud : 21 h mar.
OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Patrice Caratini, *Alain Jean-Marie, Marc Fosset* : 18 h 30 ven. Contrebasse, piano, guitare.
OPUS CAFÉ *(40-38-09-57). Dalsasso* : 22 h 30 mer. ; Courant chaud : 22 h 30 jeu. ; Carole Miles & the Black Attack : 22 h 30 ven. ; Infazz : 22 h 30 sam. ; Walter Weir : 22 h 30 mar.
PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Lann Huel : 19 h ven. ; Carlos *Maza : 19 h lun.* ; Les Agricoles : *22 h mar.* ; Sol Invictus : 22 h ven. ; Studio des variétés : 22 h lun.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Country Journal · 21 h mer. ; Big Band Movida : 21 h jeu. ; Dixie Brothers 6 : 21 h ven. ; Middle Jazz Quintet de Jean-*Pierre Gélineau : 21 h sam.* ; Johnny Griffin : 21 h mar.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Gilbert Leroux Washboard Group : 21 h mer. ; Claude Neau, Fais-moi mal : 21 h jeu. ; *Quintet de Paris* : 21 h ven. ; Jazzolog : 21 h sam. ; Certains l'aiment *chaud : 21 h lun. ; Claude Bolling Trio : 21 h* mar.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Alain Jean-Marie Biguine Reflections : jusqu'au 31 mars 1993. 22 h 45 mer., jeu. ; Les Haricots rouges : 22 h 45 ven., sam. ; Mario Canonge, Thierry et Jean-Philippe Fanfan : 22 h 45 mar. Piano, basse, batterie, *Michel* Bago (percussions).
REX CLUB *(45-08-93-89). Mr Kuriakin* : 23 h 30 mer. Soirée Metallic Jungle ; Bush Wackers : 23 h ven. Soirée Planète rock.
SALLE VALENCIA. The Jayhawks : 20 h 30 lun.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Orphéon Célesta : jusqu'au 27 mars 1993. 20 h mer., jeu., ven., sam., mar.
SHÉHÉRAZADE (48-74-41-68). Tête d'âne : 21 h jeu.
SLOW CLUB (42-33-84-30). Jean-Paul *Amouroux Boogie Machine : 21 h 30 mer.*, jeu., ven., sam. ; Handi Scott · 21 h 30 mar.
SUNSET *(40-26-46-60). Quoi de neuf doc*teur? · 22 h 30 mer. ; Christian Vander Trio · *22 h 30 jeu., ven., sam.* ; Gueude Gang : jusqu'au 28 mars 1993. 22 h 30 dim. ; Emmanuel Sourdeix Trio : jusqu'au 29 mars 1993. *22 h 30 lun. ; Collectif HASK : 22 h 30 mar.*
THÉATRE DE LA MAIN D'OR *(48-05-67-89). Daniel Soriano, Christian* Bazir, Jean-Claude Jouy : 21 h lun. Guitare, basse, batterie ; Ozone Trio : 21 h dim.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Richard Wiiczak et ses Tziganes : 22 h 30 jeu., ven., sam.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Trio Varis-Bolognesis-Torchinsky : 19 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; *14 h dim.*
LE TRIANON (46-06-63-66). Les Précieuses *ridicules : jusqu'au 21 mars 1993.* 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 16 h dim. Comédie musicale rock d'après Molière. Avec Christophe Peyroux, Eric Mouron, Jean-Luc Reichmann, Emmanuel Combeaud, Audrey Pérone, Marie-Jo Pecci, Sophie Mercier, Eric Trudo, Amaury Blanchard (batterie), Frédéric Payonne, Laurent de Gasperi, Gilles Erhart (guitare), Frédéric Thibault (claviers), Pétia Vaillant (mise en scène), Véronique Leviel (chorégraphie).
TROTTOIRS DE BUENOS AIRES *(40-26-28-58). Raul Barboza : jusqu'au* 27 mars 1993. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar.
UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Widow Maker : 22 h mer. ; Desperados : 22 h jeu. ; Baby Blues : 22 h ven. ; Mox Gowland : 22 h sam. ; Brutus Giap : 22 h mar. ; *Pick-up : 1 h sam.*
LA VILLA (43-26-60-00). Renée Manning : *22 h 30 mer., jeu., ven.; sam., dim., lun.*, mar.

Périphérie

ARGENTEUIL. CAVE DIMIÈRE (39-61-25-29). Michael Riessler, Gérard Sira*cusa : 21 h sam. Clarinette basse, percus*sions, Renaud Garcia-Fons (contrebasse), Jean- Louis Matinier (accordéon).
CRÉTEIL. 186e AVENUE (48-99-75-40). On-Off : 21 h ven.
ETAMPES. SALLE DES FÊTES (64-94-32-11). Christiane Legrand Trio : *20 h 30 sam.*
MANTES-LA-JOLIE. NORMANDIE *(34-78-80-88). Jazzogène Orchestra* : 20 h 45 sam.
MASSY. CENTRE PAUL-BAILLIART (69-20-57-04). Irakere : 21 h ven.
MONTREUIL. AUDITORIUM DE L'ENMD. Didier Levallet Tentet : 20 h 30 mer. Dans le cadre de Banlieues bleues.
MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Jam Session : 21 h mer.
NANTERRE. UNIVERSITÉ PARIS-X. Randy Weston Quartet : 19 h 30 *mar.* Dans le cadre de Campus à l'oreille.
NOISY-LE-GRAND. ESPACE MICHEL-SIMON (49-31-02-02). Chick Corea Acoustic Band One : 21 h mar.
PAVILLON-SOUS-BOIS. ESPACE DES *ARTS (48-48-10-30)*. Fapy Lafertin Quartet, Biréli Lagrene Trio : 20 h 30 sam. Dans le *cadre de Banlieues bleues.*
PONTOISE. THÉATRE DES ARTS-LES LOUVRAIS (30-30-33-33). Human Spirit, Beurk's Band, Zion : 19 h 30 sam.
RAMBOUILLET. L'USINE A CHAPEAUX CAFÉ CLUB (30-88-89-05). Rodeo Joe : 21 h sam.
RIS-ORANGIS. CENTRE ROBERT-DESNOS (69-06-72-72). Michel Portal New Unit : *20 h 45 sam. Andy Elmer (piano), Daniel* Humair (batterie), François Moutin (contrebasse).
SAINT-DENIS. BOURSE DU TRAVAIL (42-43-44-33). Round about Boby Lapointe : 20 h 30 jeu. Dans le cadre de Banlieues bleues.
SAINT-DENIS. **CHAPITEAU.** Sonny Rollins : 20 h 30 ven. Dans le cadre de Banlieues bleues.
SAVIGNY-SUR-ORGE. MJC (69-96-64-95). The Fifty's : 21 h ven.
TREMBLAY-EN-FRANCE. CENTRE CULTUREL ARAGON (49-63-70-50). Steve Lacy, Masahiko Togashi, Jean-Jacques Avenel : 20 h 30 mar. Sentimental trois 8. Dans le cadre de Banlieues bleues ; Panama Brass Quintet : 20 h 30 sam.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Pascal Gary : 20 h 30 dim.
AU BEC FIN (42-96-29-35). Les Mamies de la salle de garde : jusqu'au 22 mars 1993. 23 h 30 ven., sam. ; 22 h 15 lun.
BATEAU-THÉATRE (40-51-84-53). Voix de Ville : *jusqu'au 26 mars 1993. 22 h 30 ven.*, sam. ; 20 h 30 dim. ; Lacouture : 20 h 30 lun.
CAFÉ DE LA DANSE. Karim Kacel : jusqu'au 20 mars 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. : Les Octaves : 22 h lun., mar.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE *(43-28-36-36). Machado-Padovani* Quartet : 21 h lun.
CASINO DE PARIS *(49-95-99-99). Laurent* Voulzy : jusqu'au 10 avril 1993. 20 h 30 mar.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.
DÉJAZET *(48-87-52-55). Pierre Vassiliu* : 21 h mer., jeu., ven., sam.
LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Jacques Charles : 21 h mer., jeu. ; Claude Neau : 21 h ven., sam.
OLYMPIA (47-42-25-49). Michel Fugain : jusqu'au 21 mars 1993. 20 h 30 *mer.*, jeu., ven., sam. ; *17 h dim. ; Angélique Ionatos* : 20 h 30 mar.
PALAIS DES SPORTS (44-68-69-70). Holiday on Ice : jusqu'au 18 avril 1993. 15 h mer. ; 20 h 30 ven. ; 14 h 15 17 h 30 21 h sam. ; 14 h 15 17 h 30 dim.
PIGALL'S. Jacques Mahieux, Sylvain Kassap : jusqu'au 27 mars 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. Chant, saxophone, Philippe Deschepper (guitare), Fabrice Devienne (piano), Yves Rousseau (contrebasse), David Pouradier Duteil (batterie).
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Les Yeux noirs : jusqu'au 27 mars 1993. 22 h mer., jeu., ven., sam., mar.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Quatuor *Gabriel Pierne : 19 h jeu., ven.*, sam. ; 15 h dim.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Les Oumânes de Boonada : 21 h dim.
THÉATRE DU LIERRE (45-86-55-83). Taxi mauve : 20 h 30 mer.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU *(40-44-64-78).* Guy Demaysoncel : jusqu'au *29 mars 1993. 20 h 30 mer.*, jeu., ven., sam. ; 16 h dim.
TOURTOUR *(48-87-82-48). Monsieur Quel*qu'un : jusqu'au 27 mars 1993. 22 h mer., jeu., ven., sam.
TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). Marie Blaneck : jusqu'au 3 avril 1993. 20 h 30 jeu., ven., sam.
ZÉNITH (42-08-60-00). *Michel Jonasz* : 20 h lun., mar.

Périphérie

BOURG-LA-REINE. AUDITORIUM DU CONSERVATOIRE (46-63-76-96). Romain Didier : 21 h ven. Dans le cadre du Chorus *des Hauts-de-Seine.*
CHATENAY-MALABRY. THÉATRE LA PISCINE (46-83-45-36). Clarika : 23 h sam. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.
CLICHY. THÉATRE RUTEBEUF (47-39-28-58). Les Innocents : 21 h ven. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.
COLOMBES. SALLE DES FÊTES (47-82-42-70). Richard Gotainer : 20 h 30 *sam. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-*Seine.
COURBEVOIE. BATEAU-THÉATRE DOCTEUR-PARADIS (47-33-39-40). *Les Moineaux de Montmartre* : jusqu'au 28 mars 1993. 20 h 30 ven., sam. ; 17 h 30 dim.
COURBEVOIE. CENTRE CULTUREL (43-33-63-52). Nilda Fernandez : 20 h 45 ven. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.
COURBEVOIE. ESPACE CARPEAUX (46-67-70-00). Georges Moustaki : 20 h 45 jeu. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine ; Jacques Haurogné : 20 h 45 sam. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.
CRÉTEIL. MAISON DES ARTS *(49-80-18-88). Gilles Vigneault : 20 h 30* mer.
ELANCOURT. **LE BILBO-CLUB** (30-62-58-82). Didier Malherbe : 21 h 30 sam.
MONTREUIL. SALLE BERTHELOT (48-58-65-33). Serge Dangleterre : 21 h mer., jeu. ; Les Sardines : 21 h lun., mar.
NANTERRE. CHAPITEAU DES NOCTAM*BULES (47-21-76-56). La Tordue : 20 h 30* jeu., ven., sam.
NANTERRE. **ESPACE CHORUS** (47-29-33-33). Vanessa Paradis : 20 h 30 sam. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine ; Starmania : 20 h 30 ven. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.
LE PLESSIS-ROBINSON. THÉATRE PABLO-PICASSO (46-30-45-29). Stella et Christian Vander : *21 h sam. Dans le cadre* du Chorus des Hauts-de-Seine.
SAINT-CLOUD. CENTRE CULTUREL DES TROIS-PIERROTS (46-02-74-44). Francis Lalanne : 20 h 45 jeu. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.
VILLE-D'AVRAY. LE COLOMBIER. Bratsch : 20 h 45 ven. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.

BALLETS

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (44-78-13-15). Compagnie Pierre Droulers : *20 h 30 jeu., ven., sam. Comme si on était* leurs petits poucets, Pierre Droulers (chor.).
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Kalpana, Sabine Seume, Marie-Pierre Laroug : 20 h 45 jeu., ven., sam. Flamme d'un instant, la Bayadère, Andy Degroat (chor.) ; Stone Song, Marie-Pierre Laroug (chor.). Dans le cadre des Solos sans frontières Etcha Dvornik, Claire Laronde, Myriam Thouvenin : *20 h 45 lun., mar. L'Excès, Etcha Dvornik* (chor.) ; Soleil de verre, Claire Laronde (chor.) ; Caprices, Communion, Myriam Thouvenin (chor.). Dans le cadre des Solos sans frontières.
DUNOIS (45-84-72-00). Cie le Pied dans l'eau, Cie Marie-Anne Tihi : 20 h 30 jeu. Cie *Hervé Jourdet*. Trois points suspendus, Chantal Teruel (chor.) ; Sortis de coulisses, *Marie-Anne Tihi (chor.) ; Lunaticus*, Hervé Jourdet (chor.).
PALAIS DE L'UNESCO. *Théâtre chorégraphique de Rennes* : 20 h 30 lun. Un train peut en cacher un autre, Gigi Caciuleanu (chor.).
PALAIS DES CONGRÈS. Zorba le Grec : jusqu'au 3 avril 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 15 h dim. *Musique de* Mikis Théodorakis, ballet de l'Opéra de Var*sovie, Lorca Massine (mise en scène, chorégraphie).*
LE REGARD DU CYGNE (43-58-55-93). Cie Salto, Cie Dora, Sylvie Berthome : 20 h 20 mer., jeu. Cie *Ziza* la nuit, Cie Festina Lente, Und Jetzt, Willi Dorner (chor.) ; Cinq qnic, Suzanne Epstein (chor.) ; Sries, Sylvie Berthome (chor.) ; Licor, Brigitte Dumez (chor.).
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Compagnie *Mic Guillaumes : jusqu'au 3 avril* 1993. 18 h 30 mar. 100.000 baisers de. *Tuktoyaktuk ou je t'attends, Mic Guillaumes* (chor.).
THÉATRE DU ROND-POINT-RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Shakuntala : jusqu'au 4 avril 1993. 19 h mer., jeu., ven., sam., mar. ; 15 h dim. Kumari, déesse, Shakuntala (chor.).

Périphérie

BONNEUIL. SALLE GÉRARD-PHILIPE (49-80-37-48). Jacques Patarozzi : 20 h 45 sam. A mosse des jours et des nuits, Jacques Patarozzi (chor.). Dans le cadre de la *Biennale de danse du Val-de-Marne.*
CLAMART. CENTRE CULTUREL JEAN-ARP (46-45-11-87). *Roméo et Juliette* : 20 h 30 mar. Ballet de Prokofiev. London City Ballet, Ben Stevenson (chor.).
COMBS-LA-VILLE. LA COUPOLE (64-88-69-11). Hervé Robbe, Francesca Lattuada : *20 h 45 sam. De Humani Corporis* Fabrica, Hervé Robbe (chor.) ; Stultifera Navis *Navis, Francesca Lattuada (chor.).*
FONTENAY-SOUS-BOIS. SALLE JACQUES-BREL (48-75-44-88). *Régine Chopinot* : 20 h 45 jeu. Saint Georges, Régine Chopinot (chor.). Dans le cadre de la Biennale de danse du Val-de-Marne Compagnie Chopinot : 20 h 45 ven. Rainbow Bandit, le *Marteau sans maître, Richard Alston (chor.).* Dans le cadre de la Biennale de danse du Val-de-Marne.
NOISIEL. LA FERME DU BUISSON (64-62-77-77). Trisha Brown, Dominique Bagouet : 21 h sam. So schnell, Dominique Bagouet (chor) ; One Story as in Falling Trisha *Brown (chor.).*
ORLY. CENTRE CULTUREL ARAGON-TRIOLET (48-92-39-29). Compagnie Richard Mouradian : 21 h ven., sam. Le Carnaval des pendus, Richard Mouradian (chor.).
LE PERREUX-SUR-MARNE. CENTRE DES BORDS DE MARNE (43-24-54-28). Pierre *Doussaint : 20 h 45 ven. Les 41es rugis*sants, Pierre Doussaint (chor.). Dans le cadre de la Biennale de danse du Val-de-Marne.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS (30-87-07-07). London City Ballet : 16 h dim.
SURESNES. THÉATRE JEAN-VILAR *(46-97-98-10).* Compagnie Castafiore : 21 h sam. 4Log-Volapük, Marcia Barcellos, Karl *Biscuit (chor.).*
TREMBLAY-EN-FRANCE. CENTRE CULTUREL ARAGON (49-63-70-50). Compagnie Maguy Marin : 21 h sam. May B, Maguy Marin (chor.).

MUSIQUES DU MONDE

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). David Hykes, *Peter Biffin*, Bruno Caillat : 20 h 30 mer. Voix, tanbur, sampleur, dobro, zarb, daff, tabla, le Chœur harmonique, Musique harmonique de David Hykes.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Emeline Michel, James Germain : 18 h ven., sam. Chants d'Haïti.
THÉATRE DU ROND-POINT-RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). *Les Dagar* : 20 h 30 mar. Chant Dhrupad.

PARIS EN VISITES

MARDI 16 MARS

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« 1893, l'Europe des peintres, au Musée d'Orsay », 10 h 30, quai Anatole-France, devant l'entrée (C. Merle)

« Le quartier chinois et ses lieux de culte », 11 heures, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

« Mouffetard et ses secrets. De la maison du Père Goriot aux convulsionnaires de Saint-Médard et aux arènes de Lutèce », 11 h 15 et *15 h 30, métro Monge (Connaissance* d'ici et d'ailleurs).

« Au palais Garnier . *dessous et* bibliothèque-musée » (limité à trente personnes), 13 h 15, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques)

« Le temple bouddhique du bois de Vincennes », 14 h 30, métro Liberté, à l'angle de l'avenue de Paris et de la rue de la Liberté (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais : le quartier du Temple », 14 h 30, métro Temple (A nous deux, *Paris*).

« Hôtels et jardins du sud du Marais. *Place des Vosges* », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection *du passé*)

« Versailles. L'ancien quartier des *ministères », 14 h 30, 1, rue de l'In*dépendance-Américaine (Office de *tourisme de Versailles).*

« Notre-Dame du Travail, une église *métallique consacrée au monde* ouvrier », 15 heures, sortie métro Pernety (*Monuments historiques*).

« Trésors de la cathédrale russe. *Différences de tradition et de dogme entre les églises de Rome et de Constantinople. Grammaire et facture des icônes »*, 15 heures, 12, rue Daru (I. Hauller).

CONFÉRENCES

Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 18 heures : « La galaxie », par M. Dumont (cours d'astronomie pratique).

Salle Notre-Dame-des-Champs, 92 *bis*, boulevard du Montparnasse, 15 heures : « Forteresses du Pays de *Galles, résidences lacustres* d'Ecosse » (Paris et son histoire).

Galerie nationale du Jeu-de-Paume, place de la Concorde, 18 h 30 : « Sociologie de l'art : la querelle de l'œuvre », avec B. Péquignot (l'Art contemporain en question).

Ecole des Mines (grand amphithéâtre), 60, boulevard Saint-Michel, 18 h 30 : « La politique économique de la France » avec M. Pébereau. Entrée libre (Conférences aux Mines).

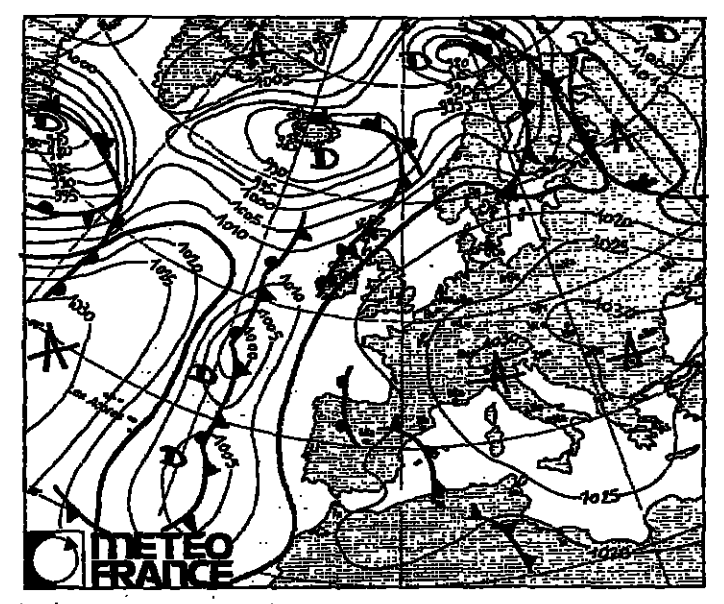
35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « L'Europe et la crise de l'emploi », par R. Riflet (Maison de l'Europe).

12, rue Guy de la Brosse, 20 heures : « Histoires de femmes : à *propos de quelques cas cliniques à la* consultation maghrébine du centre *Minkowska », avec F. Kaci Doukhan* (La Maison de toutes les couleurs).

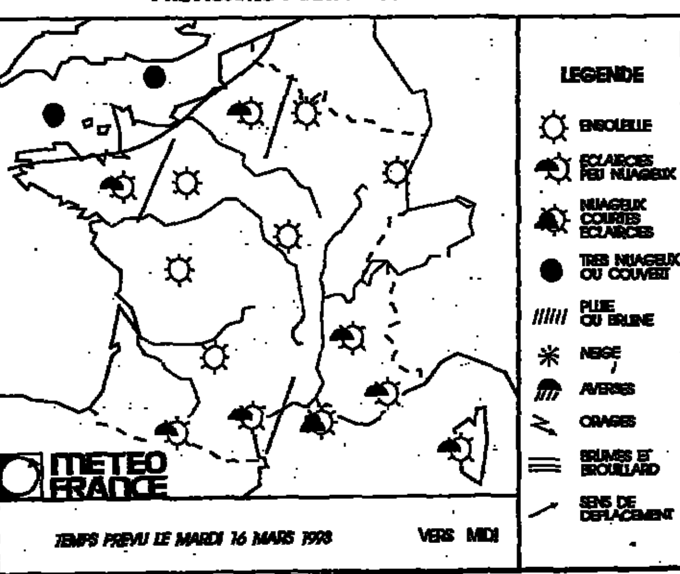
Aquarius, 54, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, 20 h 30 « Le chemin vers *la conscience universelle »* Entrée libre (Rose-Croix d'or).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 16 MARS 1993



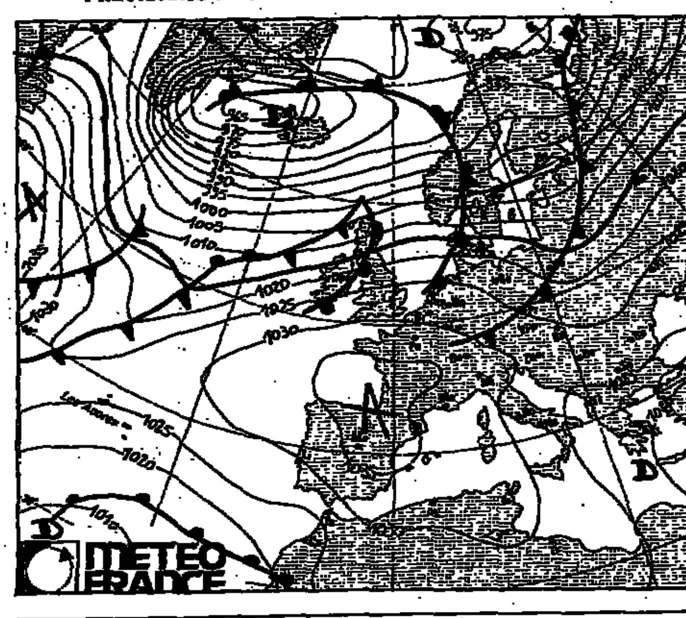
Mardi : persistance du temps printanier. – Sur la quasi-totalité du pays, soleil et douceur printanière régneront avec simplement au lever du jour quelques rares bancs de brouillard vite dissipés.

Seules les régions proches de la Manche subiront un ciel bien nuageux, mais sans pluie.

Les températures resteront au-dessus des normales saisonnières : les minimales seront comprises entre 2 et 6 degrés dans l'intérieur, avec localement encore quelques faibles gelées, et entre 8 et 10 degrés *sur les régions* côtières ; quant aux maximales, elles seront partout comprises entre 15 et 19 degrés, pouvant même franchir le seuil des 20 degrés, dans le Sud.

Le vent sera partout faible ou modéré, d'ouest ou nord-ouest.

PRÉVISIONS POUR LE 17 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 15-3-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 14-3-1993 à 18 heures TUC et le 15-3-1993 à 6 heures TUC

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	19	5	N
BIARRITZ	20	11	N
BORDEAUX	20	9	C
BOURGES	18	4	D
BREST	16	7	D
CAEN	18	4	D
CHERBOURG	18	2	D
CLERMONT-FER.	17	3	D
DIJON	16	–1	B
GRENOBLE	19	2	D
LILLE	18	4	B
LIMOGES	14	6	N
LYON	17	2	D
MARSEILLE	19	10	P
NANCY	16	–1	D
NANTES	18	6	D
NICE	15	7	D
PARIS-MONTS.	18	7	D
PAU	20	8	N
PERPIGNAN	13	11	N
POINTE-A-PITRE	30	23	D
RENNES	18	7	D
ST-ETIENNE	16	1	D
STRASBOURG	17	–4	N
TOULOUSE	16	12	C
TOURS	18	5	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	19	11	N
AMSTERDAM	16	5	D
ATHÈNES	15	7	D
BANGKOK	31	25	C
BARCELONE	14	9	C
BELGRADE	13	0	D
BERLIN	15	6	C
BRUXELLES	18	6	D
COPENHAGUE	11	–3	B
DAKAR	35	–8	D
GENÈVE	13	–1	D
ISTANBUL	8	0	D
JÉRUSALEM	10	1	D
LE CAIRE	18	9	D
LISBONNE	17	8	D
LONDRES	16	7	C
LOS ANGELES	19	16	D
LUXEMBOURG	14	6	D
MADRID	10	8	C
MARRAKECH	17	7	D
MEXICO	22	7	B
MILAN	16	–2	B
MONTRÉAL	–10	–18	D
MOSCOU	3	–4	C
NAIROBI	27	12	D
NEW-DELHI	30	14	D
NEW-YORK	3	–8	D
PALMA	17	10	C
PÉKIN	9	4	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	16	1	D
HONGKONG	–	–	–
SÉVILLE	17	8	N
SINGAPOUR	31	25	C
STOCKHOLM	7	2	N
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	14	5	P
TUNIS	18	11	P
VARSOVIE	8	–2	C
VENISE	8	3	B
VIENNE	12	–1	B

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Moi, général Morillon...

A-T-IL, avant le départ, sollicité des conseils, pesé les risques ? S'est-il décidé dans l'instant ou a-t-il cédé à la supplication, à la menace des morts-vivants de Srebrenica ? Quelle part ont jouée dans son geste l'orgueil, la simple humanité, le remords des précédentes occasions manquées ou même – pourquoi sourire ? – des voix comme celles de Domrémy, de celles auxquelles on ne réplique pas ? On le saura plus tard, peut-être. Il fallut *se contenter, samedi soir, des* accents lointains, saisissants, sortant d'un poste de radioamateur crachotant, *d'un général français* prononçant des mots d'un autre âge : *« J'ai décidé... » « Je demande... »* L'avouera-t-on ? Un quart de seconde s'imposa le souvenir d'une autre voix d'un autre général français bousculant l'Histoire par-dessus les mers, au milieu des crachotements de la TSF, un certain 18 juin.

Est-ce intentionnellement que le général *Morillon, pour aller faire* rempart de son corps à la mort programmée, n'a pas emmené de cameraman avec *lui ?* Cette absence d'images, sembla-t-il, contribua à grandir son geste. D'abord *parce qu'elle* semblait attester de la pureté des intentions du général, qui n'avait pas même tenté de faire filmer son héroïsme. Et quelle image, en outre, eût été à la hauteur de cette voix surgissant du néant ? Tant d'images nous parviennent chaque soir des plus grandes souffrances, elles nous parviennent si vite, et en rangs si serrés, elles basculent si *rapidement* dans les mémoires, comme un troupeau de moutons sur une falaise, qu'un trou noir comme Srebrenica ne pouvait qu'être le théâtre d'une souffrance absolue, inimaginable, d'une cruauté historique d'avant la télévision, quasi moyenâgeuse. Comme si, trop d'images ayant tué les images, seule la non-image pouvait désormais, hors de toute contestation, frapper les consciences.

De ce trou noir, donc, s'exhuma une voix. Phénomène inimaginable : cette voix nue, nue comme la poitrine de Napoléon au retour de *l'île d'Elbe, offerte au feu des grenadiers,* cette voix osa la première personne du singulier. *« J'ai décidé... » Moi, général Morillon,* sans en référer à la « communauté internationale », à MM. Vance et Owen, à l'Europe, aux diplomates. *« J'ai décidé »* : peut-être cette initiative solitaire, dont on était bien incapable sur le moment d'évaluer les enjeux, se révélerait-elle par la suite inefficace ou dangereuse. On n'en avait retenu, à vrai dire, qu'une merveilleuse illusion : en *trois mots, la voix de la radio avait* lavé l'honneur des « casques bleus », c'est-à-dire le nôtre.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : *► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.*

Lundi 15 mars

TF 1

20.45 *Magazine : Perdu de vue.* Présenté par Jacques Pradel.
22.35 Magazine : Combien ça coûte ? *Présenté par Jean-Pierre Pernaut et Isabelle* Quenin. Invité : Enrico Macias.
23.45 Magazine : Spécial sport. Formule 1 : Grand Prix d'Afrique du Sud ; Football : Coupe d'Europe des clubs champions.
0.55 Journal.

FRANCE 2

20.00 Journal, Campagne électorale. FN (1 min.), UDF (1 min.), PS (1 min.), Parti des travailleurs (1 min.).
20.40 *Journal des courses et Météo.*
20.50 Téléfilm : Sous le signe du poisson. De Serge Penard.
22.25 *Magazine : Savoir plus.* Présenté par François de Closets. L'expérience de la mort.
23.45 *Campagne électorale.* PC (2 min) ; PS (1 min) ; RPR (1 min) ; UDF (1 min).
23.55 Journal et Météo.
0.15 *Magazine : Le Cercle de minuit.* Présenté par Michel Field. Invités : Tahar Ben Jelloun, pour l'exposition *Tanger, regards choisis,* à l'Institut du monde arabe ; Mick Jagger ; Jellel Gasteli et Martine Voyeux, photographes ; Noureddine Sail, de Canal Horizon, chaîne de télévision *marocaine ; Miguel Bose, qui joue dans la Nuit sacrée,* de Nicolas Klotz, d'après le roman de Tahar Ben Jelloun ; Musique : Michel Petrucciani.

FRANCE 3

18.15 Campagne électorale. PC (2 min) ; PS (1 min) ; RPR (1 min) ; UDF (1 min).
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Les Lieux de mémoire, les France,* tome III.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Cinéma : Un taxi pour Tobrouk. ■ Film français de Denys de La Patellière (1961).
22.25 Journal et Météo.
22.50 Campagne électorale. FN (4 min 30) ; PS (6 min) ; UDF (4 min) ; RPR (5 min 30).
23.15 Magazine : A la une sur la 3.
23.45 *Magazine :* Alice.
0.30 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Un flic à la maternelle. □ Film américain d'Ivan Reitman (1990). Avec Arnold Schwarzenegger.
22.20 Flash d'informations.
22.25 Sport : Basket-ball. Match retour du quart de finale du championnat d'Europe des clubs : Limoges-Olympiakos le Pirée, en différé. Rediffusion des meilleurs moments du match des All-*Star Game.*
0.10 Cinéma : Music Box. ■■■ Film américain de Constantin Costa-Gavras (1989) (v.o.).

ARTE

20.40 Cinéma : Bons baisers de Liverpool. ■■ Film britannique de Chris Bernard (1985) (v.o.).
22.10 ► Magazine : Ich liebe dich. De Patrick Jeudy. Charlie Chaplin.
22.15 Documentaire : Cinéma de poche. Georges Rouquier, artisan cinéaste, d'Yvon Marciano.
22.35 *Cinéma :* Farrebique ou les Quatre Saisons. ■■■ Film français de Georges Rouquier (1946).
0.00 Cinéma d'animation : Snark. La Maison de la colline, de Mark Baker.

M 6

20.45 Cinéma : Mister Majestyk. ■ Film américain de Richard Fleischer (1974).
22.30 Cinéma : Paiement cash. ■ Film américain de John Frankenheimer (1986).
0.25 Informations : Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Grand Débat. Quelle politique pour le livre ? Avec Michel-Edouard Leclerc, Ané*mone Bérès, François Gèze, Catherine Mar*tin-Zay, Michel Polac, Pierre Marchand.
21.30 Dramatique. Le Jardin des monstres, d'après Octave Mirbeau, adaptation d'Yves Lebeau ; à 22.00, Gorgone, d'après Emmanuel Roblès.
22.40 La Radio dans les yeux. L'actualité du théâtre.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 *Musique : Coda.*

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 18 février au Théâtre des Champs-Elysées) : Kindertotenlieder, de Mahler, par le Chœur de Radio-France, l'Orchestre national de France, dir. Jiri Belohlavek ; sol. : Brigitte Fassbaender, mezzo-soprano. Symphonie nº 9 en ré *mineur avec un chœur final sur l'Ode à la* joie de Schiller op. 125, de Beethoven.
23.09 Feuilleton : Maldoror. De Pierre Henry.
23.19 *Ainsi la nuit.* Trio pour piano, violon et violoncelle en ut mineur, de Rimski-Korsakov ; Variations pour piano en la mineur op. 15 nº 2, de Lessel.
0.33 L'Heure bleue.

Mardi 16 mars

TF 1

17.25 Série : Le Miel et les Abeilles.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invitée : Angie Ever Hart.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.00).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Cinéma : Sale temps pour un flic. ■ Film américain d'Andy Davis (1984).
22.35 Magazine : Durand la nuit.
0.30 Magazine : Le Club de l'enjeu.
1.05 Journal et Météo.

FRANCE 2

12.59 Journal, Météo et Campagne électorale. CNI (4 min. 30), PS (6 min.), RPR (4 min. 30), UDF (4 min.).
13.55 INC.
14.00 Série : Tatort.
15.20 Tiercé, *en direct de Saint-Cloud.*
15.35 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. *Invité : Henri Betti.*
16.25 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Magazine : Giga.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne plus. Animé par Nagui.
20.00 Journal, Campagne électorale. RPR (1 min) ; Nouveaux Ecologistes (1 min) ; Union des indépendants (1 min) ; PS (2 min).
20.40 Journal des courses et météo.
20.50 Cinéma : Runaway, l'évadé du futur. ■ Film américain de Michael Crichton (1984).
22.35 Magazine : *Bas les masques. J'ai* recommencé ma vie à zéro. Reportages : L'agence de l'exil ; Les déçus du grand large ; Lama en Bourgogne.
23.35 Campagne électorale. UDF (1 min) ; PS (1 min) ; A gauche vraiment (1 min) ; RPR (1 min) ; Alliance populaire (1 min).
23.50 Journal et météo
0.10 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

14.10 Campagne électorale. RPR (1 min) ; Nouveaux Ecologistes (1 min) ; Union des indépendants (1 min) ; PS (2 min).
14.20 Feuilleton : Dona Beija.
14.45 Feuilleton : Dynastie.
15.35 *Série : La croisière s'amuse.*
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.50 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.15 Campagne électorale. UDF (1 min) ; PS (1 min) ; A gauche vraiment (1 min) ; RPR (1 min) ; Alliance populaire (1 min).
18.25 *Jeu : Questions pour un champion.*
18.50 Un livre, un jour. *L'Année du livre, 1992-1993,* d'Alexandre Lazareff et Jean-*Maurice de Montrémy.*
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Feuilleton : Emilie, la passion d'une vie. De Jean Beaudin (16e épisode).
21.35 ► Documentaire : Planète chaude.
22.35 Journal et Météo.
23.00 Campagne électorale. CNI (4 min 30) ; PS (6 min) ; RPR (4 min 30) ; UDF (4 min).
23.25 Téléfilm : Le Siècle des Lumières. De Humberto Solas (fin).

CANAL PLUS

16.10 Cinéma : Pulsion homicide. ■ Film américain de Graham Baker (1984).
17.50 *Magazine : Dis Jérôme ?* (rediff.).
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.00

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top. Bryan Adams.
19.20 Flash d'informations.
19.25 Divertissement : La Semaine des Guignols (rediff.).
19.55 Sport : Football. Ajax Amsterdam-Auxerre. Match retour de la Coupe d'Europe, en direct. A 20.00, coup d'envoi du match.
21.50 *Flash d'informations.*
21.55 Série : Le Juge de la nuit.
22.40 Cinéma : Rage. ■ Film américain de Stephen Gyllenhaal (1990) (v.o.).

ARTE

17.00 Magazine : Macadam.
17.55 Documentaire : Aimez-vous Brecht ? *De Jutta Brücker (rediff.).*

Sur le câble jusqu'à 19.00

19.00 Magazine : Rencontre. Ervin Laszlo/Jean Staune.
19.30 Documentaire : Staline. 4. L'Union soviétique, une superpuissance.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Paysans, le mal de terre.
20.41 Souvenirs de Sénaillac.
20.50 Documentaire : Le Journal.
21.20 Documentaire : Un lait hors de prix. De Waldemar Lanz.
21.25 Documentaire : La Fin des faims ? De Jacques Baynac et Jean-Denis Bonan.
22.10 Cinéma : Biquefarre. ■■■ Film français de Georges Rouquier (1983).
23.45 Documentaire : Europe, les derniers paysans. De Jacques Baynac et Jean-Yves Laffont.
0.35 Documentaire : Horizon 2010.

M 6

17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Booker.
19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Mode 6 (et à 0.20).
20.05 Série : Cosby Show.
20.35 Le Mardi, c'est permis.
20.45 *Téléfilm :* Le Mystère du château de Dracula. De Robert Totten.
22.25 Série : Amicalement vôtre.
23.20 Série : Soko, brigade des stups.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. La psychologie des enfants – L'après Dolto.
21.30 Spécial élections.
22.40 Les Nuits magnétiques. *Les infirmières (1).*
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 12 avril 1992 à Berlin) : *Le Songe d'une nuit d'été, ouverture* op. 21, de Mendelssohn ; Concertino pour clarinette et petit orchestre op. 48, de Busoni ; *Concerto pour clarinette et petit orchestre* avec harpe et piano en un mouvement, de Copland ; Symphonie nº 4 en la mineur op. 63, de Sibelius, par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin.
22.00 Les Voix de la nuit.
23.09 *Feuilleton : Maldoror.*
23.19 Ainsi la nuit.
0.33 L'Heure bleue.

Le Monde

En s'interrogeant sur l'identité des auteurs des attentats qui ont tué plus de 250 personnes en Inde

Bombay se remet lentement de son « vendredi noir »

Les terroristes avaient soigneusement sélectionné leurs cibles à Bombay, où les attentats du vendredi 12 mars ont fait, *selon un nouveau bilan*, plus de 250 morts et au moins 1 200 *blessés. La métropole* indienne, qui s'interroge sur l'identité des auteurs, est encore sous le choc de ce « vendredi *noir* ».

BOMBAY

de notre envoyé spécial

Le parking de la Bourse n'est plus qu'un grand cimetière de véhicules calcinés. C'est ici que, vendredi 12 mars à 13 h 28, la première voiture piégée a explosé. Sous la violence de l'impact, une grande partie du premier sous-sol s'est effondrée, écrasant de nombreuses voitures garées à l'étage inférieur. Le souffle a projeté dans la rue les aérateurs du parking, qui ont fauché les passants à ces heures de grande affluence boursière. *« La rue était une mare de sang »*, se souvient un courtier, qui estime *« à plus d'une centaine le nombre des victimes »*.

Durant les deux heures et demie qui ont suivi, onze explosions ont secoué Bombay : sept voitures piégées, trois bombes placées dans des chambres de trois hôtels de luxe et une attaque à la grenade.

Les cibles avaient été soigneusement sélectionnées par des terroristes inconnus. Le rez-de-chaussée du *building* d'Air India, sur le front de mer, a été dévasté. Le service des passeports du quartier de Worli a connu le même sort peu après. A Bandra, un peu plus loin, une autre voiture piégée a explosé dans une pompe à essence, tout près du siège du parti hindou extrémiste Shiv Sena. Partout, ce n'est que paysage d'immeubles aux façades lézardées, de voitures renversées, d'explosions.

Au même moment, deux hôtels ont été à leur tour ébranlés. Des individus aux noms d'emprunt, qui s'étaient inscrits sur le registre des hôtels, laissaient leurs explosifs dans les chambres. Ils avaient payé d'avance avant de disparaître en emportant les clés. Personne à la réception ne leur avait demandé leur passeport : *« Ils étaient physiquement de type indien »*, expliquent les responsables de ces établissements.

Selon l'*Indian Express*, citant des sources policières, un dénommé Yakub Memon aurait fui à Dubaï après avoir personnellement loué ces chambres ; ce qui fait parler d'une éventuelle piste iranienne. *« C'était une opération soigneusement préparée »*, nous a affirmé le chef de la police de Bombay.

« Une opération soigneusement préparée »

M. Amrigit Singh Samra, grand sikh souriant, un « dur » à la réputation irréprochable, élude cependant toute question trop précise : *« Rien ne permet encore d'affirmer que les attentats sont l'œuvre d'une conspiration internationale. »* C'est pourtant ce qu'avait affirmé dès vendredi le ministre de l'intérieur, M. S. B. Chavan. *« La police ne néglige aucune piste »*, depuis les liens possibles avec les séparatistes tamouls de Sri-Lanka, en passant par les indépendantistes cachemiris et pendjabis et les mafias locales. La découverte, dimanche, d'une bombe placée dans un scooter et que les démineurs ont pu désamorcer à temps permettra peut-être de connaître la nature des explosifs utilisés.

L'impression demeure que la police évite soigneusement de mettre en cause qui que ce soit, probablement dans le but de ne pas provoquer de troubles dans une ville encore sous le choc des sanglantes émeutes entre hindous et musulmans de décembre et janvier. Accuser les musulmans pourrait en effet avoir des conséquences dramatiques dans la mégalopole de douze millions d'habitants.

On sait pourtant que plusieurs suspects sont interrogés. Il s'agit de personnes ayant changé récemment de fortes sommes au marché noir. Des fonds qui, pense la police, pourraient avoir servi à financer l'opération. Qui ? Pourquoi ?

Le centre nerveux de l'économie

Tout le monde se demande à Bombay quelle est la mystérieuse organisation qui a voulu ainsi ébranler la capitale économique de l'Inde, en préparant *« la pire de toutes les attaques terroristes jamais organisées en milieu urbain »*, comme la décrit déjà la presse locale.

« On a voulu attaquer le centre nerveux de l'économie indienne », a remarqué samedi le premier ministre, M. Narasimha Rao. Mais beaucoup pointent ainsi déjà un doigt accusateur vers le Pakistan et ses services de renseignements. Eux seuls, pense-t-on, auraient eu les moyens et les motivations pour frapper le cœur des affaires indiennes à un moment, comme le remarque un homme d'affaires, *« où le pays libéralise son économie et pourrait devenir, à terme, un redoutable concurrent sur le marché régional »*.

Les experts remarquent par ailleurs que les groupes terroristes du Pendjab ou du Cachemire n'auraient pas eu la possibilité à eux seuls de préparer cette série d'attentats, d'une telle envergure. Même la thèse d'une implication des Tigres tamouls, réputés pour leurs connaissances en explosifs, paraît peu probable. *« Le cerveau de l'opération est à l'extérieur* (à Islamabad), *mais la main est ici, et c'est celle d'un traître »*, a martelé dimanche le chef du parti hindou BJP, M. Advani.

Les mafias musulmanes de Bombay auraient en effet pu servir de relais : syndicats du crime dont les parrains dirigent depuis Dubaï leur trafic, ces mafias ont la haute main sur les importations illicites d'or, de drogue et d'argent. Un journaliste de l'*Indian Express*, Drabat Saran, affirme que l'une de ses *« sources »* du département des douanes aurait reçu, le 27 février, des informations laissant entendre que les services pakistanais allaient envoyer bientôt une *« énorme cargaison »* d'armes automatiques à Bombay.

En attendant, Bombay se remet lentement du choc. La ville était calme et déserte dimanche, comme d'ordinaire en fin de week-end. Les responsables travaillent jour et nuit pour remettre en état les locaux et pensaient ouvrir pour quelques heures le marché des changes, lundi. *« Nous gardons le moral »*, affirme un courtier de cette Bourse qui symbolise la vitalité de la capitale des affaires indiennes.

En ce sens, les émeutes de janvier semblent avoir plus d'impact sur les mentalités que les attentats aveugles de vendredi. Le fait que les extrémistes hindous n'aient pas – pour l'instant – voulu tirer avantage de la situation est interprété ici comme un signe rassurant. Comme l'explique cette jeune femme d'affaires musulmane, *« cette fois, nous pensons que nous ne paierons pas le prix de cette tragédie qui a meurtri tout le monde, hindous et musulmans »*.

BRUNO PHILIP

Dans le document préparatoire du synode

La population chrétienne du Liban est invitée à ne pas émigrer

BEYROUTH

de notre correspondant

Le synode sur le Liban, convoqué par le pape en juin 1991, est entré samedi 13 mars, avec la publication du document de préparation, appelé *« lineamenta »* (les grandes lignes), dans sa deuxième phase. Ce synode devrait s'achever en 1995. Sa clôture pourrait être l'occasion d'une visite de Jean-Paul II dans ce pays.

Mgr Achille Silvestrini, préfet de la congrégation des Eglises orientales au Vatican, et Mgr Jan Schotte, secrétaire général du synode à la Curie romaine, ont quitté Beyrouth, dimanche 14, impressionnés par les marques de la convivialité islamo-chrétienne qu'ils ont constatée, bien que la guerre ne se soit arrêtée ici qu'il y a deux ans et demi. Le délégué du pape a souligné avoir retenu de son séjour *« une volonté des chrétiens et des musulmans de co-exister »*. Renouvelant l' appel aux Libanais, contenu dans les *« lineamenta »* du synode, de cesser leur émigration, le cardinal Silvestrini a dit : *« Je demande à tous les Libanais de demeurer là où ils sont »*.

L'appel du document à l'arrêt de l'émigration ne s'adresse pas aux seuls chrétiens du Liban, mais à tous les chrétiens d'Orient. Au nombre des *« urgences »* au Liban, les *« lineamenta »* préconisent *« une plus juste répartition des biens et des possibilités, le retour de tous les déplacés, sans exception, dans leur terre (...), la recherche de solutions capables de mettre fin à l'émigration »*.

Le document souhaite une unité nationale au Liban, dans le respect des particularités spirituelles et culturelles, *« sans crainte, ni contrainte »*. Insistant sur l'importance du dialogue entre chrétiens et musulmans, il met en évidence plusieurs maux, notamment l'inflation, le chômage, et l'appauvrissement.

LUCIEN GEORGE

Contrôlée par l'UNITA depuis le 20 janvier

La ville de Soyo reprise par les forces armées angolaises

La ville pétrolière de Soyo, dans l'extrême nord de l'Angola, contrôlée par l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) depuis le 20 janvier, est tombée dimanche 14 mars aux mains des forces armées angolaises, selon des sources militaires à Luanda.

L'UNITA a indiqué que des dépôts de pétrole étaient en flammes à Soyo, à la suite des bombardements de l'armée gouvernementale. Des sources militaires ont cependant déclaré que les installations pétrolières et les plates-formes n'ont pas été détruites au cours des affrontements.

De leur côté, les rebelles de l'UNITA ont annoncé samedi avoir pris aux forces gouvernementales la ville stratégique de Cubal, dans le sud-ouest de l'Angola, sur la ligne de défense de ces dernières, qui progressent vers Huambo, aux mains du mouvement de M. Jonas Savimbi depuis une semaine. – *(AFP, Reuter.)*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté 25 à 36

Le numéro du « Monde » daté 14-15 mars 1993 a été tiré à 539 961 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Initiatives » : les cadres au chômage innovent

Face aux licenciements, les cadres déploient des trésors d'imagination. Ce constat prouve la capacité de cette catégorie professionnelle à adapter rapidement ses comportements à la situation du moment.

« Sciences-médecine » : le cadavre-sosie de Hitler

Quatre légistes français viennent de découvrir le subterfuge médical qui permit aux Soviétiques de faire croire qu'ils avaient trouvé le corps de Hitler.

A Gardanne (Bouches-du-Rhône)

Des gardes du corps de M. Le Pen ont été interpellés après s'être affrontés à des contre-manifestants

MARSEILLE

de notre correspondant régional

En arrivant sur le marché du cours Gambetta, qui traverse le centre de Gardanne, dimanche matin 14 mars, M. Jean-Marie Le Pen paraissait aux anges. Dans cette cité minière des environs d'Aix-en-Provence, tenue de tout temps par le PCF, il venait soutenir M. Damien Bariller, le candidat du Front national dans la dixième circonscription des Bouches-du-Rhône.

M. Le Pen ne s'était pas déplacé seul. Une cohorte de jeunes gens à l'allure décidée, en blousons et gants noirs, le serrait de près. Faute de M. Bernard Tapie, candidat dans cette circonscription, qui avait pourtant annoncé sa présence, c'est un autre candidat, anti-Tapie autant qu'anti-Le Pen, M. Christian Poitevin, adjoint au maire de Marseille, flanqué de son *suppléant*, *l'écrivain* Jean Kébayan, que le président du Front national a rencontré sur son chemin.

Invectives, bousculade : aussitôt, les gardes du corps de M. Le Pen passent à l'action, *matraques à la main*. Les coups et les horions se mettent à pleuvoir à l'aveuglette, en dépit de la présence d'un escadron de gendarmes mobiles, resté en retrait.

La vitrine d'un grainetier s'effondre, et des œufs volent en direction du cortège du Front national. A l'approche de la mairie, devant laquelle sont massés une centaine de militants communistes, la situation empire. Des jeunes, d'origine maghrébine, se ruent à la rencontre des gardes du corps de M. Le Pen. Les forces de l'ordre se décident, alors, à intervenir, en protégeant la retraite du président du parti d'extrême droite.

M. Le Pen a quitté rapidement la ville, tandis que seize de ses partisans étaient interpellés par les gendarmes mobiles. Tous ont été relâchés, dans la journée, après avoir fait l'objet de fiches de renseignements judiciaires, qui ont été transmises au parquet d'Aix-en-Provence. Une procédure pour détention d'armes de sixième catégorie a été établie à l'encontre de quatre d'entre eux. Les gendarmes mobiles ont, par ailleurs, saisi dans leurs véhicules tout un lot de matraques, manches de pioche, couteaux, bombes lacrymogènes ainsi qu'un nunchaku, plusieurs casques et outils divers.

« On ne peut pas accepter que des militants d'un parti, quel qu'il soit, disposent d'armes et de moyens de combat », a déclaré le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, qui était interrogé sur ces incidents au journal de 20 heures de France 2. *« Que telle ou telle catégorie sociale – aujourd'hui, une formation politique – emploie la violence comme moyen d'expression*, a-t-il ajouté, *est tout à fait intolérable. »*

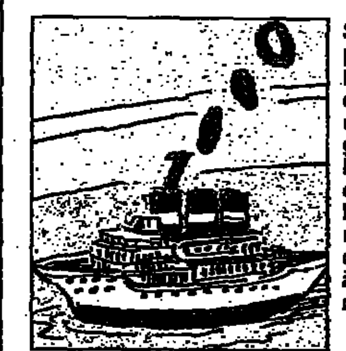
GUY PORTE

□ **SOMALIE : les principaux chefs *de factions participeront à la conférence de réconciliation d'Addis-Abeba.*** – Les deux principaux chefs de guerre de Mogadiscio, le général Mohamed Farah Aïdid et le président par intérim Ali Mahdi, ont quitté, samedi 13 mars, la capitale somalienne pour Addis-Abeba, où une conférence nationale de réconciliation devait s'ouvrir lundi. D'autre part, la conférence humanitaire sur la Somalie s'est clôturée samedi par une promesse d'aide de 142 millions de dollars (795 millions de francs). – *(AFP, Reuter.)*



Le Monde

La croisière s'amuse



Six millions de passagers, 39 milliards de francs de chiffre d'affaires, un marché en progression en Europe comme du côté américain : les croisières, de manière paradoxale, échappent à la crise et à la morosité.

page 31

Dossier : les retraites

Les gouvernements ne se précipitent pas pour régler le problème des retraites. Pourtant les outils de solution sont connus, et les mesures seront d'autant moins douloureuses qu'elles seront vite appliquées.

page 32

« Le consensus allemand en panne »



L'Allemagne se mettra-t-elle d'accord pour accélérer l'unification politique européenne et abaisser les taux d'intérêt, demande Hans-Helmut Kotz, économiste en chef des caisses d'épargne allemandes.

page 33

A NOS LECTEURS
En raison des élections législatives, les deux prochains numéros du « *Monde-l'Économie* » paraîtront dans nos éditions du samedi datées dimanche-lundi (21-22 mars et 28-29 mars) au lieu du lundi (numéros datés mardi).

L'ÉCONOMIE

À-CÔTÉS

Métier d'influence

La profession de lobbyiste indépendant a pris racine en France. L'après-élections sera une période faste

PEU A PEU, les cartes de visite se font plus explicites. Après des années de flou artistique, les cabinets français de conseil en *« relations institutionnelles »*, en *« relationnel d'influence »* ou même en *« intermédiation avec les pouvoirs publics »* commencent aujourd'hui à afficher la vraie nature de leur activité : le conseil en lobbying.

Sortir de cette discrétion un rien hypocrite n'est pas une mince affaire. *« Le lobbying est encore assimilé chez nous à la corruption et au trafic d'influence, aux call-girls et aux enveloppes »*, s'insurge Dominique-Claire Prévost, qui dirige le cabinet de conseil en lobbying Perséphone. Bref, il sent encore le soufre. Perçue comme un rouage essentiel de la démocratie aux Etats-Unis, la défense des intérêts particuliers auprès des pouvoirs publics a longtemps eu très mauvaise presse en France, où la notion d'intérêt général prime. *« Moi je dis clairement que je suis lobbyiste, mais certains de mes collègues trichent »*, déclare sans ambages Thierry Lefébure, patron du cabinet TL&A. La pratique du lobbying ne date pourtant pas d'hier. Syndicats et ordres professionnels ont toujours fait office de groupes de pression.

Pascale Krémer

Lire la suite en page 30

LES GRANDS DÉBATS ÉLECTORAUX (VIII)



TUDOR BANUS

La tentation protectionniste

La stratégie d'ouverture internationale adoptée par la France depuis dix ans a-t-elle atteint ses limites ? Le débat est posé au sein du patronat, où certaines industries comme le textile, sinistrées par la concurrence étrangère, crient au désastre. Il reste jusqu'ici sous-jacent dans la classe politique. Mais pour combien de temps ? A mesure que s'aggravent la récession, le chômage et le désordre international, les tentations protectionnistes se font de plus en plus sensibles dans l'opinion et dans les discours. Et le nouveau gouvernement devra rapidement définir une ligne de conduite. Premier test : le dossier agricole et le GATT.

Lire pages 28 et 29 les articles de Pierre-Angel Gay et Françoise Lazare, ainsi que les points de vue de Gérard Lafay, Jean-Yves Le Fèvre et Jean-Louis Levet.

OPINION

Pour un changement radical de politique économique

Vus des Etats-Unis, la France et ses *politiciens semblent paralysés.* Pourtant le pays dispose de marges de manœuvre pour relancer son économie et réduire enfin le chômage... à condition de rompre radicalement avec la stratégie menée depuis dix ans, explique Olivier Blanchard qui, bien que né en France, est l'un des plus brillants économistes des Etats-Unis. Professeur au MIT, proche des « nouveaux keynésiens » qui ont inspiré le programme Clinton, mais connu pour l'indépendance de sa pensée, il est notamment l'auteur, avec Stan Fischer, du manuel de macroéconomie qui fait autorité outre-Atlantique.

par **OLIVIER BLANCHARD (*)**

AUX Etats-Unis, la nouvelle administration s'est mise au travail. Elle a identifié les priorités économiques et proposé une stratégie à la fois claire et courageuse. Malgré les sacrifices annoncés, la morosité qui dominait les dernières années de l'administration Bush a largement disparu, laissant place à la conviction que l'Amérique peut, si elle le veut, résoudre ses problèmes économiques. En France, les élections approchent et, avec elles, la quasi-certitude aussi d'un changement de gouvernement. Mais elles suscitent bien peu d'espoir.

Vu de ce côté-ci de l'Atlantique, la France et ses politiciens semblent paralysés. Après plus d'une décennie de chômage élevé – et *maintenant un chômage à nouveau en hausse* – l'idée semble prévaloir que la France est un trop petit pays, que sa marge de manœuvre est trop limitée, pour qu'aucune politique fasse la différence. La France, dit-on, peut contrôler son *taux d'inflation, pas son taux de chômage.*

Cette idée est fausse : une politique active peut changer les choses. Commençons par le diagnostic.

L'insuffisance de la demande

Fondamentalement, la France souffre aujourd'hui d'une insuffisance de demande globale. *Si, par miracle,* la demande augmentait demain, les entreprises françaises s'empresseraient d'augmenter la production et l'emploi. Des millions de gens qualifiés – à tous niveaux de qualification – cherchent du travail. De nombreuses usines fonctionnent en sous-capacité. Et, surtout, les entreprises françaises sont maintenant, pour la plupart, en excellente santé ou, du moins, le seraient si la demande était *suffisante. Les années 80 ont vu une améliora*tion constante de leurs marges de profits et de *leur situation financière* ; l'érosion de ces dernières années reflète seulement le fléchissement de la demande, non l'évolution des facteurs fondamentaux.

Depuis près d'une décennie, la politique macroéconomique française repose sur l'idée que la seule « bonne demande » est la demande extérieure, c'est-à-dire la demande de biens *français par le reste du monde.*

Il est exact que, d'un point de vue purement logique, quelle que soit la dépression de la demande interne, une dépréciation réelle suffisante peut toujours ramener l'économie au *plein emploi. Si les travailleurs français accep*taient le niveau de salaire polonais, il ne fait guère de doute que la France connaîtrait un boom économique... Cette méthode d'ajustement est celle qui sous-tend la politique de « désinflation compétitive », une politique qui consiste à maintenir un taux d'inflation inférieur *à celui de nos partenaires, de manière à réduire* nos prix relatifs jusqu'à ce que le chômage soit *résorbé.*

La désinflation compétitive comporte cependant de sérieuses limites, et celles-ci sont probablement atteintes. Tout comme les dévaluations compétitives qui l'avaient précédée, cette politique consiste fondamentalement à détourner à notre profit la demande de nos par*tenaires commerciaux. Aussi son succès même* est son talon d'Achille : il arrive un moment où les partenaires perdent patience et dévaluent, soit d'eux-mêmes, soit sous la pression des spéculateurs, annulant ainsi la plupart des gains de la désinflation compétitive.

Lire la suite page 34

(*) Professeur d'économie au Massachusetts Institute of Technology (MIT).

LOGEMENT

Qui peut acheter un appartement à Paris ?

Chacun investit selon ses moyens : les familles et les jeunes cadres moyens cherchent à l'extérieur de la capitale plus d'espace ou des prix moins élevés

L'ÉTUDE, bien connue, des notaires parisiens sur le prix des logements vendus chaque année dans la capitale et en banlieue recèle d'autres informations, moins exploitées, sur le profil des acheteurs et des vendeurs en région parisienne, qui permettent de voir qui se loge et où.

Prix et surfaces sont déjà révélateurs. En 1992 à Paris *intra muros*, les acheteurs ont mis, en moyenne, plus d'un million de francs (1 067 757 francs) sur la table, en 1992, pour acquérir un appartement de 51,5 mètres carrés en moyenne. Deux ou trois pièces : malgré la crise de l'immobilier et la baisse des prix, un studio frôlait encore les 452 000 francs, un 2 pièces les 700 000 francs, le 3 pièces dépassait le million deux cent mille francs, le 4 pièces les 2 millions et le 5 pièces flirtait avec les 4 millions, une jolie somme, bien qu'en recul de 25 % par rapport à l'année précédente.

Dans les Hauts-de-Seine, pour des prix à peine inférieurs, les surfaces étaient un peu plus importantes : les acquéreurs ont déboursé en moyenne près de 921 000 francs pour un peu moins de 57 mètres carrés (1). En revanche, dans la Seine-Saint-Denis, il n'en fallait que la moitié (454 500 francs), pour un peu moins de 53 mètres carrés, et dans le Val-de-Marne, on était à 607 000 francs pour près de 54 mètres carrés.

Les différences cependant sont beaucoup plus fortes entre Paris et la périphérie pour les grands appartements. Ainsi, dans les Hauts-de-Seine, les 5 pièces, à moins de 2,1 millions de francs, étaient deux fois moins cher qu'à Paris, et les 6 pièces se vendaient à 2,6 millions. En Seine-Saint-Denis, les familles nombreuses se logent moins difficilement encore, puisque du studio au 6 pièces, on ne dépasse pas la barre du million de francs (931 000 francs au maximum). Ce n'est pas encore le cas dans le Val-de-Marne ; mais le 5 pièces est quatre fois moins cher qu'à Paris, tandis que le 6 pièces caracole à 1,45 million de francs.

ÉCRÉMAGE • Bien évidemment, ces disparités dans les prix traduisent des différences dans le profil des acheteurs et des vendeurs, qui, dans leur grande majorité ne sont pas des « professionnels », surtout pour les achats. Ainsi, à Paris même, les marchands de biens n'ont représenté que 5,7 % des acheteurs contre 12,7 % des vendeurs. Même évolution, à un moindre degré, pour les entreprises.

Ainsi voit-on se dessiner une carte sociale du logement à Paris et dans la banlieue. On ne s'en étonnera pas, les prix d'achat entraînent un écrémage. Dans Paris *intra muros*, les cadres et les membres de « professions supérieures » (libérales, dirigeants...) forment le plus gros paquet de vendeurs avec un gros tiers (34,8 %), et constituent la majorité des acquéreurs (50,8 %). De même les « professions intermédiaires » (cadres moyens, enseignants, professions sociales, techniciens, etc.) représentent 13 % des vendeurs et 17,4 % des acheteurs : comme pour les cadres supérieurs leur part tend à augmenter dans la population de la capitale. Inversement, les retraités la quittent : ils représentent 23 % des vendeurs, mais moins de 5 % des acheteurs. Ce qui explique sans doute qu'un vendeur sur quatre était propriétaire de son bien depuis plus de 15 ans et que 13 % des ventes soient dues à des successions ou à des donations/legs.

Si employés et ouvriers résistent davantage, les différences sociales se retrouvent dans la valeur des logements et leur emplacement dans Paris : pour une surface inférieure de 15 % seulement, l'appartement moyen vendu par un ouvrier a une valeur inférieure de 40 % à celui d'un cadre. Ces distorsions sont encore plus fortes pour les achats que pour les patrimoines : chacun investit selon ses moyens. Ainsi, l'an dernier, les commerçants et artisans ont dépensé nettement plus que les autres (près de 1,3 million de francs) : deux fois plus que les ouvriers (634 362 francs en moyenne), là aussi pour une surface inférieure de 15 % en moyenne.

RÊVER • *Dans les Hauts-de-Seine*, l'origine sociale des vendeurs et des acheteurs n'est guère différente. *Cadres et professions* « supérieures » sont un peu moins nombreux (42,7 %) parmi les acheteurs qu'à Paris, les professions intermédiaires un peu plus (20,6 %) ; mais dans *toutes les catégories socio-professionnelles*, les acquéreurs sont plus jeunes, de *deux à trois ans en moyenne. Sans* doute, cadres et « professions supérieures » *vont-ils chercher un peu plus* d'espace à la périphérie pour loger leur petite famille : pour une mise de fonds comparable (à 70 000 francs près) ils gagnent 10 mètres carrés.

En Seine-Saint-Denis, c'est le prix qui fait la différence. La clientèle est encore un peu plus jeune (d'un an environ). Elle ne dispose pas de plus d'espace mais paie infiniment moins cher : une transaction sur deux est comprise dans une fourchette allant de 7 500 francs à 10 000 francs le mètre carré. Pour la même raison, les acquéreurs appartiennent à des catégories sociales nettement moins favorisées : 22,8 % d'ouvriers et 18,6 % d'employés pour à peine 20 % de cadres. Le Val-de-Marne est à mi-chemin entre ces deux départements avec moins d'ouvriers acquéreurs (15,2 %), 16,5 % d'employés, la plus forte proportion de professions intermédiaires (près de 2 %) mais un taux élevé de cadres (27,8 %).

Et pour finir, on peut rêver un peu, en regardant le prix des maisons de banlieue. Une maison ancienne dans les Hauts-de-Seine coûte 1 878 618 francs pour 115 mètres carrés de surface habitable (4-6 pièces) et 250 m² de jardin ; en Seine-Saint-Denis, pour 87 m², le prix est infiniment plus bas (795 000 francs), enfin, dans le Val-de-Marne, pour un prix flirtant avec le million de francs, le jardin est beaucoup plus grand qu'ailleurs.

Françoise Vaysse

(1) Tous les chiffre concernant la couronne parisienne sont au 30 septembre 1992.

HUMEUR • par Josée Doyère

Les retraites... quelles retraites ?

AVEC le chômage, qui nous menace tous, plus ou moins, puisque même les cadres ne sont plus à l'abri, puisque les jeunes diplômés ne *sont même pas sûrs de trouver du boulot*, le problème des *retraites touche chacun d'entre* nous. La date fatidique de 2010 conduit tout un chacun à calculer mentalement l'âge qu'il aura à ce moment-là pour imaginer s'il sera apte à faire face à des ressources en baisse... ou à plus de ressources du tout. Observez votre voisin de table, à la cantine ou au restaurant, quand on aborde la question. Son regard devient vague, intériorisé... il calcule, avant de prendre part à la discussion. Chez les jeunes aussi, le souci existe, à part chez quelques-uns, qui affichent un je-m'en-fichisme plus ou moins sincère : *« De toutes façons, j'en ai rien à faire, ils trouveront bien un truc pour nous entuber. »*

On n'arrivera pas à les payer, ces retraites, en 2010, sauf à se saigner aux quatre veines. Ça, je crois que tout le monde a compris. Et de se lancer à la figure des gouffres de centaines de milliards.

Moi, qui ai acquis au *Monde* le goût des chiffres et de la précision statistique, j'aimerais bien savoir de quelle retraite on parle. Celle de la Sécu, tout le monde connaît, ou croit connaître (vous le saviez, vous, qu'il y a 530 régimes obligatoires différents, « spéciaux » ou « particuliers » ?). Et puis chacun de nous cotise à des régimes complémentaires... Mais là, ça devient le flou le moins artistique qui soit. On ne sait même pas combien il y en a...

Alors, innocemment, j'ai demandé *combien touche par* mois le retraité moyen, l'ancien ouvrier, *le « col blanc »*, le petit cadre, le cadre sup... *Révélation : on n'en sait rien.* Un de mes copains, très spécialisé, *m'a même dit : « C'est le secret le mieux gardé qui soit. Jusqu'à 1988, on n'avait même pas essayé de savoir. Maintenant on commence à s'en préoccuper, mais c'est coton. »*

C'est dingue, non ? Enfin, voilà un problème crucial, qui devrait tous nous mobiliser, faire l'objet d'un grand débat sur les solidarités nouvelles à inventer...

Certes, on glose à perte de vue sur la nécessité de rallonger les années de cotisations, sur les économies que – globalement – on pourrait faire en versant moins aux futurs retraités, et... on ne sait même pas ce que reçoivent pour vivre ceux qui, là, maintenant, sont en retraite. Ça laisse rêveur.

On se doute que ce n'est pas simple, de mettre au point un outil statistique fiable pour photographier une réalité aussi diverse et aussi dispersée. Mais enfin ! Moi, je croyais naïvement qu'on savait ça par cœur, et qu'on raisonnait pour l'avenir, non seulement sur de grandes masses, mais aussi sur le porte-monnaie bien réel des futurs ex-salariés, sinon tête de pipe par tête de pipe, mais, au moins, par catégories ! ! ! Rien du tout.

Alors si vous vivez encore en 2010, si vous êtes retraité à cette date-là, ou si vous êtes encore en activité, vous verrez bien ! Pour l'instant, contentez-vous de vous inquiéter. ■

LA COTE DES MOTS

Tontine

Certains organismes proposent, actuellement, parmi différents « produits » financiers, une épargne à long terme (de dix à vingt ans) qu'ils baptisent *tontine*, remettant en vigueur un terme sinon obsolète, du moins délaissé...

Le mot *tontine* vient du patronyme de Lorenzo Tonti, un Napolitain qui, au dix-septième siècle, inventa ce genre d'opérations (ce dernier terme au pluriel, car *tontine* s'applique à différents types de souscriptions et de versements).

Sous son acception « orthodoxe », le mot désigne l'association de personnes qui mettent un capital en commun afin de toucher une rente viagère, réversible, à la mort de chaque souscripteur, sur la tête des survivants. *Dans un sens plus moderne*, le vocable s'applique à un groupe de personnes qui versent *régulièrement à une caisse* commune, soit pour assurer un capital-décès à la *famille d'un membre décédé ; soit pour* remettre le montant, à tour de rôle, à chaque membre. *Tontine* a aussi désigné un jeu de cartes où un seul joueur, après avoir éliminé ses concurrents, ramassait tous les enjeux. Ces derniers étaient déposés dans un corbillon (lui aussi appelé *tontine*).

Mais les jardiniers du dimanche, probablement sans le savoir, *tontinent* aussi. Les arboriculteurs, les horticulteurs et les pépiniéristes professionnels savent, eux, que *tontine* (n. fém.) est un synonyme de *paillon*, et désigne donc une couche de paille, de mousse, voire de glaise et de bouse de vache, qui entoure la motte de terre adhérant au pied d'une plante ou d'un arbuste que l'on transplante. Plante et arbuste qui sont, par là, *tontinés* !

Cette *tontine*-là, avec toute sa famille, vient, pense-t-on, du verbe *tondre*, « couper ». Y a-t-il un rapport avec notre première *tontine*, la « financière » ? Tentons une explication : les plantes *tontinées* produiront des fleurs ou des fruits, espèrent sans doute ceux qui les transfèrent – à l'image de ceux qui, investissant dans une tontine, escomptent en retirer des fruits « sonnants et trébuchants ». Mais ce raisonnement est quelque peu tiré par les... radicelles !

Jean-Pierre Colignon



BLOC-NOTES

D'une semaine... ... à l'autre

BAISSE DES TAUX ALLEMANDS. La Bundesbank (banque centrale allemande) a abaissé le 5 mars le taux de ses pensions à court terme de 8,49 % à 8,25 %. Le 10 mars, les banques centrales du Danemark, de Belgique et des Pays-Bas ont aussi réduit leurs taux (*le Monde* daté 7-8, 12 mars).

REGAIN AMÉRICAIN. Le département américain du travail a annoncé, le 5 mars, un taux de chômage de 7 % en février contre 7,1 % en janvier. Cet indice et le mouvement de hausse de Wall Street confirment l'amélioration de l'économie américaine (*le Monde* daté 7-8 mars).

GROGNE SOCIALE EN FRANCE. Les marins-pêcheurs ont manifesté à Nantes, le 9 mars, contre la chute des cours du poisson. *Dans le Finistère*, les producteurs de pommes de terre ont protesté contre la perte de marchés en déversant, le 11 mars des tonnes de pommes de terre dans les rues. *Les conducteurs du métro* parisien, opposés à la réforme de leurs conditions de travail ont entamé des grèves à répétition depuis le 10 mars (*le Monde* du 9 au 13 mars).

LA GRANDE-BRETAGNE RETARDE LA RATIFICATION DU TRAITÉ DE MAASTRICHT. En adoptant un amendement présenté par le Labour, le 8 mars, la Chambre des communes a renvoyé à la fin de l'été l'adoption du traité de Maastrich par la Grande-Bretagne. Les « eurosceptiques » ont mis, pour la première fois, le gouvernement de John Major en minorité (*le Monde* du 10 mars).

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS : UN MILLIARD DE FRANCS DE PERTES EN 1992. L'établissement financier a annoncé, le 9 mars, une perte consolidée record de 1,046 milliard de francs pour 1992. En 1991, le CDE avait affiché un bénéfice net consolidé de 38,8 millions de francs (*le Monde* du 11 mars).

RENAULT, CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE LE PLUS RENTABLE. La firme au losange a dégagé en 1992, selon les chiffres rendus publics, le 12 mars, un résultat net de 5,7 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 179,4 milliards de francs, en progression de 8,1 % sur l'exercice précédent (*le Monde* du 13 mars).

MARDI 16 MARS. Bruxelles. Réunion des ministres de l'agriculture de la CEE. Discussion concernant l'accord conclu entre la CEE et les Etats-Unis sur la réforme de la politique agricole commune (PAC) (jusqu'au 17 mars).
Russie. Visite officielle de François Mitterrand pour la première mise en œuvre du traité franco-russe d'entente et de coopération signé à Paris le 7 février dernier.
Grande-Bretagne. Présentation du budget 1993.
Paris. Journée d'études sur le thème : « *La distribution à l'heure de l'Europe* », organisée par l'Association Sorbonne internationale (17, rue de la Sorbonne).
Strasbourg. 28e session de la conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe (jusqu'au 18 mars).

MERCREDI 17 MARS. Afrique du Sud. Présentation du budget 1993.
Bruxelles. Conseil « pêche » de la CEE.
Lyon. « Risques technologiques, accidents et justice : facteurs humains, responsabilité pénale », thème du 3e colloque juristes-ingénieurs, organisé par la Société de chimie industrielle (Ecole normale supérieure, jusqu'au 18 mars).
Washington. Accord ALENA (Accord de libre-échange nord-américain). Ouverture des négociations concernant les volets de l'environnement et les droits des salariés.

JEUDI 18 MARS. Bonn. Conseil de la Bundesbank. Les observateurs anticipent une baisse des taux d'intérêt allemands.

VENDREDI 19 MARS. Washington. Réunion du groupe des 10 afin d'étudier un rapport sur les flux internationaux de capitaux.
Nyborg (Danemark). Réunion informelle des ministres de l'industrie de la CEE (jusqu'au 20 mars).
Paris-Porte de Versailles. 12e Salon international de la franchise et des réseaux commerciaux (jusqu'au 22 mars).

DIMANCHE 21 MARS. France. Premier tour des élections législatives.

LUNDI 22 MARS. Paris. BTP. Signature d'un accord rapprochant les six caisses de retraite et de prévoyance du bâtiment et des travaux publics.
Bruxelles. Conseil « environnement » de la CEE (jusqu'au 23 mars).

CORRESPONDANCE

Les ouvrières de France-Ebauches en Chine

A la suite de l'article publié dans « le Monde de l'économie » du 19 janvier sur la « délocalisation » des entreprises européennes en Chine méridionale, qui évoquait le recrutement des ouvrières de France-Ebauches, nous avons reçu La lettre suivante de M. Francis Perret, président du directoire de cette firme :

1. Les pièces d'horlogerie sont de dimension similaire dans toute l'industrie horlogère mondiale. Les chaînes d'assemblage manuel sont pratiquement identiques, les cadences de production voisines, et le nombre d'heures travaillées équivalent. En Chine, seul le personnel non résident dans la zone d'activité est logé dans des dortoirs construits selon la réglementation chinoise.

Les propos prêtés à M. Perret, président du directoire de France-Ebauches, au sujet du personnel à 90 % féminin, sont totalement inexacts. En effet, attirées par les conditions de travail exceptionnelles de France-Ebauches, de très nombreuses candidates se présentent. Au cours des tests d'embauche, les plus lentes sont éliminées naturellement et, seules, sont engagées les ouvrières aptes à ce travail. Une telle sélection se fait dans toutes les industries.

D'autre part l'industrie horlogère a toujours impliqué de la part des ouvriers et des ouvrières des qualités de précision. Pour autant et alors que cette industrie existe depuis plusieurs siècles, il n'a jamais été constaté de troubles de la vue en relation avec les activités exercées. Si cela avait été, de tels troubles n'auraient pas manqué d'être retenus en tant que maladie professionnelle, ce qui n'est pas le cas.

Si effectivement en Chine et dans l'industrie en question, des ouvrières peuvent quitter leur emploi vers l'âge de vingt-cinq ans, ces départs ne sont en rien motivés par le fait qu'à cet âge ces ouvrières « n'y verront pas assez clair », comme l'affirme le rédacteur de l'article. En réalité, ces départs sont motivés par des raisons personnelles et le plus souvent en vue d'un mariage.

2. Dès 1982, les concurrents de France-Ebauches ont engagé la délocalisation de l'assemblage de leurs mouvements. FE a été conduite à faire de même afin de résister à cette nouvelle concurrence dès 1984 et sous peine de disparaître. L'implantation d'une unité de production en Chine est la condition de l'accès au marché intérieur chinois. La population de la Chine sera en 2025 de 1520 millions d'habitants avec un pouvoir d'achat égal à celui de la Communauté.

C'est la raison pour laquelle FE, en joint-venture avec la China Light, a créé une entreprise horlogère, FEZ, à Zhuhai, et y a transféré la sous-traitance d'assemblage de mouvements, confiée à des entreprises de Hongkong jusque-là.

Plus de 2 000 entreprises horlogères sont installées dans la région de Canton, qui deviendra dans les cinq ans la région horlogère la plus importante du monde. Enfin les licenciements annoncés dans France-Ebauches ne concernent pas l'assemblage, qui s'effectue hors d'Europe depuis 1984, mais sont la conséquence directe de la crise économique que nous vivons.

[La solution des dortoirs est quasi générale, en raison de l'impossibilité pour les Chinois de l'intérieur d'obtenir la qualité de résident dans les zones économiques spéciales. D'autre part, les perspectives du marché chinois n'empêchent pas qu'aujourd'hui les entreprises installées près de Canton travaillent essentiellement pour l'exportation.]

■ **Erratum**. – Dans l'étude sur la *conjoncture des transports maritimes* (« le Monde de l'économie » du 16 février), une erreur typographique nous a fait écrire que le méthane liquide était transporté par navire à 170 degrés. Il fallait lire : à moins 170 degrés.

DISTRIBUTION PHARMACEUTIQUE

Grossistes de précision

Tenus de livrer les pharmaciens deux fois par jour les grossistes répartiteurs s'informatisent, se concentrent et prennent une dimension internationale

Ni simplement grossistes ni exclusivement *détaillants*. Les deux à la fois. Hormis leurs camionnettes stationnées, parfois en double file, devant les pharmacies, peu de gens remarquent ces livreurs qui deux, trois ou même quatre fois par jour amènent dans les officines des petites caisses en plastique vertes ou rouges remplies de médicaments. Et pourtant ce sont les seuls maillons visibles du métier de grossiste répartiteur, qui est devenu un point de passage obligé entre le fabricant et le pharmacien à mesure que s'est développée l'industrie pharmaceutique depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Le problème est simple. Comment 350 laboratoires pharmaceu*tiques et 250 fournisseurs de pro*duits dits de parapharmacie pourraient-il répondre le plus rapidement possible aux besoins des 22 000 pharmacies françaises, sachant que chaque jour se vendent 12 millions de produits de santé? Pour ce faire, des firmes se sont spécialisées dans ce métier et ont maillé le territoire français de magasins, sortes de grands entrepôts permettant de répondre à la demande. Tant et si bien qu'aujourd'hui 81 % des produits de santé fabriqués sont distribués par des répartiteurs. Les 19 % restants sont fournis directement par les laboratoires aux hôpitaux (12 %) ou aux pharmacies (7 %).

Ce secteur, estimé à 65 milliards de francs de chiffre d'affaires, était encore très éclaté voici quelques années. Il est en voie de *concentration*. A ce jour quatre groupes y tiennent une position *dominante* : l'OCP (Office commercial pharmaceutique) avec 43 % *du marché, suivi par* l'Alliance santé (29,6 %), née du regroupement de l'IFP et d'Erpi, le Cerp (24 %), rassemblant six coopératives dont la plus importante est celle de Rouen, et enfin Chafer-Pharma (3,2 %), issu du rapprochement de quatre sociétés et qui a été repris récemment par le répartiteur allemand Schültze.

> **“Le principe de notre métier repose sur un cocktail alliant une informatisation à outrance et de la robotique.”**

STATUTS • Un arrêté du ministère de la santé d'octobre 1962 fixant les quatre statuts de la pharmacie (fabricant, dépositaire, grossiste répartiteur et pharmacien détaillant) a précisé les contraintes de chaque métier. Ainsi le grossiste répartiteur doit détenir un stock au moins égal à un mois de vente, posséder au moins deux tiers des spécialités pharmaceutiques existantes. Il est obligé de livrer sous vingt-quatre heures toute officine qui en fait la demande.

A ces charges s'en ajoutent une autre et non des moindres : celle de la marge fixe. Sur chaque *médicament*, le répartiteur touche 9,70 % du prix pharmacien. *« Nous sommes sûrs de gagner de l'argent, il n'y a pas d'incertitude, mais notre marge est une des plus faibles d'Europe. Aussi pour s'en sortir faut-il faire le plus de volume*, explique Jacques Ambonville, quarante-trois ans, directeur du développement et futur président du directoire de l'OCP. *Le principe même de notre métier repose donc sur un cocktail alliant, outre les volumes, une informatisation à outrance et de la robotique. »*

Ce souci, le magasin de Melun, cinquième établissement de l'OCP par son importance, en est le plus bel exemple. Deux fois par jour, les pharmaciens passent leurs commandes – à 95 % par télétransmission – pour être livrés en début d'après-midi avant la sortie des classes, ou le lendemain matin avant l'ouverture des boutiques. Les préparateurs disposent alors de moins de deux heures pour traiter les demandes.

Quarante-cinq pour cent des commandes sont exécutées de manière quasi automatique : les produits, désignés par l'ordinateur, glissent automatiquement sur un tapis roulant avant de tomber dans la caisse en plastique verte destinée au pharmacien. Nouveauté depuis l'an dernier, le contrôle de la commande ne se fait plus par sondage mais par le poids. Chaque caisse, une fois remplie, est pesée automatiquement. Si la mesure ne correspond pas à celle de la commande, elle *est retirée automatiquement* pour être vérifiée.

FIDÉLISATION • *« Sur les 450 pharmacies de notre secteur, nous avons 350 clients, dont près de la moitié sont exclusifs »*, reconnaît avec une certaine satisfaction Gilles Fardoit, délégué commercial à Melun. La fidélisation, primordiale dans ce métier, passe par le livreur, qui « sent » les besoins de sa vingtaine de clients pluri-quotidiens.

Chaque entreprise propose aussi des services spécifiques, comme, pour l'OCP, la présence en permanence au téléphone d'un « pharmalien » pour répondre aux problèmes.

Outre la concurrence, les répartiteurs sont confrontés à un autre *problème, celui de la baisse* des ventes de parapharmacie, où *les profits sont plus importants*, les marges étant libres. La crise, le développement des rayons dans les hypermarchés et le souci des laboratoires de vendre leurs produits de beauté directement aux pharmacies, pour assurer une meilleure promotion, ont ralenti ces ventes.

« Pas question pour autant de fournir la grande distribution », affirme Jacques Ambonville. Le groupe se diversifie certes vers la distribution de matériel médical (Orkyn) mais reste présent sur son créneau d'origine en s'internationalisant, car en dehors de France les marges sur les médicaments sont beaucoup plus fortes. Présent en Belgique, au Luxembourg, en *Italie, au Portugal et en Pologne*, l'OCP s'est également implanté aux *Etats-Unis*.

L'entrée dans le giron de l'allemand Gehe *(voir encadré)* confirme cette stratégie d'internationalisation pour une profession s'apparentant à la vente par correspondance gérée avec la précision horlogère suisse. *« Je n'ai pas besoin de montre, je sais l'heure qu'il est au moins deux fois par jour avec l'arrivée du répartiteur »*, raconte-t-on dans certaines pharmacies.

Dominique Gallois

Partition dans la répartition

Jeudi 18 février, Jean-Pierre Duché, président de l'OCP, a annoncé le lancement d'une OPA *« amicale »* par l'allemand Gehe, qui détient 20 % du marché de la répartition dans son pays, au prix de 800 francs par action, ce qui valorise l'OCP à 2,1 milliards de francs. Les deux groupes se connaissent bien. Depuis quatre ans, avec le britannique AAH, ils détiennent chacun 33,3 % de Tredimed, une société consacrée à la distribution et au marketing pan-européens de produits vendus sans ordonnance et d'hygiène-beauté. Ce rachat donnerait à l'OCP un actionnariat stable et consoliderait sa première place européenne. Gehe, présent dans la vente par correspondance et la fabrication de médicaments, apporterait sa division répartition pharmaceutique (4,5 milliards de DM et ses 17 établissements) à l'OCP (33 milliards de francs de chiffre d'affaires, dont 29 dans la répartition en France, avec 79 établissements).

Si le projet a reçu l'aval de la COB, le Trésor avait jusqu'au 15 mars pour se prononcer. Mais Pierre Bourely, premier actionnaire de l'OCP avec 15 % du capital, conteste cette OPA. Avec son soutien, la Cooper, entreprise de Melun spécialisée dans la répartition et la fabrication de médicaments, pourrait lancer une contre-OPA, appuyée par des laboratoires français comme Rhône-Poulenc ou Elf-Sanofi, qui préfèrent éviter qu'un fabricant étranger contrôle un répartiteur.

LUXE

Lenôtre, réussite pur sucre

Gaston Lenôtre, à soixante-douze ans, a d0 passer la main. Mais son entreprise, devenue le leader de la gastronomie haut de gamme, continue d'appliquer ses recettes

La seule évocation du nom « Lenôtre » sonne encore comme une promesse de gourmandise... Pourtant, leader de la gastronomie haut de gamme, l'entreprise n'a aujourd'hui plus grand-chose à voir avec la *pâtisserie de luxe créée en 1957* par un artisan de génie : Gaston Lenôtre. De 12 *employés à l'époque*, Lenôtre emploie aujourd'hui 1 000 personnes pour un chiffre d'affaires de 512 millions de francs en 1992 et compte 14 boutiques en Ile de France et 26 à l'étranger! Une ascension sur fond de diversification. Ainsi, le chiffre d'affaires est réalisé à 45 % par les magasins, à 30 % par l'activité traiteur-réception et à 25 % par les restaurants, les franchises, l'école et l'assistance technique.

A soixante-douze ans, Gaston Lenôtre, même s'il demeure l'emblème de l'entreprise, a du céder les rênes et le capital de son entreprise au groupe Accor. Qu'importe : cela n'enlève rien à la réussite de ce fils de cuisiniers normands qui, *monté à seize ans* à Paris pour apprendre la pâtisserie, devient, *à moins de quarante ans*, après l'ouverture de sa première *boutique dans le seizième arrondissement*, le pâtissier des Parisiens *avant de conquérir* une renommée mondiale. Par étapes : en 1964, il ouvre un service « traiteur » puis, en 1966, une nouvelle boutique à Boulogne-Billancourt. En 1968, Gaston Lenôtre réalise un grand rêve et installe aux environs de Paris, à Plaisir, un laboratoire de production et de recherche sur 2 500 mètres carrés.

L'aventure continue avec, en 1971, l'ouverture de l'école Lenôtre, toujours à Plaisir, puis en 1975, la première boutique à l'étranger – à Berlin – et, en 1976, la prise en concession du restaurant Le Pré Catelan suivi, en 1985, par l'Elysée-Lenôtre. Cette ascension exemplaire se heurtera à un écueil de taille. En effet, en 1982, *Lenôtre se lance dans une folle* entreprise : la conquête des Etats-*Unis par l'implantation de boutiques* à Houston, au Texas.

Or les cow-boys ne semblent guère sensibles au raffinement des *petits pains français*, et l'immeuble, acheté pour abriter le laboratoire de production, se révèle vite démesuré. Ce fiasco, l'entreprise le paiera très cher. C'est pour assurer sa survie que Lenôtre vendra, en 1985, 33 % du capital au groupe Accor, qui en détient aujourd'hui près de 90 %.

ARTISANAL • Malgré le changement d'actionnaire, les règles qui ont fait la réussite de l'entreprise restent jusqu'ici appliquées. Elles tiennent en deux mots : qualité des produits et centralisation des opérations. Ainsi, afin de maîtriser la qualité, le laboratoire de production est devenu le grand centre nerveux de l'entreprise. C'est là que les matières *premières* arrivent, que l'ensemble des produits *sont fabriqués et qu'ils repartent* vers les magasins ou les réceptions.

La mise en pratique est impressionnante! Aujourd'hui, sur ce qui est devenu 8 000 mètres carrés de laboratoire, une véritable petite cité de la gastronomie s'est implantée. 450 personnes y exercent pas moins de quatorze métiers de bouche! Mais on est loin des chaînes industrielles où défilent, sur des tapis roulants, des gâteaux à l'aspect quelque peu chimique! Ici, tout est artisanal et les gâteaux sont préparés un par un. Ils seront envoyés dans les magasins où ils recevront la touche finale.

A la confiserie, un mannequin de vitrine attend sa robe de mariée en sucre filé. Car, avec du sucre, les employés de Lenôtre savent tout faire. Des pièces décoratives pour orner les réceptions mais aussi voitures de course grandeur nature ou la reproduction fidèle de *la villa d'un heureux propriétaire*, bref, tout pour satisfaire les *caprices d'une clientèle fortunée*. Plus loin, les odeurs changent. Il flotte dans l'air des effluves salés. Les marmites cuisent à petit feu les plats « traiteur », des femmes épluchent à la main les légumes, des charcutiers ont fait un sort aux cochons arrivés le matin même.

Tous modulent leur travail en fonction des commandes. S'il le faut, ils prépareront dans la nuit 500 plateaux-repas à livrer le lendemain matin. En période de fête, le personnel administratif descend de ses bureaux pour les aider à préparer les commandes, à disposer les chocolats.

Le laboratoire de Plaisir abrite aussi l'école Lenôtre. Pour 5 000 à 8 000 francs, 1 500 élèves, dont un tiers d'étrangers, viennent ici perfectionner leurs connaissances. Ils *repartiront au Japon, au Liban*, au Mexique et ailleurs diffuser la gas*tronomie française... pour le plus* grand bénéfice du groupe et de ses *26 boutiques franchisées – dont 18* au Japon, grâce au contrat passé avec le groupe Seibu. Exigence suprême : le goût du croissant doit être, de Berlin à Hongkong, le même qu'à Paris.

« Tous les deux jours, nous recevons une demande de franchise venue du monde entier, explique Thierry Dubois, directeur du développement international. *Cependant, nous ne recherchons pas l'ouverture à tout crin. Lenôtre est assez occupé par la période de transition qu'il traverse. »* En effet, le groupe Accor doit à présent assurer la pérennité d'un nom.

Anne-Laurence Fitère

LES GRANDS DÉBATS ÉLECTORAUX (VIII)



La tentation protectionniste

Le ralentissement de la croissance et l'instabilité internationale réveillent les vieux penchants français. Passées les élections, le nouveau gouvernement devra choisir

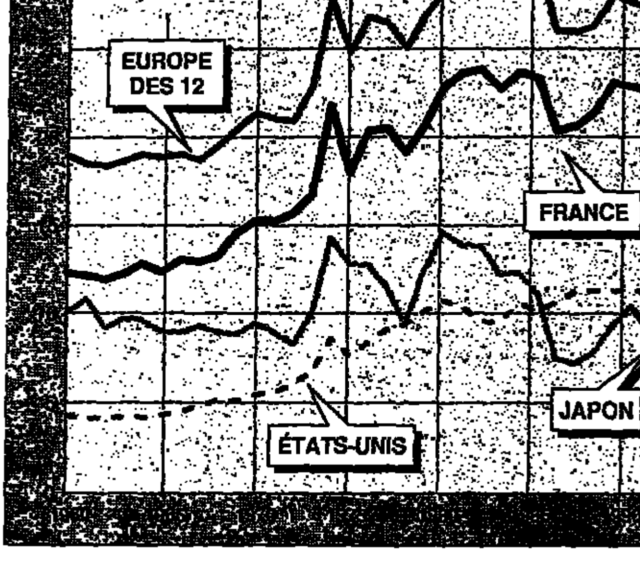
DEPUIS quelques mois, l'Europe sert de punching ball. Une entreprise américaine, Hoover, délocalise ses activités de Bourgogne vers l'Ecosse? C'est la faute à Maastricht, qui *autorise le dumping social, hurle-*t-on à Paris. Les prix du poisson *chutent? C'est la faute* du SME, et de ceux qui pratiquent des dévaluations compétitives, pleure-t-on en Bretagne. Les Etats-Unis et la CEE s'entendent sur un projet d'accord agricole, susceptible de débloquer l'ensemble de la négociation du GATT? Les négociateurs européens sont vendus aux intérêts américains, proclame-t-on en France, au moment où les télégrammes de félicitations fusent du monde entier.

La *mauvaise conjoncture* aidant, les débats français s'imprègnent de *nationalisme. Les* tentations protectionnistes se font plus perceptibles. Certes, *les* interrogations sur les conséquences de la mondialisation économique ne sont pas propres à la France. Mais dans l'Hexagone, le réflexe protectionniste est prompt à ressurgir et, en cette période préélectorale, a tendance à s'exacerber.

Au cours de la deuxième moi*tié des années 80, tout semblait* aller pour le mieux dans le meilleur des mondes. *La* croissance du commerce mondial excédait celle des économies et, dans cette conjoncture favorable, personne en France ou presque ne mettait en cause les bienfaits du libre-échangisme, même si certains secteurs étaient sacrifiés.

La tentation du repli sur soi, *forte en* 1983, semblait définitivement écartée. A l'Est, les Etats *communistes s'effondraient, lais*sant place à des régimes économiques ouverts et libéraux.

A l'Ouest, la CEE paraissait destinée à un approfondissement rapide, et l'on jugeait que la construction économique et monétaire serait un moteur supplémentaire de croissance et d'em*plois pour* Paris.



INCERTITUDES • Depuis, devant l'ampleur du ralentissement économique dans les pays industriels, l'immense difficulté de la reconstruction des anciennes économies socialistes, le climat a radicalement changé. Ces derniers mois, tout semble se conjuguer pour alourdir encore l'atmosphère : la *montée du chômage, les difficultés* de la ratification du traité de Maastricht, la tourmente monétaire de septembre, la récession allemande, la nouvelle offensive commerciale des Etats-Unis, sans parler des interrogations sur l'avenir politique de l'URSS ou de l'islamisme en Algérie.

« Les gens ont compris que la crise actuelle était d'origine internationale. Ils ont tendance à attribuer à l'internationalisation récente des économies le fait que ça va mal en France », estime *Pascal Lamy, auteur d'un* rapport du Plan sur l'économie internationale (1). *« A 2 ou 3 % de croissance, chacun comprend la spécialisation internationale du travail, même si des secteurs en souffrent... En revanche, lorsqu'il n'y a plus de croissance, les gens jugent que cela n'est pas tolérable »*, renchérit Ernest-Antoine Seillière, vice-pré*sident du CNPF.*

La période actuelle est donc *pleine d'incertitudes, et pas* seulement pour la France. Va-t-on vers une ouverture plus grande encore des économies et un nouveau développement du commerce international?

Cela se traduira-t-il par une véritable guerre commerciale entre pays riches, une délocalisa*tion massive des* emplois vers le monde en développement? Toutes *ces questions sont* encore sans réponse, mais suscitent des réactions angoissées, de la classe politique comme de la population. S'inquiétant de la croissance désordonnée du commerce international, Bernard Esambert, PDG de la Compagnie bancaire, s'exclamait récemment : *« Toute notre production de biens et de services sera exportée, tandis que nous importerons en sens inverse l'équivalent de la richesse produite par notre pays. Voilà le mur* (2). *»* Mais quel mur?

Les relations entre les trois grands blocs commerciaux sont en passe de s'exarcerber, notamment sous la pression de la nouvelle administration américaine. *Certains n'hésitent pas à parler de* «choc frontal» imminent entre la *CEE et les Etats-Unis. Depuis plu*sieurs années déjà, la France dialogue par l'intermédiaire de la Communauté avec les Etats-Unis et le Japon.

Or, toute modification de la position française sur le commerce extérieur risque d'avoir des conséquences sur son insertion dans l'Europe. Un abandon de la stratégie européenne laisserait donc la France *seule face* aux grandes puissances économiques, à un *moment crucial pour le commerce* international. Il n'est pas sûr que *Paris y ait intérêt.*

Dans la campagne pour les élections législatives, ces questions restent sans réponse. On parle surtout emploi, protection sociale, avec un peu de franc fort en prime. L'économie internationale apparaît en vrac, sous une série de *déclarations souvent contradic*toires et ambiguës, qui reflètent le malaise de *l'électorat* et de la classe politique devant les mutations en cours.

Il est d'autant plus difficile de tenir un discours cohérent que tous les problèmes paraissent inextricablement liés : politique *monétaire*, flux commerciaux, construction européenne, organi*sation des grands* blocs.

Pourtant, l'opposition deve*nue gouvernement devra définir* une ligne de conduite sur des terrains laissés en jachère par l'équipe sortante. Car le monde rattrapera la France. Dans peu de temps, il faudra prendre position sur le GATT. Au début de 1994, ce *sera* la préparation des élections européennes. Autant *d'échéances potentiellement très* conflictuelles pour une droite qui *a une vision multiforme de* ce qui se passe au-delà des frontières de l'Hexagone.

IMPATIENCE • A moins d'une crise de change violente, le premier test sera celui de l'accord agricole. Pour l'instant, sur ce point, les nombreux courants des *principaux partis paraissent* converger. A l'automne, tous ont *rivalisé* de *déclarations sur* la nécessité de sauver l'agriculture française, mise en danger par le «compromis de Washington» signé le 20 novembre entre la Commission européenne et une administration américaine sur le départ. Mais le problème n'a pratiquement pas évolué depuis, et la gauche a laissé un terrain très soigneusement miné pour l'après-*élections.*

Le nouveau gouvernement *devra choisir : garder une ligne* extrêmement dure, au risque de provoquer une rupture avec la CEE? Ou accepter des sacrifices, malgré la colère prévisible des agriculteurs? Certains candidats jurent qu'ils n'accepteront jamais d'accord préjudiciable à l'agriculture française. Mais beaucoup reconnaissent en privé que la marge de manœuvre est réduite : *« Quand l'enjeu est stratégique, on ne peut pas trop s'attarder sur les détails! »*

D'autant que l'Allemagne ne *cache pas son* impatience devant la brutalité de l'attitude de la *France. Elle aurait, selon le minis*tre des affaires étrangères Klaus Kinkel, *« atteint les limites du supportable »*! Or, la plupart des responsables de l'opposition mettent en avant, dans leur programme, un renforcement de l'axe franco-allemand. S'il veut obtenir des concessions de Bonn, notamment une meilleure coordination des politiques économiques, le gouver*nement pourrait* être *contraint* de céder sur les échanges agricoles.

CHOIX • Les autres sujets potentiels de tensions avec la communauté sont nombreux. Si jamais le gouvernement choisissait de faire flotter le franc en dehors du SME, ses relations avec la CEE s'en trouveraient considérablement, et durablement, bouleversées. Et, même sur des sujets d'ampleur plus limitée, les choix *sont lourds de conséquences.* Ainsi, les violences récentes entre pêcheurs français et britanniques illustrent les déséquilibres monétaires à l'intérieur de la CEE, entre les monnaies du «noyau dur» du SME et celles qui ont dévalué. Mettre en œuvre des mécanismes de compensation des prix, c'est aller à l'encontre de la philosophie du marché intérieur.

Le programme de l'Union pour la France affirme la nécessité de *poursuivre la* construction de l'Europe et de garantir la stabilité de la monnaie. Mais la campagne sur le référendum de Maastricht et la crise monétaire de l'automne ont prouvé que la droite était loin d'être unie sur le sujet.

Le débat entre protection et libre-échangisme s'achèvera peut-*être de lui-même dans quelques* mois. La plupart des spécialistes *estiment* en effet que, *si l'activité* économique redémarre assez vite, la tentation du «mélinisme» (3) sera écartée. En revanche, si la croissance tarde à repartir, si la droite *se déchire* sur les questions économiques et européennes, alors la tentation du repli pourrait l'emporter. A l'étranger, il est vrai, la *France a toujours eu l'image d'un* pays relativement fermé, une image qu'elle s'efforce justement de changer depuis quelques années. Les controverses actuelles ne l'y aident pas.

Françoise Lazare

(1) Rapport Monde-Europe, commissariat général du Plan. La Documentation française.

(2) *La Tribune Desfossés*, 1er mars *1993.*

(3) Ministre de l'agriculture de *1883 à 1885, Jules Méline* fut l'instigateur d'une politique commerciale protectionniste à la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième.

Textile, l'industrie cobaye

« Nous, au moins, nous avons un avantage : nous savons ! » Hier raillés, les professionnels du textile rencontrent aujourd'hui plus de compassion dans leurs récriminations contre les importations *sauvages*, la contrefaçon ou bien encore les délocalisations. Leurs épreuves prennent valeur d'exemple; leurs difficultés *rencontrent* un *nouvel* écho. Quand le chômage s'envole, *quand la désindustrialisation* menace, leur antienne, sou*dain, se voit reprise par nom*bre d'industries, de la mécanique de précision à l'électronique grand public ou, encore, l'automobile.

En menaçant de fédérer autour d'eux les secteurs de la chaussure, du jouet ou de l'électronique dans un Club des industries manufacturières, n'ont-ils pas contraint le CNPF à *durcir son* discours sur les négociations du GATT (accord *général sur les tarifs et le com*merce) et même à réécrire certaines de ses propositions pour y inclure leurs exigences?

Fermer les frontières? Donner *« un coup d'arrêt aux importations »*, comme le demande, dans un texte volontairement provocateur, Henri Weil, président de l'Union française des industries de *l'habillement? On n'en est pas* là. Pas encore. Mais, de toute part, *sourd* le *mécontement*. L'exaspération même, devant ce qu'on estime être la mise en pièces d'une industrie qui, avec ses 100 000 entreprises, ses 3 millions de salariés directs, ses 1 186 milliards de *francs de chiffre d'affaires,* reste le premier employeur de *la Communauté, et sa* deuxième industrie? Ne consti*tue-t-elle pas l'épine dorsale* de sa politique d'aménagement du territoire, dans trente régions européennes où textile et habillement demeurent prépondérants?

CONTRAINTE • Or ce secteur encore vital pour trente *régions européennes est sou*mis, depuis des années, à une *contrainte extérieure implaca*ble. Concurrence inévitable du tiers-monde et des ex-pays de l'Est, bien sûr, où l'habillement demeurera longtemps l'une des industries les plus aisément accessibles. Concurrence *régulée* aussi, depuis 1974 et la signature de l'accord multifi*bres (AMF)* attribuant, pays par pays, produit par produit, des quotas d'exportations *(le Monde* de l'économie du 21 avril 1992). *« A Moscou, le salaire s'élève à 80 francs par mois !,* remarque Marcel Albert, PDG de la société de confection du même nom. *A Alma-Ata, en Asie centrale, il est de 40 francs ! Des économies aussi différentes ne peuvent coexister avec les nôtres que si les règles du jeu sont définies. »*

Ce sont ces règles du jeu, justement qui posent problème aujourd'hui. Ces règles ou, plutôt, les multiples entorses, doubles jeux, contrefaçons et dumping dont elles sont l'objet. Entorses d'abord sur les quantités : *« Il faut savoir qu'en 1991 la Malaisie a dépassé ses quotas de lingerie de 1 157 %, le Pakistan ses quotas textile de 537 % et le Bangladesh de 190 % ! »*, s'insurgeait ainsi Henri Weil en décembre. Double jeu ensuite des grandes centrales d'achat, qui n'hésitent pas, comme le raconte un industriel, à *« piller les échantillonnages de leurs fournisseurs européens, à faire fabriquer en Asie et à se retourner vers nous, en fin de saison, pour les réassorts que Hongkong ne peut pas fournir ».*

Contrefaçons encore que certains États laissent prospérer : 5 millions de pièces d'habillement seraient introduites en France, clandestinement chaque année, en provenance de Thaïlande; 1,5 million viendraient de Turquie, pour ne rien dire de... l'Italie. Dumping, *enfin, contre* lequel la Commission de Bruxelles a adopté ses *premières sanctions en taxant* les fils de coton du Brésil et de Turquie, en *imposant* des droits aux fils polyester venant de Chine, de Taïwan, d'Indonésie, d'Inde et de Turquie... Dumping contre lequel, pourtant, *« nous ne pouvons rien »* dit John Martin Taylor, le directeur général de Courtauds Textile, un groupe britannique pesant 7,2 milliards de francs : *« Ma société,* expliquait-il en décembre, *abandonne tous les secteurs où la concurrence se fait déloyale : il faut deux ou trois ans aux autorités de Bruxelles pour instruire une plainte... »* Bien assez de temps pour mourir.

DUMPING • Quant aux transferts des usines dans les pays à bas salaires – ces délocalisations qui furent longtemps considérées comme une *panacée*, – ils *ne suscitent* plus le même engouement. En amont, *l'industrie textile, plus* capitalistique, plus technique et donc jusqu'ici nettement plus épargnée, s'inquiète désormais de la disparition de... ses clients. *« Devrons-nous installer nos usines dans les pays de délocalisation? »*, s'inquiète ainsi François Vrinat, *président du groupe Schaeffer.*

Une question dont on devine la réponse. Les *chemises* produites en Chine ou au Pakistan sont faites avec des tissus asiatiques. *« La capacité de production de Taïwan en fils et fibres polyester représente aujourd'hui une fois et demie celle de toute l'Europe occidentale; celle de la Corée, 80 % ! »*, notent les fédérations professionnelles. *« L'emploi dans le textile et l'habillement s'écroule dans tous les pays européens,* s'inquiète le député européen Joao Cravinho. *En un an, la balance commerciale de la Communauté s'est dégradée de 40 %. Un désastre ! »*

Le «nouveau protection*nisme » n'est, en effet,* pas seulement franchouillard. Les *industriels français ne font* désormais pas moins bien que leurs voisins. Erba, Nino, Lauffenmühle... la liste des défaillances de l'industrie cotonnière allemande devient impressionnante en ce début d'année. *Les industriels italiens ne font* pas mieux. Quant aux néerlan*dais ou aux scandinaves, ils* ont disparu corps et biens.

Aussi, à Bruxelles, désormais, les industriels font front commun. Les fédérations professionnelles se sont coalisées. Et leurs revendications se font, le plus souvent, communes. Aux négociateurs du GATT, ils *réclament* l'ouverture réciproque des marchés, *l'insertion d'une « charte* sociale» (interdisant le travail des enfants notamment) et d'une «charte de protection de l'environnement», un système efficace de protection et une «clause de sauvegarde». De la Communauté européenne, de plus en plus ouverte à leurs propositions, ils attendent la création d'une «Agence européenne pour le commerce international». Une agence, à l'image de son homologue américaine, dotée et de *moyens, et de pouvoirs.*

Ce langage est en passe de devenir celui des responsables politiques, si l'on en croit le très libéral Edouard Balladur, tenant meeting électoral, mercredi 10 mars, à Nogent-sur-Seine (Aube) et parlant *« d'ouverture réciproque des marchés »*. Il n'est pas, celui du consommateur, plus sensible que jamais, semble-t-il, à l'effet «prix». Mais il est de plus en plus celui des salariés qui redoutent de perdre leur emploi. Il pourrait devenir celui de la rue. *« Vivre ici, acheter ailleurs est suicidaire »*, aime à dire Julien Charlier, le PDG de DMC.

Pierre-Angel Gay





La France et la détente mondiale

Dans l'affrontement destructeur des blocs et des économies nationales dominantes, la France a un rôle salutaire à jouer : promouvoir le « désarmement ».

par JEAN-LOUIS LEVET (*)

L'ÉCONOMIE mondiale est devenue une poudrière : le monde entre dans une nouvelle phase *marquée par la faillite de l'empire soviétique*, le réveil des nationalismes, la montée de l'intégrisme musulman. L'émergence, à côté de celui des Etats-Unis, d'un nouveau leadership allemand et japonais, la « décohésion » sociale liée à la crise économique renforcent ces éléments de déstabilisation.

Le monde industrialisé a les plus grandes difficultés à se concerter pour tenter de fournir une réponse collective à ces défis d'envergure mondiale, étant lui-même au bord de l'affrontement : le conflit euro-américain au sein du GATT en est l'illustration et reflète la *recomposition des rapports de forces entre une Amérique confrontée au déclin industriel et une puissance européenne en gestation. Plus globalement, l'Europe à dix-huit pays* (CEE+AELE) d'un côté, l'Amérique du Nord et le Mexique de l'autre, accusent ensemble une balance négative de 100 milliards de dollars avec la zone Asie-Pacifique.

La logique des blocs économiques prend le pas sur la libéralisation des échanges mondiaux tant annoncée. Et l'affrontement entre les économies nationales dominantes constitue un facteur beaucoup plus perturbateur que l'inflation hier ou les taux d'intérêt élevés aujourd'hui.

Il révèle une véritable dynamique destructrice en termes d'emplois, de cohésion sociale et d'infrastructures industrielles ; de plus, cette guerre économique remet en cause de fortes certitudes liées au modèle libéral anglo-saxon : ainsi, la compétitivité ne se résume pas à la qualité des produits que l'on fabrique, mais à l'ensemble des moyens mis en œuvre par les entreprises et les Etats pour les écouler sur le marché mondial. La réussite individuelle n'est plus le principal moteur du capitalisme et laisse la place à la réussite collective, fruit de *l'alliance entre l'Etat et les acteurs de l'économie* nationale.

La France, aujourd'hui encore, répugne à analyser les échanges internationaux sous l'angle des rapports de force et de la dialectique de combat. Cette absence de prise de conscience collective, la grande dispersion des avis et la pauvreté du débat public peuvent constituer une menace majeure qui *pousse lentement mais sûrement l'économie française* vers un statut de puissance soumise.

Un écueil sérieux

Or, paradoxalement, ce contexte mondial nouveau fournit à la France une grande perspective d'action : être l'initiatrice d'une politique de détente économique internationale.

Face au modèle de la guerre économique promu implicitement par certaines grandes puissances industrielles telles que le Japon ou les Etats-Unis et fondé sur le binôme expansionnisme économique/protection du marché intérieur, deux *réponses sont actuellement proposées*.

La première consiste à redécouvrir les « vertus » du protectionnisme défensif, le repli sur le marché domestique, *la valorisation d'une certaine identité* nationale. Elle est prônée par les groupes nationalistes au Japon, aux Etats-Unis, en Europe, et d'une façon moins virulente par les lobbies conservateurs. Cette réponse serait un écueil sérieux à la construction de l'Europe : profitant d'un morcellement d'égoïsmes locaux, les grandes nations industrialisées se partageraient les dépouilles de l'économie européenne.

La seconde réponse prône le pacifisme économique, à travers une conception universaliste de *l'économie exclusivement préoccupée de l'avenir et* qui a pour but l'association universelle et la liberté absolue des échanges internationaux. On la trouve dans certains courants utopistes de gauche mais surtout dans la pensée ultra-libérale. Or, ce pacifisme économique, s'il prenait le dessus, aboutirait, pour les pays concernés, à un véritable désarmement unilatéral.

Face aux modèles de l'expansionnisme à tout crin, du protectionnisme défensif ou du pacifisme *économique unilatéral qui ne pourraient qu'accentuer* les désordres mondiaux, une orientation s'impose : la mise en œuvre concertée d'une politique *de détente économique mondiale*.

L'équilibre entre l'affrontement et la coopération sera moins tributaire de la main invisible du marché que du dialogue entre puissances industrielles. Ce n'est qu'à cette condition qu'une coopération entre économies nationales et une réduction des inégalités entre le Nord et le Sud entreront enfin dans les faits.

Encore faut-il qu'une nation prenne l'initiative. Seule une démocratie qui, à la fois, est dotée d'une puissance économique et d'une reconnaissance politique suffisamment fortes dans le monde mais qui, dans le même temps, ne fait pas peur, peut prendre une telle initiative. Or la France détient de *tels atouts, au contraire des Etats-Unis, du Japon*, de l'Allemagne ou de la Grande-Bretagne.

Des sensibilités voisines

Par le passé, la France a dénoncé la politique des blocs idéologiques, a œuvré pour une souveraineté nationale non soumise à une des deux puissances dominantes d'alors (URSS, Etats-Unis), a lancé à de nombreuses reprises, depuis la décolonisation, le débat d'une réduction des inégalités entre le Nord et le Sud ; dotée d'une vision et d'une longue tradition humaniste reconnue, elle joue un rôle moteur dans la construction européenne, exemple *de coopération unique dans le monde*.

La France peut et doit dénoncer la politique des blocs économiques qui accentuent les tensions entre le Nord et le Sud et les disparités entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est. Elle peut prétendre à un rôle d'arbitre international et lancer un débat opportun sur, par exemple, le problème de la souveraineté économique des pays confrontés au national-expansionnisme de certaines nations ; ou encore en proposant une charte des démocraties européennes de l'Ouest et de l'Est qui pourrait jeter *les bases d'un dialogue plus large entre le système* occidental et le système asiatique.

Cette démarche rencontrerait des sensibilités voisines en Europe du Nord, dans les pays latins, dans certains pays asiatiques et dans la plupart des pays du tiers-monde.

(*) Délégué général des clubs « Démocraties ».

LES GRANDS DÉBATS ÉLECTORAUX (VIII)

Reconstruire la forteresse Europe

Le chômage en Europe est une conséquence du libre-échange, *à partir du moment où ce dernier* n'a plus concerné seulement des économies comparables. Revenir au protectionnisme au *niveau national serait suicidaire, mais* au niveau européen c'est nécessaire.

par JEAN-YVES LE FÈVRE (*)

L'EXAMEN critique du libre-échange comme cause possible de notre chômage structurel n'est pas venu des économistes ni des hommes politiques, qui restent globalement hostiles au protectionnisme (1), mais de responsables économiques s'appuyant sur des faits concrets, comme Jacques Calvet ou Alain Gomez (2).

Le libre-échange, comme la langue d'Esope, est *la meilleure et la pire des choses*. Celui qui s'est instauré avec le traité de Rome en 1957, ou même avec le Kennedy Round en 1964, a été incontesta*blement un facteur de croissance et de plein emploi*, car il a stimulé les échanges entre des nations comparables ayant les mêmes handicaps.

Il n'en a plus été de même à partir des années 70. Avec l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, et sous la pression des Etats-Unis, le tarif extérieur commun de la CEE a été progressivement abaissé. Or, cette barrière douanière communautaire à l'égard des pays tiers faisait la spécificité du Marché commun par rapport à une simple zone de libre-échange comme l'AELE. Ce *n'est pas un hasard si la montée irrésistible du* chômage, qui doit peu au choc pétrolier, date de cette période.

En effet, nous avons abaissé notre garde extérieure tandis que le Japon, qui avait reconstitué son industrie lourde, se lançait dans une stratégie admirable de conquête des marchés extérieurs, appuyée à l'époque par un niveau de salaires incomparablement plus bas. Puis, très rapidement, on assista à l'émergence de nouvelles puissances industrielles en Asie, les fameux « dragons ». Forts de leurs avantages comparatifs en matière de salaires, ils ont rapidement accumulé des excédents commerciaux fabuleux.

On connaît la suite : le démantèlement de pans entiers de notre industrie, à commencer par le textile avec l'accord multifibre de 1973. Alors même qu'il n'avait pas encore digéré, notamment en France, le choc du Marché commun, le tissu industriel a d'abord réagi par une grande vague de faillites. Puis, pour survivre, les entreprises n'ont eu d'autres choix que de s'adapter selon deux approches destructrices d'emplois : la robotisation et surtout la délocalisation. C'est ainsi que l'industrie de l'habillement a perdu 91 000 emplois entre 1982 et 1992 (40 % de ses effectifs), et que la Chine a exporté en France l'an dernier plus de chaussures que l'Italie. En délocalisant le textile, nous avons mis au chômage des travailleurs immigrés en France pour employer des ouvriers en Turquie ou au Pakistan !

Certes, le Japon s'embourgeoise et s'endormira peut-être sur ses excédents. Mais de combien de centaines de milliers de chômeurs l'Europe et la *France vont-elles payer l'arrivée de la Chine sur nos* marchés, grâce au GATT (dont la Chine ne fait même pas encore partie) et au laxisme ou à l'inconscience *des fonctionnaires de la CEE ?*

Limité à l'Europe, le libre-échange a été et reste un facteur de croissance. Généralisé à des pays qui ne donnent aucune réciprocité, il est devenu un facteur de récession par les coûts sociaux insupportables qu'il entraîne.

Car ce que les industriels unanimes reprochent aux fonctionnaires de Bruxelles, ce n'est pas d'avoir bradé la forteresse Europe, *mais de n'avoir pas su* négocier des contreparties significatives. Le Japon comme les quatre « dragons » sont restés derrière *leurs donjons tarifaires quand les barrières culturelles* et les structures commerciales ne suffisaient pas à les protéger.

Corriger la dérive libérale

Devant cette dérive libérale, cet excès du marché qu'il va falloir corriger, il faut intervenir : comment espérer en effet que l'on va créer des emplois en France alors que tout incite les industriels à fermer leurs usines et à faire fabriquer en Asie ?

A l'évidence, un protectionnisme au niveau national serait suicidaire : la solution est européenne. Ce n'est qu'à l'abri d'un nouveau tarif extérieur commun que l'on pourra reconstituer le tissu industriel sinistré. Il faut rebâtir la forteresse Europe.

Les mêmes mécanismes qui ont fait la réussite de la politique agricole commune (PAC) joueront aussi pour la politique industrielle. Croulant sous les excédents, la PAC est *aujourd'hui la victime de son* succès, mais il ne faut pas oublier que c'est le protectionnisme européen qui a permis la modernisa*tion rapide de notre agriculture*.

Rebâtir la forteresse Europe n'est pas une voie politiquement facile, mais elle ouvre d'autres perspectives économiques et géopolitiques, en direction notamment des pays de l'Est, qu'il faudra associer à ce protectionnisme. L'Europe devra aussi accepter une certaine augmentation du coût de la vie pour prix de la réduction du chômage. Mieux vaut acheter un peu plus cher des biens que l'on a fabriqués soi-même que de profiter de prix bas compensés, et au-delà, par les coûts collectifs du chômage.

Cela suppose enfin des révisions déchirantes au niveau de l'Europe. La forteresse Europe se forgera autour d'un noyau dur : ce sera une Europe dans *l'Europe, constituée avec nos amis allemands*, espagnols, italiens et belges. Y entraînerons-nous un jour la Grande-Bretagne, pourtant totalement sinistrée par le libre-échange ?

Une telle politique implique une volonté et du courage, parce qu'elle comporte des risques. Mais il est un risque autrement plus grave, c'est la menace que fait peser sur la démocratie la montée de l'extrémisme, qui se nourrit de l'exclusion.

(1) Roger Fauroux : « Vive le GATT », *le Monde* du *4 décembre* 1992.

(2) Alain Gomez : « Le GATT doit mourir », *le Monde* du 28 novembre 1992.

(*) Directeur général de la Société parisienne de banque.

Pour une préférence communautaire

Ni protectionnisme, *ni libre-échange à outrance*. Ce dont l'Europe a besoin, c'est d'une véritable « préférence communautaire » : politique de change compétitive, encouragements aux rapprochements d'entreprises de la CEE, réhabilitation du tarif douanier commun.

par GÉRARD LAFAY (*)

S'IL est un domaine où il faut éviter le dogma*tisme des théories à la mode, c'est bien celui du* commerce international.

Le protectionnisme a fait la preuve de sa nocivité. Sur le plan international, on sait comment il commence, mais on sait également comment il finit : chacun prenant des mesures de rétorsion contre les autres, l'économie mondiale s'engage dans un processus cumulatif de guerre commerciale dont les années 30 ont montré les résultats. Sur le plan national, la France a illustré une politique frileuse et malthusienne de défense des indus*tries incapables de s'adapter*.

Le plus souvent, au lieu de concevoir une action globale adaptée au monde d'aujourd'hui, sa *politique industrielle a consisté à aider les* « canards boiteux », aggravant ainsi les difficultés qu'elle prétendait surmonter. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la France n'ait eu aucune crédibilité vis-à-vis de ses partenaires, de sorte que la Communauté européenne s'est graduellement transformée en un sous-espace d'une zone occidentale de libre-échange.

Faut-il, pour autant, adopter ce libre-échange intégral que les Américains s'efforcent d'impo*ser avec la complicité de nos* principaux partenaires ? Bien sûr que non. L'Europe agricole est *en train de se dissoudre et l'Europe* industrielle restera inexistante tant que le marché unique ne reposera pas sur une préférence communautaire. Trois conclusions découlent de ce constat.

1) La stratégie européenne *doit incorporer dans les politiques* monétaires un impératif global de compétitivité, afin d'éviter la surévaluation des monnaies de la Communauté vis-à-vis de celles de nos concurrents extra-communautaires. Cet impératif, qui dépasse le clivage *traditionnel entre la sphère* monétaire et la sphère réelle de l'économie, s'oppose à la conception allemande d'une banque centrale indépendante, dont l'*objectif* doit être d'assurer la stabilité des prix intérieurs sans *qu'elle ait à se préoccuper des conséquences de* son action sur le plan de la compétitivité extérieure.

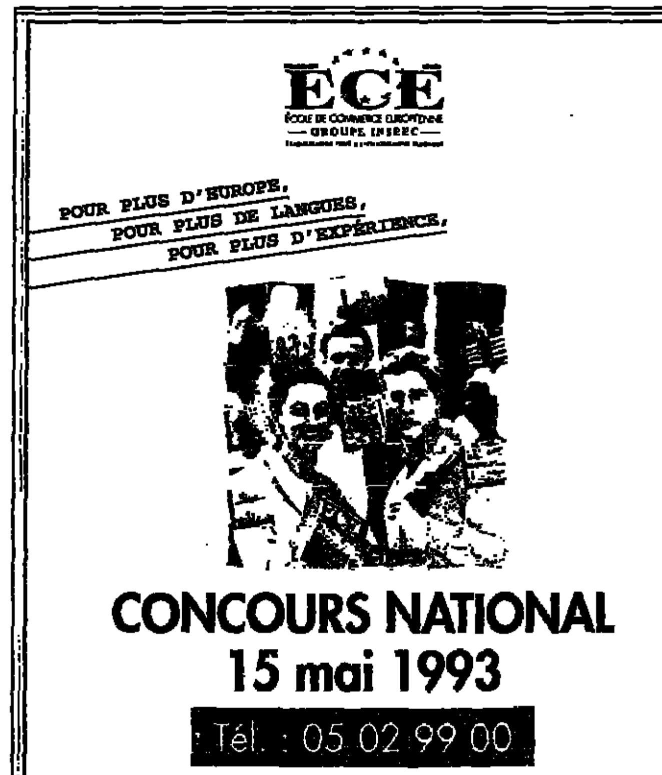
2) La stratégie européenne doit privilégier, par des mesures fiscales ou réglementaires, les relations entre les entreprises de la Communauté (accords, fusions ou acquisitions), en les avantageant par rapport à la coopération avec des parte*naires extracommunautaires*. Cette politique est aux antipodes de la vision de Sir Leon Brittan, qui tient lieu de politique industrielle communautaire ; *elle est aussi en contradiction avec les dispositions* du traité de Maastricht stipulant qu'il n'est pas question d'introduire *« quelque mesure que ce soit pouvant entraîner des distorsions de concurrence »* (titre II, article G modifiant l'article 130 du traité de Rome).

Varier la dose de libre-échange

3) La stratégie européenne doit réhabiliter le tarif douanier, seul instrument transparent et *contrôlable de régulation des échanges, d'une part* pour permettre l'émergence d'industries de pointe par des mesures ponctuelles et offensives de pré*férence communautaire, d'autre part pour soutenir* l'agriculture par le maintien d'un prélèvement sur les importations de produits agricoles. Allant à l'encontre de la logique des négociations multilatérales qui sont actuellement menées dans le cadre du GATT, cette réhabilitation est également contraire à la soumission de la réforme de la politique agricole commune aux exigences des Etats-Unis.

Ni « Europe forteresse », ni « Europe passoire ». Le libre-échange intégral reste un objectif vers lequel on se dirigera à long terme, mais le monde s'oriente d'abord vers une régio*nalisation autour de trois pôles*. Dans l'immédiat, il s'agit donc de faire varier la dose de libre-échange en fonction de la proximité des économies nationales : dose complète à l'intérieur de la Communauté, forte avec les pays voisins d'Europe ou d'Afrique dont il faut *favoriser l'insertion* internationale, plus modérée avec les deux autres pôles et les pays *situés dans leur mouvance*. Quant au GATT, celui-ci doit demeurer l'arbitre nécessaire au niveau mondial, mais en repensant sa doctrine et en le cou*plant avec les questions monétaires*, qui jouent un rôle crucial dans la concurrence internationale.

(*) Professeur associé à l'université Paris-I.



PERSPECTIVES

Métier d'influence

Suite de la page 25

« Et cela fait bien des années que d'anciens préfets entrent dans les conseils d'administration des grandes entreprises », ajoute Frédéric Broussous, directeur d'Euro-consultants. Mais la profession de lobbyiste est, elle, beaucoup plus récente. Salarié, attaché à une entreprise, on le nomme pudiquement directeur des relations extérieures, attaché parlementaire ou, plus chic, « Public affairs » *(voir encadré)*.

D'autres pratiquent le même métier en indépendants : des cabinets conseil en lobbying vendent aux entreprises, associations ou organisations professionnelles leur savoir-faire. Apparus au début des années 80 en France, ils sont aujourd'hui une petite vingtaine à Paris. *« Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, les passerelles dont tous les grands groupes disposaient avec l'administration se sont brutalement rompues. Il a fallu en créer d'autres »*, explique Frédéric Broussous.

Les alternances sont d'ailleurs toujours une période faste, observe Olivier Le Picard, PDG de Communication et Institutions : *« Après le calme de ces dernières semaines, nous allons avoir du pain sur la planche... »*

Cette « professionnalisation » est allée de pair avec une meilleure acceptation du lobbying par l'opinion publique. *« Les intérêts particuliers liés par exemple à la protection de l'environnement se sont vus reconnaître une sorte de légitimité nouvelle face aux projets d'intérêt général comme les autoroutes ou les tunnels »*, note Dorothée Pineau, qui a rédigé pour l'Institut La Boétie (regroupant 70 chefs d'entreprise ou cadres dirigeants) un rapport fouillé sur le lobbying en France. Désireux de sortir leur métier de l'ombre, Thierry Lefébure, Olivier Le Picard et Paul Boury ont fondé en janvier 1991 une Association française des conseils en lobbying (AFCL), qui regroupe aujourd'hui quatorze cabinets spécialisés.

EXPLIQUER • Depuis trois ans, Judith Symonds, qui dirige France Strategy, donne même un cours de lobbying à L'Institut d'études politiques de Paris. Car le lobbying est selon elle un *« vrai métier »*, qui exige une forte technicité, de bonnes connaissances juridiques et fiscales, si possible un passage dans l'administration française, *« et qui est aujourd'hui très en vogue chez les étudiants »*.

Ces futurs diplômés à la recherche d'un premier emploi ne s'y trompent pas : le contexte est porteur pour le lobbying. Les lois de décentralisation de 1982-1983, la construction européenne et l'affaiblissement des organisations représentatives ont multiplié les niveaux de prise de décisions. *« Les entreprises comprennent toujours très mal le fonctionnement de l'administration »*, estime Dominique-Claire Prévost, ancienne énarque, aujourd'hui à la tête de la société Perséphone. *« Mais maintenant, chaque fois qu'une loi ou un décret passent, les gens se plaignent de ne pas avoir été consultés. »* Même les parlementaires *« sont très démunis d'informations* constate Dorothée Pineau. *Ils ont du mal à se faire seuls une idée sur tous les dossiers, d'autant que ces derniers sont de plus en plus complexes. »*

URGENCE • Par rapport à leurs collègues agissant pour le compte d'une seule entreprise, les lobbyistes indépendants disposent de sérieux atouts : ils ont davantage de recul, savent décrypter le jargon interne à la société, faire valoir les meilleurs arguments en fonction des interlocuteurs, et *« habiller »* habilement l'intérêt particulier en intérêt général. Thierry Lefébure, convaincu que *« les parlementaires apprécient d'avoir affaire à des intermédiaires »*, plaide pour sa chapelle : *« Ils peuvent nous dire beaucoup plus franchement qu'à un président d'association caritative, par exemple qu'ils ne pourront rien faire pour lui. Tout le monde gagne du temps. De plus, ils savent qu'on ne peut pas leur mentir puisqu'on reviendra nécessairement les voir pour un autre client »*. Il reconnaît également *« pouvoir avancer un peu masqué, sans qu'apparaisse le nom de l'entreprise »*.

Pourtant, ces cabinets, conseil, ne font pas vraiment fortune. Ils attendent encore de voir se produire en France un boum du lobbying similaire à celui qui s'est produit aux Etats-Unis, où les sociétés de lobbying sont innombrables. Elles ont également fleuri en grand nombre en Grande-Bretagne (une quarantaine de sociétés) ainsi qu'aux Pays-Bas, et se développent en Espagne. *« Notre profession marche moyennement en France même si tout le monde dit le contraire. Le chiffre d'affaires des cabinets ne progresse guère que de 15 % par an »*, admet Thierry Lefébure. Selon le lobbyiste Paul Boury, *« le marché du lobbying indépendant ne dépasse pas les 30 à 40 millions de francs par an. Très peu d'entreprises vivent uniquement du lobbying. Toutes les autres font aussi de la communication »*.

Seules les grandes entreprises font, en règle générale, appel aux conseils en lobbying. Encore faut-il que leurs dirigeants ne soient pas convaincus qu'ils peuvent tout régler eux-mêmes, en faisant jouer leurs relations. Selon Frédéric Broussous, *« ils considèrent même comme déshonorant de faire appel à un sous-traitant pour discuter avec les pouvoirs publics ou se tenir au courant des lois »*. Les PME, qui n'ont pas encore vraiment le réflexe de s'associer pour défendre leurs intérêts communs, ne connaissent guère ces cabinets ou estiment qu'ils sont chers, parisiens et réservés aux grandes sociétés. *« Les entreprises françaises n'ont pas souvent recours à des sociétés de conseil en lobbying, de même que, de façon générale, elles font beaucoup moins appel qu'aux Etats-Unis à des sociétés de conseil »* analyse Judith Symonds. *« De plus, elles sont très pessimistes quant à leur possibilité d'infléchir les décisions publiques et elles craignent la réaction du gouvernement à leur action de lobbying »*. Elles ne font appel aux conseils en lobbying qu'en cas d'urgence, après qu'un texte mettant gravement en cause leurs intérêts est passé. *« Elles nous emploient essentiellement pour des actions ponctuelles, très peu pour des contrats durables »*, déplore Paul Boury.

Les cabinets conseil en lobbying seraient-ils trop chers ? De 10 à 15 000 francs par jour selon Thierry Lefébure : *« La plupart des budgets tournent autour de 400 000 francs. » « Ce n'est rien quand on prend en compte les intérêts énormes qui sont en jeu, le coût pour une société d'un marché qui file ou pour changer tout son équipement après une directive européenne »*, plaide Judith Symonds.

Pour conquérir une nouvelle clientèle, les lobbyistes indépendants ont désormais deux mots d'ordre : se faire connaître et veiller à la transparence de leur activité.

Dans ce but, une charte de déontologie, plutôt timide il est vrai, a été publiée en février 1992 à l'initiative de l'AFCL. Certains lobbyistes font également campagne pour un enregistrement obligatoire auprès du Parlement, tel qu'il se pratique aux Etats-Unis.

« Trop de cabinets disent faire du lobbying alors qu'ils s'occupent vaguement de communication et de relations publiques, explique Judith Symonds. Quelques années de lobbying indépendant sans scandale donneront encore plus sûrement confiance en ce nouveau métier à hauts risques.

Pascale Krémer

Lobbyistes d'entreprise ? Où çà ?

Surtout, ne pas faire de vagues. Ne faire parler ni de soi ni de son entreprise. *« Vous avez contacté le lobbyiste de la société XYZ ? Lui vous parlera certainement. Moi, ma direction s'y oppose... »* Unanimement, les lobbyistes d'entreprise estiment que leur profession mérite en France d'être reconnue et démystifiée... mais chacun d'entre eux considère qu'il revient plutôt à l'autre de parler le premier.

Personne ne défend les intérêts des entreprises du bâtiment et des travaux publics auprès du Parlement, des ministères, des conseils généraux et régionaux. Qu'on se le dise : la fonction de lobbyiste n'existe pas dans le BTP. A l'Association des relations avec les pouvoirs publics (ARPP), on n'a guère le temps de parler à la presse. *« Actuellement, à la traditionnelle suspicion française vis-à-vis du lobbying s'ajoute un climat malsain lié aux affaires, à la loi sur la transparence de Michel Sapin et à l'attente des élections »*, concède l'un d'eux. Bref, repassez l'an prochain.

Pleinement reconnu à Bruxelles, le lobbying redevient souterrain dès qu'il s'exerce à Paris. Le responsable des relations institutionnelles d'EDF, Eric Eugène, que sa direction a eu le mérite de laisser s'exprimer, ne fait pas de lobbying, mais du *« relationnel »*. Lobbyiste d'une grande entreprise privée, celui que nous appellerons Pierre (puisqu'il n'a pas obtenu de son entreprise l'autorisation d'être cité dans la presse), avoue qu'il emploie parfois la *« langue de bois »* : *« aux Etats-Unis, je serais sans doute fier de dire que je suis lobbyiste. Mais en France, un voile pudique recouvre cette profession. Il faudra encore quelques années pour qu'elle soit pleinement reconnue... »*

Pour faire bouger les choses, Pierre donne des cours de lobbying dans une grande école : *« Je me suis créé ma propre déontologie. Pas question de faire en quoi que ce soit du trafic d'influence. Ce n'est pas parce qu'on rencontre un fonctionnaire qu'on a nécessairement une enveloppe à la main. D'ailleurs, je n'en ai jamais rencontré de corrompu. »*

Le métier n'a rien de sulfureux, selon Pierre : *« Ce n'est qu'une autre expression des relations publiques. Je présente mon entreprise et ses produits. Le seul plus, c'est une bonne connaissance des rouages de l'administration. Tout comme les attachés de presse sont devenus directeurs de la communication, les chargés de relations publiques deviendront tous à terme lobbyistes. »*

P. K.



TOURISME

La croisière s'amuse

Peu touché par la crise, le secteur des croisières se développe rapidement et se restructure, devenant une vraie industrie de taille internationale

SI l'économie en général et le tourisme en particulier ressemblent actuellement à des voiliers immobiles attendant désespérément que la brise reprenne, le secteur des croisières, lui, continue à avoir le vent en poupe, en Europe et dans le monde. Ainsi, entre 1991 et 1992, le marché américain a enregistré une augmentation de 11 %, le marché européen de 2,5 % et le marché français de 7 % avec un nombre de passagers passant de 112 000 à 120 000.

Véritable industrie, la croisière pèse aujourd'hui à l'échelle mondiale 39 milliards de francs, pour près de 6 millions de passagers. Au niveau européen, le chiffre d'affaires atteint 5,6 milliards (665 000 passagers) et en France près de 1 milliard. En Amérique du Nord, qui représente 80 % du marché mondial, la progression est impressionnante : une augmentation annuelle de 10 % depuis 1970 et un marché qui a triplé à chaque décennie.

L'Europe n'est pas en reste avec, en moyenne, une augmentation annuelle de 9 % et un marché qui a plus que doublé à chaque décennie. Ce bilan positif se double de perspectives de développement résolument optimistes, confortées par de récentes études indiquant que sur 250 millions d'Américains, 80 millions, soit un tiers, disposent des moyens financiers de s'offrir une croisière et qu'il en va de même de 120 des 350 millions d'habitants de la CEE (34 %). De quoi justifier les objectifs ambitieux des armateurs d'ici à l'an 2000 : 10 millions de passagers aux Etats-Unis, 2 millions en Europe et un million dans le reste du monde (Australie, Amérique du Sud et Japon).



DYNAMISME • Dans ce secteur prospère et dynamique, la France gagne ses lettres de noblesse et joue un rôle de plus en plus prépondérant, avec un nombre de passagers qui a presque doublé en 5 ans, passant de 61 000 passagers en 1987 à 120 000 en 1992. Elle occupe la troisième place sur l'échiquier européen, derrière la Grande-Bretagne (200 000 passagers) et l'Allemagne, dont les 180 000 passagers incluent un fort contingent d'adeptes des croisières fluviales. A noter toutefois, en 1992, et en dépit d'une hausse de 7 % du nombre de clients, une baisse de 2,5 % du chiffre d'affaires. Deux explications. La croisière, comme le tourisme, a subi l'impact négatif du contexte économique et de l'attitude frileuse de la clientèle. D'autre part, les croisières courtes se multipliant, le prix moyen global a diminué.

Reste que, dans un climat général morose, le secteur bénéficie d'un engouement croissant, engouement qui fait de la France un marché très prometteur. A condition, toutefois, que le réseau de distribution joue le jeu et prenne enfin conscience de l'importance de l'enjeu. Actuellement, on ne compte qu'une poignée d'agences vraiment spécialisées dans ce secteur, contre environ 1 500 aux Etats-Unis. Le message est simple : la croisière se développera avec ou sans les agences de voyages. D'où les appels (voire les mises en garde) des armateurs en direction de partenaires jugés souvent trop passifs, et dont ils attendent, avec une impatience non dissimulée, une commercialisation plus efficace et plus agressive, à l'image du premier réseau de distribution français, Havas Voyages (1).

PARTENAIRES • Bien décidés à aider le mouvement en tissant notamment un réseau de partenaires privilégiés – Paquet, par exemple, réalise 80 % de son chiffre d'affaires via 150 agences ,– les armateurs entendent également, à leur niveau, se donner les moyens d'exploiter le filon annoncé. L'heure est ainsi aux grandes manœuvres à l'image de l'accord conclu récemment entre d'une part Costa Croisières, leader du marché avec 205 000 passagers, dont 33 200 en France, et un chiffre d'affaires global de 1,7 milliard de francs (dont 168 millions dans l'Hexagone), et d'autre part Croisières Paquet (43 000 passagers dont 21 000 en France et 800 millions de chiffre d'affaire dont 330 en France).

Sur le plan financier, l'accord se traduira par une prise de participation dans le capital de Costa par les actionnaires de Paquet – les groupes Chargeurs et Accor. Au terme d'une augmentation de capital de 320 millions de francs de la société mère, Costa Crociere, prévue courant 1993, la famille Costa ne détiendra plus que 31 % du total, Chargeurs et Accor ayant 24 %, et le reste des actions étant coté à la Bourse de Milan.

Unissent ainsi leurs forces deux compagnies non directement concurrentes mais très complémentaires avec d'un côté Paquet, spécialiste du haut de gamme, de l'autre Costa, armateur européen prépondérant dans la gamme moyenne mais également bien implanté sur le marché américain.

Ce dernier étant soumis à une concurrence effrénée, qui se traduit par une baisse des prix, Costa a choisi d'y privilégier les croisières familiales bon marché et, par ailleurs d'accélérer son développement en Europe, marché sous-développé par rapport à son potentiel. Avec, pour conséquence, la décision de positionner quatre paquebots flambant neufs (4 200 lits) en Méditerranée et d'exploiter l'axe Europe du Nord, alors que jusqu'à présent les nouvelles unités étaient réservées à la zone Amérique.

FORMER • Disposant désormais de onze bateaux (2) représentant une capacité de 8 800 lits, le nouveau groupe accède au 4e rang mondial, avec 2,5 milliards de chiffre d'affaires et 250 000 passagers, et devient le leader incontesté du marché européen de la croisière, devant Cunard (qui vient d'obtenir la commercialisation de trois paquebots de Crown Cruise Line), Princess Cruises et Chandris.

Objectifs prioritaires : les marchés italiens et français sur lesquels les deux compagnies, déjà en position dominante, entendent, sous leur enseigne respective, mettre leur complémentarité à profit pour « ratisser large » : la clientèle individuelle haut de gamme pour Paquet, Costa accentuant son avance dans le milieu de gamme et les groupes : congrès, séminaires et « voyages de motivation », créneau en progression avec, en 1992 sur le marché français, 26 400 passagers et un chiffre d'affaires de 120 millions de francs.

L'alliance, insistent toutefois Claude Dexidour (délégué général de Costa) et Thierry de la Tour d'Artaise (directeur général de Paquet), est plus offensive que défensive, l'objectif étant non de prendre des parts de marché aux autres mais d'attirer de nouvelles clientèles. Une stratégie qui, dans un premier temps, passera par la fusion des équipes commerciales, une concertation sur la programmation et le positionnement des bateaux, un effort accru pour mieux former les vendeurs d'un réseau de partenaires privilégiés, le souci (chez Costa notamment) de proposer davantage de croisières « françaises », au niveau de l'atmosphère à bord, et de multiplier les départs de ports français.

Sans oublier une politique de communication plus ambitieuse en direction du grand public. Un volet essentiel pour deux raisons. D'abord parce que la croisière reste, en France, un produit méconnu, souffrant de préjugés tenaces, notamment quant à son prix (3).

Ensuite parce que ce secteur a enregistré des évolutions qui en modifient profondément l'image : l'apparition d'une nouvelle génération de bateaux (homogénéité des cabines, équipements sophistiqués, espace et confort accrus) et de paquebots à voile, grands voiliers et catamarans, associée au lancement de destinations et de « produits » nouveaux – croisières plus courtes, prise en compte des enfants qui bénéficient souvent de gratuité, croisières à thèmes culturels et sportifs –, attirent une clientèle de plus en plus diversifiée, de plus en plus jeune (quarante/quarante-cinq ans en moyenne) et de plus en plus fidèle.

« TOUT COMPRIS » • Cela d'autant que les croisières, offrant un produit complet (un voyage itinérant avec des escales à bord d'un hôtel flottant privilégiant la table et les animations) et un prix « tout compris », concurrencent sérieusement les circuits terrestres haut de gamme.

Dernière conséquence du rapprochement, la dénonciation prochaine du contrat liant Costa au voyagiste Chorus, actuel agent général de la compagnie. Avec, à terme, un éventuel accord avec le nouveau groupe constitué par la fusion de la Sotair, filiale tourisme d'Air France, et de Chorus, filiale d'Havas et de l'allemand TUI. Un groupe qui accède au 3e rang des voyagistes français et dont le duo Costa/Paquet pourrait devenir le partenaire maritime privilégié.

Patrick Francès

(1) Outre la publication d'une brochure thématique sur les croisières, Havas Voyages envisage la création de « coins croisières » dans certaines de ses agences, voire l'ouverture de points de vente spécialisés.

(2) Le *Daphné*, le *Costa-Riviera*, l'*Eugenio-Costa*, l'*Enrico-Costa*, le *Costa-Marina*, le *Costa-Classica*, le *Costa-Allegra* et le *Costa-Romantica* chez Costa, dont l'offre est passée en cinq ans de 4 300 à 7 300 places ; *Mermoz*, l'*Ocean-Pearl* et l'*Ocean-Princess* chez Paquet.

(3) On estime qu'une croisière revient entre 800 et 1 200 F par jour, tout compris, pour le milieu de gamme et entre 1 200 et 1 800 F pour le haut de gamme. Une semaine de croisière aux Antilles tourne autour de 10 000 F, avion inclus.

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

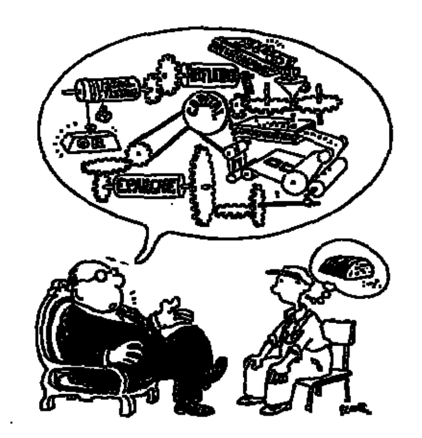
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



19

DOSSIER

Les retraites



Avec une régularité d'horloge, le débat sur le financement des retraites surgit sur la scène politique... pour être aussitôt enterré. Dernier exemple : la campagne pour les élections législatives de mars 1993. En janvier, le gouvernement de Pierre Bérégovoy a proposé de constituer un fonds de garantie permettant de préparer les années difficiles du début du vingt et unième siècle. Présenté hors délais parlementaires et deux mois avant le scrutin, ce projet est virtuellement mort-né. La gauche, empêtrée dans ses contradictions, n'ose pas assumer les décisions qui s'imposent : chacun sait que, dix ans après sa création, la retraite à soixante ans devra être vidée d'une partie de sa substance pour alléger le fardeau des actifs. La droite préfère s'en remettre à des slogans qui sonnent creux et elle n'a pas davantage l'intention de mettre en œuvre des réformes – allongement de la durée d'activité, modifications du calcul des retraites –, dont une multitude d'études officielles et parfois gouvernementales ont pourtant souligné la nécessité. Pendant ce temps, les Français s'inquiètent et les produits d'assurance-vie prospèrent. Entretenue par l'immobilisme des politiques, la défiance des futurs et actuels retraités est sans doute excessive. Pour au moins trois raisons. En premier lieu, il ne s'agit pas de « sauver les retraites », mais de garantir un « acquis social » (c'est-à-dire en l'occurrence, de ne pas aller au-delà) dont la France peut être fière : actuellement, le revenu moyen des ménages de retraités est égal, voire légèrement supérieur, à celui des actifs. Ensuite, le débat concerne essentiellement les régimes de base : les régimes complémentaires, qui ont préparé l'avenir, sont en bien meilleure posture. Enfin, les leviers qui permettraient de garantir les retraites sont, contrairement au problème du chômage, parfaitement identifiés et leurs effets garantis, car mécaniques. Les mesures à prendre seront d'autant moins douloureuses et inégalitaires qu'elles seront introduites à brève échéance. D'ailleurs, la crise n'est pas pour 2010. Elle est patente depuis quinze ans et ira en s'amplifiant au début du siècle prochain. Pour la surmonter, il faudra du courage politique. Il faudra aussi que l'on pose les problèmes non pas seulement en termes de démographie mais également en termes d'emploi et de partage des revenus entre générations et catégories sociales.

Dossier réalisé par Jean-Michel Normand

Pourra-t-on payer les retraites en 2010 ?

■ Au-delà de l'évolution économique *des prochaines années, cette interrogation* revient en fait à se demander si les actifs, qui versent des cotisations, accepteront d'augmenter leurs prélèvements afin de financer les retraites de leurs aînés.

Le Livre blanc publié en avril 1991 par le gouvernement de Michel Rocard évalue le besoin de financement tendanciel des retraites à 300 milliards de francs d'ici à 2010 dont 190 milliards de francs *pour le seul régime général de la Sécurité* sociale, soit l'équivalent de 7,8 points de cotisation. Cette prévision, réalisée à législation inchangée, repose sur un scénario assez optimiste : hausse annuelle de *1 % des effectifs employés et de 2 % du* pouvoir d'achat. De son côté, l'INSEE estime que si rien n'est fait, le taux de cotisation global (employeurs + salariés) atteindra en 2040 un niveau se situant entre *25 % et 40 %, contre 16,5 % actuellement.*

Jusqu'à quand les actifs – et, le cas échéant, leurs entreprises – admettront-ils que leur revenu soit amputé de façon conséquente par les prélèvements obligatoires ? Partagera-t-on les efforts entre générations en calculant à l'avenir les pensions de façon moins favorable, sachant qu'il n'est pas question de revenir sur les droits acquis des retraités en place ? Telle est la problématique centrale du débat sur la retraite.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue que la « crise » n'est pas pour demain ni pour après-demain. Elle a déja commencé ! *Les dépenses de retraite sont passées* de 5,1 % en 1960 à 12 % aujourd'hui et, pour le régime général, le déficit est permanent depuis près de quinze ans. L'an passé, il s'est établi à 17 milliards de francs et, sur la période *1989-1992*, le besoin de financement s'est élevé à 47 milliards de francs, malgré des transferts budgétaires, la création de la CSG, la hausse des cotisations et l'indexation des pensions sur les prix et non sur les salaires. ■

> **“Dans vingt ans, le système (des retraites) va exploser et il y a de quoi faire sauter les cinq ou six gouvernements qui seront amenés à s'en occuper.”**
>
> Michel Rocard
> janvier 1990.

Comment est organisé le système ?

■ En 1945, la grande ambition des fon*dateurs* de la Sécurité sociale était de créer un système unique, fondé sur la solidarité entre toutes les catégories professionnelles. Ce beau rêve a fait long feu. Sous la pression des corporations intéressées, les caisses préexistantes ont survécu et sont devenues des régimes dits « spéciaux » (SNCF, RATP, Mines, Banque de France...) ou « particuliers » (fonctionnaires, EDF-GDF). Les non-salariés, exploitants agricoles ou autres indé*pendants, ont refusé de se* fondre dans le régime dit « général » (300 milliards de francs par an), qui regroupe les salariés du privé, et ont plus tard créé leurs propres régimes.

Au total, cohabitent en tout quelque cinq cent trente régimes obligatoires différents, sans oublier une myriade de caisses de retraites complémentaires que fédèrent pour l'essentiel l'ARRCO (tous salariés du privé) *et l'AGIRC (cadres). Ces deux dernières* « pèsent » respectivement 120 milliards et 60 milliards de francs.

Dans le régime général, la retraite à taux plein est fixée depuis 1983 à soixante ans à condition de justifier de 37,5 années de cotisation (des avantages sont accordés selon le nombre d'enfants et les périodes de service militaire, notamment). La pension est calculée en prenant en compte les salaires des dix meilleures années et, la cotisation étant prélevée en dessous d'un « plafond » (12 000 francs par mois actuellement), la rente maximale atteint la moitié de cette somme, soit 6 000 francs... théoriquement. En effet, depuis 1986, les rémunérations passées sont « réconstituées » en francs *constants (selon les prix) alors que le plafond* de la « Sécu » évolue selon les salaires. Résultat : aujourd'hui, personne ne peut prétendre toucher plus que 46 % du plafond.

Dans les régimes spéciaux et particuliers, *la* pension est calculée en fonction de la rémunération de fin de carrière (80 % du salaire moyen des six derniers mois, le plus souvent). Mais la cotisation est plus élevée et il n'existe pas de régime complémentaire obligatoire. Pour certaines catégories de personnel de ces établissements publics (mineurs de fond, conducteurs de trains ou de métros, égoutiers...) l'âge de la retraite peut être fixé à cinquante ou cinquante-cinq ans.

En situation démographique défavorable, *plusieurs régimes (agriculture, mines,* marins-pêcheurs...) bénéficient de la solidarité financière d'autres régimes moins bandicapés. Quant aux régimes complémentaires du privé (ARRCO pour tout les salariés du privé, AGIRC pour les cadres), leurs pensions sont calculées selon un système par points. Le point est régulièrement revalorisé et les cotisations permettent d'en acquérir tout au long de la carrière tandis qu'une partie des versements des adhérents assurent les équilibres et constituent des réserves. ■

Quel est l'impact de la démographie ?

■ La France ayant choisi de faire reposer tout son système de retraite sur le principe de la répartition, les évolutions démographiques sont déterminantes. En *2005-2010*, lorsque les premières générations du *baby-boom* partiront en retraite, les équilibres se détérioreront fortement car le taux d'activité, c'est-à-dire le rapport entre ceux qui financent les retraites et ceux auxquels elles sont versées, deviendra très défavorable.

Entre 1990 et 2010, le rapport entre le nombre des cotisants et celui des retraités tombera de 2,03 à 1,41 pour le régime général de la « Sécu » et de 2,91 à 2,37 pour les régimes complémentaires. Ces prévisions ne reposent pas sur du sable : ceux qui travailleront en 2010 sont tous nés et l'allongement de *la* durée de vie continuera d'accroître celle *de versement des pensions.*

Toutefois, il serait dangereux de s'en remettre à la seule dimension démographique. En effet, un nombre conséquent d'actifs ne paient pas de cotisations, notamment s'ils sont chômeurs.

Dans ces conditions, une amélioration de la situation de l'emploi et une reprise durable de la croissance économique permettraient de dégager des ressources pour répondre aux besoins financiers de la protection sociale et, donc, des retraites. Dès lors, assurent les optimistes, pourquoi dramatiser le débat alors que personne n'est à même de prévoir ce que seront l'emploi et l'état de l'économie dans les prochaines années ? Si l'on considère l'histoire économique de ces vingt dernières années, il semble que miser *sur un retour des « trente glorieuses »* (1945-1975) constitue au mieux une fuite en avant, au pire la politique de l'autruche. Entre 1986 et 1990, période de forte croissance et de (léger) repli du chômage, les tracas de la « Sécu » n'ont pas cessé... ■

> **“*La sagesse populaire* veut qu'on ne mette jamais tous ses œufs dans le même panier. Faisons donc reposer la retraite à la fois sur les transferts et sur l'épargne.”**
>
> Denis Kessler
> 25 octobre 1990.

Que *fait-on* à l'étranger ?

■ La différence entre la France et la plupart de nos voisins ou des autres pays développés provient d'abord du fait que si les régimes de base sont généralement fon*dés sur la répartition*, les *complémentaires* recourent, eux à la capitalisation. La Grande-Bretagne, où les deux systèmes coexistaient, a encouragé l'essor des retraites par capitalisation, au détriment des régimes *complémentaires par répartition.*

La plupart des pays industriels n'ont pas hésité à appliquer ou à programmer des dispositions visant à équilibrer leurs régimes de retraite. *Le* plus souvent, on a retardé l'âge de cessation d'activité. *L'Al*lemagne a prévu de le porter à soixante-cinq ans de 2000 et 2012, l'Italie vient également de le porter à soixante-cinq ans. Aux Etats-Unis, le départ en retraite va être retardé en fonction de l'année de naissance : les Américains nés en 1938 devront patienter jusqu'à soixante-sept ans. En Suède, il a été fixé à soixante-six ans contre soixante-cinq précédemment et les pensions ont été provisoirement « gelées ». ■

LEXIQUE

RÉPARTITION : c'est la technique des *régimes obligatoires français. Les* cotisations des actifs paient les pensions des retraités. On ne cotise donc pas pour soi mais pour les retraités du moment. Ce système est tributaire du rapport entre actifs et inactifs.

CAPITALISATION : financement des retraites par l'épargne individualisée – et souvent facultative – de chaque cotisant. La pension future dépendra des performances de son *entreprise ou de la profitabilité des* placements.

MINIMUM VIEILLESSE : revenu minimum garanti aux personnes âgées de plus de soixante-cinq ans (2 900 francs par mois pour une personne seule).

COMPENSATION : système complexe de péréquation entre caisses de retraites permettant de compenser les inégalités démographiques. L'an passé 29 milliards de francs *ont ainsi été transférés des unes* aux autres. Souvent critiqué, ce mécanisme n'aboutit cependant pas à verser une subvention d'équilibre car il s'effectue « à pres*tations égales » (mais le mode de* calcul n'est pas toujours limpide).

PRESTATIONS NON CONTRIBUTIVES : prestations qui ne sont pas liées au versement d'une cotisation (le minimum vieillesse est dans ce cas).

UNE AMÉLIORATION SENSIBLE EN VINGT ANS

(Évolution de la retraite moyenne annuelle versée par le régime général en francs constants 1960)

4500
4000
3500
3000
2500
2000
1971 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91

La courbe montre la progression du pouvoir d'achat de la retraite moyenne du régime général (y compris minimum vieillesse). Celle-ci s'élevait en 1991 à 31 278 francs par an (2 606 francs par mois), ce qui correspond à 4 290 francs de 1960 et est supérieur de 86 % au montant de 1972 (Source CNAVTS).

LES RÉFORMES ENVISAGÉES

La réforme la plus souvent évoquée *consiste à porter de trente-sept ans et* demi à quarante ans la durée de cotisation nécessaire pour obtenir une pension à taux plein. Cet allongement interviendrait progressivement : chaque année, on ajouterait un trimestre supplémentaire.

Cette mesure réduirait certes de 26 milliards de francs les dépenses du régime général d'ici à 2005, mais son rendement ne serait pas immédiat puisque, aujourd'hui, 61 % des nouveaux retraités ont cotisé pendant plus de trente-sept ans et demi. Sa mise en œuvre aboutirait *de facto* à exclure du droit à la retraite à soixante ans les assurés ayant commencé à travailler plus tard. Une telle mesure implique que l'on augmente le nombre d'emplois disponibles...

On peut aussi calculer les retraites à partir, non plus des dix meilleures années mais des vingt-cinq meilleures années. Cela économiserait 14 milliards d'ici à 2005, mais pénaliserait *les personnes à* revenus modestes ayant connu des aléas de carrière. Enfin maintenir l'indexation des pensions sur les prix éviterait 72 milliards de dépenses.

La constitution de réserves a également été évoquée. Les socialistes proposent de constituer une caisse de garantie alimentée par les actifs des entreprises publiques. En y injectant 100 milliards de francs dans les prochaines années, on pourrait disposer d'un capital de près de 300 milliards *de francs. Celui-ci serait* utilisé pour libérer des fonds à partir de 2005-2010 afin d'amortir les effets de la « bosse démographique » du début du vingt et unième siècle. Une cotisation *supplémentaire de 0,2 point mise en* réserve chaque année à partir d'aujourd'hui permettrait d'aboutir au même résultat.

Pour l'heure, le débat porte moins *sur la méthode que sur ceux qui* accepteront d'en assumer la responsabilité. Les syndicats et le patronat sont divisés (alors que, dans les régimes complémentaires, sous d'autres formes, ils ont accepté de *répartir les efforts entre cotisants* et retraités). Quant aux gouvernements, ils craignent d'abord l'impopularité de telles mesures.

BIBLIOGRAPHIE

■ *Quelles retraites en l'an 2000*, par Jacques Bichot, Armand Colin, 167 pages, 1993.

■ *La retraite en questions*, par Rebecca Aspis, Hatier, collection « Enjeux », 73 pages, 1991).

■ *Livre blanc sur les retraites*, La Documentation française, coll. « Rapports officiels », Paris 1991.

On peut également recommander la lecture de la revue *Retraite et société*, éditée par la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (75951, Paris Cedex 19) et la dernière livraison (n° 23, hiver 1992) de la *Revue d'économie financière* (« Le Monde Editions », 364 pages).

L'AVÈNEMENT DES FONDS DE PENSION

Très en vogue dans les pays anglo-saxons et au Japon, les fonds de pensions sont des régimes de retraites d'entreprise par capitalisation. Les cotisations des salariés (auxquelles s'ajoute parfois un *abondement de l'employeur) sont réinjec*tées dans l'économie et, à l'heure de la retraite, permettent à l'intéressé de percevoir une rente.

Les fonds de pension représentent *une épargne considérable : en 1991, on* estimait leur valeur à 300 milliards de livres (soit plus de 2 400 milliards de francs) en Grande-Bretagne, à 250 milliards de deutschemarks en Allemagne (environ 850 milliards de francs), à 700 milliards de dollars au Japon et à 2 500 milliards de dollars aux Etats-Unis (soit respectivement 3 850 et 13 750 milliards de francs).

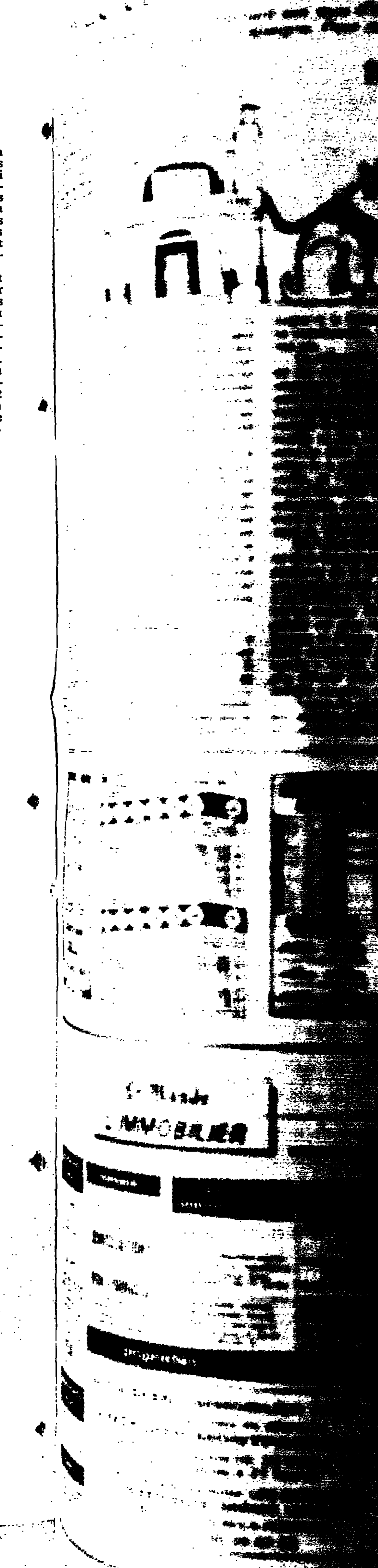
Le « modèle » anglais exige que les cotisations soient placées sous forme d'actions, d'obligations ou d'investissements immobiliers dans de grands fonds, alors que le modèle allemand préfère intégrer l'épargne des salariés dans le *capital de l'entreprise.*

Par ailleurs, deux techniques cohabitent : celle de la prestation définie (la plus favorable aux salariés) et celle de la cotisation définie qui n'implique pas d'obligation de résultat.

En France, la plate-forme de l'Union pour la France envisage d'exonérer *d'impôt (comme c'est le cas à l'étranger)* les cotisations affectées à des fonds de pension.

Plusieurs sénateurs de l'actuelle opposition viennent d'ailleurs de déposer une *proposition de loi permettant* de constituer des régimes d'entreprise par capitalisation « à l'anglaise », gérés par les compagnies d'assurance ou les régimes de retraite complémentaire.





PERSPECTIVES

Un entretien avec un économiste d'outre-Rhin

« Le consensus allemand est en panne »

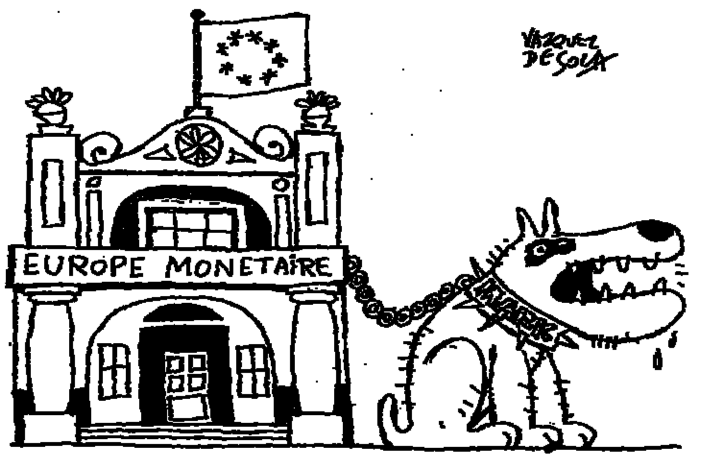
La Bundesbank devrait abaisser plus fortement ses taux d'intérêt, estime Hans-Helmut Kotz, économiste en chef de la Deutsche Girozentrale, organisme fédérateur des caisses d'épargne. Pour ce faire, il faut que le consensus se recrée entre partis et partenaires sociaux

« On parle beaucoup en France d'accélérer le processus d'union monétaire, quitte à le faire avec un nombre réduit de pays. Le gouvernement de Bonn et la Bundesbank s'opposent officiellement pour l'instant à cette mini-Europe. Mais pensez-vous que les Allemands l'accepteraient ?

– Permettez-moi d'abord de dire qu'il s'agit d'une idée économiquement saine. Les pays du cœur de l'Europe monétaire, Allemagne, France, Bénélux, auxquels il faudrait ajouter l'Autriche, la Suisse et peut-être un ou deux pays scandinaves, ont des économies dotées de structures assez similaires. Elles réagissent de la même manière à des chocs externes, ce qui est un gage de leur faculté à rester unis, comme l'a montré le professeur américain Barry Eichengreen (1). Autrement dit, l'union monétaire de ces pays a des chances de tenir la distance.

Ce n'est pas le cas des autres pays européens, économiquement plus éloignés et qui ont conservé trop de spécificités. Pour eux, la politique consistant à manier les taux de change pour absorber les chocs et atténuer les pertes de compétitivité reste indispensable. Vouloir limiter l'union monétaire à une mini-Europe est de ce point de vue raisonnable.

Reste la politique, qui a toujours été à l'origine des progrès dans l'intégration monétaire européenne. C'est vrai pour la création du « serpent » au début des années 70, pour celle du SME en 1978 ou pour l'union monétaire. L'histoire économique a montré qu'une union monétaire n'est durable qu'accompagnée d'une union politique. Pour faire cette mini-Europe accélérée, il faudrait donc que les gouvernements reparlent d'une union politique accélérée, chapitre exclu de Maastricht. En Allemagne, tous les partis jugent déjà nécessaire de réaliser des progrès vers l'Europe politique pour conforter le traité. Ils ne peuvent que le demander plus ardemment encore dans le cas d'une petite Europe. Je précise qu'elle doit, aux yeux des Allemands, rester ouverte aux autres.



L'Europe ne pourra pas se faire uniquement par la monnaie, il faut qu'elle se fédéralise. Si vous n'avez plus les taux de change pour amortir les chocs, les régions touchées, défavorisées, doivent être aidées financièrement, ce qui implique le développement d'un mécanisme budgétaire fédéral à l'échelle européenne. Cela veut dire que le Parlement doit avoir plus de pouvoir dans les matières européennes.

– Est-ce possible ?

– C'est ce qui me paraît le plus incertain. Prenons l'exemple du noyau dur franco-allemand. Je suis sceptique parce que les approches politiques des deux côtés du Rhin restent très dissemblables, même après trente ans de relations privilégiées entre l'Allemagne et la France. L'économie est transfrontière, la politique ne l'est pas.

La mésentente de fond, héritée des cultures des deux pays, concerne la distribution des rôles entre l'économie et la politique. Le fonctionnement du politique, par exemple le poids des collectivités locales et des Länder, diverge entre les deux pays. Il en est de même de la perception ou, si vous voulez, de l'idéologie, qui est en France favorable à une politique industrielle alors qu'elle met en avant la nécessité de la concurrence en Allemagne.

On l'observe encore sur le statut de la banque centrale : l'indépendance de la Bundesbank est une question tabou en Allemagne ; il est hérétique de seulement vouloir en discuter. En France, l'approche est plus rationnelle : la Banque de France va changer de statut simplement parce que cela semble le moyen, aujourd'hui, le plus efficace pour arriver à une stabilité des prix.

Toutes ces questions devront être abordées au fond. D'un point de vue technique, les différences ne me semblent pas insurmontables. Mais en aurons-nous la volonté politique ? Je m'interroge quand j'observe les volontés de renationalisation depuis un an. Les troubles de l'Europe montrent combien les sentiments populaires n'apprécient guère les abandons de pouvoir sans recours. Prenez l'exemple de l'agriculture en France, de l'acier en Allemagne, ou du mythe du mark.

– Si on ne parvient pas à faire cette mini-Europe, peut-on conserver le système monétaire européen ?

– Tel quel, ça n'est guère supportable pour les partenaires de l'Allemagne. Le passage à l'union monétaire, qui est prévu pour 1997 ou 1999, laisse un intervalle de quatre ou six ans. Cette « phase 2 » doit être mise à profit pour faire converger les économies. Mais comment croire que l'on aboutira au but sans modifier la route ? Le train n'a pas attendu longtemps pour dérailler : six mois après la signature par les Douze du traité de Maastricht, le SME est entré en crise sévère. La responsabilité n'en incombe pas à des forces anglo-saxonnes malicieuses mais bien à la fragilité d'un système devenu tel que la probabilité de gagner beaucoup d'argent à l'attaquer est devenue grande.

L'internationalisation des marchés de capitaux rend périlleuse une stratégie de convergence vers un point commun encore lointain. La tentation est permanente de vouloir profiter de la moindre divergence et de foncer sur le plus faible. C'est ce qui se passe à cause des taux d'intérêt allemands, aujourd'hui, mais il y aura forcément d'autres occasions d'ici à 1997 ou 1999. Les conditions du succès de la stratégie de Maastricht risquent de s'amoindrir.

– Que faire ?

– D'un point de vue européen, la première option est une dévaluation des monnaies vis-à-vis du mark. Ce serait céder à la pression des marchés financiers alors même que les évolutions économiques comparées n'imposent pas une telle dévaluation. Pour la France, qui a investi dix ans d'efforts pour se constituer un capital de crédibilité monétaire avec le franc fort, cette hypothèse est à écarter.

L'autre solution s'impose et elle s'impose à l'Allemagne. A elle, aujourd'hui, de prendre en compte les effets internationaux de ses décisions et, en conséquence, de réduire ses taux d'intérêt. La conjoncture difficile et les récentes modérations salariales le justifient sans que nous ayons à renier notre politique et notre volonté de vaincre l'inflation. Mais, en outre, la France, et beaucoup de pays, font désormais mieux que nous à cet égard. Cette exportation réussie de nos propres idées offre une chance historique d'équilibrer le SME.

> **“Chacun agit pour soi, quelles que soient les conséquences globales, en particulier en Europe.”**

La Bundesbank a commencé à bouger en abaissant ses taux le 4 février pour, manifestement, calmer la spéculation contre la couronne danoise et contre le franc. Mais elle s'en tient à une politique de baisse prudente. A la lumière de l'Europe monétaire fragilisée, c'est une option à haut risque. Il serait plus judicieux d'abaisser les taux de façon plus ample. Pour l'aider, encore faudrait-il que tous les Allemands, les partis politiques comme les syndicats, fassent le même choix.

– Les Allemands n'auraient-ils pas encore choisi d'être européens ?

– Si. Leur conflit est autre, interne. Les partis et les partenaires sociaux sont pour l'Europe, mais ils prennent des décisions dictées par des considérations propres, qui ont un effet négatif sur l'Europe. Ils regrettent leur myopie mais semblent penser qu'ils n'y peuvent rien. Eh bien ! si. Le malheur est que le « consensus » est en panne. Normalement, les trois joueurs que sont Bonn, Francfort et les partenaires sociaux règlent de façon autonome, mais en coopération, la politique économique, la politique monétaire et la politique des revenus. La réunification a fait exploser ce modèle. Chacun agit pour soi, quelles que soient les conséquences globales, en particulier en Europe.

– Les Allemands sont-ils irresponsables ?

– Oui, mais inintentionnellement. Pour Max Weber, il faut aimer les conséquences de ses actions. Les Allemands doivent remettre leurs priorités dans le bon ordre. Pour leur intérêt propre, il faut qu'ils comprennent que réussir l'Europe est plus important que la réunification.

Propos recueillis par Eric Le Boucher

(1) « One money for Europe? Lessons from the US currency union », professeur Barry Eichengreen, université de Berkeley-Californie. *Economic Policy* numéro 10, avril 1990.

Pour un changement radical de politique économique

Suite de la page 25

C'est précisément ce qui s'est produit lors de la crise monétaire de l'automne 1992. Présenté *crûment, une réduction du taux de chômage de* 5 % *exigerait une dépréciation du taux de change* réel d'environ 50 %, chose que ni les travailleurs français ni les partenaires de la France n'ont de chances d'accepter.

La France est loin d'être le seul pays dans cette situation. Le chômage augmente partout en Europe, et tous les pays guettent désespérément un sursaut de la demande extérieure. La France attend que l'Espagne accroisse sa demande de biens français, et l'Espagne que la France accroisse sa demande de biens espagnols, et ainsi de suite.

Aux yeux des profanes, il paraît y avoir une solution simple : pourquoi les Français n'augmenteraient-ils pas eux-mêmes leur demande de biens français et les Espagnols leur demande de biens espagnols ? On nous répond que c'est impossible, que les problèmes de coordination sont insurmontables. Ceci, encore une fois, est faux.

Relance coordonnée

Une forte diminution des taux d'intérêt européens est possible. Il y a aujourd'hui plus d'espace pour une politique coordonnée de baisse des taux que depuis bien longtemps. La montée du chômage est générale. Dans presque tous les pays, l'inflation est faible et souvent même en diminution. Les taux d'intérêt réels, autrement dit *les taux nominaux corrigés de l'inflation*, sont à des maximums historiques.

Dans certains pays (France, Espagne), les taux réels avoisinent les 10 %. Les taux à court terme *devraient être diminués en moyenne d'au moins* 4 %. Les taux longs sont moins sensibles à la politique monétaire mais on peut anticiper qu'ils connaîtraient une baisse égale à environ la moitié de celle des taux courts.

Mis à part ses effets sur la demande, une telle réduction des taux d'intérêt aurait pour avantage immédiat d'améliorer la situation budgétaire en allégeant la charge d'intérêt de la dette publique. Pour un pays tel que l'Italie, où la dette dépasse la taille du PIB, et est essentiellement une dette à très court terme, l'allègement se monterait à plusieurs points de pourcentage du PIB.

Pour la France, qui est moint endettée, l'allègement serait plus faible mais il dépasserait tout de même 1 % du PIB. Cette marge ne devrait pas être utilisée pour réduire les déficits mais, soit pour augmenter les dépenses, soit pour diminuer les impôts. La priorité économique, à ce stade, n'est pas de réduire le déficit, mais d'éviter la dépression. Les critères budgétaires de Maastricht ne sont pas seulement irréalistes ; ils sont aussi, à ce stade, contre-productifs. Il faut accroître les déficits budgétaires, non les réduire.


NICOLAS GUILBERT

Voilà encore une idée qui s'inscrit en faux contre le consensus actuel. Mais considérons les choses de la manière suivante. Si les Français décidaient de dépenser plus, donc d'épargner moins, qui s'en plaindrait ? Ceux qui font la politique économique conviendraient qu'une épargne moindre aujourd'hui aura bien un coût demain ; mais ils accepteraient avec joie l'augmentation de la demande qui éviterait une nouvelle montée du chômage.

Les déficits budgétaires peuvent remplir exactement la même fonction. Un accroissement du déficit conduit à une augmentation de la dette, donc à une augmentation de la charge d'intérêt et à une hausse des impôts dans le futur ; cependant, tout comme une reprise de la demande privée, il permet d'éviter l'aggravation de la situation actuelle. Quand les choses vont mal comme aujourd'hui, les bénéfices courants dominent les coûts futurs. Quelles sont les augmentations de dépenses et les diminutions d'impôt à privilégier ? Stimuler l'investissement, sous la forme soit d'infrastructures publiques, soit de déductions fiscales *en* faveur de l'investissement privé, doit avoir la priorité. Mais il ne faut pas, là aussi, penser que les seules bonnes dépenses sont des dépenses d'investissement. Toute mesure qui augmente la demande réduit le chômage. Et donner aux jeunes une première chance d'emploi, donner aux chômeurs qui ont perdu espoir une chance de réemploi, sont aussi des investissements pour l'avenir.

Faire cavalier seul

Si la coordination se révèle à nouveau impos*sible, si l'Allemagne refuse* de se joindre à ses partenaires, la France doit-elle se résigner, conserver un franc fort, et attendre un salut toujours repoussé ? La réponse est encore non.

Si la coordination se révélait impossible, la France devrait abaisser ses taux d'intérêt et sortir du SME. Intégrée à une politique cohérente, la sortie du SME n'implique pas de perte de crédibilité. Bien que cela soit souvent considéré en France aujourd'hui comme une évidence, crédibilité n'est pas synonyme de change fixe ; il suffit de regarder l'exemple d'Alan Greenspan, à la tête de la Banque centrale des Etats-Unis.

*Ce ne sont pas des objectifs rigides et l'obsti*nation qui rendent une politique crédible, c'est le jugement par les marchés que le gouvernement poursuit une politique cohérente et sera capable *de s'y tenir. C'est pourquoi la politique actuelle* n'est en fait pas crédible : les marchés estiment que son coût politique va devenir trop élevé et anticipent un changement à venir.

Pour les mêmes raisons, une sortie du SME n'implique pas et ne doit pas amener à un ralentissement de la marche vers l'union européenne. Le projet européen, qui est essentiel à l'avenir de la France, souffre de l'association qui a été faite entre les questions essentielles et les aspects techniques tels que le régime de change. La séparation des deux conférerait au projet dans son ensemble une plus grande, non une moindre crédibilité.

Le coût du chômage prolongé est immense, et continuer à accepter l'immobilisme actuel ne serait rien de moins que criminel. Mais après avoir pendant tant d'années identifié crédibilité et inaction macroéconomique, convaincre les acteurs et les marchés qu'il existe une alternative est difficile. C'est le travail des hommes politiques, et c'est ce que le président Clinton a si bien compris aujourd'hui aux Etats-Unis.

Olivier Blanchard





Politique monétaire

Laissons flotter le mark

par PHILIPPE SIMONNOT (*)

SANS doute est-il difficile aux dirigeants de l'opposition de dévoiler toutes leurs arrière-pensées en ce qui concerne la parité franc-mark? Sans doute peuvent-ils se retrancher derrière la vertueuse nécessité dans laquelle ils sont de ne pas dire ce qu'ils croient être la vérité, sauf à être accusés par l'actuel gouvernement de saboter la politique dite du «franc fort»? Mais il n'est hélas pas tout à fait impossible que, derrière cette pieuse façade, il y ait en fait de la piété véritable envers le fétiche monétaire, et que le futur gouvernement continue à cheminer sur la voie suicidaire empruntée par l'équipe Bérégovoy.

Ainsi la timidité monétaire typique de la gauche-n'osant-pas-dévaluer-parce-que-cela-ne-fait-pas-sérieux (se rappeler la désastreuse expérience de 1981) serait maintenant partagée par la droite. Bref, il n'est pas exclu que l'on continue comme avant. Dans six mois, dans un an, on se retrouvera donc dans la même nécessité de défendre le franc avec en prime quelques centaines de milliers de chômeurs supplémentaires.

Pourquoi? Tout simplement parce que, dans six mois, dans un an, l'Allemagne n'aura toujours pas réglé son problème et que par conséquent l'impéritie de ses finances continuera à peser sur les marchés des changes et les taux d'intérêt. Quel est ce problème? Il est que d'une manière ou d'une autre les transferts de fonds publics allemands d'Ouest en Est devront être maintenus à hauteur de 160 à 170 milliards de deutchemarks par an, et cela pendant le reste de la décennie.

Ces sommes gigantesques (540 à 580 milliards de francs) devront être financées en partie par l'emprunt, ce qui viendra évidemment peser sur les marchés de capitaux. A noter d'ailleurs qu'un appel supplémentaire à l'impôt – comme le réclame régulièrement Paris – ne résoudrait pas forcément le problème. Ces impôts supplémentaires seraient compensés par des augmentations de prix et de salaires qui obligeraient pareillement la Bundesbank à maintenir des taux élevés, voire à les relever pour lutter contre l'inflation. Pour ne rien dire de l'influence négative de nouveaux prélèvements fiscaux sur une économie déjà en danger d'anémie.

En un mot comme en cent, l'économie allemande se trouve durablement dans une impasse – impasse qu'il n'est pas difficile d'expliquer : dans l'ex-Allemagne de l'Est, les salaires sont tellement supérieurs à la productivité qu'un nombre croissant d'entreprises doivent être soutenues à coup de subventions, tandis que les chômeurs engendrés par ce même écart entre salaire et productivité réclament eux aussi des fonds publics pour survivre. Quant aux fonds privés, ils sont rebutés de s'investir dans ces conditions, malgré tous les dégrèvements fiscaux qu'on leur offre. A terme, c'est la réputation de l'ensemble de l'économie allemande qui pourrait être mise en cause.

Un «savoir» historique

On se gardera bien de porter ici un jugement sur la politique qui a été menée depuis la chue du mur de Berlin. La hantise des responsables ouest-allemands était, et est encore, de maintenir les Allemands de l'Est sur place. Mais si l'on respecte leurs choix, on n'en devrait avoir que plus de liberté pour leur faire comprendre que la France, n'étant pas partie prenante aux décisions de Bonn, n'a aucune raison d'en subir les conséquences. Le même raisonnement peut être évidemment avancé par les autres pays de la Communauté européenne.

Les Allemands, qui ont un «savoir» historique de l'inflation, devraient être, du reste, les premiers à reconnaître qu'il n'y a pas de politique monétaire européenne possible si une telle autonomie en matière salariale est pratiquée par l'un des pays membres – autonomie par rapport aux règles les plus élémentaires de l'économie qui exigent que les salaires aient un certain rapport avec la productivité.

Il ne s'agit donc pas de remettre en cause l'autonomie manifestée par les Allemands dans la gestion d'une réunification imposée par l'Histoire; nous disons simplement qu'à celle-ci doit correspondre une autonomie monétaire, à savoir le flottement du mark, alors que, jusqu'à maintenant, la politique monétaire européenne est allée exactement dans l'autre sens : pour arrimer le système monétaire européen (SME) au mark, il a fallu dévaluer ou laisser flotter les autres devises.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour prévoir ce qu'une autonomie monétaire allemande entraînerait : le décrochage du mark par rapport aux autres devises du SME et par conséquent la possibilité de décrocher les taux d'intérêt français, entre autres, par rapport aux taux allemands, et de mettre un terme à une usure véritablement meurtrière pour nos entreprises. Tel est bien l'objectif recherché par tout le monde, au gouvernement comme dans l'opposition : baisser les taux pour desserrer le nœud coulant qui étouffe l'économie. La solution est à portée de main. Mais, pour des raisons de «doctrine», de «principe» ou tout simplement par manque d'imagination, on ne veut pas la saisir.

Désolidarisation

Il est compréhensible qu'à deux mois de l'échéance des législatives le gouvernement Bérégovoy ne veuille pas céder sur la parité de notre devise. Après avoir tant sacrifié sur l'autel du «franc fort», il paraîtrait vraiment trop bête de céder à la dernière minute. Plus fondamentalement ou moins politiquement, on peut arguer qu'après huit ans d'efforts la politique dite de rigueur porte enfin ses fruits : la modification dans un sens positif des anticipations sur le franc, la prime de risque sur notre devise tendant à se réduire, et la Banque de France étant en mesure, avec l'aide il est vrai inconditionnelle de la Bundesbank, de combattre victorieusement la spéculation. Lâcher prise aujourd'hui, ce serait ruiner d'un seul coup tout ce patient et douloureux labeur.

Mais laisser le mark flotter, ce n'est pas dévaluer le franc; c'est tout simplement accorder la politique monétaire à la réalité économique.

Assurément, il se peut que, dans un premier temps, la spéculation pousse le mark à la hausse, et donc que le flottement de la devise allemande se traduise sur les marchés par une dévaluation de facto du franc. Remarquons d'abord qu'accroché comme il l'est au mark le franc a été, ces derniers mois, réévalué par rapport à plusieurs devises européennes sans que le gouvernement ait pris le soin de justifier une telle réévaluation. Remarquons ensuite qu'avec un mark flottant le franc serait dévalué par rapport à la seule devise allemande, mais qu'il garderait sa parité par rapport aux autres devises du SME. Remarquons enfin que la hausse du mark ne pourrait aller très loin, étant donné les performances actuelles de l'économie allemande : inflation, perte de marchés à l'exportation, déficit dans les finances publiques.

Il n'est donc pas impossible, il est même probable qu'après une hausse de quelques mois le mark redescende. Qu'aura-t-on gagné? demandera-t-on. Eh bien on aura gagné de ne plus avoir à défendre le franc et donc de décrocher les taux d'intérêt français des taux allemands. A terme, on pourrait même gagner sur les deux tableaux : au bout du compte, la parité du franc aura été maintenue non seulement par rapport aux autres devises du SME, mais aussi par rapport au mark, et on aura pu baisser les taux d'intérêt et permettre à l'économie de respirer, de profiter de la reprise qui s'annonce aux Etats-Unis.

Ce qui excite les marchés, ce qui exaspère leurs tendances spéculatives, c'est la certitude qu'à terme l'actuelle parité franc-mark, par ce qu'elle implique en matière de taux d'intérêt, ne pourra être maintenue. On aura beau invoquer tous les raisonnements économiques, toute la rationalité de la «science économique», les données fondamentales, on ne les convaincra pas. Si le franc est si fort qu'on le dit, que peut-il craindre d'un flottement du mark? Repousser cette solution, n'est-ce pas mettre en cause son propre discours sur le franc fort? N'est-ce pas aussi risquer de détruire par le chômage et la désindustrialisation ce que l'on a cru construire sur des finances assainies et une monnaie forte.

Inversement, ce qui seul pourra calmer les marchés, c'est la désolidarisation des taux d'intérêt français par rapport aux allemands. Plus généralement, c'est le système monétaire européen qu'il faut défier du mark, osons le dire, qu'il faut sauver du mark, le temps que s'achève la réunification allemande en souhaitant que l'on puisse anticiper la réussite de cette œuvre gigantesque le plus tôt possible.

On ne peut certes attendre d'un gouvernement qui gère seulement les affaires courantes qu'il ait l'énergie de proposer une telle solution à nos partenaires allemands, alors qu'il ne l'a pas fait en des temps propices. Mais il serait vraiment bien étrange que les candidats à la relève ne l'aient pas déjà envisagée; s'ils la gardent secrète pour des raisons tactiques.

(*) Journaliste.

LIVRES

Conversions économiques

Quelles sont les marges de manœuvre pour sortir la France de la crise et le tiers-monde du sous-développement?

CHANGER L'ÉCONOMIE
d'André Gauron, Philippe Herzog, Alain Lipietz, Jacques Mistral
Syros, 146 pages, 89 F.
LE NOUVEAU DÉSORDRE ÉCONOMIQUE MONDIAL
de Georges Corm
La Découverte, 168 pages, 98 F.

UNE fugue à quatre voix ne manque pas de piquant. Il fallait oser. Deux économistes socialistes – André Gauron, proche de Pierre Bérégovoy; Jacques Mistral, rocardien, – Philippe Herzog, communiste, et Alain Lipietz, du courant «vert», ont fourni chacun à son tour un texte sur le thème : y-a-t-il pour la France une autre politique «de progrès» que celle qui est pratiquée aujourd'hui par la majorité? Les trois autres répondent ensuite. Pour rester dans la métaphore musicale, le contrepoint est plus riche qu'on pouvait l'imaginer.

Sans doute, peu de surprises sur le fait que les socialistes proches du pouvoir estiment essentiel que la gauche ait pu durer en tant que force gouvernementale, alors que leurs contradicteurs insistent sur le coût social de la politique menée. Plus de convergence sur la notion de productivité, beaucoup trop axée sur la réduction de travail par quantité produite, alors que les gains de rendement peuvent être obtenus par une meilleure utilisation des machines, une organisation du travail plus rationnelle et une amélioration des qualifications.

PARADOXE • Deux logiques apparaissent pour réduire le chômage : baisse du coût du travail, croissance du temps libre. Désaccord total sur la politique du «franc fort» et sur la manière de construire une Union économique européenne, bien que le but rallie les quatre interlocuteurs. Plus ou moins d'Etat? Le débat se structure plutôt sur l'utilisation des fonds publics et leur efficacité.

Le programme de la «deuxième gauche» (multiplication des terrains d'action proches du public et fumets autogestionnaires) devrait être réalisé avec les moyens de la «première» (volonté politique centrale forte), estime le présentateur. De quoi méditer avant les élections législatives... et même après.

«Changer d'économie», c'est aussi le propos du livre de Georges Corm sur «le nouveau désordre économique mondial». Cet économiste d'origine libanaise, consultant d'organismes internationaux et de banques centrales, a mis en exergue de son ouvrage une phrase de Karl Polanyi : «Rien n'obscurcit aussi efficacement notre vision de la société que le préjugé économiste.» Pour notre auteur, nous avons perdu le sens de l'économie politique. Le paradoxe est que, au moment où le modèle de développement impulsé par l'Occident triomphe, le libéralisme est aussi sur le point d'échouer partout. Le chômage et les inégalités s'accroissent, l'argent de la drogue pervertit les rapports Nord-Sud, la corruption s'étend, le tiers-monde s'élargit aux pays de l'Europe de l'Est et aux Républiques issues de l'URSS, la pollution gagne du terrain.

Cette situation devrait stimuler la réflexion. Ce n'est pas le cas. Le corpus économique se scinde en disciplines différentes, elles-mêmes isolées des autres sciences sociales telles que l'histoire, la sociologie, la démographie, la science politique. L'économiste fuit dans les modèles abstraits, à caractère philosophique et mécaniste et il est détrôné par l'ingénieur (1) et le statisticien.

Or «l'ingénieur travaille dans la logique des systèmes techniques dont la société perd le contrôle», et il développe tout naturellement le goût de la puissance, bloquant des solutions alternatives qu'il pourrait aussi bien mettre au point. Quant au statisticien, il dispose d'indicateurs globaux, sectoriels, régionaux, etc. qui, malgré leur nombre, ne rendent pas compte de la complexité de la réalité. Les classements de pays grâce au revenu par tête ne rendent jamais compte des disparités entre pauvres et riches. Et que dire de l'économie «souterraine»?

L'étude des phénomènes de migration est également en jachère. L'Europe, qui a connu la première explosion démographique, s'est débarrassée de ses «surplus» par l'émigration. Celle-ci n'a pas les mêmes caractéristiques dans les pays du tiers-monde : ce sont d'abord les «cerveaux» qui partent, puis les hommes d'affaires et enfin les pauvres. Curieuse façon de guérir le malade! Autre fausse recette de la modernité : l'indigestion de crédits pour le développement, qui a conduit à la crise de la dette et à des phénomènes de rejet des «ajustements structurels» ou du développement lui-même (fondamentalisme islamique ou Sentier lumineux au Pérou).

BUREAUCRATIE • Dans un chapitre bienvenu sur «les fondements d'une économie politique de la corruption», Georges Corm montre qu'elle n'est pas une aberration dans les pays du tiers-monde mais «une réponse économique rationnelle à un environnement socio-économique dénué de logique et de règles... claires». Dans les pays développés, c'est l'intégration du *big business* et du haut personnel politique et administratif qui pervertit les rapports économico-politiques. La corruption au Japon ne doit pas occulter toutefois son excellent processus d'industrialisation : alphabétisation des campagnes, puis division du travail chez les artisans, décortiquage des machines de l'Occident, enfin innovation.

Des pages sévères suivent sur la bureaucratie bancaire, le «big bang» financier, le système de changes flottants, les systèmes fiscaux (Georges Corm est partisan d'un impôt sur la dépense, mais n'aurait-il pas un effet récessionniste?). Il faut chasser *l'économisme* et revenir à l'état de droit économique. Qui ne souscrirait à cette ambition, issue de l'époque des Lumières? La crise pourra-t-elle finalement aider à cette conversion?

Pierre Drouin

(1) Sur la «dictature des ingénieurs», un bon exemple est donné à propos de l'audiovisuel dans le livre d'Alain Minc, *le Média-choc*, Grasset.



RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile «Les rédacteurs du *Monde*»,
«Association Hubert-Beuve-Méry»
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

CONJONCTURE

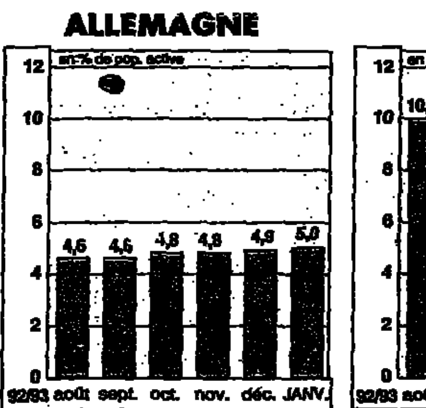
LA solution au chômage dans la CEE peut-elle se trouver dans l'importation d'un modèle extra-européen de fonctionnement du marché du travail ? A l'heure où le gonflement du nombre de chômeurs impose une réflexion approfondie sur les mécanismes de l'emploi, la tentation est grande, et justifiée, de s'inspirer de ce qui s'est fait ailleurs, là où ce mal préoccupe moins. L'expérience américaine pourrait à nouveau susciter l'intérêt tandis que les réticences culturelles à l'adoption d'un modèle «à la japonaise» pourraient s'estomper.

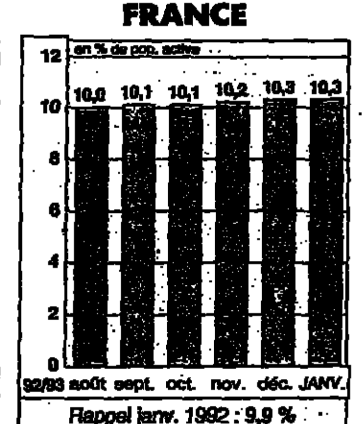
INDICATEUR ● L'emploi

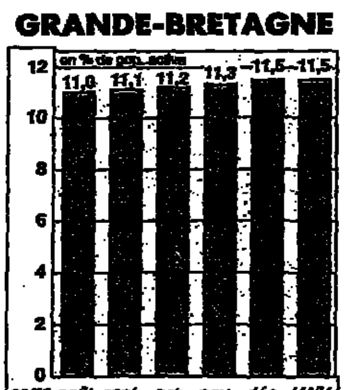
Modèles non transposables

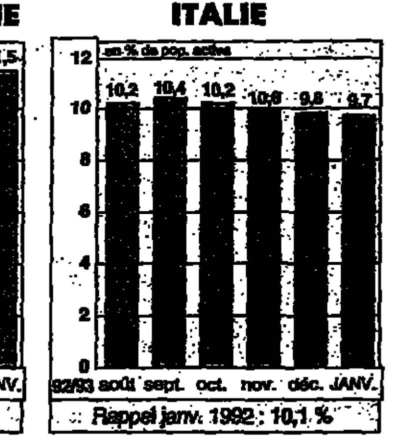
Vue d'Europe, la dynamique du marché du travail dans l'une ou l'autre de ces puissances paraît assez remarquable en effet. Entre 1982 et 1989, les effectifs employés se sont accrus de 18 millions aux Etats-Unis, au lieu de 5 millions dans l'ensemble des cinq grands pays européens (France, ex-RFA, Royaume-Uni, Italie et Espagne), dont la population active était légèrement supérieure à celle des Etats-Unis en 1982. Sortie de récession en avril 1991 et malgré la lenteur de la reprise jusqu'à récemment, l'économie américaine compte à son actif près d'un million d'emplois supplémentaires depuis cette date, alors qu'au Japon le taux de chômage est encore inférieur à 2,5 % de la population active, en dépit d'une conjoncture très défavorable depuis plusieurs mois.

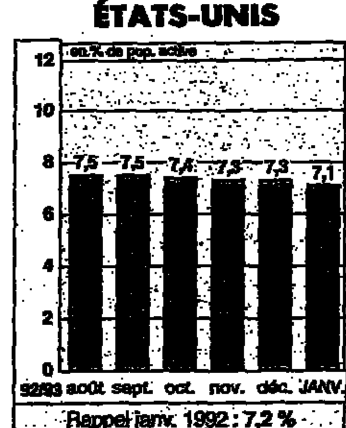
La baisse des salaires réels américains et le foisonnement des petits boulots de rue au Japon sont souvent évoqués pour justifier la dynamique de l'emploi dans ces pays. En sont-ils vraiment à l'origine ? Nul n'est en mesure de l'affirmer tant les écarts de comportement sont significatifs d'une économie à l'autre. Pour autant, en l'absence de modèle probant, ces constats risquent bien de guider les propositions qui forcément viendront à être préconisées en Europe... au détriment peut-être d'une politique réellement adaptée aux marchés du travail européens.

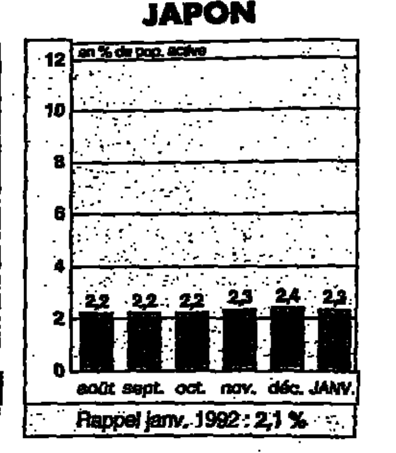












Taux de chômage en pourcentage de la population active. Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf Japon : sources nationales)

PAYS ● La France

Au creux de la vague

L'économie française subit de plein fouet la double crise qui affecte l'Europe : insuffisance de croissance avec l'entrée en récession de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Espagne ; crise monétaire avec les glissades de la livre et de la lire, les dévaluations de la peseta et l'obligation de maintenir nos taux d'intérêt à court terme à des niveaux excessivement élevés pour défendre la parité franc/deutschemark. Aussi le PIB marchand en volume a-t-il fléchi de 0,5 % au quatrième trimestre 1992 ; il ne devrait, au mieux, que se stabiliser en ce début d'année.

Les indicateurs conjoncturels restent mal orientés. Les enquêtes dans l'industrie mettent en évidence un «décrochage» des jugements sur les perspectives de production à partir de l'été dernier. En décembre, la production industrielle s'est à nouveau repliée de 1 %, portant son recul au quatrième trimestre à 2,6 %. Parallèlement, les appréciations sur les perspectives générales d'activité, qui reflètent le facteur «confiance», décisif dans les décisions d'embauche et d'investissement, sont retombées à un niveau très bas, celui de 1983 après le programme de redressement de mars, ou de fin 1990 en pleine crise du Golfe.

L'investissement en volume des entreprises continue de se contracter : – 4,4 % en 1992 en moyenne annuelle. Le taux d'investissement – rapport de l'investissement fixe à la valeur ajoutée –, revenu à 16,4 % fin 1992, retrouve son point bas de 1984-1985. L'effort de la deuxième partie des années 80, qui a permis la modernisation accélérée et le développement de notre appareil productif, est effacé. Ce retour à la «case départ» s'explique principalement par la faiblesse des perspectives de débouchés telles qu'elles sont appréciées par les chefs d'entreprise, alors que le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie continue de fléchir pour s'établir à 82,5 % début 1993. De même, les entreprises ont, à la fin de l'année dernière, fortement réduit leurs stocks, ce qui a notablement pesé sur la demande. Pour 1993, l'enquête investissement de l'INSEE de janvier, inévitablement fragile à ce stade, laisse attendre une baisse de 3% en valeur des projets dans l'industrie concurrentielle après celle de 11% enregistrée en 1992.

● Les exportations, pour leur part, se sont inscrites au quatrième trimestre en retrait de 1,4 % en volume par rapport au trimestre précédent ; cette évolution défavorable contraste fortement avec les croissances marquées observées au second semestre de 1991 et au début de 1992. Les exportations françaises sont affectées par le recul de la demande allemande. Vis-à-vis de l'Italie et de l'Espagne jouent le ralentissement de la demande intérieure et, comme c'est le cas également vis-à-vis du Royaume-Uni, l'effet de la dépréciation de leurs devises.

Les parts de nos exportations vers ces trois pays ont ainsi nettement fléchi fin 1992 à partir des niveaux élevés du début d'année. Selon l'enquête trimestrielle de l'INSEE de janvier, les industriels restent pessimistes quant à la demande étrangère.

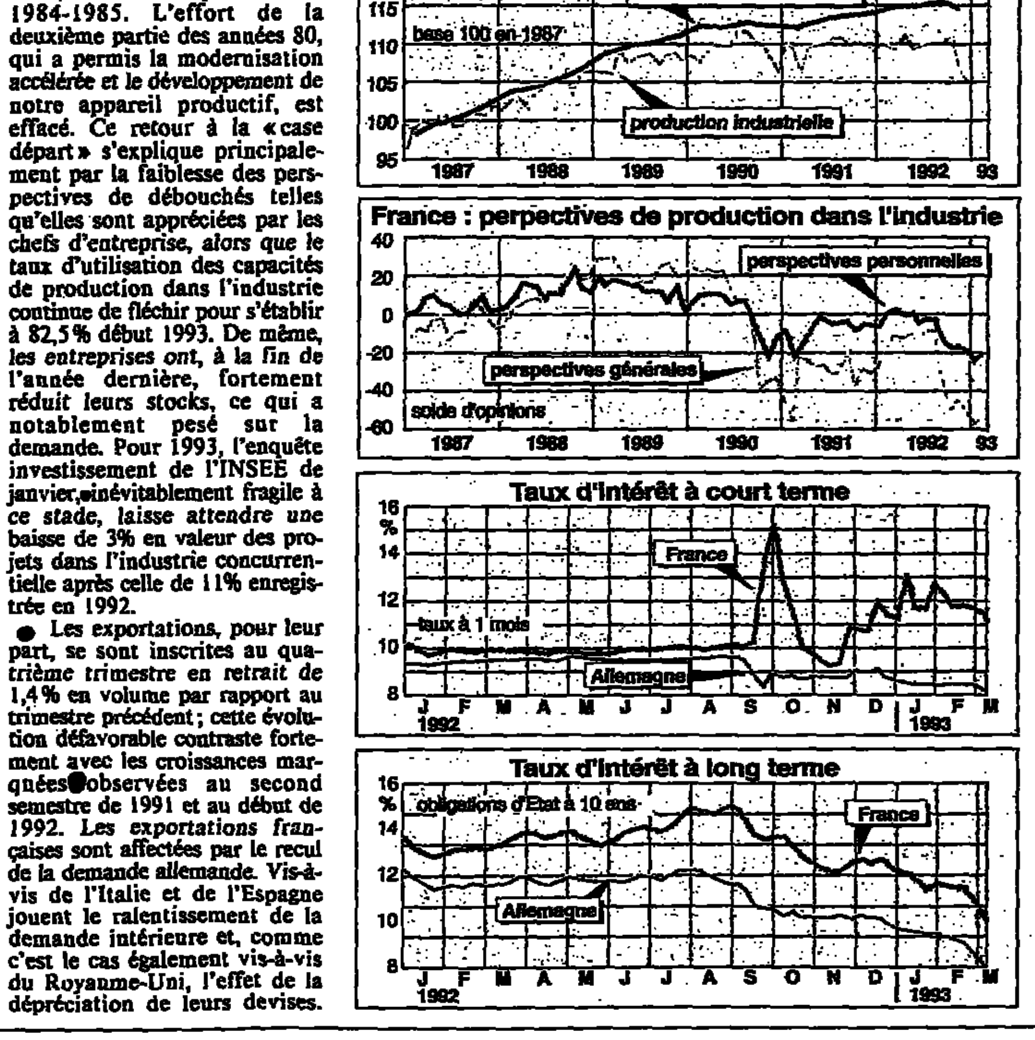
En revanche, la consommation en volume des ménages continue d'augmenter en tendance à un rythme approchant 2 % l'an. Cette progression se fait toutefois avec des fluctuations importantes d'un trimestre à l'autre, reflétant notamment les soldes ou les opérations promotionnelles. Au dernier trimestre de 1992, la hausse assez forte qui a été observée (+ 2,8 % en rythme annuel) s'explique ainsi pour partie par des achats importants d'automobiles liés à l'aide fiscale accordée jusqu'au 31 décembre à l'achat de véhicules équipés de pot catalytique. Toutefois, dès janvier, une correction à la baisse a été observée, celle-ci devant se traduire par un ralentissement sensible de la consommation au premier trimestre. Malgré les pertes d'emploi qui le freine, le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages progresse à un rythme modéré grâce à la désinflation – les prix à la consommation n'ont augmenté que de 2 % au cours de 1992, – à la hausse rapide des prestations sociales et, à l'inverse, à la faiblesse des impôts sur le revenu acquittés.

Le coût de ce creux conjoncturel en termes de chômage et de déséquilibre des comptes publics s'accroît. En janvier dernier, le nombre des demandeurs d'emploi en fin de mois frôlait les 3 millions (2 992 600), le chômage touchant alors 10,5 % de la population active. Au cours de 1992, le nombre de salariés dans les secteurs marchands non agricoles aurait diminué, selon les premiers résultats, de 0,9 %, soit 133 000 personnes, la tendance à la baisse s'accentuant en fin de période. Bien que la réduction des effectifs dans le secteur privé ait été plus élevée qu'en 1991, la hausse du chômage a été moindre grâce à une «politique de l'emploi» particulièrement active : exonérations diverses de charges sociales ; stages de formation ; enfin et surtout, contrats emploi-solidarité (CES) par lesquels sont fortement aidés des emplois à durée déterminée (3 à 12 mois) dans les collectivités ou entreprises publiques. Fin 1992, le nombre de CES s'élevait à 348 000, en hausse de plus de 100 000 unités par rapport à fin 1991. Dans ces conditions, la hausse de 5,1 % des demandeurs d'emploi observée dans le courant de 1992 ne donne qu'une image incomplète de la dégradation de la situation de l'emploi que reflètent également la hausse de 12,5 % du nombre de demandeurs d'emploi masculins de 25 à 49 ans (+ 100 000 en un an) ou celle de près de 25 % des demandeurs agents de maîtrise, techniciens ou cadres.

Le déficit budgétaire pour 1992 est maintenant évalué à 230 milliards de francs, soit 3,3 % du PIB, au lieu des 90 milliards prévus fin 1991. Pour l'essentiel, cet écart s'explique par deux éléments : des moins-values fiscales de 120 milliards résultant principalement de la faiblesse de la croissance, des revenus, et des bénéfices ; un accroissement des charges d'intérêts sur la dette de 15 milliards. En 1993, un dérapage du même ordre de grandeur paraît aujourd'hui possible à partir du découvert de 165 milliards de la loi de finances initiale ; le déficit budgétaire avoisinerait alors 4 % du PIB. Une grande prudence s'impose toutefois dans les évaluations du fait notamment des incertitudes affectant le second semestre (évolutions conjoncturelles, décisions prises par le gouvernement formé après les élections). Les comptes sociaux, Sécurité sociale et UNEDIC, pénalisés par la baisse de l'emploi qui réduit les ressources et accroît les charges, se sont également dégradés en 1992, avec un déficit pour l'année d'environ 28 milliards de francs.

La contrainte de change continue de peser sur notre pays, la Banque de France devant maintenir les taux à court terme à plus de 11% depuis la mi-décembre. Cependant, les conditions d'une baisse sensible des taux d'intérêt directeurs sont en train de se mettre en place en Allemagne ; le mouvement significatif de réduction des taux, passés de 9,75 % début septembre à 8,25 %, devrait s'accentuer dans les prochains mois. D'ores et déjà le marché obligataire a anticipé ce mouvement avec une baisse spectaculaire des taux longs allemands qui a été suivie par les taux français revenus pour les OAT à dix ans à 7,25 %. Qu'après les élections soit réaffirmé le maintien de la politique de stabilité du franc et renforcé l'axe franco-allemand sur lequel repose la construction européenne, et l'écart entre les taux courts français et allemands devrait se réduire fortement. La baisse marquée des taux à court terme qui en résulterait permettrait notamment un allégement sensible des charges financières des entreprises. A côté d'une reprise américaine qui se confirme et de mesures ciblées de soutien de l'activité, c'est bien d'une telle détente dont a besoin l'économie française pour sortir de la mauvaise passe actuelle.

Hervé Monet
Economiste d'entreprise



SECTEUR ● La pharmacie

Richesse inquiète

DANS la chimie, qui traverse une crise sans précédent due au ralentissement économique mondial et à une guerre des prix, seuls les groupes ayant un pied dans la pharmacie tirent leur épingle du jeu. Comme si le secteur de la santé était insensible à la conjoncture. Toutes les sociétés en question affichent des résultats encourageants. Le britannique Glaxo, qui dispute à l'américain Merck la première place mondiale de l'industrie du médicament, a annoncé à la mi-février un bénéfice de 819 millions de livres (6,6 milliards de francs) sur le second semestre 1992, en progression de 16,8 % et dépassant de 20 millions de livres les prévisions du marché. Ses ventes ont atteint 2,3 milliards de livres (+ 13 %) grâce notamment au Zantac (45 % des ventes), un antiulcéreux.

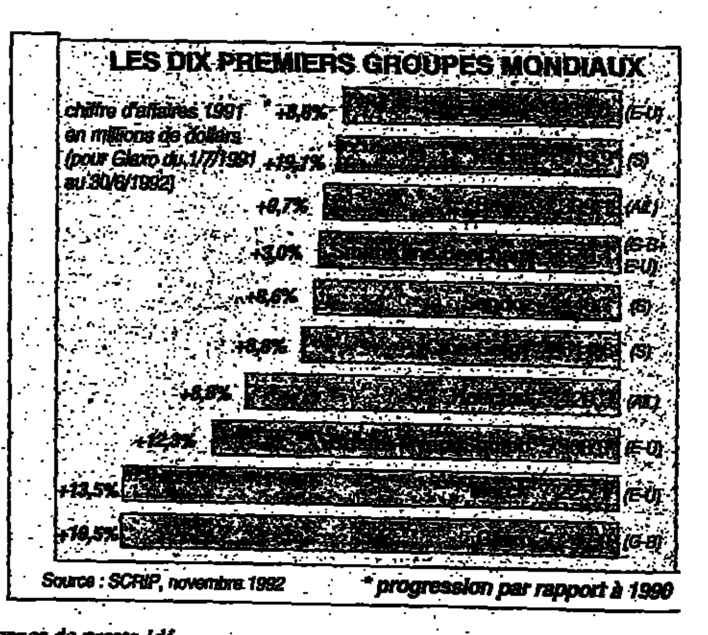
Merck, pour sa part, a vendu pour 9,66 milliards de dollars (54 milliards de francs) de médicaments en 1992, soit une progression de 12 %, soutenue notamment par le Vasotec et le Vaseretic, produits destinés à contrôler la tension artérielle. Ses bénéfices ont baissé de 6 %, redescendant à 1,98 milliard de dollars, à la suite d'une modification des règles comptables en matière de retraite qui a contraint l'ensemble des sociétés américaines à constituer d'importantes provisions, mais sans cela, ils auraient atteint 2,49 milliards de dollars, soit une hausse de 17 %.

La plupart des groupes pharmaceutiques ont enregistré une progression à deux chiffres de leur bénéfice : celle-ci a même atteint les 31 % pour Rhône-Poulenc Rorer (428 millions de dollars), filiale du chimiste français et treizième firme pharmaceutique mondiale. De tels succès choquent au moment où l'on cherche partout à freiner la progression des dépenses de santé. A peine investi comme président des Etats-Unis, Bill Clinton, se disant «choqué» de voir les industriels «faire des profits sur la santé de nos enfants» grâce aux prix élevés de leurs produits, a confié à sa femme Hillary le soin d'élaborer rapidement un plan de limitation des dépenses de santé. A Wall Street, la réaction a été immédiate. Toutes les valeurs liées à la pharmacie, comme aux hôpitaux, aux soins à domicile et aux maisons de retraite médicalisées, ont été délaissées. Mais les industriels de la pharmacie ont entrepris de réagir pour montrer que leurs prix sont justifiés. Dernier exemple en date, Henry Wendt, président du groupe anglo-américain Smithkline Beecham (dont les bénéfices ont atteint 1,1 milliard de livres soit 8,8 milliards de francs, en hausse de 11 % en 1992), a plaidé pour de nouvelles relations entre la pharmacie et la société Aux industriels d'expliquer à leurs clients que le prix payé est juste.

Deux intérêts divergents s'affrontent en effet. D'un côté, des gouvernements soucieux de limiter les dépenses des systèmes d'assurance-maladie, publics ou privés. De l'autre, des industriels contraints à de lourds investissements pour trouver des molécules pouvant donner naissance à des nouveaux médicaments : selon eux, le coût d'un produit pharmaceutique varie de 200 à 250 millions de dollars, pour passer de sa découverte à sa mise sur le marché, avec seulement trois chances sur dix de récupérer ces dépenses.

Les perspectives de l'année 1993 sont donc incertaines pour la pharmacie. Autres incertitudes : les effets des changements de stratégie mis en œuvre par certains groupes (un sujet qui a provoqué la démission d'Ernst Mario, vice-président de Glaxo, en désaccord avec son président). Le britannique ICI a décidé de rendre son activité pharmaceutique indépendante : la nouvelle entité, Zeneca, quinzième pharmacien mondial, devrait ainsi disposer de plus de liberté pour sa recherche et pour d'éventuels partenariats. L'américain American Cyanamid a fait de même. Ce regroupement des activités les plus rentables ne pourra être jugé que dans plusieurs années, mais apparaît aujourd'hui comme un pari risqué.

Dominique Gallois



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde* et l'agence de presse Idé.

